

20  
20

Rapport sur les Résultats

## Clause de non-responsabilité

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part du Partenariat mondial pour l'éducation ou la Banque mondiale, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, frontières ou limites.

### **PUBLIÉ PAR**

#### **Bureaux:**

Washington, D.C.  
1850 K Street NW  
Suite 625  
Washington, DC 20006

Bruxelles  
Avenue Marnix 17, 2ème étage  
B-1000, Bruxelles  
Belgique

France  
66 Avenue d'Iena  
75116 Paris  
France

#### **Adresse postale:**

Partenariat mondial pour l'éducation  
MSN IS 6-600  
1818 H Street NW  
Washington, DC 20433  
États-Unis

### **DROITS ET LICENCES**



L'utilisation de cet ouvrage est soumise aux conditions de la licence Creative Commons Attribution 3.0 IGO license (IGO CC BY 3.0) <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo>. Conformément aux termes de cette licence, il est possible de copier, distribuer, transmettre et adapter le contenu de l'ouvrage, notamment à des fins commerciales.

## Avant-propos

C'est avec plaisir que je présente le *Rapport sur les résultats 2020* qui met en évidence les progrès que nous avons accomplis en tant que partenariat pour offrir des services d'éducation aux enfants les plus vulnérables dans le monde. Il sert aussi de cadre d'évaluation de notre travail et de réflexion sur la voie à suivre. La publication de ce rapport intervient au moment où le monde subit les terribles conséquences de la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19), à l'origine de centaines de milliers de décès et de la destruction des moyens de subsistance de millions de personnes. Pour aider à sauver des vies, plus de 190 pays ont fermé leurs écoles.

Les avancées obtenues de haute lutte dans la scolarisation et l'éducation des enfants menacent à présent d'être compromises. Pour cette raison, le PME a lancé un fonds d'urgence et des financements accélérés COVID-19, afin d'aider les pays partenaires à fournir des services d'enseignement à distance et préparer une réouverture sans risque des écoles.

La publication du rapport coïncide aussi avec la planification stratégique des cinq prochaines années et les travaux préparatoires en vue de la mobilisation des financements qui nous permettront de réaliser les nouveaux objectifs ambitieux que nous nous serons fixés. Les résultats des activités que nous avons menées en 2019 nous dicteront de nouvelles orientations et nous insuffleront une volonté renouvelée d'accroître l'équité, l'inclusion et la qualité des apprentissages, d'améliorer la qualité de l'enseignement, de promouvoir l'égalité entre les genres dans le secteur éducatif et grâce à l'éducation, et de concentrer nos efforts sur les enfants les plus marginalisés.

Les besoins non satisfaits mis en lumière dans le présent rapport soulignent la nécessité pour notre prochain plan stratégique d'être audacieux, ambitieux et innovant.

Les résultats de l'année écoulée montrent, certes, les progrès accomplis dans l'éducation des enfants, mais aussi que le

rythme des améliorations doit être accéléré. Nous avons enregistré une augmentation du nombre d'enfants inscrits dans les programmes d'éducation de la petite enfance, qui contribuerait à améliorer aussi bien les résultats d'apprentissage que l'équité. La proportion d'enfants achevant les études primaires s'est améliorée, quoiqu'à un taux encore assez faible. La tendance à l'amélioration des taux d'achèvement déjà observée l'année dernière s'est poursuivie, et l'écart entre les filles et les garçons dans ce domaine s'est resserré.

En dépit de ces avancées, il est tout simplement inacceptable que tant de millions d'enfants aient été non scolarisés, même avant l'apparition de la pandémie, et qu'un si grand nombre d'élèves n'acquiescent pas de connaissances suffisantes susceptibles de leur donner accès à des emplois de qualité qui leur permettraient de subvenir aux besoins de leurs familles.

Les filles apparaissent toujours comme désavantagées au regard de toutes nos mesures visant à améliorer l'accès à l'éducation. La résorption des écarts entre les genres dans de nombreux indicateurs est trop lente, particulièrement en ce qui concerne les filles vivant dans les pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits. Ce qui nuit non seulement au droit des filles à l'éducation, mais a aussi des effets non négligeables sur les résultats obtenus par l'éducation des filles en matière de santé et de développement économique. C'est simple, nous devons faire mieux. Nous *allons faire* mieux.

Bien évidemment, les enseignants sont le socle de l'éducation. Les progrès à cet égard sont satisfaisants, davantage de pays partenaires comptant un plus grand nombre d'enseignants formés dans leurs salles de classe. Une fois encore, les ratios élèves/enseignant ont faiblement progressé dans les pays touchés par la fragilité et les conflits. Ces résultats soulignent l'importance de recruter, former et bien rémunérer les enseignants.

La performance des financements de mise en œuvre du PME en faveur des pays partenaires reste très satisfaisante, et nos financements privilégient les pays à faible revenu ainsi que les pays touchés par la fragilité et les conflits.

Le PME est un véritable partenariat et mon vœu fervent est que le présent rapport serve à nous rappeler notre responsabilité mutuelle dans la réalisation de nos buts communs pour le bien de nos enfants.

Dix années nous séparent de l'échéance fixée pour la réalisation de l'objectif de développement durable no 4 qui devrait permettre à chaque fille et chaque garçon de lire, écrire et

réaliser son potentiel. Au rythme où nous avançons, il faudra non pas dix ans, mais près d'un siècle pour y parvenir. Nous convenons tous que cela est inacceptable et notre rapport souligne la nécessité d'accélérer prodigieusement les progrès au cours des années à venir.



**Alice P. Albright**

Directrice générale

Partenariat mondial pour l'éducation

## Remerciements

Le Rapport sur les résultats du Partenariat mondial pour l'éducation est le fruit de la collaboration entre les membres du personnel du Secrétariat et d'autres partenaires. Il aurait été impossible de collecter, de systématiser, d'analyser et d'expliquer de façon régulière les informations en provenance de tout le partenariat sans cette collaboration ni cette coopération de l'ensemble du Secrétariat et du Partenariat.

Le présent rapport a été préparé grâce aux conseils généraux et substantiels de Jo Bourne, directrice technique du PME, et de Nidhi Khattri, responsable de l'équipe chargée des résultats et des performances. Il a été rédigé par l'équipe du Partenariat mondial pour l'éducation chargée des résultats et des performances, sous la direction de Jean-Marc Bernard. Le [chapitre 1](#) a été écrit par Meg Ahern, l'analyse des données et les représentations graphiques ont été réalisées par Sissy Helguero Arandia, et des contributions ont été apportées par Stuart Cameron, Christin McConnell et Ramya Vivekanandan. Le [chapitre 2](#) a été rédigé par Élisé Wendlassida Miningou, avec la contribution de Margaret Irving. Jean-Marc Bernard, Mafaizath A. Fatoke Dato et Sai Sudha Kanikicharla sont les auteurs du [chapitre 3](#), auquel Meg Ahern, Anne Guison-Dowdy, Margarita Focas Licht et Janne Kjaersgaard Perrier ont également contribué. Le [chapitre 4](#) a été écrit par Kyoko Yoshikawa Iwasaki, des contributions significatives ayant été apportées par Wilson Idahosa Aiwuyor, David Balwanz, Peter Bourke, David Glass, Phuong Nhu Ha, Naoko Hosaka, Nidhi Khattri, Ed Lamot, Yulia Makarova, Alvine Murielle Tchuathi Sangang et Dan Zhang. Il a également bénéficié du concours de Sinead Andersen, Jane Davies, Aditi Desai, Victoria A. Egbetayo, Sirtaj Kaur, Ian Macpherson, Christin McConnell, Tanvir Muntasim et Ramya Vivekanandan.

Nous remercions Sven Baeten, Margarita Focas Licht et Charles North, qui ont relu le rapport dans son intégralité et

ont apporté un grand nombre de suggestions essentielles. Geoff Adlidge, Wilson Idahosa Aiwuyor, Adrien Boucher, Stuart Cameron, Plamen Danchev, Edward Davis, Subrata S. Dhar, Anne Guison-Dowdy, Souad Hamlaoui, Margaret Irving, Aya Kibesaki, Ed Lamot, Douglas Lehman, Yulia Makarova, Élisé Wendlassida Miningou, Padraig Power, Lucinda Ramos, Alvine Murielle Tchuathi Sangang, Alexandra Solano, Krystyna Sonnenberg, Theodore Talbot, Hoa Tran Ringrose, Arianne Wessal et Dan Zhang ont également apporté des commentaires précieux sur certains chapitres ou sections.

Le présent rapport a été rendu possible grâce au travail infatigable de vérification, d'analyse et de représentation graphique des données réalisé par Sissy Helguero Arandia, Élisé Wendlassida Miningou, Rudraksh Mitra et Kyoko Yoshikawa Iwasaki, et grâce à la précieuse analyse du coût des financements effectuée par Élisé Wendlassida Miningou. Meg Ahern en a organisé et coordonné la rédaction et les révisions, tandis que Krystyna Sonnenberg et Tianheng Li ont finalisé et produit le rapport, avec le concours de Meg Ahern et Kyoko Yoshikawa Iwasaki.

Nous souhaitons remercier les graphistes de Shepherd Incorporated pour leur travail remarquable. Par ailleurs, nous remercions Breanna Ridsdel et Chantal Rigaud, qui ont contrôlé la mise en page du rapport, Renata Harper qui y a apporté les premières corrections, ainsi que Jane Sunderland et Christine Guétin qui ont respectivement corrigé les versions définitives en anglais et en français du rapport et le service de traduction GCS. Nous tenons également à mentionner le soutien de nos collègues de l'Institut de statistique de l'UNESCO qui nous ont fourni des données et des contributions importantes.

## Table des Matières

<u>Avant-propos</u>	1
<u>Remerciements</u>	3
<u>Sigles</u>	6
<u>Aperçu des Résultats</u>	8
<u>Résumé analytique</u>	10
<u>Introduction</u>	15

### **ÉQUITÉ, ÉGALITÉ DES GENRES ET INCLUSION DANS L'ACCÈS À L'ÉDUCATION, ET SOUTIEN À L'ÉQUITÉ ET À LA QUALITÉ DES APPRENTISSAGES 19**



<u>1.1. Équité dans l'achèvement de l'éducation de base</u>	22
<u>1.2. Enfants non scolarisés</u>	26
<u>1.3. Soutien du PME à l'équité et à la qualité des apprentissages dans l'éducation de base</u>	32
<u>1.4. Protection et éducation de la petite enfance</u>	36

### **DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS EFFICIENTS 41**



<u>2.1. Le financement national de l'éducation</u>	44
<u>2.2. Besoin en enseignants formés</u>	46
<u>2.3. Des données pour les systèmes éducatifs</u>	47
<u>2.4. Soutien financier du PME au renforcement des systèmes éducatifs</u>	50

	<b>PLANIFICATION SECTORIELLE, SUIVI ET DIALOGUE SUR LES POLITIQUES ÉDUCATIVES</b>	<b>53</b>
<b>3</b>	<b>3.1. <u>Vers de meilleurs plans dans le secteur de l'éducation</u></b>	<b>56</b>
	<b>3.2. <u>Suivi et dialogue sectoriels</u></b>	<b>58</b>
	<b>FINANCEMENTS ET PARTENARIAT</b>	<b>69</b>
<b>4</b>	<b>4.1. <u>Portefeuille de financements</u></b>	<b>72</b>
	<b>4.2. <u>Performance des financements de mise en œuvre</u></b>	<b>79</b>
	<b>4.3. <u>Efficacité de l'aide</u></b>	<b>85</b>
	<b>4.4. <u>Financement des bailleurs de fonds</u></b>	<b>88</b>
	<b>4.5. <u>Renforcer le Partenariat</u></b>	<b>89</b>
	<u>Références</u>	<b>91</b>
	<u>Annexes</u>	<b>95</b>

## Sigles

<b>A4L</b>	Évaluation au service des apprentissages	<b>OSC</b>	Organisation de la société civile
<b>APD</b>	Aide publique au développement	<b>PASEC</b>	Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN
<b>BELDS</b>	Initiative pour l'amélioration de l'apprentissage et du développement des jeunes enfants à grande échelle	<b>PEPE</b>	Protection et éducation de la petite enfance
<b>CAD</b>	Comité d'aide au développement	<b>PME</b>	Partenariat mondial pour l'éducation
<b>EPIN</b>	Évaluation de la politique et des institutions nationales	<b>PP</b>	Pays partenaire*
<b>ESPDG</b>	Financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation	<b>PPFC</b>	Pays partenaire touché par la fragilité et les conflits*
<b>ESPIG</b>	Financement pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation	<b>PSE</b>	Plan sectoriel de l'éducation
<b>GCI</b>	Initiative « priorité à l'égalité »	<b>PTE</b>	Plan de transition de l'éducation
<b>GLPE</b>	Groupe local des partenaires de l'éducation	<b>SIGE</b>	Système d'information pour la gestion de l'éducation
<b>GRES P</b>	Planification de l'éducation favorisant l'égalité des sexes	<b>UNESCO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
<b>ISU</b>	Institut de statistique de l'UNESCO	<b>UNGEI</b>	Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles
<b>JSR</b>	Revue sectorielle conjointe	<b>UNHCR</b>	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
<b>KIX</b>	Mécanisme de partage de connaissances et d'innovations	<b>UNICEF</b>	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques		

\* Jusqu'ici, le Secrétariat du PME utilisait l'expression « pays en développement partenaire (PDP) » pour désigner tous les pays membres du partenariat. Dans ce rapport, il a été décidé de raccourcir l'expression à « pays partenaires (PP) ». De plus, au lieu de « pays touchés par la fragilité et les conflits (PFC) », nous avons adopté l'expression « pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits (PPFC). »



# APERÇU DES RÉSULTATS

## IMPACT

### BUT 1

Des résultats d'apprentissage meilleurs et plus équitables

#1

-

Proportion des PP enregistrant une amélioration des acquis scolaires.

#2

-

Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans en bonne voie de développement.

### BUT 2

Renforcement de l'équité de l'égalité des genres et de l'inclusion

#3

24,8 M

d'enfants ont bénéficié d'une aide du PME depuis 2015.

#4a

75 %

des enfants ont achevé le cycle d'enseignement primaire.

#4b

52 %

des enfants ont achevé le premier cycle d'enseignement secondaire.

#5a

69 %

des PP ont atteints ou presque la parité entre les genres concernant le taux d'achèvement du primaire.

#5b

54 %

des PP ont atteints ou presque la parité entre les genres concernant le taux d'achèvement du premier cycle du secondaire

#6

41 %

des enfants en âge de suivre un enseignement préscolaire n'étaient pas inscrits.

## RÉSULTATS

### BUT 3

Des systèmes éducatifs efficaces et efficaces

#10

70 %

des PP ont augmenté la part des dépenses publiques consacrées à l'éducation ou l'ont maintenue à 20 % au moins de ces dépenses.

#11

-

Répartition équitable des enseignants.

#12

34 %

des PP comptaient moins de 40 élèves par enseignant formé.

#13

-

Incidence du redoublement et de l'abandon scolaire sur l'efficacité.

## À L'ÉCHELON DES PAYS

### OBJECTIF 1

Renforcer la planification dans le secteur de l'éducation et la mise en œuvre des politiques

#16a

-

Proportion des plans sectoriels de l'éducation qui satisfont aux normes de qualité.

#16d

-

Proportion des plans sectoriels de l'éducation qui ont des stratégies dédiées à l'efficacité répondant aux normes de qualité.

#16b

-

Proportion des plans sectoriels de l'éducation qui ont des stratégies dédiées à l'enseignement et l'apprentissage répondant aux normes de qualité.

#17

100 %

des PDP ayant présenté une requête de financement au PME publiaient des données à l'échelon national.

### OBJECTIF 2

Encourager la responsabilité mutuelle par un dialogue sur les politiques éducatives et un suivi inclusifs.

#18

71 %

des revues sectorielles conjointes ont satisfait à des normes de qualité.

#19

64 %

La société civile et les enseignants étaient représentés dans 64 % des GLPE.

## À L'ÉCHELON MONDIALE

### OBJECTIF 4

Mobiliser des financements plus importants et de meilleure qualité

#26

\$49,5 M

Les bailleurs de fonds non traditionnels ont apporté 49,5 millions de dollars au PME.

#27

100 %

des annonces de contribution ont été honorées.

#28

76 %

des bailleurs de fonds du PME ont augmenté ou maintenu leur aide publique au développement pour l'éducation

#29

36 %

des financements du PME sont alignés sur les systèmes nationaux.

#30

31 %

des financements du PME ont fait appel à des cofinancements ou à des mécanismes de mise en commun de financements.

#31

96 %

des missions dans les pays ont porté sur des questions de financement national.

### OBJECTIF 5

Renforcer le partenariat

#32

S/O

Proportion des PP et des autres partenaires faisant état d'une plus grande clarté des rôles.

#33

78

produits du savoir de nature technique ont été réalisés.

**#7a**  
**19 %**

des enfants en âge de fréquenter l'école primaire n'étaient pas scolarisés.

**#7b**  
**30 %**

des enfants en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire n'étaient pas scolarisés.

**#8a**  
**1,29**

Le taux de non-scolarisation des filles en âge de fréquenter l'école primaire était 1,29 fois supérieur à celui des garçons.

**#8b**  
**1,11**

Le taux de non-scolarisation des filles en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire était 1,11 fois supérieur à celui des garçons.

**#9**  
**51 %**

L'indice d'équité enregistre une amélioration dans 51 % des PP depuis 2010.

**#14**  
**30 %**

des PP ont communiqué à l'ISU des données sur au moins 10 des 12 principaux indicateurs de l'éducation.

**#15**  
-

Proportion de PDP disposant d'un système d'évaluation des acquis scolaires épondant aux normes de qualité.

### OBJECTIF 3

#### Des financements du PME efficaces et efficaces

**#20**  
-

Proportion de financements utilisés pour soutenir les SIGE/systèmes d'évaluation de l'apprentissage.

**#23**  
**81 %**

Les financements ont atteint 81 % de leur cible en matière de construction de salles de classe.

**#25**  
**86 %**

des financements étaient en bonne voie et mise en oeuvre.

**#21**  
**107 %**

Les financements ont atteint 107 % de leur cible en matière de distribution de manuels scolaires.

**#24a**  
**100 %**

des requêtes de financement ont défini des cibles pour la tranche variable.

**#22**  
**96 %**

Les financements ont atteint 96 % de leur cible en matière de formation d'enseignants.

**#24b**  
**100 %**

des financements ont atteint les cibles de la part variable.

**#34**  
**75**

actions de plaidoyer ont été conduites.

**#36**  
**48 %**

du temps de travail du personnel du Secrétariat a été consacré aux fonctions axées sur les pays.

**#35**  
**100 %**

des problèmes significatifs mis en évidence par des audits ont reçu des réponses satisfaisantes.

**#37**  
**100 %**

des rapports de résultats et des rapports d'évaluation publiés.



Statut des indicateurs

Symboles

Jalon annuel atteint

N N N N

Jalon annuel non atteint

N

Pas de jalon en 2019

N N

Rapport l'année prochaine

- - -

Pas de rapport

S/O

\*Voir la théorie du changement du PME page 16. Pour chaque indicateur, voir les graphiques détaillés au début des chapitres, y compris les tendances au cours des dernières années et la ventilation par genre ainsi que par fragilité et conflit. Voir le cadre des résultats dans son intégralité à l'Annexe A.

## Résumé analytique

Le Partenariat mondial pour l'éducation (PME) mobilise de nombreux efforts au niveau mondial et à celui des pays afin de contribuer à la réalisation d'une éducation et d'un apprentissage équitables et de qualité pour tous. Le présent rapport est le quatrième des cinq rapports annuels sur les résultats au regard du *Plan stratégique 2016-2020 (PME 2020)*. Il présente les progrès réalisés par rapport au cadre de résultats ainsi que les activités du Partenariat en 2019. Sur les 37 indicateurs du cadre de résultats 28 devaient faire l'objet d'un rapport au regard des jalons fixés pour 2019. L'Aperçu des résultats présenté à la page 8 offre un bref résumé de la performance des indicateurs. Les difficultés et les succès relevés dans ce rapport de suivi viendront guider les réflexions en cours quant à l'orientation du plan stratégique du PME pour les cinq prochaines années.

### **NIVEAU DE L'IMPACT : ACCÈS, ÉQUITÉ ET QUALITÉ DES APPRENTISSAGES**

Le PME suit les résultats sectoriels en matière d'accès et de qualité des apprentissages dans l'ensemble des pays partenaires pour mesurer les progrès vers la réalisation des buts stratégiques du Partenariat en termes d'impact. Ces résultats évoluent dans la bonne direction, mais le rythme des progrès doit être accéléré et il faut, pour ce faire, des efforts concertés et coordonnés de la part de tous les partenaires. La proportion d'enfants achevant l'éducation de base continue de s'améliorer, bien que les progrès au niveau du primaire soient plus lents qu'initialement prévu. La proportion d'enfants qui terminent les études primaires dans l'ensemble des pays partenaires a régulièrement augmenté, passant de 72 % en 2015, année de référence, à 75 % par rapport au jalon fixé pour 2019. Certes, les filles et les enfants des pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits (PPFC) sont moins susceptibles d'achever leur scolarité, mais les deux groupes progressent et les écarts en matière d'accès se resserrent au niveau du primaire. Les progrès depuis 2015, année de référence, ont été plus importants dans le premier cycle du secondaire que dans le primaire. La proportion d'enfants terminant leur scolarité

s'est améliorée, atteignant 52 % contre 48 % en 2015, et les écarts entre les filles et les garçons se sont aussi réduits. Toutefois, le rythme des améliorations s'est stabilisé depuis 2016 et les enfants des PPFC sont toujours considérablement désavantagés.

Les filles sont défavorisées en moyenne sur tous les indicateurs mesurant les résultats des filles et des garçons, et les écarts entre les genres se resserrent lentement. Dans les PPFC, les défis sont plus importants pour les filles : moins de 65 % d'entre elles achèvent l'école primaire et 41 % seulement terminent le premier cycle du secondaire. Dans le même temps, dans quatre des pays partenaires, moins de 85 garçons terminent leurs études primaires contre 100 filles, et cinq pays se retrouvent dans cette situation pour le premier cycle du secondaire.

Le PME contribue à la promotion de l'équité, l'égalité des genres et l'inclusion dans le secteur de l'éducation au moyen du soutien technique et financier qu'il apporte à la planification et à la mise en œuvre sectorielle et par le biais de différentes initiatives à l'échelle mondiale et régionale. Les financements de mise en œuvre en cours en juin 2019 ont consacré plus de 379 millions de dollars à des activités promouvant spécifiquement l'équité, l'égalité des genres et l'inclusion.

L'intégration de la notion de genre se poursuit dans de nombreux domaines des opérations du PME dans les pays, qu'il s'agisse des directives en matière de financement ou dans le processus d'examen de la qualité. Le PME a aidé 28 pays partenaires à participer à des ateliers sur l'intégration de la notion de genre dans la planification sectorielle de l'éducation, organisés en collaboration avec l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI) et des partenaires. Le Partenariat fournit aussi des financements pour un ensemble plus large d'initiatives d'appui, afin de couvrir l'élaboration d'outils supplémentaires de planification sectorielle favorisant l'égalité des genres et de normes minimales pour des financements de mise en œuvre intégrant la notion de genre. Ces

travaux sont censés compléter l'initiative « Priorité à l'égalité » du G7, qui promeut l'égalité des genres dans les systèmes éducatifs et grâce à l'éducation.

Le PME accorde aussi la priorité à l'élargissement de son appui en vue de l'inclusion des enfants handicapés dans l'offre d'une éducation de qualité. En 2019, le Secrétariat a finalisé le document de consultation pour le mécanisme de partage de connaissances et d'innovation (KIX) intitulé *Ne laisser personne de côté* qui traite de l'équité et de l'inclusion de même que la note conceptuelle correspondante qui liste les domaines dans lesquels investir. Il a par la suite réalisé un examen de l'équité et de l'inclusion dans les analyses, les plans et les financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation dans les pays partenaires. De surcroît, le PME a commandé une étude de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) qui montre comment les données mondiales produites par l'ISU et les données nationales issues des systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE) pourraient être mieux utilisées au profit de l'éducation inclusive.

La protection et l'éducation de la petite enfance (PEPE) constitue un investissement essentiel pour améliorer tant les résultats des enfants que l'équité, car elle réduit l'impact des inégalités sociales sur les résultats en matière d'éducation. Les inscriptions dans le préscolaire ont continué d'augmenter, atteignant 41 % par rapport au jalon de 2019, contre 39 % l'année dernière et sont proches de la parité entre les genres. Outre le soutien technique et financier apporté aux pays partenaires, le PME a multiplié les initiatives de promotion de la PEPE au niveau mondial en 2019. L'*initiative pour l'amélioration de l'apprentissage et du développement des jeunes enfants à grande échelle* (BELDS) progresse bien et a apporté 1,3 million de dollars de financements à l'UNICEF pour renforcer la planification sectorielle de l'éducation au profit de l'éducation de la petite enfance grâce au renforcement des capacités et au partage d'expériences au niveau des pays. Elle sera transposée à plus grande échelle en 2020. Le document de discussion du KIX sur la PEPE a été achevé durant l'exercice 2019 après de nombreuses consultations. De plus, le cours en ligne gratuit ouvert à tous, intitulé « Intégrer l'éducation de la petite enfance dans la planification sectorielle de l'éducation » et dont les modules ont été produits en collaboration avec l'UNESCO et l'UNICEF, a débuté en automne 2019.

Le PME accorde une importance particulière à l'appui qu'il apporte aux pays touchés par la fragilité et les conflits, qui représentaient presque la moitié de l'ensemble des pays partenaires au moment de la rédaction du présent rapport. Le PME répartit ses allocations de financements dans les pays touchés par la fragilité et les conflits, de sorte qu'ils reçoivent un soutien plus important aussitôt que possible : en décembre 2019, 76 % de tous les financements de mise en œuvre en cours étaient destinés aux PFFC. En décembre 2019, le Conseil d'administration a approuvé un élargissement du financement accéléré devant permettre aux pays éligibles de

bénéficier d'un financement supplémentaire. Le PME encourage aussi l'intégration des enfants réfugiés et déplacés dans les systèmes éducatifs nationaux. En décembre 2019, le PME, l'initiative L'éducation ne peut pas attendre et la Banque mondiale ont annoncé leur engagement commun à améliorer la coordination et le financement du *Pacte mondial sur les réfugiés*, en appui à l'éducation des réfugiés et des communautés d'accueil.

L'amélioration des résultats d'apprentissage est le premier but stratégique du PME 2020. Les prochains rapports sur la qualité des apprentissages, englobant les résultats d'apprentissage et les systèmes d'évaluation des acquis scolaires, devraient être communiqués à l'échéance fixée pour 2020, de sorte qu'aucune nouvelle donnée n'est disponible pour cette année intermédiaire ; les informations les plus récentes se trouvent dans le *Rapport sur les résultats 2019*. Cependant, les initiatives d'appui du PME à la qualité des apprentissages se sont traduits par plusieurs réalisations importantes en 2019. Les financements de mise en œuvre en cours en juin 2019 ont permis d'allouer plus de 442 millions de dollars aux activités d'amélioration de la qualité des apprentissages, tandis que 95 % des financements soutenaient des systèmes d'évaluation des acquis scolaires ou des SIGE. En octobre 2019, le PME a lancé *l'Analyse des systèmes nationaux d'évaluation des acquis scolaire*, un outil destiné à aider les pays à faire une analyse complète de leurs systèmes d'évaluation des acquis scolaires.

## **NIVEAU DES RÉSULTATS : DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS EFFICIENTS**

Le renforcement des systèmes éducatifs est un facteur clé de l'appui à l'amélioration de l'équité et de la qualité des apprentissages. Un système éducatif robuste repose sur des données précises et actualisées, qui guident l'élaboration de politiques éducatives efficaces. Il a besoin en outre de ressources humaines et financières suffisantes, utilisées rationnellement, pour une mise en œuvre efficace des politiques. Les financements de mise en œuvre en cours en juin 2019 ont consacré plus de 423 millions de dollars à des activités d'appui au renforcement des systèmes, au moyen de l'assistance technique, de subventions aux écoles, de formation des enseignants et de renforcement des systèmes de données.

Le renforcement des systèmes éducatifs passe par un financement national solide et le PME exige des pays partenaires sollicitant des financements de mise en œuvre qu'ils s'engagent à maintenir la part des dépenses publiques en faveur de l'éducation à 20 % ou plus de leur budget national, ou d'augmenter les dépenses d'éducation pour se rapprocher de la cible des 20 %. Le Partenariat suit les progrès dans l'exécution de cet engagement. En 2018 (la date la plus récente pour laquelle on dispose de données), 70 % des pays partenaires disposant de données ont maintenu les dépenses d'éducation à 20 % ou plus de leur budget national, ou ont augmenté la

part de leurs dépenses publiques d'éducation par rapport à 2015, année de référence. Ces chiffres marquent une amélioration par rapport à l'année dernière, mais les progrès à cet égard sont irréguliers depuis l'année de référence. Le volume total des dépenses publiques dans les pays partenaires a toutefois augmenté de 4,8 milliards de dollars entre 2015 et 2018. En 2019, 96 % des missions du Secrétariat dans les pays partenaires portaient sur le financement national, contre 83 % l'année précédente.

En 2019, 30 % des pays partenaires ont communiqué à l'ISU des données sur au moins 10 des 12 indicateurs clés, contre 34 % en 2018. Cet indicateur affiche des améliorations irrégulières depuis 2015, année de référence. Néanmoins, sur les 43 pays ayant communiqué à l'ISU des données sur moins de 10 indicateurs en 2019, 19 pays ont communiqué des données sur 8 ou 9 indicateurs. De manière générale, la plupart des pays partenaires semblent rencontrer des difficultés à communiquer les données sur les indicateurs de financement de l'éducation et la fourniture de services, surtout par niveau d'éducation.

Le PME utilise son modèle de financement pour aider les pays partenaires à pallier leurs insuffisances dans le domaine de la communication des données. En outre, il s'allie à d'autres organisations au niveau international pour renforcer les systèmes de données. En 2018 et 2019, le Secrétariat a organisé la *Table ronde sur les solutions aux problèmes de données dans l'éducation*, qui réunit plusieurs parties prenantes, dans le but de tirer parti des compétences des gouvernements, de la société civile, du secteur privé et des partenaires de développement pour améliorer la disponibilité et l'utilisation de données précises et actualisées sur l'éducation aux fins de planification, tant dans les pays en développement qu'au niveau mondial. Pour répondre aux contraintes relevées par les pays partenaires dans leurs systèmes de données sur l'éducation, la table ronde a formulé des recommandations concernant des solutions durables et élaboré des stratégies de renforcement des capacités. Pour donner suite à ces recommandations, deux partenariats entre le PME et des entreprises du secteur privé ont été annoncés en septembre 2019.

Parce qu'il a conscience de l'importance d'avoir des enseignants de qualité, le PME apporte un soutien non négligeable à la formation des enseignants et suit le ratio élèves-enseignant formé dans le primaire. En 2019, 34 % de pays partenaires pour lesquels des données étaient disponibles affichaient un ratio élèves-enseignant formé inférieur à 40, contre 25 % en 2015, année de référence. Les PPFC comptent, en moyenne, 68 élèves par enseignant formé, contre 45 pour les pays non PPFC. Malgré les progrès enregistrés dans l'ensemble des pays partenaires, les efforts de formation des enseignants doivent être poursuivis, particulièrement dans les PPFC.

## OBJECTIFS AU NIVEAU DES PAYS : PLANIFICATION SECTORIELLE, SUIVI ET DIALOGUE SUR LES POLITIQUES ÉDUCATIVES

Une des principales priorités du PME est la qualité des plans sectoriels de l'éducation qui fait l'objet d'un suivi multidimensionnel. En attendant les rapports officiels qui devraient être communiqués à l'échéance fixée en 2020, la mise à jour intermédiaire indique qu'en 2018-2019 tous les plans répondent aux normes minimales de qualité requises. Le respect de la norme de qualité « réalisable » est toujours inférieur aux autres, puisque 62 % seulement des PSE y satisfaisaient. La proportion de plans se conformant aux critères de qualité du PME en ce qui concerne les stratégies pour un enseignement et un apprentissage de qualité, équité et efficacité a continué de progresser, à 92 %, 92 % et 100 % respectivement. De 2012, année de lancement des financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation, à décembre 2019, le PME a alloué 32,3 millions de dollars aux pays partenaires pour soutenir le processus de planification. La qualité générale des plans s'est améliorée depuis le début de la stratégie *PME 2020*.

Les revues sectorielles conjointes sont importantes pour le suivi de la mise en œuvre des plans, et la qualité de ces revues, en moyenne, s'est considérablement améliorée en 2019. Au total, 71 % des revues sectorielles évaluées répondaient à des normes de qualité suffisantes, ce qui marque une amélioration notable par rapport aux années précédentes. Si la raison de cette amélioration n'a pas été formellement évaluée, toujours est-il que le regain d'attention dont les revues sectorielles font l'objet dans l'ensemble du Partenariat, et plus particulièrement de la part des gouvernements des pays partenaires, peut y avoir contribué. Les représentants de 13 pays partenaires ont bénéficié d'apprentissages par les pairs dans le cadre de revues sectorielles conjointes facilitées par le Secrétariat en 2019, ce qui s'est traduit par des améliorations dans de nombreux pays participants. Pour autant, près de la moitié des pays partenaires n'organisent toujours pas de revues sectorielles conjointes, et il faudra redoubler d'efforts pour voir s'améliorer davantage la fréquence et la qualité des revues sectorielles. Les dernières évaluations au niveau des pays ont révélé des problèmes importants concernant la mise en œuvre et le suivi des plans, par exemple la nécessité de renforcer la collecte et l'utilisation des données du suivi sectoriel. Le Conseil d'administration a approuvé un nouveau guichet de financement pour les revues sectorielles en décembre 2019.

Le niveau de participation et d'inclusion des parties prenantes dans les Groupes locaux des partenaires de l'éducation (GLPE) a continué de progresser dans les pays partenaires du PME. La proportion de pays et États fédéraux comptant des organisations de la société civile et des organisations d'enseignants

au sein de leurs GLPE s'est accrue, pour s'établir à 64 % en 2019, contre 59 % en 2018 et 44 % en 2016, année de référence.

## **OBJECTIFS AU NIVEAU MONDIAL : FINANCEMENTS ET PARTENARIAT**

Depuis sa création en 2002, le PME a alloué 5,5 milliards de dollars répartis entre 175 financements de mise en œuvre dans 63 pays partenaires, la priorité étant accordée aux pays ayant le plus besoin de ces ressources. En 2019, les pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits ont bénéficié de 60 % des décaissements au titre des financements de mise en œuvre. La part des décaissements au profit des pays partenaires d'Afrique subsaharienne s'élève à 85 % et celle des pays partenaires à faible revenu à 69 %.

En juin 2019, les financements de mise en œuvre en cours pendant l'exercice 2019 étaient alloués à hauteur de 34 % du montant total des activités à la qualité des apprentissages, 29 % à l'équité et 33 % au renforcement des systèmes. Depuis l'approbation du nouveau modèle de financement en 2014, 24 financements ont adopté un dispositif basé sur les résultats. La performance globale des financements de mise en œuvre reste positive, l'exécution de 86 % d'entre eux ayant été jugée en bonne voie. Les causes les plus courantes des retards sont liées à des risques externes indépendants du programme, comme les conflits et l'instabilité politique.

L'alignement et l'harmonisation des financements de mise en œuvre restent problématiques. Au cours de l'exercice 2019,

comme l'année précédente, seuls 36 % des financements étaient alignés avec les systèmes des pays partenaires. Néanmoins, en tenant compte du volume des financements alignés, la proportion se situait à 42 %. La proportion de cofinancements ou de financements mis en commun à l'échelon sectoriel a légèrement reculé, à 31 % à l'exercice 2019, contre 40 % à l'exercice 2015. Le Partenariat met cependant en œuvre depuis 2017 une feuille de route pour l'alignement dans les pays partenaires concernés, et le Fonds à effet multiplicateur devrait accroître le nombre des cofinancements dès lors que les financements octroyés au titre de cette nouvelle modalité seront mis en œuvre.

En 2019, les bailleurs de fonds ont contribué à hauteur de 566 millions de dollars au PME, soit la deuxième contribution annuelle la plus élevée depuis la création du PME. Les contributions cumulées des bailleurs de fonds non traditionnels, comme les fondations ou les organismes non membres du CAD de l'OCDE, ont considérablement augmenté au cours de l'exercice 2019, atteignant 50 millions de dollars, contre 12 millions de dollars lors de l'exercice précédent.

Tous ces résultats conjugués montrent qu'en dépit des difficultés, le Partenariat progresse bien dans l'ensemble, mais que les avancées doivent être accélérées si l'on veut se rapprocher de l'objectif de développement durable no 4. La réflexion est axée sur les moyens efficaces d'y parvenir, au moment où le PME élabore son nouveau plan stratégique jusqu'en 2025, qui devrait nous permettre de tenir notre engagement d'offrir des services d'éducation inclusifs, équitables et de qualité pour tous les enfants.



## Introduction

Le Partenariat mondial pour l'éducation (PME), composé de multiples parties prenantes et d'un fonds, s'est donné pour mission d'améliorer l'éducation dans les pays les plus pauvres du monde et dans ceux qui comptent le plus d'enfants non scolarisés. Fondé en 2002, il s'emploie à tirer pleinement parti de la collaboration entre des pays en développement, des pays donateurs, la société civile, des fondations, le secteur privé et la jeunesse (représentée par des organisations de la société civile) afin de promouvoir une éducation inclusive et de qualité pour tous.

Le Partenariat arrive à la fin de la mise en œuvre du *Plan stratégique PME 2020*. Ce plan stratégique pour la période 2016-2020 définit une série de mesures ambitieuses en vue de la réalisation des trois buts stratégiques suivants :

- › **But stratégique 1** : Des résultats d'apprentissage meilleurs et plus équitables grâce à un enseignement et un apprentissage de qualité
- › **But stratégique 2** : Renforcement de l'équité, de l'égalité des sexes et de l'inclusion pour tous dans un cycle complet d'enseignement de qualité, en donnant la priorité aux plus démunis et aux plus marginalisés, notamment en raison de leur sexe, leur handicap, leur appartenance ethnique ou parce qu'ils se trouvent dans une situation de conflit ou de fragilité
- › **But stratégique 3** : Des systèmes éducatifs efficaces et efficaces offrant des services d'éducation équitables et de qualité pour tous

Ces efforts sont alignés sur l'Objectif de développement durable 4, l'engagement mondial en faveur d'une éducation inclusive et équitable de qualité pour tous.

Il s'agit du quatrième rapport sur les résultats au regard du *Plan stratégique PME 2020*. Il présente les progrès et les réalisations du Partenariat, mesurés à l'aune des jalons fixés pour 2018-2019 par le cadre de résultats. Il indique aussi les aspects sur lesquels des améliorations devront être apportées et fait ressortir les principales mesures prises par le

Partenariat en vue d'atteindre les trois buts stratégiques. Les résultats présentés dans ce rapport, conjugués aux données factuelles mondiales et aux évaluations du PME, orientent les travaux en cours sur la nouvelle stratégie du Partenariat pour la période 2021-2025. Ce rapport est donc un outil de suivi, qui informe le Partenariat sur les progrès et les problèmes existants, et qui facilite la prise de décisions sur les changements de cap nécessaires. Il ne vise pas à évaluer l'impact du PME, cette fonction étant exécutée dans le cadre de plusieurs évaluations, conformément à la stratégie de suivi et d'évaluation. Toutefois, lorsque les résultats de ces évaluations sont connus, le rapport les présente pour compléter les constats qu'il fait et enrichir le message adressé au Partenariat.

### **LA THÉORIE DU CHANGEMENT ET LE CADRE DE RÉSULTATS DU PME**

Élaborée en 2015 pour orienter le *Plan stratégique PME 2020*, la théorie du changement décrit l'action à mener pour atteindre le premier but stratégique : des résultats d'apprentissage meilleurs et plus équitables. La théorie du changement pose en principe que le renforcement du système éducatif national (but 3) est une condition préalable à l'amélioration des résultats d'apprentissage (but 1) ainsi qu'au renforcement de l'équité, de l'égalité entre les sexes et de l'inclusion (but 2). Des systèmes éducatifs nationaux renforcés, efficaces et efficaces dépendent quant à eux : 1) d'une planification sectorielle de l'éducation et d'une mise en œuvre des politiques de qualité, 2) de la responsabilité mutuelle et d'une concertation inclusive sur les politiques à mener, et 3) de la gestion efficiente des financements du PME, qui sont les trois objectifs stratégiques du Partenariat à l'échelon des pays.

À l'échelle mondiale, les objectifs stratégiques du PME sont de 1) mobiliser des financements plus importants et de meilleure qualité, et 2) renforcer le Partenariat. Les activités qui sous-tendent les objectifs stratégiques au niveau mondial sont le socle de la mise en commun des ressources financières, des savoirs et des actions coordonnées de diverses parties prenantes en faveur de la réalisation des objectifs du *Plan stratégique PME 2020*. La théorie du changement s'accompagne d'un



cadre de résultats qui englobe une série de 37 indicateurs de réalisation des buts et objectifs stratégiques du PME. À chacun de ces indicateurs est associé un ensemble de jalons qui permettent de suivre les progrès réalisés par le Partenariat de 2015 à 2020 (voir [Annexe A](#)). Les données relatives à ces indicateurs sont recueillies auprès des pays partenaires et à partir de bases de données internationales, telles que celle de l'Institut de statistique de l'UNESCO, ainsi qu'auprès du Secrétariat du PME.

## STRUCTURE DU RAPPORT SUR LES RÉSULTATS 2020

Les quatre chapitres du présent rapport s'articulent autour de la théorie du changement. Les deux premiers chapitres sont consacrés aux buts stratégiques du PME : l'apprentissage et l'équité au [Chapitre 1](#), et les systèmes éducatifs au [Chapitre 2](#). Le [Chapitre 3](#) traite des objectifs stratégiques 1 et 2, sur le renforcement de la planification et de la mise en œuvre des politiques dans le secteur de l'éducation, et sur la responsabilité mutuelle. Enfin, le [Chapitre 4](#) porte sur les objectifs stratégiques 3, 4 et 5 : financements du PME ; mobiliser des financements plus importants et de meilleure qualité au service de l'éducation ; et renforcer le Partenariat. Les indicateurs ne sont pas présentés dans l'ordre strict de leur numérotation, afin de mieux faire ressortir certains liens importants existant entre différents aspects de la théorie du changement. Par exemple, l'indicateur 20 sur les financements en faveur des systèmes d'information pour la gestion de l'éducation ou des systèmes d'évaluation des résultats d'apprentissage devrait normalement être traité dans le cadre de l'objectif stratégique 3, mais il est examiné au chapitre 1 car il s'agit d'un élément important de mesure de l'apprentissage.

## COMPRENDRE LES RÉSULTATS PRÉSENTÉS

Il est utile d'interpréter les résultats présentés en gardant à l'esprit les données disponibles et la façon dont le *Plan stratégique PME 2020* et sa théorie du changement sont structurés.

- › La plupart des données utilisées par le PME pour les indicateurs de résultats et d'impact des buts stratégiques proviennent de l'Institut de statistique de l'UNESCO, d'enquêtes auprès des ménages et de programmes d'évaluation de la qualité des apprentissages, et datent d'au moins deux ans, du fait du temps nécessaire à la collecte, au traitement, à l'analyse et à la publication de ces informations. Pour cette raison, certaines des

données de 2019 correspondent à des résultats de 2017 qui, eux-mêmes, sont le fruit de mesures prises avant 2017. Ces données donnent toutefois des informations essentielles sur la tendance des résultats dans le secteur de l'éducation des différents partenaires en développement et sur les principaux problèmes auxquels ils se heurtent dans ce secteur. Les cinq objectifs stratégiques, qui correspondent aux niveaux inférieurs de la théorie du changement, précisent comment les buts stratégiques bénéficient de l'appui du travail opérationnel et des activités de plaidoyer du PME. Les données sur ces objectifs sont généralement recueillies par le Secrétariat et sont plus récentes, remontant à l'année ou à l'exercice précédent. Il s'agit aussi de domaines dans lesquels les décisions du PME peuvent le plus souvent se refléter rapidement dans le travail opérationnel du Partenariat et se traduire par des progrès dans la mise en œuvre pendant la période couverte par le *Plan stratégique PME 2020*.

- › Ce rapport présente de nouvelles données sur un nombre d'indicateurs légèrement inférieur aux années précédentes, en raison des délais de communication des rapports informant le cadre de résultats du *Plan stratégique PME 2020*. Les indicateurs 1, 2, 11, 13, 15, 16 et 20 ne font pas l'objet de rapports annuels<sup>1</sup> ; ils seront présentés dans le rapport sur les résultats de l'année prochaine. Toutefois, des données provisoires sur les indicateurs 16 et 20 sont présentées au [Chapitre 3](#) et au [Chapitre 1](#) respectivement.
- › Le PME a adopté un nouveau modèle de financement basé sur les résultats en 2014 et a commencé à le mettre en œuvre progressivement en 2015. Au 31 décembre 2019, 38 financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation (3 en 2015, 5 en 2016, 5 en 2017, 16 en 2018 et 9 en 2019) avaient été alloués en application du modèle de financement adopté par le Conseil d'administration du PME en mai 2014. Ainsi, les effets indirects des financements du PME et de son modèle de fonctionnement seront probablement aussi visibles au-delà de 2020.

Un dernier point : Jusqu'ici, le Secrétariat du PME utilisait l'expression « pays en développement partenaire (PDP) » pour désigner tous les pays membres du partenariat. Dans ce rapport, il a été décidé de raccourcir l'expression à « pays partenaires (PP) ». De plus, au lieu de « pays touchés par la fragilité et les conflits (PFC) », nous avons adopté l'expression « pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits (PPFC) ».

1. Ces indicateurs sont les suivants : 1. Proportion de pays partenaires enregistrant une amélioration des résultats d'apprentissage ; 2. Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans en bonne voie de développement en termes de santé, d'apprentissage et de bien-être psychologique ; 11. Répartition équitable des enseignants, mesurée par le coefficient de corrélation ( $R^2$ ) entre le nombre d'enseignants et le nombre d'élèves par école dans chaque pays partenaire ; 13. Incidence du redoublement et de l'abandon scolaire, mesurée par le coefficient d'efficacité interne au niveau du primaire dans chaque pays partenaire ; 15. Proportion de pays partenaires dont le système d'évaluation des apprentissages dans l'éducation de base répond à des normes de qualité ; 16a. Proportion a) de plans sectoriels de l'éducation (PSE) endossés ou b) de plans de transition de l'éducation (PTE) endossés répondant à des normes de qualité ; 16b. Proportion de PSE/PTE accompagnés d'une stratégie d'enseignement et d'apprentissage répondant à des normes de qualité ; 16c. Proportion de PSE/PTE accompagnés d'une stratégie de prise en compte des groupes marginalisés répondant à des normes de qualité (notamment du point de vue de l'égalité des sexes, du handicap et d'autres aspects propres au contexte considéré) ; 16d. Proportion de PSE/PTE accompagnés d'une stratégie d'amélioration de l'efficacité répondant à des normes de qualité ; et 20. Proportion de financements utilisés pour soutenir le SIGE ou les systèmes d'évaluation de l'apprentissage.

Un élève de première année devant le tableau, École élémentaire de Felege Abay, Bahar Dar, Éthiopie.

Crédit : PME/Kelley Lynch



CHAPITRE

1

# Équité, égalité des genres et inclusion dans l'accès à l'éducation, et soutien à l'équité et à la qualité des apprentissages

# APERÇU DES RÉSULTATS

IMPACT

## BUT 1

Des résultats d'apprentissage meilleurs et plus équitables

### #1

Proportion des PP enregistrant une amélioration des acquis scolaires.

-

### #2

Pourcentage d'enfants de moins de cinq ans en bonne voie de développement.

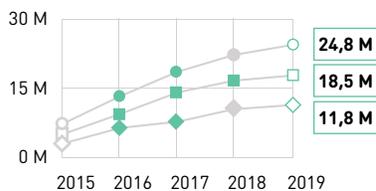
-

## BUT 2

Renforcement de l'équité, de l'égalité des sexes et de l'inclusion

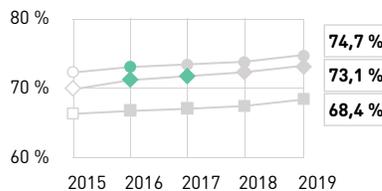
### #3

24,8 millions d'enfants ont bénéficié d'une aide du PME depuis 2015.



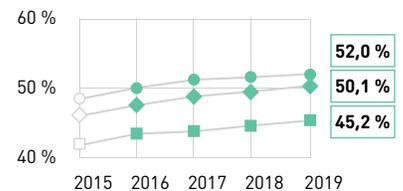
### #4a

75 % des enfants ont achevé le cycle d'enseignement primaire.



### #4b

52 % des enfants ont achevé le premier cycle d'enseignement secondaire.



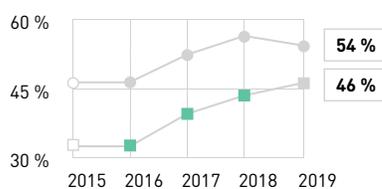
### #5a

69 % des PP ont atteint ou presque la parité entre les genres concernant le taux d'achèvement du primaire.



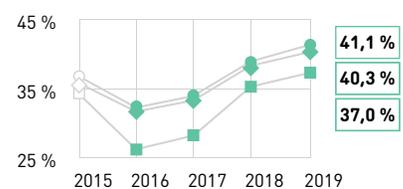
### #5b

54 % des PP ont atteint ou presque la parité entre les genres concernant le taux d'achèvement du premier cycle du secondaire.



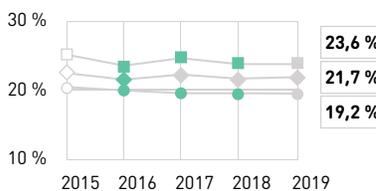
### #6

41 % des enfants en âge de suivre un enseignement préscolaire étaient inscrits.



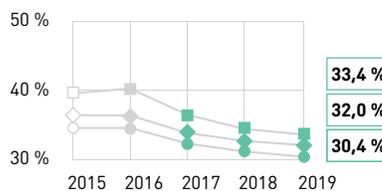
### #7a

19 % des enfants en âge de fréquenter l'école primaire n'étaient pas scolarisés.



### #7b

30 % des enfants en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire n'étaient pas scolarisés.



\*Les valeurs réelles passées des indicateurs 4 à 8 ont été mises à jour rétrospectivement ici. Les valeurs initiales figurent à l'Annexe A.

## IMPACT

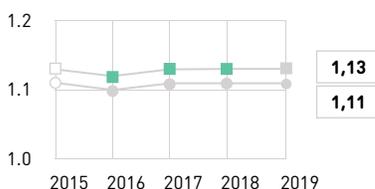
### #8a

Le taux de non-scolarisation des filles en âge de fréquenter l'école primaire était **1,29 fois supérieur** à celui des garçons.



### #8b

Le taux de non-scolarisation des filles en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire était **1,11 fois supérieur** à celui des garçons.



### #9

L'indice d'équité enregistre une amélioration dans **51 % des PP** depuis 2010.



## RÉSULTATS

### BUT 3

Des systèmes éducatifs efficaces et efficaces

### #15

Proportion de **PP disposant d'un système d'évaluation des acquis scolaires** répondant aux normes de qualité.

-

## À L'ÉCHELON DES PAYS

### OBJECTIF 3

Des financements du PME efficaces et efficaces

### #20

Proportion de financements utilisés pour **soutenir les SIGE/systèmes d'évaluation de l'apprentissage.**

-

## PRINCIPAUX RÉSULTATS

> **Les taux d'achèvement s'améliorent d'une manière générale, notamment en ce qui concerne les filles et les PPFC, bien que les progrès dans le primaire y soient plus lents que prévu.** Depuis 2015, les taux d'achèvement du primaire ont augmenté de 2,6 points de pourcentage dans l'ensemble, 3,2 points de pourcentage pour les filles et 2,2 points de pourcentage pour les PPFC.

> **Dans les PPFC, la parité entre les filles et les garçons qui achèvent leurs études s'améliore aussi bien dans le primaire que dans le premier cycle du secondaire.** Depuis 2015, la proportion de PPFC qui se rapprochent de la parité entre les filles et les garçons qui achèvent leurs études a augmenté, passant de 50 à 64 % pour l'enseignement primaire et de 32 à 46 % pour le premier cycle du secondaire.

> **Un trop grand nombre d'enfants ne sont toujours pas scolarisés, les systèmes éducatifs ayant du mal à suivre le rythme de l'accroissement de la population.** Près d'un enfant sur cinq n'est pas scolarisé dans l'enseignement primaire, et ce chiffre n'a pas beaucoup évolué depuis 2015, année de référence. Pratiquement un enfant sur trois n'est pas scolarisé dans le premier cycle du secondaire, mais depuis 2015, ce chiffre a encore reculé

de plus de 4 points de pourcentage pour l'ensemble des enfants, et de plus de 6 points de pourcentage pour les PPFC.

> **Au total, 41 % d'enfants en bas âge sont inscrits dans l'enseignement préscolaire, contre 36 % en 2015.** La parité est presque parfaite en ce qui concerne la scolarisation dans le préscolaire, les filles n'étant que légèrement désavantagées.

> **Entre 2015 et 2019, les financements du PME ont soutenu l'équivalent de 24,8 millions d'élèves :** 22,6 millions dans l'enseignement primaire et 2,2 millions dans le premier cycle du secondaire.

> L'importance que le Partenariat accorde à l'amélioration des données est manifeste : **95 % des financements en cours en 2019 soutiennent les systèmes de données.**

> En juin 2019, les financements pour la mise en œuvre en cours alloués par le PME s'élevaient à plus de **379 millions de dollars pour des activités de promotion de l'équité, de l'égalité des genres et de l'inclusion**, et plus de **442 millions de dollars destinés aux activités d'amélioration de la qualité des apprentissages.**

## Équité, égalité des genres et inclusion dans l'accès à l'éducation, et soutien à l'équité et à la qualité des apprentissages

L'équité et la qualité des apprentissages sont au cœur des activités du PME, ses buts stratégiques mettant l'accent sur des résultats d'apprentissage meilleurs et plus équitables et sur le renforcement de l'équité, l'égalité des genres et l'inclusion. Ce chapitre présente les progrès réalisés sur différentes dimensions de l'équité dans l'accès à l'éducation, notamment le nombre d'enfants scolarisés dans le primaire et achevant leurs études dans ce cycle, de même que les soins et l'éducation de la petite enfance. Un accent particulier est mis sur l'égalité entre les genres et les pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits (PPFC). Les prochains rapports sur la qualité des apprentissages, englobant les résultats d'apprentissage et les systèmes d'évaluation des acquis scolaires, devraient être communiqués à l'échéance fixée pour 2020, de sorte qu'aucune nouvelle donnée n'est disponible pour cette année intermédiaire ; les informations les plus récentes se trouvent dans le *Rapport sur les résultats 2019*<sup>2</sup>. On trouvera cependant dans ce chapitre un point sur l'appui que le PME apporte à la qualité des apprentissages, sous la forme de données provisoires sur le financement de l'apprentissage et des systèmes de données au moyen des financements pour la mise en œuvre de plans sectoriels de l'éducation.

### 1.1. Équité dans l'achèvement de l'éducation de base

#### TAUX D'ACHÈVEMENT (Indicateur 4)

L'indicateur 4 mesure la proportion d'enfants qui terminent a) le primaire ; et b) le premier cycle du secondaire. Dans l'ensemble, les taux d'achèvement du primaire ont augmenté chaque année de la période examinée, passant ainsi de 72,2 % pour l'année de référence à 74,7 % par rapport au jalon fixé pour 2019. De plus, l'accroissement des taux d'achèvement de l'enseignement primaire pour les filles a égalé ou

dépassé celui des taux d'achèvement pour l'ensemble des enfants depuis l'année de référence ; et l'accroissement des taux d'achèvement de l'enseignement primaire pour les PPFC a égalé ou dépassé celui des taux d'achèvement pour l'ensemble des enfants depuis le jalon fixé pour 2017.

Bien que l'équité dans les taux d'achèvement du primaire évolue dans la bonne direction, de nouvelles données montrent cependant que les progrès dans les taux d'achèvement sont plus faibles que prévu. En octobre 2019, l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) a publié des données rétrospectives révisées sur les taux d'achèvement<sup>3</sup>, les taux d'inscription dans l'enseignement préscolaire et les taux des enfants non

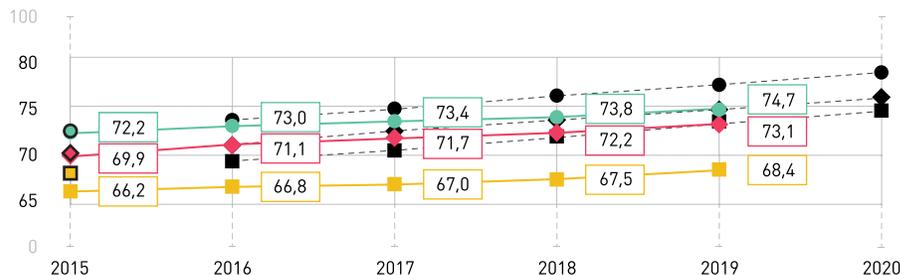
2. PME, *Rapport sur les résultats 2019* (Washington, DC : Partenariat mondial pour l'éducation, 2019), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/rapport-sur-les-resultats-2019>.

3. Les taux d'achèvement révisés sont montrés pour toutes les années sur la base de données démographiques actualisées pour tous les indicateurs concernés ci-dessus. Dans la Figure 1.1a, les chiffres montrent que certains pays partenaires ont enregistré des populations d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire plus importantes que prévu initialement, particulièrement dans des PPFC comme le Pakistan, l'Afghanistan et le Kenya. Les taux d'achèvement étant calculés par rapport au nombre total d'enfants en âge d'achever leur scolarité dans un pays, une population plus importante se traduit par des taux d'achèvement plus faibles, pour un nombre égal d'enfants terminant leurs études. De faibles progrès dans l'achèvement de l'enseignement primaire nous éloignent davantage de l'enseignement primaire universel.

FIGURE 1.1.

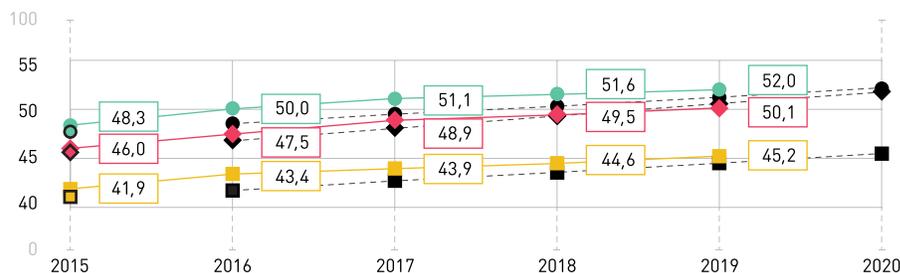
### A : DE NOUVELLES DONNÉES MONTRENT UNE AMÉLIORATION CONSTANTE, QUOIQUE LENTE, DES TAUX D'ACHÈVEMENT DU PRIMAIRE.

Proportion d'enfants qui terminent l'enseignement primaire



### B : LES TAUX D'ACHÈVEMENT DU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE AUGMENTENT, BIEN QUE LES FILLES ACCUSENT TOUJOURS DU RETARD.

Proportion d'enfants qui terminent le premier cycle du secondaire



Jalon ● Réel ● Valeur de référence initiale ●  
 Total ●  
 PPFC ■  
 Filles ◆

Source : Compilation du PME effectuée à partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://www.uis.unesco.org> (2019).

Note : Le PME ne révisé pas les valeurs de référence officielles ; elles sont représentées plus haut par les « valeurs de référence initiales ». Les données initialement communiquées pour les années 2016 à 2018 figurent à l'Annexe A.

scolarisés (Indicateurs 4, 6 et 7, respectivement) sur la base des estimations des données démographiques mises à jour par la Division de la population des Nations Unies. Ces données sont aussi utilisées pour déterminer la parité dans les taux d'achèvement et les taux des enfants non scolarisés (Indicateurs 5 et 8). Les jalons et les cibles fixés pour 2020 en ce qui concerne ces indicateurs ont été choisis sur la base d'estimations préalables, et les nouvelles données font apparaître des taux d'achèvement de l'enseignement primaire plus bas que ces estimations, ainsi que des progrès plus lents (figure 1.1a)<sup>4</sup>.

Des progrès appréciables ont été réalisés sur le taux d'achèvement du premier cycle du secondaire, le jalon fixé pour 2019 pour l'ensemble des pays partenaires (PP) et pour les PPFC ayant été atteint (figure 1.1b). Certes, le jalon fixé pour 2019 en ce qui concerne les filles n'a pas été atteint, mais le taux d'amélioration par rapport à l'année précédente a dépassé celui de l'ensemble des enfants, ce qui donne à penser que les filles sont en train de rattraper leur retard.

En moyenne dans les pays partenaires du PME, les filles sont encore désavantagées dans l'achèvement du primaire et du

4. Pour en savoir plus sur la méthodologie employée pour chaque indicateur, remplacer X par le numéro de l'indicateur dans le lien suivant : <https://www.globalpartnership.org/content/methodology-sheet-gpe-result-indicator-X>.

premier cycle du secondaire (figures 1.1a et 1.1b), bien que l'écart entre les filles et les garçons se resserre légèrement dans les taux d'achèvement du premier cycle du secondaire. Les filles des PPFC sont particulièrement désavantagées. Avec un taux d'achèvement du primaire de 64,6 % et du premier cycle du secondaire de 41,1 %, elles sont très en dessous de la moyenne pour l'ensemble des enfants des PPFC et de la moyenne pour l'ensemble des filles, par rapport au jalon fixé pour 2019. Comparé à l'année précédente, l'écart s'est creusé au niveau du primaire, mais s'est resserré au niveau du premier cycle du secondaire<sup>5</sup>.

## PARITÉ ENTRE LES GENRES DANS LES TAUX D'ACHÈVEMENT (Indicateur 5)

Un autre moyen de mesurer les progrès sur l'égalité des genres est l'indice de parité entre les genres, qui montre la situation des filles par rapport aux garçons sur un indicateur donné, par exemple les taux d'achèvement. L'indicateur 5 comptabilise le nombre de pays dont les indices de parité entre les genres pour les taux d'achèvement restent dans les limites de 10 % de la fourchette acceptée pour la parité entre les genres<sup>6</sup>.

La proportion de pays partenaires proches de la parité entre les genres en ce qui concerne l'achèvement de l'enseignement primaire a atteint le jalon fixé pour 2019 aussi bien dans l'ensemble des pays que dans les PPFC (figure 1.2a). Les proportions ci-dessus se sont traduites par des gains pour 2 des 61 pays. Il s'agit de l'Érythrée et du Libéria, deux PPFC qui ont atteint le seuil fixé et s'approchent de la parité. Les deux jalons fixés pour 2019 pour ce qui concerne la parité entre les genres dans l'achèvement du premier cycle du secondaire

(figure 1.2b) n'ont pas été atteints. Néanmoins, on observe un recul net dans un des PPFC (le Libéria), où le seuil fixé a été atteint, ce qui signifie que le désavantage des filles tend à diminuer. Le Bhoutan et le Sénégal ont dépassé le seuil fixé, ce qui signifie qu'un plus grand nombre de filles que de garçons ont terminé leur scolarité<sup>7</sup>. Le rythme des progrès dans les PPFC semble surpasser celui d'autres PP, en grande partie parce que les avancées pour les filles dans les pays hors PPFC sont plus susceptibles de produire un léger avantage en faveur des filles qu'elles ne le sont dans les PPFC<sup>8</sup>.

## L'INDICE D'ÉQUITÉ : TAUX D'ACHÈVEMENT DU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE PAR GENRE, ZONE DE RÉSIDENCE ET RICHESSE (Indicateur 9)

L'indicateur 9 du cadre de résultats du PME suit les résultats annuels des pays partenaires en ce qui concerne l'indice d'équité et prend note du nombre d'entre eux qui se sont améliorés d'au moins 10 % depuis 2010. L'indice d'équité offre une mesure de l'équité dans les taux d'achèvement du premier cycle du secondaire dans 59 pays partenaires ayant des données disponibles, en calculant la moyenne des trois indices de parité : les filles par rapport aux garçons, les zones rurales par rapport aux zones urbaines et les 20 % des ménages les plus pauvres par rapport aux 20 % des ménages les plus riches<sup>9</sup>. En combinant ces trois mesures, l'indice d'équité contribue à déterminer si l'ensemble des enfants d'un pays donné bénéficient des mêmes chances de recevoir un cycle complet d'éducation de base.

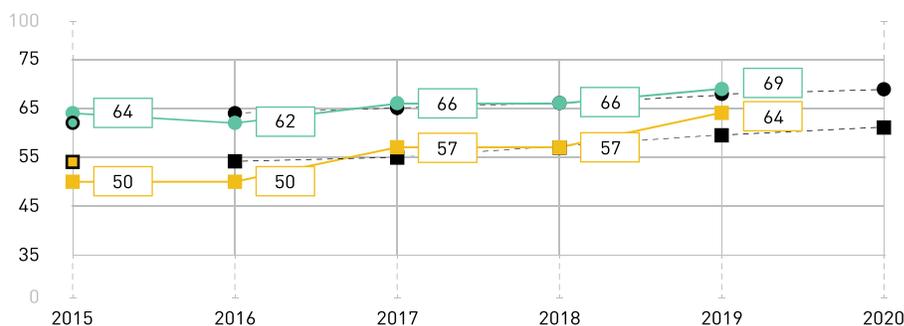
Bien que de nouvelles données aient été disponibles uniquement sur l'indice de parité entre les genres, elles mettent toujours en évidence des améliorations régulières par rapport au

5. Au niveau du primaire, les taux d'achèvement pour les filles des PPFC ont augmenté de 0,89 point de pourcentage par rapport à l'année dernière, contre 0,92 pour l'ensemble des enfants des PPFC et 0,97 pour l'ensemble des filles dans tous les pays. Au niveau du premier cycle du secondaire, les taux d'achèvement pour les filles des PPFC se sont accrus de 0,80 point de pourcentage par rapport à l'année dernière, contre 0,65 pour l'ensemble des enfants des PPFC et 0,51 pour l'ensemble des filles dans tous les pays.
6. L'indice de parité entre les genres divise les résultats des filles par les résultats des garçons pour obtenir un ratio tel que, plus il est proche de 1, plus les résultats sont similaires pour les filles et les garçons. L'indicateur 5 utilise le seuil de 0,877-1,123, qui représente le fait de rester dans les limites de 10 % de la fourchette acceptée pour la parité entre les genres de 0,97-1,03. Le calcul du nombre de pays dans cette fourchette plus large offre davantage d'informations utiles sur les progrès en matière de parité dans l'ensemble du Partenariat.
7. Note : Le seuil actuel pour se rapprocher de la parité entre les genres se situe dans une fourchette de 877 à 1 123 filles pour 1 000 garçons. Ainsi, si le ratio le plus élevé possible de filles par rapport aux garçons dans cette fourchette est de 1,123, le ratio le plus élevé possible de garçons par rapport aux filles dans la même fourchette est de 1,140 1 000/877). Cela signifie que le seuil actuel traduit de façon plus prononcée le désavantage des garçons dans l'achèvement de la scolarité que celui des filles. Un seuil qui utiliserait le même ratio de 1,123 des garçons sur les filles et inversement correspondrait à une fourchette de l'indice de parité entre les genres de 0,877 à 1,140, et inclurait quatre autres pays partenaires pour le premier cycle du secondaire, à savoir le Nicaragua, le Rwanda, le Sénégal et la Tanzanie.
8. Ceci peut être dû en partie à un phénomène par lequel des systèmes éducatifs renforcés peuvent être liés à des taux d'achèvement plus élevés pour les filles : davantage de pays hors PPFC poussent les filles à achever le premier cycle du secondaire, au point que les filles dépassent les garçons de plus de 1,12 contre 1. Voir S. Psaki, K. McCarthy, and B. Mensch, "Measuring Gender Equality in Education: Lessons from Trends in 43 Countries," *Population and Development Review* 44, no. 1 (March 2018): 117-42, [https://knowledgecommons.popcouncil.org/departments\\_sbsr-pgy/485/](https://knowledgecommons.popcouncil.org/departments_sbsr-pgy/485/), et UNESCO, *Gender Review: Creating Sustainable Futures for All*, Rapport mondial de suivi sur l'éducation, 2016 (Paris: UNESCO, 2016).
9. Chaque composante de l'indice d'équité divise toujours les taux du groupe plus défavorisé par ceux du groupe favorisé : dans les rares pays où un nombre plus important de filles que de garçons termine le premier cycle du secondaire, par exemple, les taux des garçons sont divisés par ceux des filles. De cette façon, contrairement aux indices traditionnels de parité entre les genres utilisés ailleurs dans ce chapitre, l'indice de parité ne dépasse jamais 1. Aucun pays partenaire du PME n'affiche de taux d'achèvement du premier cycle du secondaire pour les enfants les plus pauvres qui soient supérieurs à ceux des plus riches, et aucun pays partenaire n'a communiqué de taux plus élevés pour les enfants des zones rurales depuis 2006. Compilation du PME effectuée à partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://www.uis.unesco.org>, et la base de données WIDE, <https://www.education-inequalities.org>.

FIGURE 1.2.

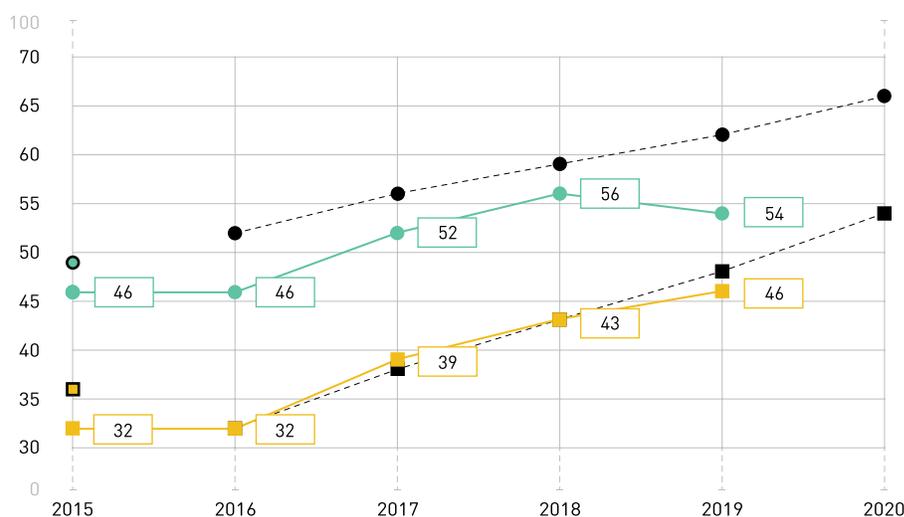
### A : LA PROGRESSION DE LA PARITÉ ENTRE LES GENRES DANS L'ACHÈVEMENT DU PRIMAIRE EST SATISFAISANTE, PARTICULIÈREMENT POUR LES PPFC.

Proportion de pays partenaires dans les seuils limites fixés pour l'indice de parité entre les genres en ce qui concerne les taux d'achèvement de l'enseignement primaire



### B : EN DÉPIT DES PROGRÈS DANS LES PPFC, DES JALONS NE SONT PAS ATTEINTS POUR LA PARITÉ ENTRE LES GENRES DANS L'ACHÈVEMENT DU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE.

Proportion de pays partenaires dans les seuils limites fixés pour l'indice de parité entre les genres en ce qui concerne les taux d'achèvement du premier cycle du secondaire



Total ● Réel ● Valeur de référence initiale  
 PPFC ■ Réel ■ Valeur de référence initiale

Source : Compilation du PME effectuée à partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://www.uis.unesco.org> (dernières données disponibles 2017-13).

Note : Le PME ne révisé pas les valeurs de référence officielles ; elles sont représentées plus haut par les « valeurs de référence initiales ». Les données initialement communiquées pour les années 2016 à 2018 figurent à l'Annexe A.

jalons fixé pour 2019 en ce qui concerne l'indicateur 9, l'indice d'équité de trois autres pays partenaires (dont un PPFC) ayant augmenté désormais d'au moins 10 % depuis 2010.

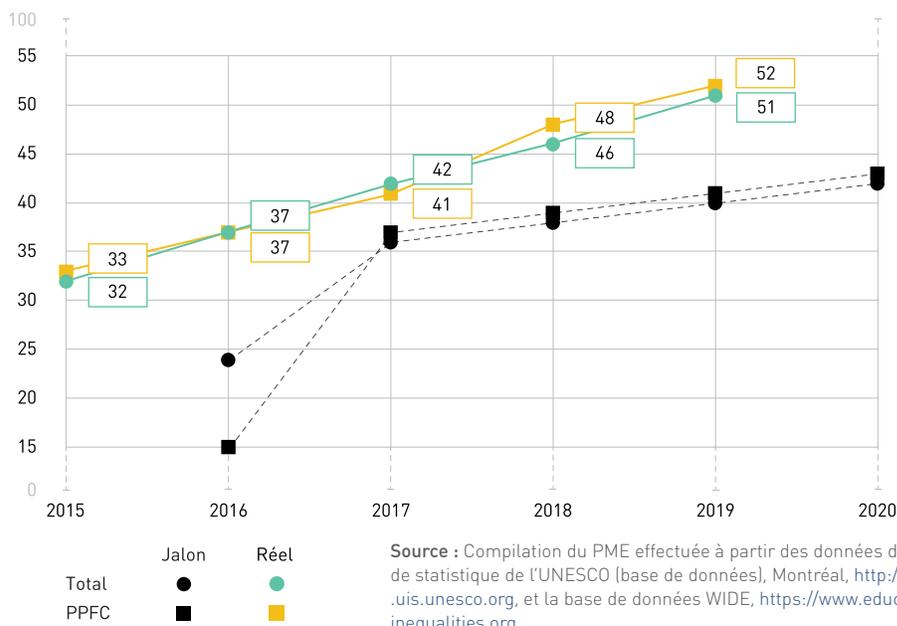
L'examen des données nationales sur l'indice d'équité et sur les indices de parité de ses composantes fait apparaître des disparités tout à la fois importantes et complexes en ce qui concerne les taux d'achèvement du premier cycle du

secondaire pour les enfants, en fonction du fait qu'ils appartiennent aux ménages les plus riches ou aux ménages les plus pauvres, qu'ils vivent en milieu urbain ou en milieu rural et qu'il s'agit de garçons ou de filles. De plus, les effets de la combinaison de ces facteurs sont de plus en plus prévisibles en moyenne (les filles des zones rurales appartenant aux ménages les plus pauvres sont généralement les plus en retard), mais l'ampleur des disparités peut varier fortement

FIGURE 1.3.

### L'ÉQUITÉ CONTINUE D'AUGMENTER DANS LES PAYS PARTENAIRES.

Proportion de pays partenaires dont l'indice d'équité a augmenté d'au moins 10 % depuis 2010



d'un pays à l'autre. Ces dynamiques sont décrites de façon plus détaillée dans le *Rapport sur les résultats 2019* du PME, notamment dans la figure 2.6 qui illustre ces variations en ce qui concerne le taux d'achèvement des filles de zones urbaines appartenant au quintile le plus riche de la population par rapport à celui des filles des zones rurales appartenant au quintile le plus pauvre.

## 1.2. Enfants non scolarisés

### TAUX DE NON-SCOLARISATION (Indicateur 7)

De trop nombreux enfants sont encore non scolarisés : 58,5 millions ne sont pas scolarisés dans le primaire et 61,1 millions ne le sont pas dans le premier cycle du secondaire à l'échelle mondiale. Au total, 75 % et 57 % respectivement de ces enfants vivent dans des pays partenaires du PME. Les populations d'un grand nombre de pays en développement étant de plus en plus nombreuses et jeunes, leurs systèmes éducatifs ont du mal à suivre le rythme, et des difficultés sociales, économiques ainsi que d'autres obstacles à l'accès à l'éducation persistent. L'indicateur 7 suit la proportion a) d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire et b) d'enfants en âge d'être scolarisés dans le premier cycle du

secondaire qui ne sont pas scolarisés<sup>10</sup>. Les nouvelles données révisées (voir l'analyse à la section 1.1) montrent que les taux de non-scolarisation dans le premier cycle du secondaire étaient plus importants lors de l'année de référence que le laissaient supposer les premières estimations ; néanmoins les jalons fixés récemment ont été atteints pour l'ensemble des pays partenaires et pour les PFFC. On observe cependant que les taux de filles non scolarisées sont toujours 0,8 point de pourcentage au-dessus du jalon (figure 1.4b). Les progrès des taux de non-scolarisation dans le premier cycle du secondaire, quel que soit le groupe choisi, sont réguliers. C'est loin d'être le cas pour les taux de non-scolarisation dans le primaire, aucun jalon n'ayant été atteint, quel que soit le groupe choisi, et les taux ayant stagné pour l'essentiel au cours de l'année écoulée (figure 1.4a).

Dans tous les pays partenaires du PME, en moyenne, on observe qu'un plus grand nombre de filles ne sont pas scolarisées dans le primaire ou dans le premier cycle du secondaire par rapport aux garçons, et les filles des PFFC sont particulièrement désavantagées, surtout dans le primaire. Par rapport au jalon fixé pour 2019, 27,6 % de filles n'étaient pas scolarisées dans le primaire dans les PFFC, et 35,4 % ne l'étaient pas dans le premier cycle du secondaire, des valeurs plus importantes que les taux mentionnés à la figure 1.4.

10. Les taux de non-scolarisation suivent le nombre d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire qui ne vont pas à l'école, en proportion de tous les enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire ; de même pour le premier cycle du secondaire. Contrairement aux taux d'achèvement, les taux de non-scolarisation tiennent compte de ce que les enfants sont scolarisés ou non à l'âge voulu, et c'est peut-être ce qui explique que les progrès soient plus lents.

**ENCADRÉ 1.1.****SOUTIEN DU PME À L'ÉQUITÉ : AFGHANISTAN**

En dépit d'une augmentation sensible du nombre d'inscriptions entre 2002 et 2017, les disparités géographiques et les inégalités entre les genres demeurent préoccupantes en Afghanistan. Dans huit provinces, plus de 70 % des filles d'âge scolaire ne sont pas scolarisées. La moitié des écoles du pays sont dépourvues de bâtiments permanents et les parents hésitent à envoyer leurs filles dans des écoles sans murs de clôture ni d'installations sanitaires appropriées. Face à cette situation, le projet actuellement financé par le PME (2018-2024), par l'intermédiaire de la Banque mondiale, vise à accroître l'accès à l'éducation de base dans les zones rurales, particulièrement pour les filles, et dans certaines provinces accusant du retard. Le projet concerne la construction de 1 946 écoles, des bâtiments permanents équipés de latrines et de puits d'eau. Les écoles bénéficient en outre de dons pour des interventions destinées à résoudre les difficultés observées en ce qui concerne l'offre et la demande locales. Ces interventions peuvent consister, entre autres, en la fourniture de produits pour l'hygiène féminine ou le transport scolaire (aller-retour) des élèves filles et des enseignants.

Source : IDA, *Document d'évaluation de projet pour une proposition de financement d'un montant de 71,2 millions de DTS (équivalent à 100 millions de dollars) et une proposition de financement du Fonds fiduciaire pour la reconstruction de l'Afghanistan d'un montant de 100 millions de dollars, ainsi que d'une proposition de financement du Partenariat mondial pour l'éducation d'un montant de 98 millions de dollars en faveur de la République islamique d'Afghanistan au titre du projet de réforme de la qualité de l'éducation en Afghanistan (EQRA)* (Washington, DC, Banque mondiale, 2018), <http://documents.worldbank.org/curated/en/835181538364643803/pdf/Afghanistan-Eqra-project-appraisal-document-pad-P159378-09112018.pdf>.

**PARITÉ ENTRE LES GENRES RELATIVE AUX ENFANTS NON SCOLARISÉS (Indicateur 8)**

L'indicateur 8 suit la moyenne de tous les indices de parité entre les genres pour les taux d'enfants non scolarisés : la proportion de filles non scolarisées par rapport à la proportion de garçons non scolarisés, en moyenne dans tout le Partenariat. Les données actualisées montrent que le désavantage subi par les filles dans l'accès au premier cycle du secondaire perdure depuis l'année de référence (les filles ayant 11 % et 13 % plus de chances d'être non scolarisées dans l'ensemble des PP et dans les PFC respectivement, que les garçons). Le désavantage est plus important dans le primaire (où les filles ont 29 % et 40 % plus de chances de ne pas être scolarisées dans l'ensemble des PP et dans les PFC respectivement)<sup>11</sup>. Aucun des jalons fixés pour 2019 n'a été atteint par aucun des groupes, quel que soit le niveau d'éducation considéré.

Toutefois, puisque la prise en compte d'une moyenne de ces indices entraîne l'annulation des valeurs faibles (montrant le désavantage subi par les garçons) par les valeurs hautes (montrant le désavantage subi par les filles), celle-ci peut masquer les disparités. On obtient une image plus claire en examinant

les valeurs nationales. D'importantes disparités entre les genres pour les enfants non scolarisés persistent dans 71 % des pays partenaires ayant des données disponibles pour l'enseignement primaire : au total, 40 % de ces pays comptent plus de filles non scolarisées et dans 31 %, ce sont les garçons qui sont plus nombreux à ne pas être scolarisés<sup>12</sup>. De surcroît, dans 26 % de pays partenaires, les filles sont, à plus de 50 %, plus nombreuses que les garçons à ne pas être scolarisées dans le primaire, tandis que dans 12 % de ces pays, ce sont les garçons qui, à plus de 50 %, sont plus nombreux que les filles à ne pas être scolarisés dans l'enseignement primaire. En ce qui concerne le premier cycle du secondaire, 68 % de pays partenaires pour lesquels l'on dispose de données affichent d'importantes disparités entre les genres : Dans 50 % de ces pays, les filles sont plus nombreuses que les garçons à ne pas être scolarisées et dans 18 %, ce sont les garçons qui sont plus nombreux à ne pas être scolarisés.

Il convient de garder à l'esprit que l'indice de parité entre les genres pour les taux de non-scolarisation peut être trompeur s'il est dissocié des taux bruts de non-scolarisation. En réalité, les pays affichant les plus fortes disparités entre les genres pour les taux de non-scolarisation sont souvent ceux

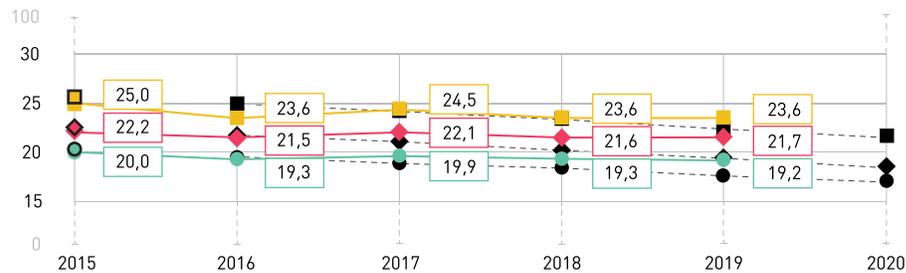
11. Compilations du PME effectuées à partir de données révisées de l'Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://www.uis.unesco.org> (2019).

12. Les résultats concernent 42 pays partenaires ayant des données sur la parité entre les genres pour leurs taux de non-scolarisation primaire et 38 pays partenaires ayant ce type de données pour le premier cycle du secondaire. Compilations du PME effectuées à partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://www.uis.unesco.org> (dernières données disponibles 2017-2013). Le PME n'a pas de seuil officiellement ciblé pour les indices de parité entre les genres relatifs aux taux de non-scolarisation ; celui utilisé pour l'indicateur 5, en ce qui concerne l'indice de parité entre les genres relatif aux taux d'achèvement de la scolarité (un ratio de 0,877-1,123 de filles par rapport aux garçons), offre ici un simple cadre de référence des valeurs limites pour « d'importantes disparités entre les genres ».

FIGURE 1.4.

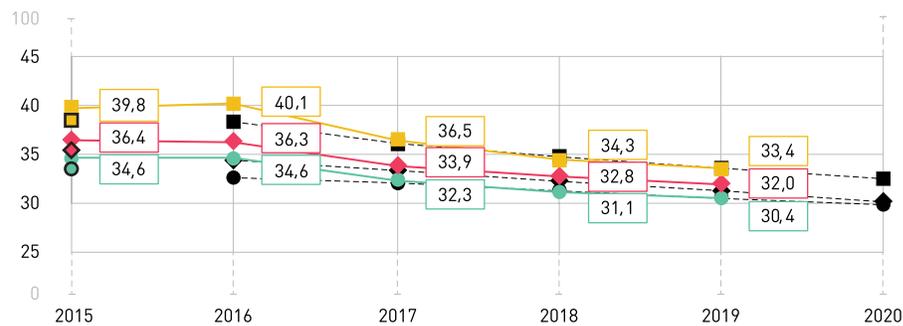
**A : LES PROGRÈS SONT LENTS POUR LES TAUX DE NON-SCOLARISATION PRIMAIRE.**

Taux de non-scolarisation pour les enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire



**B : ON OBSERVE DES PROGRÈS SATISFAISANTS POUR LES TAUX DE NON-SCOLARISATION DANS LE PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE, QUOIQUE LES DISPARITÉS ENTRE LES GENRES SOIENT LARGEMENT INCHANGÉES.**

Taux de non-scolarisation des enfants en âge d'être scolarisés dans le premier cycle du secondaire



Total ● Réel ● Valeur de référence initiale ●  
 PFC ■ Jalon ■ Réel ■ Valeur de référence initiale ■  
 Filles ◆ Jalon ◆ Réel ◆ Valeur de référence initiale ◆

Source : Compilation du PME effectuée à partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://www.uis.unesco.org> [2019].

Note : Le PME ne révisé pas les valeurs de référence officielles ; elles sont représentées plus haut par les « valeurs de référence initiales ». Les données initialement communiquées pour les années 2016 à 2018 figurent à l'Annexe A.

qui présentent les taux de non-scolarisation générale les plus faibles, parce qu'il est plus facile d'obtenir des ratios élevés à partir de petits nombres. Pour cette raison, les pays qui ont plus d'enfants non scolarisés sont généralement ceux qui sont les moins susceptibles d'afficher les indices de parité entre

les genres les plus préoccupants. S'agissant particulièrement des taux de non-scolarisation<sup>13</sup>, les indices de parité entre les genres doivent donc être examinés parallèlement aux taux eux-mêmes pour donner une image plus claire de là où les besoins sont les plus importants.

13. Il faut noter que ce problème ne se pose pas vraiment en ce qui concerne les taux d'achèvement, dont les valeurs sont généralement plus importantes et pour lesquels les disparités entre les genres correspondront plus probablement à de mauvais résultats pour les enfants, sous la forme de faibles taux d'achèvement.

## ZOOM SUR L'ÉGALITÉ DES GENRES DANS L'ÉDUCATION DE BASE

Des avancées sont observées sur certains aspects de la parité dans l'accès à l'éducation, bien qu'elles soient lentes ou incomplètes ou insuffisantes. Les filles continuent d'être défavorisées en moyenne sur tous les indicateurs mesurant les résultats des filles et des garçons, et les écarts entre les genres se resserrent lentement, voir pas du tout<sup>14</sup>. L'écart dans les taux d'achèvement s'est amélioré depuis 2015, même s'il a stagné durant l'année écoulée pour le primaire et a régressé en ce qui concerne le premier cycle du secondaire. Les disparités entre les genres pour les taux de non-scolarisation dans l'enseignement primaire se sont légèrement creusées, aussi bien durant l'année écoulée que depuis 2015. Et malgré la réduction observée des taux de non-scolarisation dans le premier cycle du secondaire, les disparités entre les genres demeurent fondamentalement inchangées depuis 2015. Dans le même temps, dans quatre des pays partenaires, moins de 85 garçons terminent leurs études primaires contre 100 filles, et cinq pays se retrouvent dans cette situation pour le premier cycle du secondaire, ce qui montre que le désavantage subi par les garçons peut aussi constituer un problème au sein du Partenariat<sup>15</sup>.

L'égalité des genres dans l'éducation est une priorité clé pour le PME (voir encadré 1.2), bien au-delà d'une simple parité dans les effectifs et l'achèvement. Aux termes de la *Politique sur l'égalité entre les sexes et stratégie 2016-2020* du PME, « l'égalité entre les sexes s'entend du fait pour les hommes, les femmes, les filles et les garçons de bénéficier de droits, de responsabilités et de possibilités égaux et d'une capacité égale de façonner leur propre vie et de contribuer à la société. L'égalité entre les sexes englobe le concept plus étroit d'équité entre les sexes, qui concerne surtout les principes d'équité et de justice en matière d'avantages et de besoins. L'égalité entre les sexes s'entend aussi de l'engagement nécessaire pour transformer la société et faire de l'égalité des droits et des pouvoirs une réalité dans le cadre des programmes de promotion des droits de la personne. Elle suppose que les intérêts, les besoins et les priorités des hommes et des femmes sont pris en considération, tout en reconnaissant la grande diversité au sein même de ces groupes ». Le PME est déterminé à

promouvoir l'égalité des genres dans l'éducation et s'attache à y parvenir d'une façon plus complète. À ce jour, le Partenariat a aidé 28 pays à participer à des ateliers sur l'intégration de la notion de genre dans la planification sectorielle de l'éducation, organisés en collaboration avec l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI) et des partenaires (plus de détails à l'encadré 1.2). Le cadre de résultats du PME exige aussi (et vérifie) que les plans sectoriels de l'éducation (PSE) et les plans de transition de l'éducation (PTE) comportent des stratégies répondant aux besoins des groupes marginalisés, notamment sur la base du genre, qui satisfont aux normes de qualité (voir le chapitre 3).

L'égalité des genres est souvent aussi prise en compte dans les financements de mise en œuvre, ce qui aide à obtenir des résultats. Par exemple, le financement de mise en œuvre précédemment approuvé pour le Burkina Faso (2013-2017), au moyen d'un fonds commun<sup>16</sup>, s'est attaché à remédier au désavantage subi par les filles dans l'accès à l'école grâce à une série d'interventions. Il s'agissait concrètement d'offrir des bourses scolaires aux filles, de distribuer des provisions et des rations d'aliments lyophilisés à emporter et de mener des campagnes de sensibilisation. Ces actions se sont probablement traduites par des gains pour les filles, tels que ceux observés sur les taux d'achèvement du premier cycle du secondaire : avant le financement, seules 87 filles terminaient leur scolarité dans le premier cycle du secondaire contre 100 garçons au Burkina Faso ; à la fin du financement, le chiffre était passé à 101 filles.

En décembre 2019, le Secrétariat a conclu un examen thématique de l'intégration de la notion de genre dans les derniers plans de l'éducation, analyses sectorielles de l'éducation et financements de mise en œuvre, en s'intéressant particulièrement aux questions d'alignement au fil des cycles de politiques publiques et avec les conventions internationales ainsi que les approches fondées sur des données probantes. L'ensemble des 40 pays partenaires couverts par l'étude ont relevé des obstacles, des besoins ou des difficultés spécifiques en ce qui concerne l'égalité des genres, tous sauf un ont proposé des activités dans leurs plans de l'éducation pour résoudre ces difficultés, et tous sauf deux ont financé des activités de promotion de l'égalité des genres dans leurs financements de mise en œuvre<sup>17</sup>. Cet examen a, en outre, mis en évidence,

14. L'écart entre les genres correspond ici à la différence affichée entre les taux des filles et les taux généraux, exprimé en proportion des taux généraux.

15. Sur les 61 pays partenaires du cadre de résultats 2020 du PME. Compilation du PME effectuée à partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://www.uis.unesco.org> (2019).

16. Le fonds commun pour le financement de mise en œuvre 2013-2017 regroupait les contributions du Fonds du PME, du Canada, de la France, du Luxembourg, de la Suisse et de l'UNICEF. Ce fonds commun existe toujours, et il a décaissé en moyenne 32 millions de dollars par an entre 2017 et 2019, y compris pour le financement de mise en œuvre en cours (2018-2023).

17. Le décompte englobe des administrations infranationales, comme des États du Nigéria et de la Somalie, qui ont leurs propres plans sectoriels de l'éducation. Au total, 36 financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation (ESPIG) ont été examinés, le Nigéria comptant un ESPIG.

### PROGRÈS SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE SUR L'ÉGALITÉ DES SEXES 2016-2020

Le Conseil d'administration a adopté la *Stratégie sur l'égalité des sexes 2016-2020* afin de mettre en œuvre la *Politique sur l'égalité entre les sexes*, conformément au *Plan stratégique PME 2020*, et faire ainsi progresser une éducation inclusive, équitable et de qualité pour tous les enfants, fille comme garçons. Dans la seconde moitié de 2019, la *Mise en application d'un partenariat efficace* a été pour le Secrétariat l'occasion de prendre des mesures supplémentaires afin d'intégrer systématiquement la notion de genre dans les opérations du PME dans les pays. Il s'agissait de réviser le guide sur les financements pour la préparation de plans sectoriels de l'éducation (ESPDG), de réviser les textes des financements pour la préparation de programmes et d'élaborer un guide destiné à s'assurer que les financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation (ESPIG) consacrent des ressources suffisantes à la mise en œuvre de stratégies sur l'égalité des genres, dans les cas où un ESPDG soutient l'équité dans le plan sectoriel de l'éducation. L'intégration systématique de la notion de genre prévoyait aussi de prendre davantage en compte les questions de genre, entre autres, dans le processus d'examen de la qualité et l'outil d'auto-évaluation du Groupe local des partenaires de l'éducation.

Les travaux en cours privilégient aussi trois autres domaines d'intervention, le premier étant la supervision et le renforcement des capacités au sein du Secrétariat. Au moment où le Partenariat prépare sa nouvelle stratégie et son modèle de financement jusqu'en 2025, la deuxième priorité est l'intégration complète de la notion de genre dans les deux instruments. La troisième priorité concerne la poursuite de l'aide grâce à une planification sectorielle de l'éducation favorisant l'égalité des sexes (GRESF) et la nouvelle Initiative « Priorité à l'égalité » du G7, qui promeut l'égalité femmes-hommes dans les systèmes éducatifs et à travers eux. Le PME est représenté au sein du comité directeur de l'Initiative par le personnel de son Secrétariat, qui participe aux ateliers organisés par l'Initiative depuis septembre 2019. L'action de l'Initiative sera centrée sur les 8 pays d'Afrique subsaharienne suivants : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Nigéria, Sierra Leone et Tchad.

Pour sa part, le programme du GRESF comprend plusieurs nouvelles activités mises sur pied conjointement par le PME et l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles. L'évaluation indépendante intérimaire réalisée en mai 2019 a montré que le programme avait fait d'importantes avancées en matière de renforcement des capacités et de l'engagement des participants à faire progresser l'égalité des genres dans l'éducation. Un nouvel atelier du GRESF coorganisé par le PME, l'UNGEI et le bureau de l'UNICEF au Nigéria s'est tenu à Abuja (Nigéria) en septembre 2019. Le financement d'une nouvelle phase du GRESF allant jusqu'en décembre 2020 a aussi été approuvé par le Secrétariat et l'UNGEI, sous la forme du reliquat des 8 millions de dollars de financement ciblé fourni par la Fondation du Fonds d'investissement pour l'enfance (CIFF) en appui à l'égalité des genres. Conçus pour compléter l'Initiative « Priorité à l'égalité », les composantes du programme comprennent, entre autres, a) la formation des facilitateurs sur la planification sectorielle de l'éducation intégrant la notion de genre, b) la mise au point d'un ensemble d'outils supplémentaires pour le GRESF, c) l'élaboration d'une série de normes minimales pour évaluer la mesure dans laquelle les financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation intègrent la notion de genre, d) l'évaluation indépendante des trois phases du GRESF, et e) le renforcement des capacités du Secrétariat de l'UNGEI à coordonner l'Initiative « Priorité à l'égalité » du G7.

De plus amples détails peuvent être trouvés dans les rapports annuels sur la mise en œuvre de la *Stratégie sur l'égalité des sexes* du PME, dont le dernier sera publié sur le site web du PME au milieu de l'année 2020.

l'alignement quasi complet des approches retenues dans les financements de mise en œuvre et celles préconisées dans les ouvrages et les conventions internationales. Le rapport de l'examen thématique relève aussi les questions demandant une réflexion plus poussée, comme celle de savoir s'il faudrait une aide plus importante pour doter les pays des moyens de

s'attaquer à des problèmes sociaux particulièrement complexes et multidimensionnels comme le mariage d'enfants et le travail des enfants, ou s'il faut tenir davantage compte des réalités diverses des pays comme l'indique le PME dans la politique et la stratégie en matière d'égalité des sexes<sup>18</sup>.

18. PME, *Politique sur l'égalité entre les sexes et stratégie 2016-2020* (Washington, DC : Partenariat mondial pour l'éducation, 2016), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/politique-et-strategie-sur-egalite-entre-les-sexes-2016-2020>.

## ZOOM SUR L'ÉDUCATION DE BASE DANS LES PAYS TOUCHÉS PAR LA FRAGILITÉ ET LES CONFLITS

En novembre 2019, 32 des 68 pays partenaires du PME (47 %) faisaient partie de la catégorie des PPFC<sup>19</sup>. En moyenne, les enfants ont encore moins de chances d'achever l'éducation de base dans les PPFC et sont bien plus susceptibles de ne pas être scolarisés. C'est une priorité essentielle pour le PME d'aider ces pays à fournir une éducation de qualité à tous les enfants se trouvant à l'intérieur de leurs frontières (voir l'encadré 1.3 pour un aperçu de l'appui que le PME apporte à la République centrafricaine).

Le PME répartit ses allocations de financements dans les pays touchés par la fragilité et les conflits, si bien qu'ils reçoivent un soutien plus important aussitôt que possible<sup>20</sup>. En décembre 2019, 76 % de tous les financements de mise en œuvre en cours étaient destinés aux PPFC<sup>21</sup>. Le mécanisme de financement accéléré du PME permet désormais aux pays partenaires d'avoir accès à un montant allant jusqu'à 20 % de leur allocation maximale en cas de besoins éducatifs urgents<sup>22</sup>. Les 20 % étaient jusque-là prélevés dans l'allocation maximale, mais en décembre 2019, le Conseil d'administration a approuvé une expansion du financement accéléré par laquelle ces ressources supplémentaires viennent s'ajouter à l'allocation existante<sup>23</sup>. Les financements du PME peuvent également être restructurés pour répondre aux besoins éducatifs urgents et déployés pour une prestation de services

directs, afin de veiller à ce que les écoles demeurent ouvertes, au titre du *Cadre opérationnel pour un appui efficace aux États fragiles et/ou touchés par un conflit*<sup>24</sup>. Le PME offre également un soutien financier et technique destiné à aider les pays sortant d'une crise à établir un plan de transition de l'éducation qui établira une approche coordonnée par l'identification des actions prioritaires à moyen terme pour maintenir les progrès sur les principaux objectifs éducatifs, et par la mise en relation des acteurs du développement et de l'action humanitaire.

Le PME fait la promotion de l'inclusion des réfugiés et des enfants déplacés dans les plans sectoriels de l'éducation et travaille avec ses partenaires, comme le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'initiative L'éducation ne peut pas attendre, pour répondre aux besoins de ces populations. En décembre 2019, le PME, l'initiative L'éducation ne peut pas attendre et la Banque mondiale ont annoncé leur engagement commun à améliorer la coordination et le financement du *Pacte mondial sur les réfugiés*, en appui à l'éducation des réfugiés et des communautés d'accueil<sup>25</sup>. Les réfugiés sont aussi les principaux bénéficiaires des financements que le PME alloue aux pays d'accueil. Par exemple, le financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation, qui comprend un financement au titre du Fonds à effet multiplicateur, récemment alloué à Djibouti doit permettre à l'État d'ouvrir davantage l'éducation publique aux réfugiés et de faire fonctionner les écoles que dirigeaient les organisations non gouvernementales ou le HCR dans les camps de réfugiés.

19. On trouvera une liste actualisée des pays partenaires du PME touchés par la fragilité et les conflits à l'adresse [https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/document/file/2020-03-PME-liste-pays-fragiles-conflit\\_0.pdf](https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/document/file/2020-03-PME-liste-pays-fragiles-conflit_0.pdf).

20. PME, *Le modèle de financement du PME : Une approche axée sur les résultats pour le secteur de l'éducation* (Washington, DC : Partenariat mondial pour l'éducation, 2015), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/le-modele-de-financement-du-gpe>.

21. Sur les 1,128 milliard de dollars de l'ensemble des financements de mise en œuvre en cours à la fin de l'année civile 2019, 853,1 millions de dollars étaient alloués aux PPFC ; voir la Section 4.1 pour plus de détails.

22. PME, *Cadre directeur pour l'accélération de l'appui dans les situations d'urgence et de reconstruction* (Washington, DC : Partenariat mondial pour l'éducation, 2015), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/cadre-directeur-acceleration-appui-situations-durgence>.

23. PME, *Décisions du Conseil : Réunion du Conseil d'administration du 10-12 décembre 2019*, Nairobi, Kenya. Partenariat mondial pour l'éducation, Washington, 2019, <https://www.globalpartnership.org/fr/content/decisions-du-conseil-dadministration-decembre-2019>.

24. PME, *Cadre opérationnel pour un appui efficace aux États fragiles et/ou touchés par un conflit* (Washington, DC : Partenariat mondial pour l'éducation, 2016), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/cadre-operationnel-appui-efficace-etats-fragiles>.

25. Y. Sherif, A. Albright, et K. Miwa. "Our Joint Pledge to Increase Financing and Coordination and Improve Education for Refugees." World Education Blog. Rapport GEM, UNESCO, 16 décembre 2019, <https://gemreportunesco.wordpress.com/2019/12/16/our-joint-pledge-to-increase-financing-and-coordination-and-improve-education-for-refugees/>.

### ENCADRÉ 1.3.

#### SOUTIEN DU PME À L'ÉDUCATION DANS LES PPFC : RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Depuis plusieurs dizaines d'années, la République centrafricaine est en proie aux conflits et à la fragilité. Au début de 2018, près de 688 000 Centrafricains étaient déplacés à l'intérieur de leur pays et 546 000 autres étaient réfugiés dans les pays voisins. Face à cette crise persistante, un financement de mise en œuvre du PME (2014-2018), par l'intermédiaire de l'UNICEF, a aidé l'État à restaurer son système éducatif. Le projet financé par le PME ciblait 12 des préfectures les plus touchées par le conflit. Malgré l'insécurité et l'escalade de la violence, les partenaires présents dans le pays ont réussi à remettre en état 110 écoles détruites durant le conflit. Cette intervention a permis à plus de 50 000 élèves environ des préfectures ciblées à avoir accès à des écoles sécurisées et répondant aux normes applicables. Le projet a aussi financé des cours de rattrapage à l'intention des enfants récemment libérés des mains des groupes armés. Il a permis, en outre, de mener des campagnes de sensibilisation visant à encourager les parents à renvoyer leurs enfants à l'école et à inviter les combattants à épargner les enfants et les écoles. De surcroît, des livres de mathématiques et de lecture ont été distribués à 222 968 élèves, tandis que 1 050 nouveaux enseignants étaient formés et recrutés. Le personnel du ministère de l'Éducation a été formé à la préparation de la riposte du secteur dans les situations d'urgence. À la fin du projet du PME, 228 400 enfants supplémentaires étaient inscrits dans les écoles des 12 préfectures bénéficiaires.

Source : UNICEF, *Appui au relèvement du système éducatif en République Centrafricaine* (New York: UNICEF, 2019).

### 1.3. Soutien du PME à l'équité et à la qualité des apprentissages dans l'éducation de base

#### APPUI À L'ÉDUCATION DE BASE POUR LES ENFANTS (Indicateur 3)

L'indicateur 3 offre une équivalence approximative du nombre d'enfants supplémentaires inscrits dans l'éducation de base grâce au décaissement de financements du PME au cours d'une année donnée<sup>26</sup>. Depuis 2015, les financements décaissés par le PME correspondent au coût cumulé du soutien à 24,8 millions d'élèves : 22,6 millions dans l'enseignement primaire et 2,2 millions dans le premier cycle du secondaire, dont 11,8 millions de filles<sup>27</sup>.

#### AXE DE FINANCEMENT : ÉQUITÉ

Sur les 38 financements de mise en œuvre du PME en cours durant l'exercice 2019 (pour de plus amples détails, voir le chapitre 4), un montant de 379,4 millions de dollars était affecté aux activités visant à améliorer l'équité. Ce montant se répartit en sept catégories d'activités (Axes de financement : équité).

Les infrastructures éducatives correspondent aux dépenses les plus importantes en faveur de l'équité. Elles sont essentielles pour élargir l'accès à l'école, en particulier en faveur des enfants de zones mal desservies et des filles, qui ont probablement moins de chances d'être scolarisées si le déplacement ainsi occasionné est trop long. Cette catégorie inclut également les infrastructures d'eau, d'assainissement et d'hygiène, qui sont elles aussi cruciales pour un accès équitable.

26. Notons que cet indicateur n'est pas censé être un calcul formel ; ce n'est qu'une mesure indirecte du nombre réel d'enfants concernés par l'action du PME. Plus précisément, selon la manière dont un financement du PME est utilisé par un pays et la nature des projets mis en œuvre au niveau du pays, son impact peut avoir une incidence sur plus ou moins d'enfants que ce qui est estimé par l'indicateur. Les jalons fixés pour 2019 n'apparaissent pas pour cet indicateur parce que : les précédents jalons ont été fixés en 2015 pour la période 2016-2018. Ils avaient été calculés sur la base des allocations de financements pour la même période (à la suite du cycle de reconstitution des ressources du PME 2015-2018). Au regard des nouveaux financements approuvés au titre du nouveau cycle de reconstitution des ressources (2018-2020), il n'a pas été possible de calculer des jalons ou des cibles comparables pour la période 2019-2020.

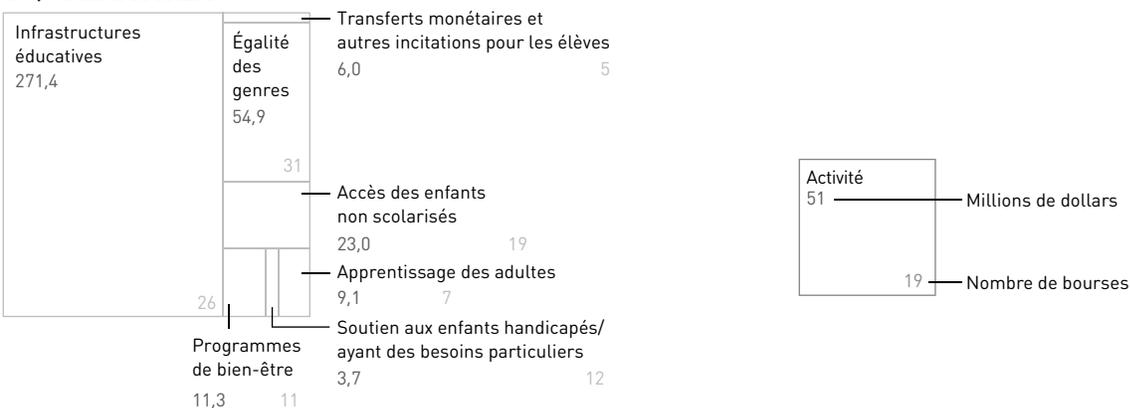
27. Les filles représentent moins de la moitié des enfants soutenus selon les estimations, parce que ces estimations reposent sur les enfants bénéficiant des systèmes éducatifs dans tous les pays partenaires, et les filles continuent à avoir en moyenne un accès plus limité à l'éducation, si bien qu'elles ont moins de chances de faire partie des bénéficiaires.

## AXE DE FINANCEMENT : ÉQUITÉ

### SOUTIEN FINANCIER DU PME POUR AMÉLIORER L'ÉQUITÉ, 2019

Allocations aux activités d'appui à l'équité,  
à partir d'ESPIG en cours en juin 2019:

**379,4 millions de dollars**



#### Note

L'allocation de financements fait partie des 34 financements de mise en œuvre en cours en juin 2018.

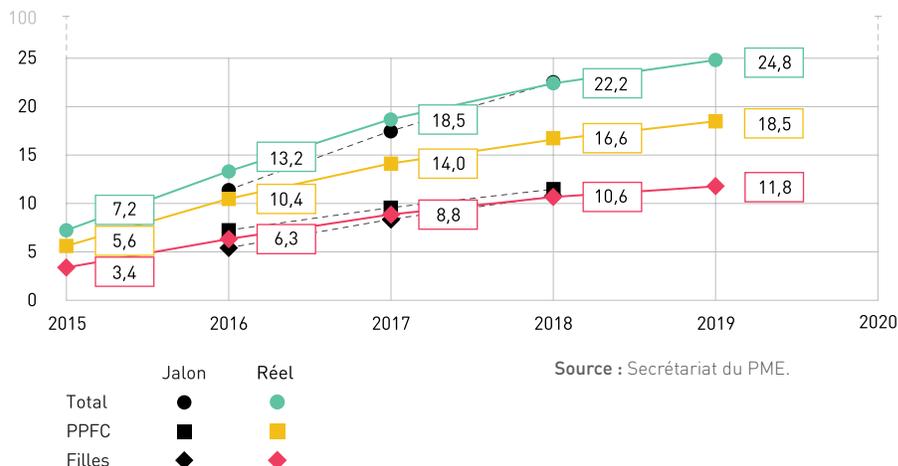
a. Cela implique des activités centrées sur la promotion de l'égalité des genres de façon très claire et très spécifique, par exemple des campagnes de sensibilisation, des ressources pour la gestion de l'hygiène menstruelle, une éducation intégrant la notion de genre, etc. Les activités (telles que des bourses) qui mentionnent les filles dans le cadre d'un groupe plus vaste de bénéficiaires s'ajoutent à cette catégorie.

b. Cette catégorie se concentre essentiellement sur les systèmes éducatifs non formels et les interventions en faveur des réfugiés et des enfants déplacés ; d'autres activités qui élargissent l'accès à la scolarisation pour davantage d'enfants, telles que la construction d'écoles et le recrutement d'enseignants, sont comptabilisées dans d'autres catégories.

FIGURE 1.5.

### UN PLUS GRAND NOMBRE D'ENFANTS SONT SOUTENUS DANS L'ÉDUCATION DE BASE.

Nombre cumulé d'équivalents enfants soutenus pour une année d'éducation de base (primaire et premier cycle du secondaire) par le PME, en millions



## ENCADRÉ 1.4.

### SOUTIEN DU PME À L'ÉDUCATION INCLUSIVE : ZIMBABWE

Au Zimbabwe, moins de 10 % des enfants handicapés sont scolarisés. Pour remédier à cette situation, le programme en cours financé par le PME (2016-2021), par l'intermédiaire de l'UNICEF, prévoit une série de mesures visant à élargir les possibilités d'éducation pour les enfants ayant des besoins particuliers. Le programme finance 1) la mise en place d'un processus d'évaluation précoce destiné à détecter les enfants ayant ou susceptibles d'avoir des difficultés, 2) l'élaboration d'une base de données des besoins des enfants en matière d'accompagnement, et 3) l'offre de formations aux enseignants pour encadrer les enfants handicapés. Le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire s'est fixé pour priorité d'élaborer et appliquer une politique générale de l'éducation inclusive durant la période du programme.

Source : Zimbabwe, Ministry of Primary and Secondary Education, *Programme de soutien du Partenariat mondial pour l'éducation* (Harare, 2016) [https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/programme\\_document\\_gpe\\_submission\\_for\\_2nd\\_grant\\_august\\_2016\\_zimbabwe.pdf](https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/programme_document_gpe_submission_for_2nd_grant_august_2016_zimbabwe.pdf).

### SOUTIEN DU PME À L'ÉDUCATION INCLUSIVE POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS

Le renforcement du soutien à l'inclusion des enfants handicapés dans une éducation de qualité est une priorité importante pour le PME. Le PME apporte plusieurs formes d'appui pour y parvenir, notamment des orientations, un accompagnement et des financements pour des interventions destinées à intégrer les enfants handicapés dans les systèmes éducatifs nationaux. Le soutien du PME inclut aussi des outils et des orientations pour l'analyse et la planification sectorielles de l'éducation afin d'améliorer les données sur le handicap, la formation des enseignants à l'éducation inclusive et à l'utilisation d'équipements et matériels d'apprentissage comme les machines braille, les lunettes et les appareils auditifs (voir à l'encadré 1.4 l'exemple du Zimbabwe).

En 2019, le Secrétariat a finalisé le document de consultation pour le mécanisme de partage de connaissances et d'innovation (KIX) intitulé *Ne laisser personne de côté* qui traite de l'équité et de l'inclusion de même que la note conceptuelle correspondante qui liste les domaines dans lesquels investir. Il a organisé une consultation en ligne et un webinaire pour consolider les réactions sur le document. L'examen thématique de l'équité et de l'inclusion dans les analyses sectorielles de l'éducation, les plans sectoriels de l'éducation et les financements pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation a aussi commencé, l'exercice ayant pour but d'évaluer la cohérence à travers les cycles de politiques publiques et avec les meilleures pratiques fondées sur des données probantes. De plus, le PME a commandé une étude

auprès de l'ISU sur les données de supervision de l'éducation inclusive, étude à laquelle a contribué le Secrétariat<sup>28</sup>. L'étude porte sur les moyens d'accroître la disponibilité des données de l'éducation pour les personnes handicapées, en montrant comment les données mondiales produites par l'ISU et les données nationales issues des systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE) pourraient être mieux utilisées pour superviser l'éducation inclusive. Le PME a organisé un webinaire en collaboration avec l'ISU pour discuter de l'étude ainsi que d'autres travaux récents sur l'utilisation du SIGE au profit de l'éducation inclusive. Les participants appartenaient à l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD), à l'UNESCO, à l'UNICEF et à la Banque mondiale<sup>29</sup>. Les initiatives visant à améliorer la disponibilité des données de l'éducation ventilées par handicap dans l'ensemble des pays partenaires font aussi partie des priorités stratégiques pour l'exercice 2020.

### POINT SUR LE SOUTIEN AUX SYSTÈMES DE DONNÉES (Indicateur 20)

Les financements de mise en œuvre du PME apportent un soutien à divers volets des systèmes d'évaluation des acquis scolaires, ainsi qu'aux SIGE. L'indicateur 20 du cadre de résultats du PME examine la proportion de financements utilisés pour soutenir les SIGE ou les systèmes d'évaluation des acquis scolaires. Le prochain rapport officiel sur cet indicateur sera établi à l'échéance fixée, en 2020. En attendant ce rapport, on peut dire pour l'instant qu'en 2019, 36 financements sur 38 ont servi à soutenir les systèmes de données, y compris

28. ISU, *L'utilisation des données de l'ISU et des systèmes d'information pour la gestion de l'éducation pour superviser l'éducation inclusive* (Document d'information no 60, Institut de statistique de l'UNESCO, Montréal, 2016), <http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/ip60-use-of-uis-data-and-emis-to-monitor-inclusive-education.pdf>.

29. PME, « Webinaire : améliorer les données du SIGE sur l'éducation inclusive pour un suivi efficace de l'ODD 4 » enregistré le 31 octobre 2019, à Washington, DC, dans les locaux du Partenariat mondial pour l'éducation, <https://www.globalpartnership.org/fr/events/webinaire-ameliorer-les-donnees-du-sige-sur-leducation-inclusive-pour-un-suivi-efficace-de>.

21 des 22 financements destinés aux PPFC. Les jalons fixés pour 2020 pour cet indicateur sont largement dépassés<sup>30</sup>.

Djibouti offre un exemple de l'appui que le PME apporte aux systèmes d'évaluation des acquis scolaires, le financement de mise en œuvre alloué par le Partenariat y soutenant les améliorations des évaluations indépendantes ainsi que le système des examens nationaux. Le financement basé sur les résultats est intégré au projet, le décaissement de la part variable étant subordonné à l'amélioration des résultats d'apprentissage.

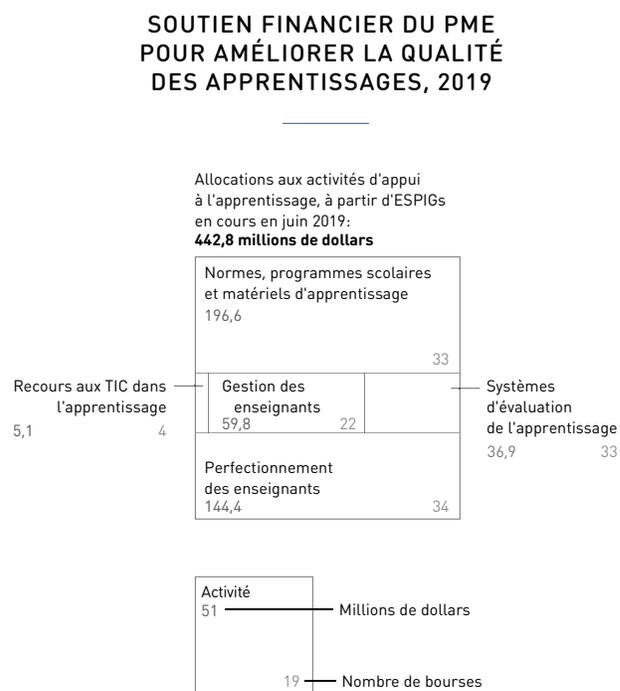
Sur les 38 financements de mise en œuvre en cours durant l'exercice 2019, 442,8 millions de dollars de financements du PME ont soutenu des activités visant à améliorer la qualité des apprentissages (l'allocation thématique la plus importante). Ces activités sont réparties en cinq catégories (**Axe de financement : qualité des apprentissages**). Les deux allocations les plus importantes parmi ces catégories concernaient les normes, les programmes scolaires et les matériels didactiques (196,6 millions de dollars) et le perfectionnement des enseignants (144,4 millions de dollars).

## ÉVOLUTION DU SOUTIEN DU PME À LA QUALITÉ DES APPRENTISSAGES

Comme indiqué au début du présent chapitre, les indicateurs du PME en ce qui concerne les résultats d'apprentissage et les systèmes d'évaluation des acquis scolaires, qui figurent dans le prochain rapport, seront mesurés à l'échéance fixée en 2020, de sorte que les dernières données disponibles se trouvent dans le *Rapport sur les résultats 2019*. Le PME continue cependant de soutenir la qualité des apprentissages, comme l'attestent quelques-unes des initiatives mises en œuvre au cours de l'année écoulée.

C'est ainsi que l'initiative *Évaluation au service des apprentissages* (A4L) a beaucoup progressé au cours de l'exercice. En octobre 2019, le PME a lancé l'*Analyse des systèmes nationaux d'évaluation des acquis scolaires*, un outil destiné à aider les pays à faire une analyse complète de leurs systèmes d'évaluation des acquis scolaires<sup>31</sup>. L'outil a été expérimenté en Éthiopie, au Viet Nam et en Mauritanie, avant d'être peaufiné et finalisé. Il fait désormais partie des biens publics mondiaux et certains pays partenaires du PME ont déjà fait part de leur volonté de l'utiliser. L'initiative *Évaluation au service des apprentissages* a aussi œuvré à l'organisation de 8 ateliers régionaux de développement des capacités à travers le Réseau sur le suivi de la qualité de l'éducation en Asie-Pacifique, coordonné par le bureau de l'UNESCO à Bangkok

## AXE DE FINANCEMENT : QUALITÉ DES APPRENTISSAGES



(NEQMAP), et les réseaux des éducateurs pour la transformation de l'enseignement et de l'apprentissage (TALENT), dirigés par le bureau de l'UNESCO à Dakar. Ces ateliers, qui ciblaient les responsables des évaluations de la qualité des apprentissages dans les ministères compétents des pays partenaires du PME dans les deux régions, étaient axés sur des aspects de l'évaluation de la qualité des apprentissages comme l'évaluation à l'école, l'évaluation des compétences transversales, les données contextuelles ainsi que la préparation et l'utilisation d'évaluations à grande échelle.

Le financement du PME peut aussi être utilisé pour participer à des évaluations régionales et internationales. Par exemple, un financement de mise en œuvre aide le Burundi à participer au cycle 2019 du Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC), un outil d'évaluation régional. Le PASEC évalue les compétences des élèves de 2e et 6e années en mathématiques et en lecture.

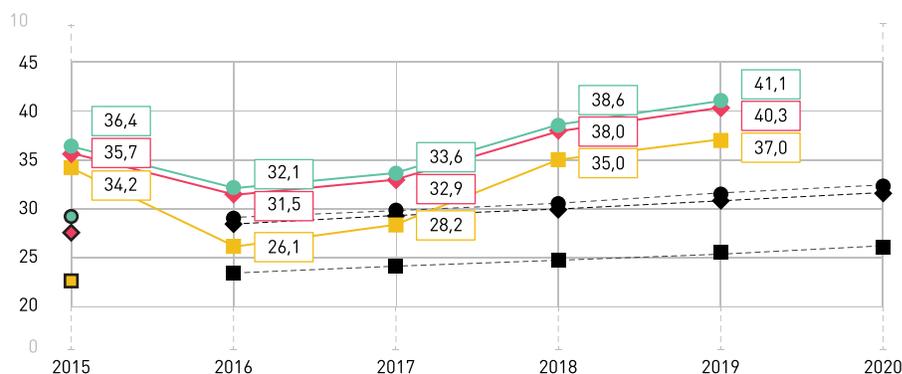
30. Les jalons étaient basés sur les premières données pour l'année de référence qui étaient nettement plus faibles, mais incomplètes et peu fiables.

31. PME, *Analyse des systèmes nationaux d'évaluation des acquis scolaires (ANLAS) : Le Manuel* (Washington, DC : Partenariat mondial pour l'éducation, 2019), <https://www.globalpartnership.org/content/toolkit-analysis-national-learning-assessment-systems-anlas>.

FIGURE 1.6.

### LES TAUX BRUTS D'INSCRIPTION DANS L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE CONTINUENT D'AUGMENTER.

Le nombre d'enfants inscrits dans des programmes d'enseignement préscolaire, en pourcentage du nombre d'enfants d'âge préscolaire



Source : Compilation du PME effectuée à partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://www.uis.unesco.org> (2019).

Note : Le PME ne révisé pas les valeurs de référence officielles ; elles sont représentées plus haut par les « valeurs de référence initiales ». Les données initialement communiquées pour les années 2016 à 2018 figurent à l'Annexe A.

## 1.4. Protection et éducation de la petite enfance

### SCOLARISATION DANS L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE (Indicateur 6)

L'indicateur 6 du cadre de résultats du PME suit les progrès dans l'accès à l'éducation préscolaire grâce au taux brut de scolarisation pour le niveau préscolaire<sup>32</sup>. Si les données révisées par rapport au jalon fixé pour 2016 indiquent une régression, les taux de scolarisation ont augmenté depuis lors pour tous les groupes (figure 1.6). Tous les jalons fixés pour 2019 ont été atteints en ce qui concerne l'indicateur 6. La scolarisation dans l'enseignement préscolaire est quasiment équitable dans l'ensemble des pays, et le taux de scolarisation des filles dans les PFC est de 35,9 %<sup>33</sup>.

La protection et l'éducation de la petite enfance (PEPE) constituent un des meilleurs investissements qu'un pays peut effectuer pour améliorer les résultats des enfants<sup>34</sup>. Elles augmentent les chances pour les enfants de rester à l'école

et de réussir leur scolarité à terme, et elles réduisent l'impact des inégalités sociales sur les résultats de l'éducation.

En plus de veiller à la prise en compte de l'enseignement préscolaire et d'autres aspects de la PEPE dans les financements et le soutien technique qu'il apporte (voir par exemple l'encadré 1.5), le PME investit de plusieurs manières dans la PEPE :

- › *L'initiative pour l'amélioration de l'apprentissage et du développement des jeunes enfants à grande échelle (BELDS) progresse bien et a apporté 1,3 million de dollars de financements à l'UNICEF pour renforcer la planification sectorielle de l'éducation au profit de l'éducation de la petite enfance grâce au renforcement des capacités et au partage des acquis au niveau des pays, l'accent étant mis sur les quatre pays pilotes suivants : Ghana, Lesotho, République kirghize et Sao Tomé-et-Principe<sup>35</sup>. Ces activités ont déjà permis de mieux comprendre les défis et possibilités spécifiques au sous-secteur préscolaire dans le processus de planification sectorielle. Au début de 2020 plusieurs*

32. Le taux brut de scolarisation au niveau préscolaire d'un pays donné mesure le nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement préscolaire, en pourcentage du nombre d'enfants d'âge préscolaire vivant dans ce pays.

33. Compilation du PME effectuée à partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://www.uis.unesco.org> (2019).

34. B. Daelmans et al., «Early Childhood Development: The Foundation of Sustainable Development,» *The Lancet* 389, no. 10064 (2017): 9-11.

35. Pour en savoir plus sur BELDS, voir PME et UNICEF, *Amélioration de l'apprentissage et du développement des jeunes enfants à grande échelle (BELDS)* (Washington, DC : Partenariat mondial pour l'éducation, 2019), <https://www.globalpartnership.org/content/better-early-learning-and-development-scale-belds-flyer>.

## ENCADRÉ 1.5.

**SOUTIEN DU PME À LA PROTECTION ET L'ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE : CAMBODGE**

Les deux précédents financements de mise en œuvre du PME au Cambodge (2008-2012 et 2014-2017), par l'intermédiaire de la Banque mondiale, ont permis d'améliorer l'accès et la qualité de l'éducation de la petite enfance, particulièrement pour les enfants des milieux défavorisés, dans les zones rurales ou reculées et dans les communautés ethniques minoritaires. Ces financements ont permis de construire 502 établissements d'enseignement préscolaire formels et 500 écoles maternelles communautaires, auxquels se sont ajoutés 950 écoles maternelles communautaires et 950 programmes d'enseignement préscolaire en milieu familial. Ils ont aussi été utilisés pour offrir des formations, du matériel et du soutien pédagogique à plus de 5 000 enseignants du préscolaire, de même que pour soutenir une campagne de sensibilisation accrue des parents aux bienfaits de l'enseignement préscolaire. Durant cette période, le taux de scolarisation national des enfants âgés de cinq ans a plus que doublé, passant de 31,4 % en 2008 à 66,3 % en 2017.

Sources : World Bank, *Implementation Completion and Results Report (TF-92097) on a Grant in the Amount of US\$57.4 Million to the Kingdom of Cambodia for an Education for All—Fast Track Initiative Education Sector Support Scale-up Action Program* (Washington, DC: World Bank, 2013); World Bank, *Implementation Completion and Results Report (TF-17490) on a Global Partnership for Education Grant in the Amount of US\$38.5 Million to the Royal Government of Cambodia for the Cambodia Global Partnership for Education Second Education Support Project (P144715)* (Washington DC, World Bank, 2018).

événements d'échange d'expériences entre les pays sur la manière d'améliorer la planification du sous-secteur préscolaire auront lieu et un outil mondial sera lancé.

- › L'initiative BELDS sera transposée à une plus grande échelle dans le cadre de l'un des deux financements mondiaux du KIX en faveur de la PEPE prévus en 2020. Le programme BELDS du KIX, qui compte désormais la Banque mondiale et le Réseau d'action en faveur du développement de la petite enfance au nombre de ses partenaires, entend étendre ses activités à quatre autres pays (Éthiopie, Sierra Leone, Tadjikistan et Zambie) et offrir un éventail plus large de ressources ciblant l'éducation préscolaire d'un bout à l'autre du cycle d'élaboration des politiques et de planification.
- › Le document de synthèse du KIX sur la PEPE, qui est le fruit de deux consultations en présentiel avec les pays partenaires et de nombreuses contributions de partenaires externes et d'experts mondiaux, a été achevé durant l'exercice 2019<sup>36</sup>. Les pays partenaires se réjouissent de ce document qu'ils considèrent comme

une importante source de données mondiales sur la PEPE. Pour la suite, le KIX continuera de soutenir le développement des capacités sur le terrain de même que la recherche et des pratiques innovantes pour aider les pays à fournir une éducation préscolaire de qualité et équitable à grande échelle. Les futurs centres régionaux du KIX<sup>37</sup> donneront l'occasion aux pays d'apprendre de leurs pairs des approches innovantes pour le renforcement de la PEPE.

- › Le PME a beaucoup collaboré avec l'UNESCO, particulièrement l'IIPE-UNESCO, et l'UNICEF pour préparer un cours en ligne ouvert à tous, intitulé « Intégrer l'éducation de la petite enfance dans la planification sectorielle de l'éducation »<sup>38</sup>. Le cours, qui a démarré en octobre-novembre 2019, a vu la participation de plus de 3 600 inscrits issus de 167 pays, dont plus de 2 000 inscrits de 62 pays partenaires du PME. C'est le premier cours gratuit de la sorte à s'intéresser spécifiquement à la planification intégrée de l'enseignement préscolaire. Les organisateurs du cours réfléchissent à la possibilité de travailler avec de

36. PME, *Renforcement de la protection et de l'éducation de la petite enfance* [document de synthèse du mécanisme d'échange de connaissances et d'innovations, Washington, DC : Partenariat mondial pour l'éducation, 2019], <https://www.globalpartnership.org/fr/content/renforcer-education-et-la-protection-de-la-petite-enfance-document-de-consultation-pour-le-mecanisme-de-partage-de-connaissances-et>.

37. Pour plus de détails, voir le *Document de demande : Partenaires d'apprentissage régionaux pour le partage de connaissances et d'innovations du Partenariat mondial pour l'éducation*, International Development Research Centre, <https://www.idrc.ca/fr/document-de-demande-partenaires-dapprentissage-regionaux-pour-le-partage-de-connaissances-et>.

38. Voir C. McConnell, D. Doury, et I. Borisova, "Online Course on Early Childhood Education Planning Draws Enthusiastic Global Participation," *Education for All blog*, Global Partnership for Education, January 23, 2020, <https://www.globalpartnership.org/blog/online-course-early-childhood-education-planning-draws-enthusiastic-global-participation>.

nouvelles cohortes sur le sujet, et les documents du cours sont disponibles en ligne<sup>39</sup>.

- › En août 2019, le PME a aussi coorganisé avec succès une manifestation sur l'éducation de la petite enfance en marge de la 7e Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD-7), qui s'est conclue par un appel mondial à l'action, auquel de nouveaux partenaires adhèrent chaque semaine<sup>40</sup>.

## **VERS L'ÉQUITÉ, L'ÉGALITÉ DES GENRES ET L'INCLUSION DANS L'ACCÈS ET L'APPRENTISSAGE**

Les données sur l'équité dans l'accès à l'éducation mettent en évidence plusieurs domaines dans lesquels de réels progrès sont réalisés, ainsi que quelques-uns qui n'ont pas évolué. Un plus grand nombre de jeunes enfants sont inscrits dans des

programmes préscolaires, les taux étant quasiment égaux pour les filles et les garçons. Et parmi les enfants qui achèvent leurs études primaires, un plus grand nombre est capable d'entrer dans le premier cycle du secondaire et de terminer sa scolarité dans ce cycle. L'écart entre les filles et les garçons qui terminent leur scolarité se resserre lentement, en moyenne. Au même moment, la proportion d'enfants non scolarisés dans le primaire s'est à peine améliorée depuis 2015, année de référence, et les taux d'achèvement du primaire augmentent plus lentement que ne le laissaient envisager les précédentes estimations. Ce qui donne à penser que les cibles fixées par le Partenariat sont certes atteintes à plusieurs égards, mais que l'enseignement primaire universel reste un grand défi dans de nombreux pays<sup>41</sup>. Il faut donc un regain d'efforts pour donner à tous les enfants une chance de recevoir une éducation de qualité, particulièrement dans le primaire.

---

39. Voir IIPE-UNESCO, UNICEF et PME, *Intégrer l'éducation de la petite enfance dans la planification sectorielle de l'éducation, Document de lecture du Module 1 : The Rationale for Investing in Pre-primary* (Paris: IIPE-UNESCO, New York : UNICEF, Washington, DC : PME, 2019), <https://www.globalpartnership.org/content/rationale-investing-pre-primary>.

40. Voir Union africaine, Partenariat mondial pour l'éducation, UNICEF, Réseau pour l'éducation de la petite enfance en Afrique, Banque mondiale, et Global Citizen, *Appel à l'action en faveur de l'éducation de la petite enfance* (Washington, DC: Partenariat mondial pour l'éducation, 2020), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/appel-laction-en-faveur-de-leducation-de-la-petite-enfance>.

41. Selon les projections du Secrétariat, l'enseignement primaire universel ne sera pas réalisé dans les pays partenaires du PME, en moyenne, d'ici à 2030, mais bien plusieurs décennies après cette échéance.



Enseignant avec un élève de l'école primaire pour garçons d'Umdebekrat, bénéficiaire d'une bourse et de manuels scolaires du PME, Nyala sud, Darfour du Sud, Soudan.

Crédit : PME/ Kelley Lynch



CHAPITRE

# 2

## Des systèmes éducatifs efficaces

# APERÇU DES RÉSULTATS

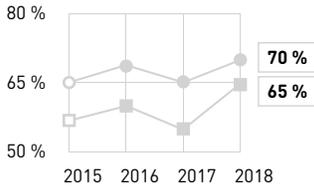
## RÉSULTATS

### BUT 3

Des systèmes éducatifs efficaces et efficaces

#### #10

70 % des PP ont augmenté la part des dépenses publiques consacrées à l'éducation ou l'ont maintenue à 20 % au moins de ces dépenses.



\*Les valeurs réelles les plus récentes datent de 2018."

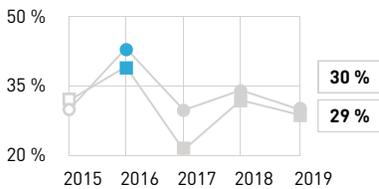
#### #12

34 % des PP comptaient moins de 40 élèves par enseignant formé



#### #14

30 % des PDP ont communiqué à l'ISU des données sur au moins 10 des 12 principaux indicateurs de l'éducation.



#### #11

Répartition équitable des enseignants

-

#### #13

Incidence du redoublement et de l'abandon scolaire sur l'efficience

-

\*Les valeurs réelles passées pour l'indicateur 10 ont été mises à jour rétrospectivement ici. Les valeurs initiales figurent à l'Annexe A.

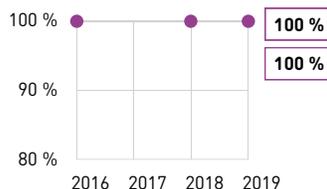
	Référence	Jalon annuel atteint	Jalon annuel non atteint	Rapport l'année prochaine
Total	○	● ● ●	●	-
PPFC	□	■ ■ ■	■	-

**OBJECTIF 1**

Renforcer la planification et la mise en œuvre des politiques dans le secteur de l'éducation

**#17**

100 % des PP ayant présenté une requête de financement au PME publiaient des données à l'échelon national.



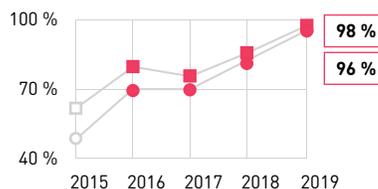
\*Les valeurs pour 2017 n'étaient pas applicables. Voir l'Annexe A pour plus de détails."

**OBJECTIF 4**

Mobiliser des financements plus importants et de meilleure qualité

**#31**

96 % des missions dans les pays ont porté sur des questions de financement national.



PRINCIPAUX RÉSULTATS

> **Le volume du financement national de l'éducation dans les pays partenaires du PME a augmenté de 4,8 milliards de dollars entre 2015 et 2018.**

> **La proportion de pays ayant accru la part des dépenses publiques consacrée à l'éducation est passée de 65 % en 2017 à 70 % en 2018.** Toutefois, cette tendance est incertaine sur le long terme.

> **Le PME maintient son engagement d'aider à mobiliser des financements nationaux plus importants et de meilleure qualité :** pour preuve, la proportion des missions du PME portant sur les questions de financement national a fortement augmenté, de 83 % en 2018 à 96 % en 2019.

> **Les pays partenaires font des progrès en ce qui concerne la formation des enseignants,** la

proportion de pays comptant moins de 40 élèves par enseignant formé étant passée de 30 % en 2018 à 34 % en 2019.

> **La disponibilité de données clés pour étayer des concertations sur les politiques éducatives fondées sur des faits est problématique** et découle, entre autres, de la faiblesse de la capacité statistique dans certains pays partenaires.

> En plus des incitations qu'offre son modèle opérationnel, **les financements en cours du PME durant l'exercice 2019 ont permis d'allouer spécifiquement 423,7 millions de dollars** aux activités de renforcement des systèmes éducatifs (activités en lien avec les données et le renforcement des capacités aux niveaux central et décentralisés, notamment) dans les pays partenaires.

## Des systèmes éducatifs efficaces

D'après la théorie du changement du PME, l'amélioration de l'accès à l'éducation et des résultats d'apprentissage pour tous passe par des systèmes éducatifs renforcés<sup>42</sup>. Pour bâtir des systèmes éducatifs plus solides, il faut disposer de données pertinentes qui permettent d'élaborer des politiques éducatives de qualité. Les principales ressources financières et humaines doivent aussi être suffisantes, tant sur le plan de la quantité que de la qualité. Ces ressources doivent être utilisées de façon efficace pour mettre en œuvre des politiques et des programmes qui produisent des résultats.

Le PME s'appuie sur deux types d'instruments pour contribuer à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacité des systèmes éducatifs dans les pays partenaires : le soutien non financier à travers les diverses incitations qu'offre le modèle de financement du PME et les apports financiers directs aux activités de renforcement des systèmes grâce à l'allocation de financements.

Le PME veille à la disponibilité des financements nationaux (Indicateur 10) et d'enseignants formés (Indicateur 12) de même qu'à la qualité des systèmes de données (Indicateur 14), qui sont quelques-uns des principaux ingrédients d'un système éducatif efficace et efficace. Le Partenariat supervise aussi la manière dont les missions dans les pays sont utilisées comme des occasions de se concerter sur les questions de financement national (Indicateur 31) et dont le modèle de financement contribue au renforcement des systèmes de données dans les pays partenaires (Indicateur 17).

### 2.1. Le financement national de l'éducation

(Indicateur 10 et 31)

Au regard de l'importance du financement national dans le développement de systèmes éducatifs efficaces et efficaces, le PME exige des pays sollicitant des financements de mise en œuvre de s'engager à maintenir la part de leurs dépenses consacrées à l'éducation à 20 % (ou plus) ou à augmenter leurs dépenses dans le secteur de l'éducation pour atteindre cet objectif. L'indicateur 10 suit la proportion de pays partenaires qui consacrent au moins 20 % de leur budget national au secteur de l'éducation ou qui augmentent leurs dépenses dans le secteur de l'éducation en vue d'atteindre cet objectif<sup>43</sup>.

En 2018 (la date la plus récente pour laquelle on dispose de données), 33 des 47 pays partenaires (13 des 20 PPF) dont les données sont disponibles pour l'indicateur 10 ont maintenu la part des dépenses d'éducation à 20 % ou plus de leur budget national, ou ont augmenté la part de leurs dépenses dans le secteur de l'éducation par rapport à 2015, année de référence. Dans l'ensemble, pour 2018 la proportion de pays partenaires consacrant au moins 20 % des dépenses publiques à l'éducation ou ayant augmenté la part de leurs dépenses d'éducation est de 15 points de pourcentage (17 points de pourcentage dans les PPF), inférieure au jalon fixé ; elle représente cependant une hausse de 5 points de pourcentage depuis 2015 (figure 2.1).

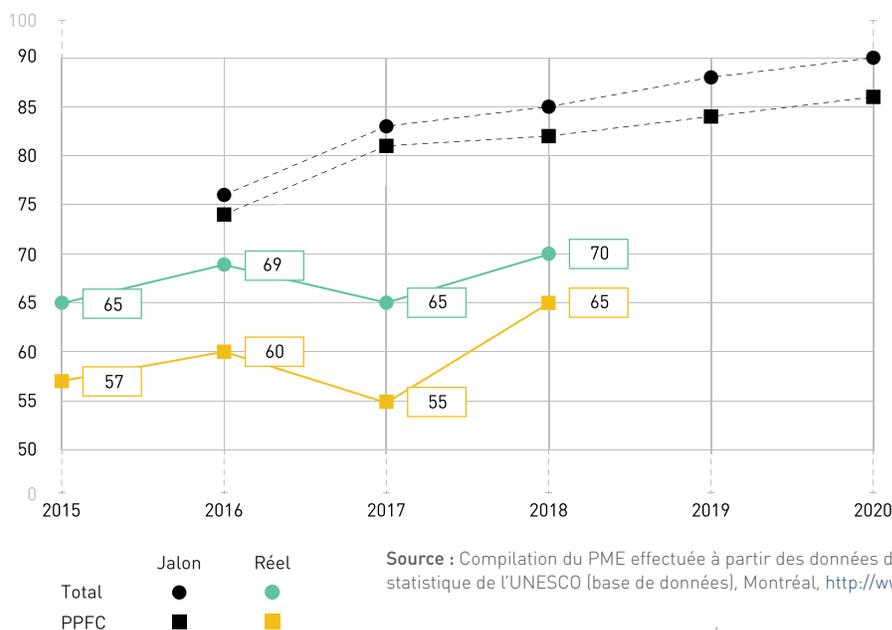
42. Selon le *Plan stratégique 2016-2020* (PME 2020). Vous trouverez la théorie du changement sur la page : <https://www.globalpartnership.org/fr/content/la-theorie-du-changement-du-gpe-2020>.

43. Pour en savoir plus sur la méthodologie employée pour chaque indicateur, remplacer X par le numéro de l'indicateur dans le lien suivant : <https://www.globalpartnership.org/content/methodology-sheet-gpe-result-indicator-X>.

FIGURE 2.1.

### DANS UN PLUS GRAND NOMBRE DE PAYS, LES DÉPENSES NATIONALES D'ÉDUCATION SONT EN AUGMENTATION OU ONT ATTEINT 20 % DU BUDGET NATIONAL.

Proportion de pays ayant accru la part des dépenses dans le secteur de l'éducation par rapport à la valeur de référence



Source : Compilation du PME effectuée à partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://www.uis.unesco.org>.

Note : Les données couvrent 47 pays et États fédéraux, dont 20 PPFC. Les données de chaque année ont été mises à jour à l'aide des documents les plus récents. Les données publiées dans le cadre du *Rapport sur les résultats 2020* ont été mises à jour et révisées en conséquence, de même que les valeurs de référence. Cependant, les données de 2018 n'ont été collectées qu'en 2019, et les données de 2019 n'étaient pas encore disponibles lors de la rédaction du présent rapport.

Les cibles et les jalons pour l'indicateur 10 avaient été calculés sur la base des données de référence rassemblées en 2016 sur les dépenses publiques d'éducation pour l'année 2015. Depuis lors, ces données ont été révisées en 2017, en 2018 et 2019 à mesure que des informations actualisées étaient disponibles. Parce que les premières valeurs de référence étaient supérieures à celles qui ont suivi, les cibles fixées pour les années ultérieures étaient beaucoup plus ambitieuses. Il n'est, dès lors, pas surprenant qu'elles n'aient pas été atteintes.

Nonobstant le fait que le jalon pour l'indicateur 10 n'ait pas été atteint, le volume total des dépenses publiques s'est accru de 4,8 milliards de dollars entre 2015 et 2018 dans les 61 pays partenaires du PME<sup>44</sup>. Le volume des dépenses d'éducation a augmenté plus rapidement que la population d'âge scolaire, d'où une légère hausse des dépenses par enfant d'âge scolaire, de 102 dollars (82 dollars dans les PPFC) en 2015 à 104 dollars

(90 dollars dans les PPFC) en 2018. Entre 2002 et 2016, pour les pays disposant de données pour ces deux années, les pays partenaires ont affiché une augmentation plus importante des dépenses dans le secteur de l'éducation, que les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire en général.

D'après les évaluations du PME au niveau des pays, le pré-requis lié au financement national a contribué à améliorer le dialogue entre le ministère de l'Éducation et le ministère des Finances lors de la préparation du budget dans certains pays<sup>45</sup>. Il ressort par exemple des évaluations réalisées au Libéria et en Sierra Leone que les prérequis du modèle de financement du PME ont servi d'outil de plaidoyer durant les négociations du budget. Dans le Somaliland, les prérequis du PME ont été utilisés pour obtenir un engagement écrit du ministère des Finances d'augmenter progressivement les dépenses d'éducation pour atteindre 13 % d'ici à 2021. Au Malawi, la matrice

44. Le Secrétariat a calculé ces chiffres à partir des données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://www.uis.unesco.org>, et de la base de données des indicateurs du développement dans le monde, Banque mondiale, Washington, <https://datacatalog.worldbank.org/dataset/world-development-indicators>.

45. Les évaluations au niveau des pays font partie intégrante de la stratégie de suivi et d'évaluation du PME. Vous trouverez plus d'informations sur la page : <https://www.globalpartnership.org/fr/results/monitoring-evaluation>.

de prérequis pour le financement national s'est avérée utile lors des négociations menées avec le ministère des Finances, mais aussi avec d'autres partenaires de développement pour appeler à une augmentation des dépenses consacrées à l'éducation. Les évaluations au niveau des pays montrent cependant que le PME n'a que modérément ou très peu influencé le volume du financement national. Les prérequis de financement national peuvent dès lors être considérés comme un catalyseur de discussions sur le financement national, particulièrement avec le ministère des Finances.

Les missions du PME dans les pays offrent au Secrétariat l'occasion d'aborder les questions de financement national dans le cadre de concertations avec divers acteurs du secteur de l'éducation au niveau du pays. L'indicateur 31 suit la proportion de missions du Secrétariat traitant du financement national dans les pays partenaires. En 2019, le Secrétariat a mené 90 missions dans 56 pays, dont 86 abordaient des questions de financement national (55 des 56 missions dans les PPFC portaient sur le financement national). La proportion de missions du Secrétariat portant sur le financement national a augmenté de 13 points de

pourcentage par rapport à l'année précédente, preuve d'un plus grand engagement à résoudre les goulets d'étranglement en la matière observés dans les pays partenaires.

## 2.2. Besoin en enseignants formés

### (Indicateur 12)

La disponibilité d'enseignants de qualité prodiguant des enseignements efficaces est l'un des facteurs les plus importants d'un système éducatif solide. Les financements de mise en œuvre du PME accordent une place non négligeable au soutien à la formation des enseignants (l'**encadré 2.1** décrit brièvement les interventions du PME au Bénin, en Éthiopie et au Mozambique). L'indicateur 12 suit la proportion de pays partenaires pour lesquels le nombre d'élèves par enseignant formé est inférieur ou égal à 40 dans l'enseignement primaire. En 2019, 34 % (14 pays sur 41) de pays partenaires pour lesquels les données étaient disponibles affichaient un ratio élèves/enseignant formé inférieur à 40, contre 25 % (14 pays

### ENCADRÉ 2.1.

#### SOUTIEN À LA FORMATION DES ENSEIGNANTS AU BÉNIN, EN ÉTHIOPIE ET AU MOZAMBIQUE

Le **Bénin** a diminué de moitié son ratio élèves/enseignant formé durant les dix dernières années, de 110 en 2009 à 56 en 2018. Au cours de la période, le PME a fourni au Bénin deux financements de mise en œuvre, d'un montant total de 117 millions de dollars. Ces financements ont largement contribué à la formation des enseignants. Grâce à l'appui du PME, 63 000 enseignants environ ont reçu une formation qui a amélioré leurs compétences pédagogiques et 8 000 enseignants communautaires ont obtenu un diplôme d'enseignant au bout de trois années de formation.

L'**Éthiopie** fait face à un manque criant d'enseignants formés. En 2006, seulement 3 % des enseignants du premier cycle du primaire (de la 1<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup> année) étaient qualifiés. Le PME a contribué à un fonds commun qui a financé la formation des enseignants et permis leur remise à niveau. En 2013, la proportion d'enseignants qualifiés dans le premier cycle du primaire avait augmenté de 44 %. En ce qui concerne le second cycle du primaire (de la 5<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année), la proportion d'enseignants qualifiés s'est accrue, passant de 53 % en 2006 à 92 % en 2013. Des financements plus récents du PME (2014-2019) ont continué de soutenir la formation des enseignants, 165 000 enseignants ayant ainsi terminé le programme de remise à niveau. Le PME finance aussi d'autres activités, comme le renforcement du système d'évaluation des acquis scolaires et la fourniture de matériels didactiques, qui veillent à ce que les qualifications des enseignants transparaissent dans la qualité des apprentissages.

Le **Mozambique** affiche un meilleur ratio élèves/enseignant formé, qui est passé de 86 en 2009 à 57 en 2018. Le financement du PME, s'ajoutant aux financements des autres partenaires, a accompagné l'État dans les efforts qu'il a engagés depuis plus de dix ans pour améliorer l'offre d'enseignants de qualité. Dans l'ensemble, 44 734 nouveaux enseignants du primaire ont été formés entre 2011 et 2018.

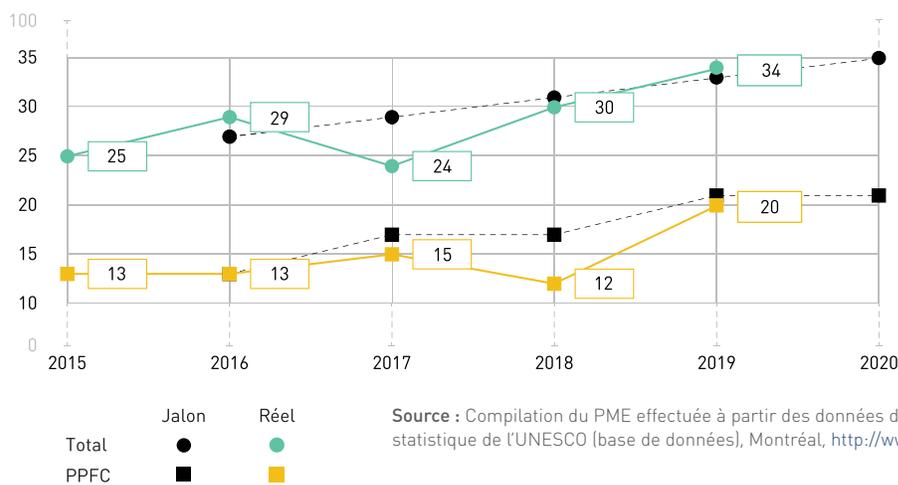
De 2011 à 2017, la **Zambie** a réussi à réduire quasiment de moitié le nombre de districts ayant un ratio élèves/enseignant formé supérieur à 60. De 2013 à 2018, le PME a contribué à un programme de soutien budgétaire sectoriel afin d'aider l'État dans ses efforts de relèvement du nombre d'enseignants qualifiés.

Source : Institut de statistique de l'UNESCO (base de données), Montréal, <http://uis.unesco.org>; dans les références, voir Département pour le développement international, rapport de fin d'exécution de la Zambie, PME, rapport *Le PME en action*, et Banque mondiale rapport de fin d'exécution et rapport sur les résultats pour le Bénin, l'Éthiopie, et le Mozambique, et rapport sur la mise en œuvre et sur les résultats pour l'Éthiopie et le Mozambique.

FIGURE 2.2.

## LES RATIOS ÉLÈVES/ENSEIGNANT FORMÉ SE SONT QUELQUE PEU AMÉLIORÉS EN 2019.

Proportion de pays ayant un nombre d'élèves par enseignant formé inférieur à 40.



sur 55) en 2015, année de référence. Dans l'ensemble, le jalon fixé pour l'indicateur 12 pour 2019 a été légèrement dépassé, mais il reste inférieur au jalon pour les PFC (figure 2.2)<sup>46</sup>.

Sur les 27 pays ayant un ratio élèves/enseignant formé supérieur au niveau de référence, 17 ont un ratio élèves/enseignant formé entre 41 et 60 et, pour 10 pays, ce ratio est supérieur à 60. La moitié des pays ayant un ratio élèves/enseignant formé supérieur à 60 se trouvent dans la catégorie des PFC. Les PFC comptent, en moyenne, 68 élèves par enseignant formé, contre 45 pour les pays non PFC. Malgré les progrès enregistrés dans l'ensemble des pays partenaires, les activités en lien avec la formation des enseignants doivent être poursuivies, particulièrement dans les PFC.

### 2.3. Des données pour les systèmes éducatifs (Indicateurs 14 et 17)

Pour renforcer les systèmes éducatifs, il faut des données précises, récentes et exhaustives qui aident à l'élaboration de politiques publiques fondées sur des données probantes. Le PME suit la disponibilité des données importantes indispensables à

la concertation sur les politiques publiques dans les pays partenaires. L'indicateur 14 examine la proportion de pays partenaires qui communiquent à l'ISU des données sur au moins 10 des 12 indicateurs clés relatifs aux résultats, à la fourniture de services et au financement dans le secteur de l'éducation<sup>47</sup>.

En 2019, 30 % des pays partenaires (18 pays sur 61) ont communiqué à l'ISU des données sur au moins 10 des 12 indicateurs clés, ce qui correspond à un recul de 4 points de pourcentage par rapport à l'année dernière (figure 2.3). Cinq pays partenaires (Albanie, Bénin, Burkina Faso, Kenya et Togo), qui ont communiqué des données clés en 2018, ne l'ont pas fait en 2019. En revanche, deux pays partenaires (Ouzbékistan et Viet Nam) qui n'avaient pas communiqué de données clés en 2018 l'ont fait en 2019. Il s'ensuit que trois pays partenaires en moins ont communiqué des données clés à l'ISU en 2019, réduisant la valeur de l'indicateur 14. Les jalons fixés pour l'indicateur 14 n'ont pas été atteints pour la troisième année consécutive et on n'observe aucune amélioration régulière depuis l'année de référence. Toutefois, sur les 43 pays ayant communiqué à l'ISU des données sur moins de 10 indicateurs en 2019, 19 pays ont communiqué des données sur 8 ou 9 des indicateurs et ne sont donc pas loin du seuil.

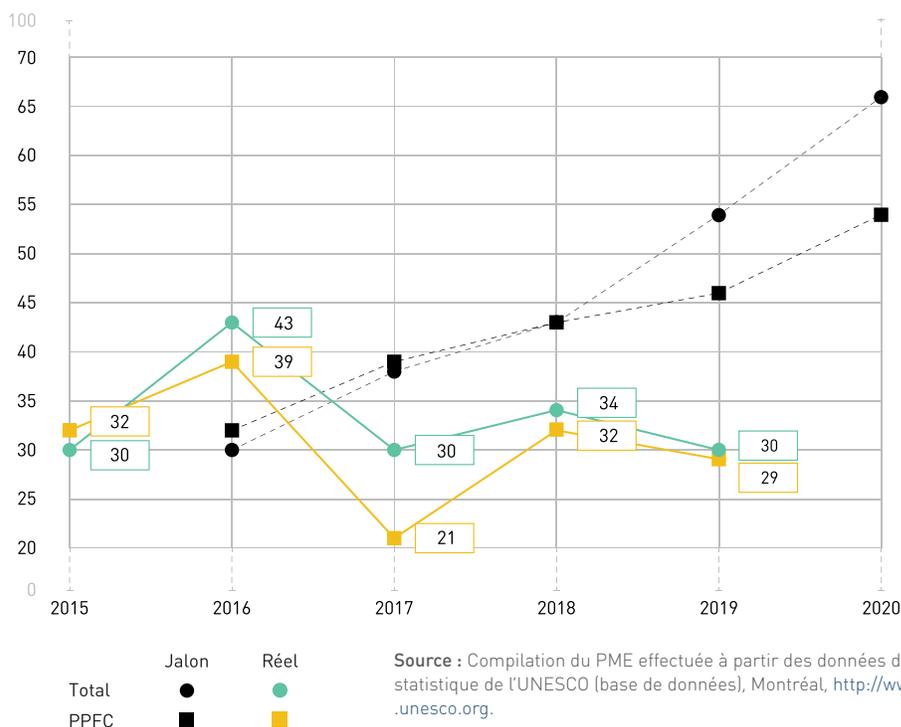
46. Entre 2018 et 2019, les PFC ont vu une amélioration de la proportion de pays dont le ratio élèves/enseignant formé est inférieur à 40, en raison de l'amélioration du ratio qui est passé en deçà de 40 dans un pays (Libéria) et de la modification de l'échantillon de pays pris en compte dans les calculs de l'indicateur. L'un des problèmes qui se posent en ce qui concerne l'indicateur 12 est que l'échantillon de pays change tout le temps. Au total, 39 pays ont des données disponibles pour 2015 et 2019, dont 10 ont affiché un ratio élèves/enseignant formé inférieur à 40 en 2015 et 13 en 2019. En clair, la proportion de ces 39 pays ayant un ratio élèves/enseignants formé inférieur à 40 s'est accrue, de 25,6 % en 2015 à 33,3 % en 2019.

47. Il convient de noter que le PME utilise les données de l'ISU de 2016-2017 afin de générer les valeurs de 2019 pour le cadre de résultats en raison du décalage standard de deux ans en matière de publication des données dans la base de données en ligne de l'ISU.

FIGURE 2.3.

### LA DISPONIBILITÉ DES DONNÉES DEMEURE UN DÉFI.

Proportion de pays communiquant à l'ISU des données sur au moins 10 des 12 indicateurs clés de l'éducation



De manière générale, la plupart des pays partenaires semblent éprouver des difficultés particulières à communiquer les données sur les indicateurs de financement de l'éducation et la fourniture de services, surtout par niveau d'éducation. La capacité du système éducatif à recueillir et diffuser des données clés sur l'éducation semble liée à un problème plus général relatif aux capacités des systèmes de statistique dans les pays (voir encadré 2.2). Le renforcement des systèmes de données de l'éducation passe par des actions concertées destinées à faire disparaître les problèmes de capacité statistique auxquels sont confrontés les pays dans l'ensemble<sup>48</sup>. Le PME doit poursuivre sa collaboration avec des partenaires clés comme l'ISU pour mieux comprendre les problèmes qui se posent en ce qui concerne les données et pouvoir apporter un appui plus pertinent aux pays partenaires.

Le PME est déterminé à utiliser son modèle de financement pour aider à pallier le manque de données dans les pays partenaires (voir quelques exemples à l'encadré 2.3). L'indicateur 17 examine les stratégies en matière de données dans les pays pour lesquels des financements de mise en œuvre ont été approuvés et qui ne communiquent pas des données

clés à l'ISU ni ne collectent et diffusent au niveau national des données sur l'éducation et les financements. Durant l'exercice 2019, 18 financements de mise en œuvre ont été approuvés pour 17 pays partenaires. Au total, 10 de ces pays n'ont pas communiqué toutes les données clés à l'ISU. Sur ces 10 pays, 3 ont soumis des requêtes pour des financements accélérés et ont été autorisés à déroger au prérequis du modèle de financement sur la communication de données. En outre, des données étaient disponibles au niveau national dans 3 autres pays. Dans l'ensemble, 4 pays partenaires (Afghanistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Somalie et Soudan du Sud), dont 3 font partie des PPF, affichent des lacunes en matière de données selon les prérequis du modèle de financement. Ces pays ont tous élaboré des stratégies pour résoudre les problèmes de données.

Au niveau international, le PME s'associe à d'autres organisations pour renforcer les systèmes de données. En 2018 et 2019, le Secrétariat a organisé une *Table ronde multipartite sur les solutions aux problèmes de données dans l'éducation*, afin de puiser dans l'expertise des pouvoirs publics, de la société civile, des partenaires privés et de développement

48. Il existe une forte corrélation entre le nombre d'indicateurs pour lesquels des informations sont communiquées à l'ISU et l'indice de la capacité statistique de la Banque mondiale. Il y a cependant lieu de noter que les concertations avec les unités des SIGE de certains pays ont mis en lumière une asymétrie entre la stratégie générale en matière de statistique et les capacités au sein des ministères de l'Éducation.

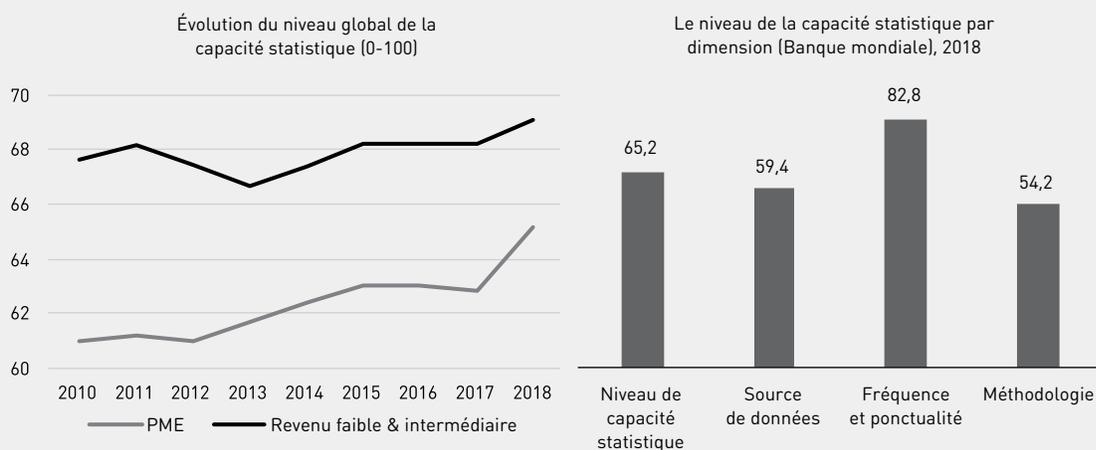
## ENCADRÉ 2.2.

### LES PAYS PARTENAIRES PROGRESSEDANS LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE LEURS SYSTÈMES DE STATISTIQUE

L'aptitude du secteur de l'éducation à collecter et diffuser des données de qualité sur l'éducation et les financements est, en général, fonction des capacités des systèmes de statistique des pays. L'indice de capacité statistique de la Banque mondiale est un indicateur composite qui mesure le niveau global des systèmes de statistique d'un pays. Il repose sur un cadre diagnostique évaluant trois dimensions clés des systèmes nationaux de statistique : la méthodologie, les sources des données, la fréquence et la ponctualité.

Les systèmes de statistique des pays partenaires du PME sont de plus en plus solides. La valeur de l'indice de capacité statistique s'est améliorée de 4,2 points entre 2010 et 2018 dans les pays partenaires, contre une augmentation de 1,5 point dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Les progrès remarquables affichés par les pays partenaires entre 2017 et 2018, en particulier, s'appuient sur d'importantes améliorations (d'au moins 10 points de la note de la capacité statistique) dans certains pays peu performants comme Haïti, la République démocratique populaire lao, le Lesotho, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et la Zambie.

Des trois composantes de l'indice, la méthodologie et la source des données semblent être les dimensions corrélées avec les plus mauvais résultats. Par conséquent, aider les pays partenaires à se conformer aux normes et méthodes internationalement recommandées et renforcer les capacités des systèmes administratifs à mener des activités de collecte de données à la fréquence recommandée au niveau international sont essentiels pour améliorer leurs systèmes de statistique.



**Source :** Compilation effectuée par le PME à partir des données de la base de données des indicateurs de développement dans le monde, Banque mondiale, Washington, DC, <https://datacatalog.worldbank.org/dataset/world-development-indicators>.

Note : L'indicateur de « méthodologie » mesure la capacité d'un pays à se conformer aux normes et méthodes internationalement recommandées. L'indicateur de « source de données » examine si un pays mène ou non des activités de collecte des données selon la périodicité recommandée au niveau international, et si les données des systèmes administratifs sont disponibles. L'indicateur de « fréquence et ponctualité » mesure la disponibilité et la périodicité de principaux indicateurs socioéconomiques. Cette analyse couvre 67 pays partenaires.

## ENCADRÉ 2.3.

### SOUTIEN AUX SYSTÈMES DE DONNÉES EN AFGHANISTAN, AU MALI ET AU KENYA

Malgré l'élaboration et la mise en service d'un SIGE au cours des dernières années, l'**Afghanistan** reste confronté à des problèmes de couverture et de précision des données de l'éducation. Le SIGE ne couvre pas l'éducation communautaire et la vérification des données est particulièrement problématique. Le financement en cours du PME (2019-2023) aide l'État à améliorer les systèmes de collecte et d'examen de la qualité des données au moyen d'enquêtes téléphoniques et de visites sur le terrain, et à intégrer l'éducation communautaire dans le SIGE.

Au **Mali**, la publication des statistiques annuelles a été retardée principalement en raison de difficultés liées à la transmission des données entre les unités locales et centrales du ministère de l'Éducation. Pour aider à résoudre ce problème, le projet financé par le PME (2013-2017) a mis en œuvre un réseau privé virtuel qui a aidé les pouvoirs publics à collecter des données de l'éducation et à les partager en temps voulu avec les unités centrales. Ce système s'est avéré particulièrement adapté pour le pays au regard de son vaste territoire.

Bien qu'un système de données existe au **Kenya**, la qualité et la ponctualité de la production des données semblent difficiles. Le projet financé par le PME (2015-2019) visait à renforcer les capacités en vue de l'élaboration de politiques fondées sur les données probantes au niveau national. En 2016, 60 % d'écoles primaires seulement étaient concernées par la collecte de données du SIGE ; en 2018, 95 % d'écoles étaient couvertes.

Source : Dans les références, voir l'analyse sectorielle de l'éducation de l'Afghanistan; et le document d'évaluation de projet pour l'Afghanistan et le Kenya, le descriptif du projet d'urgence pour le Mali, le rapport sur la mise en œuvre et sur les résultats pour le Mali, et le rapport sur l'état de la mise en œuvre et sur les résultats pour le Kenya de la Banque mondiale.

pour améliorer la disponibilité et l'utilisation de données précises et actualisées dans la planification de l'éducation, au niveau des pays et à l'échelle mondiale. Plus particulièrement, cette initiative reconnaît le pouvoir qu'ont les entreprises de participer à la création de solutions innovantes et de fournir de nouvelles technologies pour apporter des améliorations dans le domaine des données de l'éducation. Pour répondre aux contraintes relevées par les pays en développement dans leurs systèmes de données de l'éducation, la table ronde a formulé des recommandations pour des solutions durables et élaboré des stratégies de renforcement des capacités<sup>49</sup>.

#### 2.4. Soutien financier du PME au renforcement des systèmes éducatifs

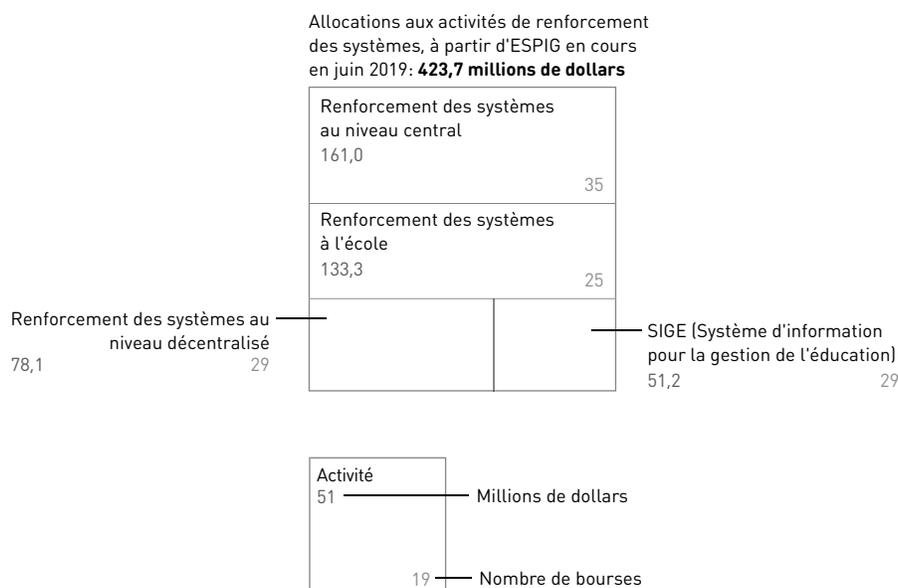
Sur les 38 ESPIG en cours à la fin de l'exercice 2019, 37 soutenaient le renforcement des systèmes éducatifs. Ce qui correspond à des engagements d'un montant total de 423,7 millions

de dollars, soit 33 % de l'enveloppe totale des financements en cours. Une part importante de ces financements est destinée à soutenir des activités au niveau central (161 millions de dollars pour des activités comme l'assistance technique au ministère de l'Éducation), suivies par les activités au niveau des écoles (133,3 millions de dollars pour des subventions aux écoles ou des programmes de gestion scolaire, par exemple) et au niveau décentralisé (78,1 millions de dollars pour des activités comme l'assistance technique aux systèmes éducatifs dans les régions ou les provinces), de même que des activités ciblant les systèmes de données (51,2 millions de dollars pour des activités en lien avec le SIGE). Un montant supplémentaire de 36,9 millions de dollars est destiné à la préparation des évaluations de l'apprentissage et au renforcement des systèmes d'évaluation de l'apprentissage, tandis que 144,4 millions de dollars et 59,8 millions de dollars respectivement ont été alloués à la formation des enseignants et aux activités de renforcement des systèmes de gestion des enseignants.

49. PME, *Résultats de la Table ronde sur les solutions aux problèmes de données dans l'éducation* (Washington, DC : Partenariat mondial pour l'éducation, 2019), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/resultats-de-la-table-ronde-sur-les-solutions-aux-problemes-de-donnees-dans-l-education>.

## AXE DE FINANCEMENT : SYSTÈMES

### SOUTIEN FINANCIER DU PME POUR LE RENFORCEMENT DES SYSTÈMES, 2019



### VERS UN FINANCEMENT NATIONAL PLUS IMPORTANT ET DE MEILLEURE QUALITÉ ET DES SYSTÈMES DE DONNÉES PLUS SOLIDES

S'agissant des cinq indicateurs examinés dans la présente section, les jalons ont été globalement atteints pour trois indicateurs (12, 17 et 31) et manqués pour deux (indicateurs 10 et 14). Un système éducatif fort doit reposer sur des politiques rigoureuses pour un financement national de l'éducation plus important et de meilleure qualité. Les évaluations du PME ont révélé que le financement domestique est fortement influencé par de nombreux facteurs complexes qui varient d'un pays à l'autre. Elles montrent aussi que le PME a contribué à la concertation et au maintien de l'attention sur l'importance du

financement national. Pour autant, les acteurs de l'éducation au niveau des pays doivent être plus engagés pour veiller à donner une plus grande priorité à l'éducation dans les budgets publics et à utiliser efficacement les ressources afin de garantir à tous les enfants un accès équitable à une éducation de qualité<sup>50</sup>. En dépit des incitations fournies par les prérequis du modèle de financement, des lacunes persistent en matière de données dans les pays partenaires, d'où la nécessité d'élaborer des stratégies plus efficaces pour renforcer les systèmes de données. Outre les incitations indirectes qu'offre le modèle opérationnel du PME pour renforcer les systèmes éducatifs, les financements du PME soutiennent directement les activités visant à renforcer les systèmes éducatifs dans les pays partenaires.

50. E. W. Miningou, "Quality Education and the Efficiency of Public Expenditure: A Cross-Country Comparative Analysis" (Policy Research Working Paper Series 9077, World Bank, Washington, DC, 2019), <https://ideas.repec.org/p/wbk/wbrwps/9077.html>.

Une jeune fille de cinquième année lit à voix haute devant sa classe, école primaire de Phonsivilay, district de Meun, RDP lao.

Crédit : PME/Kelley Lynch



CHAPITRE

# 3

## Planification sectorielle, suivi et dialogue sur les politiques éducatives

# APERÇU DES RÉSULTATS

## À L'ECHELON DES PAYS

### OBJECTIF 1

Renforcer la planification et la mise en œuvre des politiques dans le secteur de l'éducation

#### #16a

Proportion de plans de l'éducation qui satisfont aux normes de qualité.

-

#### #16c

Proportion de plans de l'éducation qui ont des stratégies dédiées à l'équité répondant aux normes de qualité.

-

#### #16b

Proportion de plans de l'éducation qui ont des stratégies dédiées à l'enseignement et l'apprentissage répondant aux normes de qualité.

-

#### #16d

Proportion de plans de l'éducation qui ont des stratégies dédiées à l'efficacité répondant aux normes de qualité.

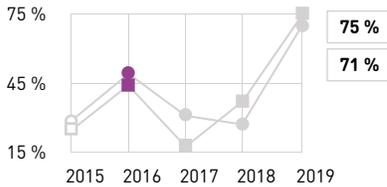
-

### OBJECTIF 2

Encourager la responsabilité mutuelle grâce à une concertation sur l'action à mener et un travail de suivi sectoriels efficaces et inclusifs

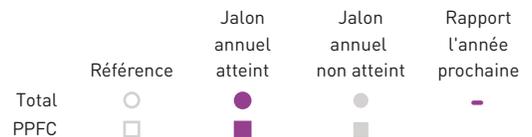
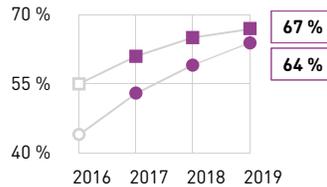
#### #18

71 % des revues sectorielles conjointes ont satisfait à des normes de qualité.



#### #19

La société civile et les enseignants étaient représentés dans 64 % groupes locaux des partenaires de l'éducation.



## PRINCIPAUX RÉSULTATS

> La mise à jour intermédiaire sur la qualité des plans sectoriels de l'éducation (PSE) révèle que **les 13 PSE examinés en 2018 et 2019 répondaient aux normes de qualité minimale requise. Le respect de la norme de qualité « réalisable » est toujours inférieur aux autres, puisque 62 % seulement des PSE y satisfaisait.**

> **La proportion de revues sectorielles conjointes de qualité s'est considérablement améliorée**, passant de 27 % de revues conformes aux normes de qualité en 2018 à 71 % en 2019. Environ la moitié des pays partenaires ont effectué une revue sectorielle conjointe en 2019.

> **Les Groupes locaux des partenaires de l'éducation (GLPE) sont plus inclusifs.** La participation d'organisations de la société civile et d'enseignants s'y est accrue : 64 % des GLPE comprennent des représentants de ces organisations, contre 59 % en 2018. Les organisations d'enseignants sont les plus susceptibles d'en être écartées : elles étaient présentes dans 66 % des GLPE en 2019, contre 89 % organisations de la société civile.

> Les évaluations au niveau des pays soulignent la nécessité de **renforcer la collecte et l'utilisation des données de suivi sectoriel et de maintenir le dialogue sectoriel pendant la phase de mise en œuvre.**

## Planification sectorielle, suivi et dialogue sur les politiques éducatives

Le renforcement de la planification sectorielle et de la mise en œuvre des politiques éducatives est au cœur du *Plan stratégique PME 2020*, comme en témoignent les objectifs et le modèle de financement du PME à l'échelon des pays. Les plans du secteur de l'éducation occupent une place centrale dans la théorie du changement du PME. Ils constituent, en effet, le principal soutien du Partenariat à la planification sectorielle à l'échelon national. Les prochaines données officielles sur les indicateurs de suivi de la qualité des plans du secteur de l'éducation<sup>51</sup> paraîtront dans le *Rapport sur les résultats 2021*, le présent chapitre en faisant une mise à jour intermédiaire. Il rend également compte des indicateurs de la responsabilité mutuelle et du caractère inclusif du dialogue sur les politiques au niveau national.

### 3.1. Vers de meilleurs plans dans le secteur de l'éducation

Étant donné la place centrale qu'occupent les plans du secteur de l'éducation dans la théorie du changement du PME, le Partenariat continue d'aider les pays partenaires à élaborer des analyses et plans sectoriels de l'éducation de qualité. Les financements pour la préparation de plans sectoriels de l'éducation (ESPDG) donnent accès à un appui technique et financier. De 2012, année de lancement des ESPDG, à décembre 2019, le PME a alloué 32,3 millions de dollars aux pays partenaires pour les aider dans ce travail de planification. Par exemple, l'ESPDG alloué à la Gambie a soutenu une analyse sectorielle de l'éducation solide qui a permis de mieux intégrer les données démographiques, l'analyse des résultats d'apprentissage ainsi que les données scolaires régionales et nationales dans son plan du secteur de l'éducation.<sup>52</sup> L'ESPDG du Sénégal a facilité l'organisation de consultations publiques plus larges et plus inclusives, et l'évaluation indépendante du nouveau processus d'assurance qualité a aidé à améliorer la cohérence et la crédibilité de la simulation des besoins financiers et du cadre financier du PSE<sup>53</sup>. Outre ces résultats, l'évaluation pluriannuelle de soutien du PME à l'élaboration des plans sectoriels vient d'être finalisée<sup>54</sup>.

#### POINT SUR LA QUALITÉ DES PLANS DANS LE SECTEUR DE L'ÉDUCATION

En 2019, les PSE endossés dans les quatre pays ci-après ont été soumis à l'évaluation du Secrétariat : Honduras, Kenya, Mali et Soudan<sup>55</sup>. Compte tenu de leur nombre limité, les PSE pour 2018 et 2019 ont été analysés ensemble. Comme pour la période 2016-2017, tous les PSE de la période 2018-2019 (N = 13) ont répondu à l'exigence du PME de satisfaire à cinq des sept normes de qualité, ce qui confirme la tendance à l'amélioration de la qualité des PSE au cours de ces dernières années. Ce constat est d'ailleurs conforté par les données qui indiquent que la plupart des normes de qualité ont été respectées (figure 3.1).

S'agissant des périodes 2014 — 2015, 2016 — 2017 et 2018 — 2019, tous les PSE satisfont aux normes de qualité « fondé sur des données probantes » et « tient compte des disparités ». Pour les autres normes, les progrès restent faibles et les résultats sont quelque peu mitigés. Les PSE des périodes 2016 — 2017 et 2018 — 2019 satisfont également à la norme « vision d'ensemble ». Tous les PSE de la période 2018-2019 n'ont pas été « exhaustifs », ce qui indique probablement que certains pays préfèrent préparer des plans par sous-secteurs pour les

51. Indicateurs 16a, 16b, 16c et 16 d.

52. Universalia, *Evaluation of the GPE's Support to Sector Plan Development: Including through Education Sector Plan Development Grants (ESPDG) in the Context of GPE 2020* (Montreal: Universalia, 2019), <https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/2019-05-28-gpe-evaluation-gpe-support-sector-plan-development.pdf>.

53. Universalia, *Summative Evaluation of GPE's Country-level Support to Education: Senegal*, Final report (Montréal : Universalia, 2019), <https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/document/file/2019-08-summative-evaluation-gpe-country-level-support-education-for-senegal-august-2019.pdf>.

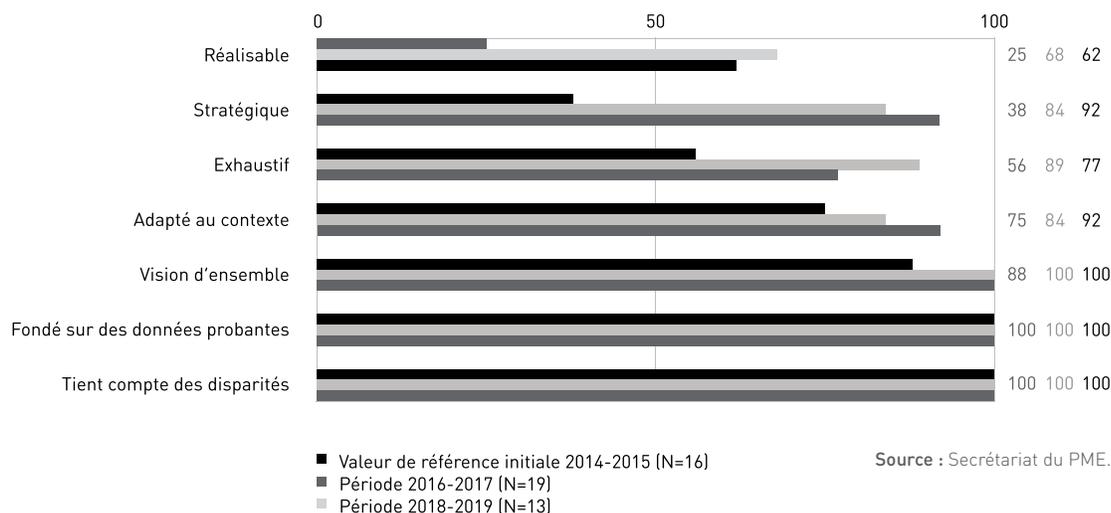
54. L'évaluation pluriannuelle sera publiée d'ici juin 2020 et sera disponible sur la page <https://www.globalpartnership.org/results/monitoring-evaluation>.

55. Quatre PSE supplémentaires n'ont pas pu être pris en compte, n'étant pas encore endossés au moment de l'analyse de 2019.

FIGURE 3.1.

### LES PROGRÈS VARIENT EN CE QUI CONCERNE LES NORMES DE QUALITÉ DES PLANS SECTORIELS DE L'ÉDUCATION.

Proportion de PSE satisfaisant à chacune des normes de qualité



différents ministères techniques concernés. D'une manière générale, ces pays préparent également des plans pour les autres sous-secteurs même s'ils ne les soumettent pas à l'évaluation du Secrétariat. Des progrès ont aussi été réalisés en ce qui concerne les normes « stratégique » et « adapté au contexte ». Comparativement aux années précédentes, une proportion plus importante des PSE de la période 2018-2019 répondent à ces normes. Pour rappel, il ressort du *Rapport sur les résultats 2019* que les normes « stratégique » et « réalisable » étaient les plus difficiles à satisfaire. Ce résultat est donc positif dans la mesure où il reflète certains progrès dans le respect de la norme de qualité « stratégique ».

Malgré l'amélioration constante des PSE depuis 2014, les pays rencontrent des difficultés à respecter la norme « réalisable ». La difficulté à se conformer à ce critère est d'autant plus préoccupante que la proportion de PSE jugés « réalisables » sur la période 2018-2019 est en baisse par rapport à la période 2016-2017. En 2019, sur les quatre pays ayant soumis des PSE au Secrétariat, seuls deux satisfaisaient à cette norme de qualité. Le Kenya, l'un des premiers pays à avoir soumis un deuxième plan sectoriel (2018-2022) au cours de la période couverte par le présent *Plan stratégique du PME* (2015-2020) est l'un des deux pays dont le plans n'a pas satisfait à la norme « réalisable », à cause de la faiblesse de son cadre de

résultats. Si les deux PSE présentés par le Kenya répondent dans l'ensemble aux critères de qualité d'un plan fixés par le PME, il est cependant préoccupant qu'aucun ne réponde à la norme « réalisable ». La province du Sindh (Pakistan) a également soumis deux PSE pour le compte du présent *Plan stratégique du PME*. Le premier PSE ne répondait pas à la norme « réalisable » [à cause d'une estimation irréaliste du besoin de financement] contrairement au second, ce qui indique probablement une amélioration de la planification sectorielle.

La proportion de PSE se conformant aux critères du PME en matière de stratégies dédiées à l'enseignement et à la qualité des apprentissages, de l'équité et de l'efficacité s'est encore accrue. Presque tous les PSE de la période 2018 — 2019 ont satisfait aux critères sur la qualité des apprentissages (92 %), l'équité (92 %) et l'efficacité (100 %).

La qualité générale des PSE s'améliore depuis le début du plan stratégique actuel (voir encadré 3.1, par exemple). Cependant, les récentes évaluations au niveau des pays ont révélé des difficultés majeures dans la mise en œuvre et le suivi des plans. Il s'agit là d'un domaine dans lequel le PME pourrait accroître l'impact de son action de manière significative (voir encadré 3.6). L'Annexe D fournit des précisions supplémentaires sur ces résultats.

### ENCADRÉ 3.1.

#### SOUTIEN DU PME À LA PLANIFICATION SECTORIELLE : RWANDA

En 2017, le Rwanda a bénéficié d'un ESPDG qui lui a permis de mener des consultations plus larges au titre de la préparation de son nouveau PSE (2018-2023) que celles organisées pour le PSE précédent (2013-2018), qui avait manqué de satisfaire à deux des sept normes de qualité. L'ESPDG, dont le Département du développement international (DFID) est l'agent partenaire, a également financé une analyse sectorielle de l'éducation dont les conclusions ont permis d'améliorer la base de données probantes et mieux cibler les interventions, ainsi que de renforcer le dialogue sur les priorités du secteur. Le nouveau processus d'assurance qualité adopté par le PME, en particulier l'évaluation indépendante, a également contribué à améliorer la qualité du nouveau PSE qui répond aux sept normes de qualité.

Source : Universalis, *Summative GPE Country Program Evaluation: Rwanda Final evaluation report* (Montréal : Universalis, 2019), <https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/document/file/2019-07-summative-gpe-country-program-evaluation-rwanda.pdf>.

### 3.2. Suivi et dialogue sectoriels

#### ÉVOLUTION GÉNÉRALE DES REVUES SECTORIELLES CONJOINTES DANS LA BONNE DIRECTION (Indicateur 18)

Une revue sectorielle conjointe est un processus dirigé par le gouvernement qui réunit différentes parties prenantes chargées d'examiner, en concertation, l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation ou des cadres nationaux de mise en œuvre sectorielle, y compris les dépenses engagées, les progrès accomplis et les résultats enregistrés. La revue porte un regard critique sur les réalisations passées et sur les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre du plan et propose des actions correctives prospectives. En 2019, 50 % de ces revues (34 sur 68<sup>56</sup>, dont 21 dans les PPFC) ont eu lieu, dont cinq dans des pays qui n'en avaient pas organisé depuis 2015 ou 2016<sup>57</sup>.

L'indicateur 18 du cadre de résultats du PME suit la proportion de revues sectorielles conjointes qui répondent à au moins trois des cinq normes de qualité [encadré 3.2]<sup>58</sup>. Depuis 2015, les données sur la qualité des revues sectorielles conjointes font apparaître des résultats mitigés. Ceux-ci sont restés constamment en deçà des jalons fixés pour l'indicateur. Cependant, en 2019, 71 % des revues (soit 20 sur 28) évaluées répondaient à au moins trois normes de qualité, ce qui reflète une amélioration substantielle, bien qu'en deçà des jalons fixés pour l'indicateur (figure 3.2). La tendance a été similaire dans les PPFC, 75 % (12 sur 16) d'entre eux respectant au moins trois normes de qualité en 2019.

Les progrès observés sur la qualité et la quantité des revues sectorielles conjointes en 2019 peuvent être attribués à la volonté et l'engagement des gouvernements des pays partenaires à renforcer le processus et la mise en œuvre des revues

56. Le nombre maximal possible de revues en 2019 était de soixante-huit. Ce chiffre tient compte des pays partenaires qui organisent plusieurs revues pour différents États, et du fait que les quatre pays partenaires de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO) ont réalisé une revue conjointe unique. Il prend en compte les pays partenaires au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Sur les 34 revues conjointes organisées, 28 (dont 16 dans les PPFC) ont rassemblé tous les documents nécessaires à l'évaluation à la date de février 2020. Toutes les données indiquées dans la présente section tiennent compte de ces 28 revues qui avaient toutes des documents complets.

57. Comores, Djibouti, Éthiopie, Madagascar et République centrafricaine.

58. Pour en savoir plus sur la méthodologie employée pour chaque indicateur, remplacer X par le numéro de l'indicateur dans le lien suivant : <https://www.globalpartnership.org/content/methodology-sheet-gpe-result-indicator-X>.

## ENCADRÉ 3.2.

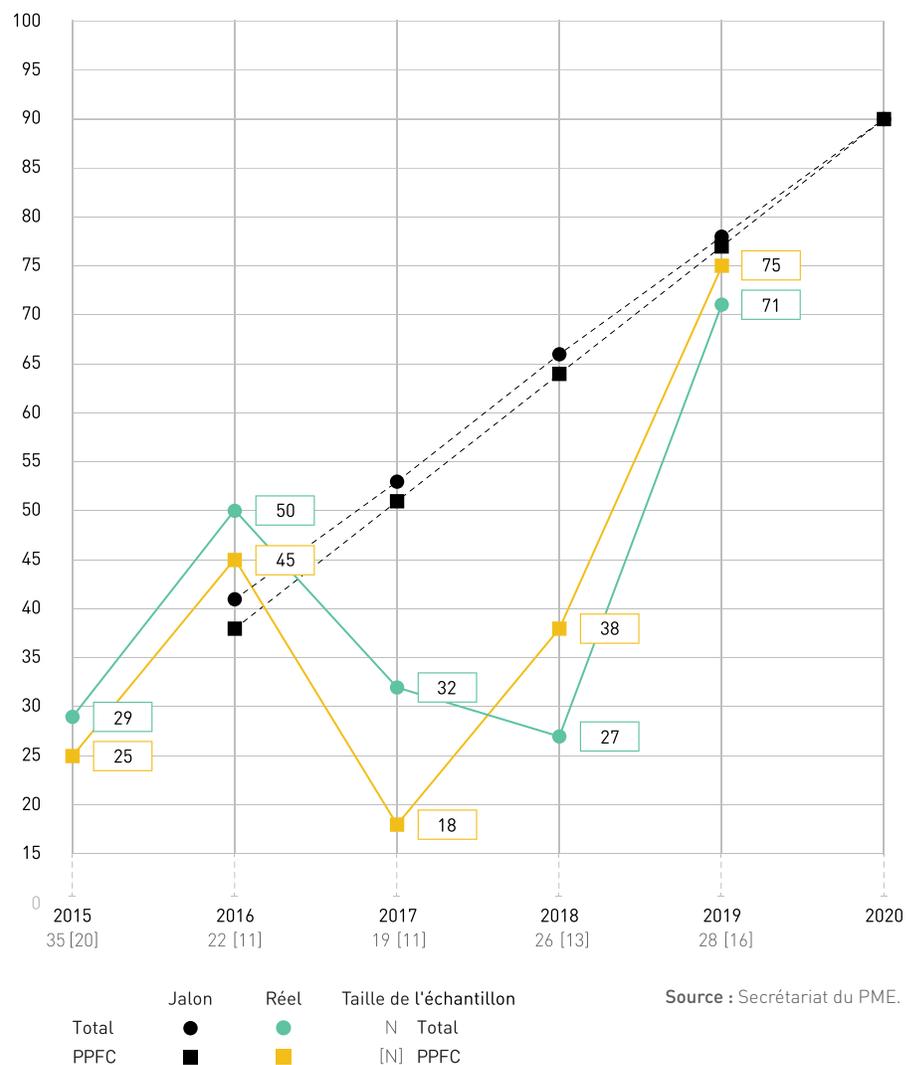
## NORMES DE QUALITÉ D'UNE REVUE SECTORIELLE CONJOINTE

1. **La revue sectorielle est participative et inclusive** : elle fait appel à une participation effective et transparente de toutes les parties prenantes du secteur de l'éducation.
2. **La revue sectorielle est basée sur des données probantes** : elle est éclairée par des éléments probants, dont des données financières et sur l'éducation crédibles.
3. **La revue sectorielle est exhaustive** : elle porte sur tous les sous-secteurs (petite enfance, primaire, secondaire, enseignement et formation techniques et professionnels, et enseignement supérieur), et sur l'éducation non formelle et l'alphabétisation des adultes.
4. **La revue sectorielle sert d'outil de suivi** : elle suit les performances et les indicateurs clés pour faciliter l'examen des lacunes et des résultats obtenus dans la mise en œuvre des PSE/PTE.
5. **La revue sectorielle est un instrument de politique publique** : ses recommandations sont prises en compte pour remédier aux lacunes de la mise en œuvre des PSE/PTE.

FIGURE 3.2.

## LA QUALITÉ DES REVUES SECTORIELLES CONJOINTES S'EST AMÉLIORÉE.

Proportion de revues sectorielles conjointes respectant les normes de qualité



### ENCADRÉ 3.3.

#### RENFORCEMENT DES REVUES SECTORIELLES CONJOINTES : CÔTE D'IVOIRE

Dans la mise en œuvre de son plan sectoriel de l'éducation (2016-2025), le gouvernement de Côte d'Ivoire s'est engagé dans une gestion axée sur les résultats et a donné la priorité au renforcement des mécanismes de suivi sectoriel, y compris les systèmes, les outils et les capacités à tous les niveaux. Ces efforts ont abouti à l'établissement d'un rapport annuel de mise en œuvre du PSE « conforme au plan », c'est-à-dire contenant des informations sur la mise en œuvre de toutes les activités prévues dans le plan d'action sectoriel approuvé l'année précédente. Le gouvernement a également créé un groupe de travail sur la coordination sectorielle qui a pris l'initiative d'améliorer constamment ce rapport, désormais entièrement aligné sur le cadre de résultats du PSE, en plus du plan d'action chiffré, et devenu la principale référence pour les revues sectorielles conjointes. En 2019, le rapport a encore amélioré la qualité de ses informations de mise en œuvre. L'amélioration des rapports sectoriels du pays illustre les progrès réalisés dans la responsabilité mutuelle, le suivi étant *conjoint* et intégrant les ressources nationales et extérieures, ainsi que les progrès enregistrés dans la mise en œuvre technique et financière. Ces améliorations ont renforcé le dialogue et l'introspection sectoriels au sein des revues sectorielles conjointes, les discussions pouvant davantage reposer sur des éléments probants documentés. Le processus de revue permet désormais au gouvernement et à ses partenaires de dresser un bilan conjoint des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs des sous-secteurs, d'analyser l'utilisation des ressources financières et de formuler des recommandations pour une meilleure mise en œuvre, et un suivi plus efficace.

### ENCADRÉ 3.4.

#### APPRENTISSAGE ENTRE PAIRS SUR LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE REVUES SECTORIELLES CONJOINTES ET DE SUIVI

Le Secrétariat a facilité l'apprentissage entre pairs sur les pratiques en matière de conduite des revues sectorielles conjointes au cours du deuxième semestre de 2019 pour trois groupes de pays partenaires, soit un total de 13 pays. Deux fonctionnaires par pays, parfois accompagnés d'un représentant de leur agence de coordination, ont assisté aux revues à Madagascar, au Ghana ou en République démocratique du Congo. Pendant plusieurs jours, les participants ont eu l'occasion d'observer la réalisation d'une revue sectorielle conjointe dans le pays hôte et de faire des commentaires ; de participer à la revue et d'échanger avec leurs pairs d'autres pays sur les stratégies pouvant les aider à exploiter le potentiel de ce type de revue pour renforcer la planification sectorielle, le suivi et le dialogue sur les politiques éducatives. Ils ont aussi pu retenir les principaux points pertinents adaptables à leurs contextes et pratiques. Ces échanges, et d'autres ont inspiré la préparation d'une nouvelle revue sectorielle conjointe aux Comores, l'organisation d'une vaste revue sectorielle en République démocratique du Congo, l'amélioration de l'efficacité de la revue sectorielle conjointe au Tchad et à Madagascar, et l'utilisation de l'outil d'évaluation de la revue au Burundi, entre autres.

conjointes (voir par exemple [encadré 3.3](#)), ainsi qu'à l'orientation plus marquée vers le suivi sectoriel et la sensibilisation renforcée à cette question dans l'ensemble du Partenariat. En outre, le Secrétariat a accordé une plus grande attention aux revues sectorielles conjointes, notamment par ses activités courantes dans les pays, la diffusion de guides sur les revues

sectorielles conjointes<sup>59</sup>, et la facilitation de l'apprentissage entre pairs ([encadré 3.4](#)). Le Comité des financements et performances veille aussi désormais à la conduite de ces revues.

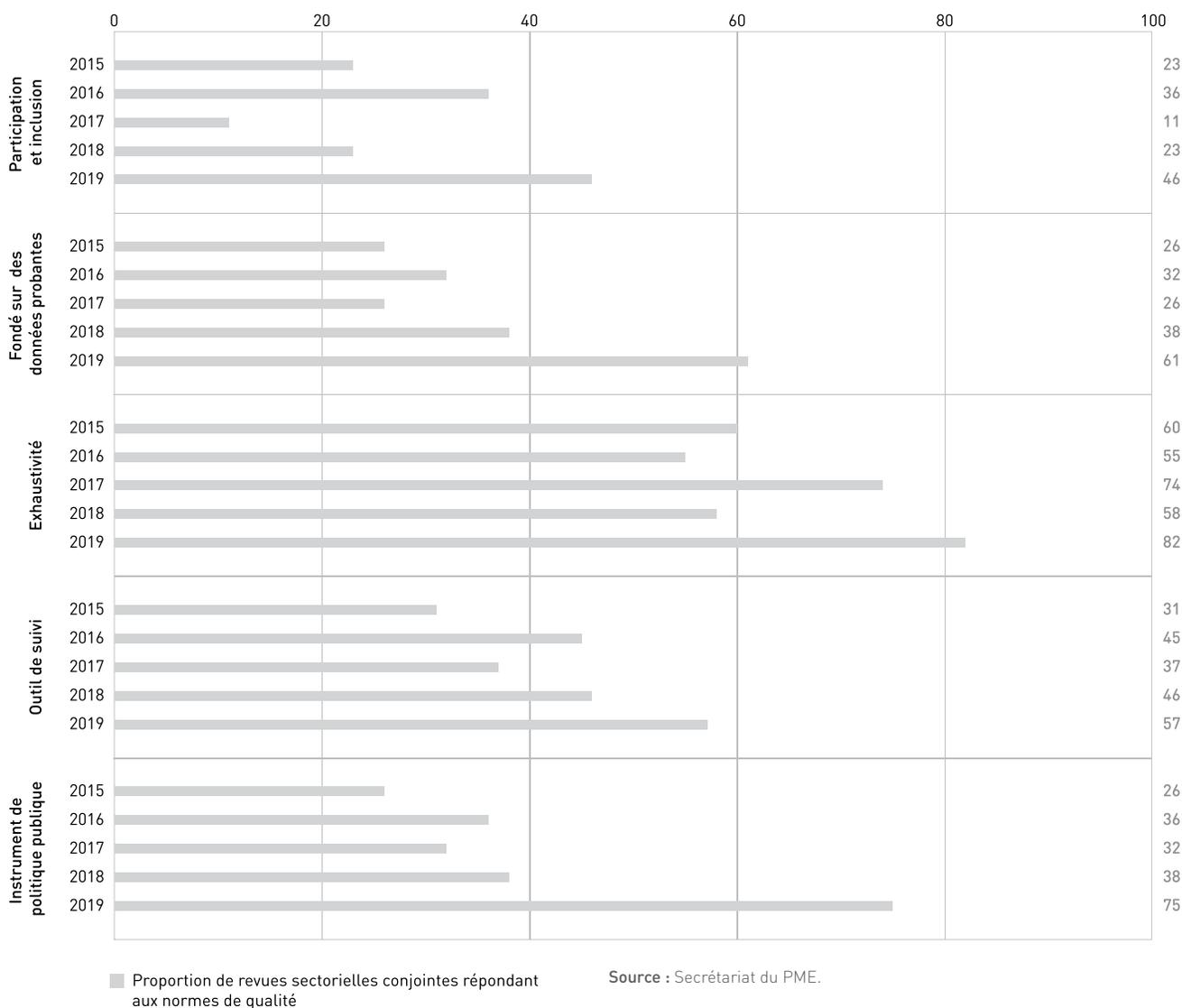
L'analyse des résultats des revues sectorielles conjointes révèle que des progrès significatifs ont été enregistrés en 2019

59. PME, Les revues sectorielles conjointes dans le secteur de l'éducation, Guide pratique pour l'organisation de revues efficaces (Washington, DC : Partenariat mondial pour l'éducation, 2018, <https://www.globalpartnership.org/fr/content/guide-pratique-pour-revues-sectorielles-conjointes-efficaces-secteur-education>).

FIGURE 3.3.

### LES REVUES SECTORIELLES CONJOINTES SE SONT AMÉLIORÉES POUR L'ENSEMBLE DES NORMES DE QUALITÉ.

Proportion de revues sectorielles conjointes répondant aux normes de qualité sur la période 2015-2019



Note : Afin d'assurer la cohérence, le résultat de la norme de qualité "exhaustivité" pour 2015 a été mis à jour après une légère modification de l'évaluation des revues sectorielles conjointes.

en ce qui concerne les cinq normes de qualité (figure 3.3)<sup>60</sup>. En 2019, ces revues se sont améliorées pour toutes les normes de qualité par rapport à la valeur de référence et à l'année 2018.

Toutefois, le respect de la norme « participation et inclusion » reste toujours inférieur aux autres. Une analyse plus approfondie de cette dernière montre généralement une forte

60. Le PME évalue les revues sectorielles conjointes au regard des cinq normes de qualité d'une revue sectorielle conjointe. Certains critères jugés nécessaires doivent tous être remplis pour qu'une revue soit déclarée conforme à une norme donnée. Cela signifie, selon la méthodologie d'évaluation, que le non-respect d'un critère peut disqualifier la revue pour une norme de qualité donnée, même si les autres critères requis ont été remplis. Ainsi, une revue peut s'être améliorée d'une année à l'autre, ce qui peut se refléter dans son évaluation détaillée, sans nécessairement être pris en compte dans son score global. Les performances au regard de chaque norme reposent sur des informations disponibles dans la documentation des revues sectorielles conjointes. La revue sectorielle conjointe ne peut être équitablement évaluée sans une documentation de base suffisante.

### ENCADRÉ 3.5.

#### NOUVEAU GUICHET DE FINANCEMENT POUR RENFORCER LES REVUES SECTORIELLES CONJOINTES

En décembre 2019, le Conseil d'administration a approuvé l'ouverture d'un guichet de financement dédié aux revues sectorielles conjointes dans le cadre des ESPDG. Les pays partenaires peuvent désormais solliciter un financement maximal annuel de 50 000 dollars et une assistance pouvant s'étaler sur quatre ans, pour un montant total de 200 000 dollars. Ce financement peut couvrir l'ensemble des coûts et le renforcement des capacités liées au suivi du plan (y compris les rapports sectoriels), la préparation de la revue sectorielle conjointe et le suivi. Il s'agit d'une nouvelle source de financements offerte aux partenaires pour la réalisation de rapports d'étape leur permettant de déterminer si un changement de cap est nécessaire et de s'assurer que le plan reste pertinent et valable.

représentation de toutes les catégories de parties prenantes, à l'exception des associations de parents d'élèves<sup>61</sup>. En 2019, la présence des associations de parents d'élèves et des comités de gestion des écoles a été signalée dans 64 % des revues sectorielles conjointes, ce qui représente une amélioration par rapport à la valeur de référence (29 %). Il convient de relever également le degré d'inclusion élevé des organisations de la société civile (OSC) nationales et internationales (les organisations non gouvernementales [ONG] internationales étaient présentes dans 100 % des revues sectorielles conjointes et les OSC locales dans 93 % des revues), et une forte augmentation de la participation des organisations d'enseignants (89 % contre une valeur de référence de 48 %).

L'amélioration de la qualité pour l'ensemble des critères s'explique par le fait que 16 pays ont respecté plus de normes de qualité en 2019 que lors de la précédente évaluation de leur revue sectorielle conjointe<sup>62</sup>. Par contre, sept autres pays ont respecté moins de trois normes de qualité en 2019 et ne se

sont pas non plus améliorés depuis leur évaluation précédente, bien que certains d'entre eux effectuent régulièrement des revues sectorielles conjointes. En ce qui concerne la fréquence des revues, 21 pays ont réalisé une revue conjointe en 2018 et 2019, alors que six qui en avaient effectué en 2018, ne l'ont pas fait en 2019. Depuis 2015, le nombre de pays dont les revues répondent au moins à trois normes de qualité a doublé (passant de 10 à 20) et 15 pays ont réalisé une revue sectorielle conjointe au moins quatre fois au cours des cinq dernières années<sup>63</sup>.

L'évaluation des revues sectorielles conjointes, qui repose sur un examen documentaire, est une mesure d'un suivi sectoriel aligné et complet<sup>64</sup>. En décembre 2019, le Conseil d'administration a approuvé un nouveau guichet de financement des revues sectorielles conjointes (encadré 3.5). Des efforts supplémentaires importants sont encore nécessaires pour améliorer davantage la fréquence et la qualité des revues.

61. Catégories d'intervenants : ministère(s) de l'Éducation au niveau national, ministère de l'Éducation au niveau régional ou local ou autorités régionales chargées de l'éducation, partenaires de développement (agences multilatérales et bilatérales), OSC internationales et locales, associations de parents et syndicats d'enseignants.

62. Burundi, Cambodge, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Ghana, Guinée, Madagascar, Malawi, Mauritanie, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Somalie (gouv. fédéral), Tchad et Zimbabwe.

63. Des revues sectorielles conjointes ont été conduites chaque année depuis 2015 au Burkina Faso, Cambodge, Ghana, Guinée, Mali, Mozambique, Népal, Rwanda et Togo ; et quatre fois depuis 2015 au Bénin, Sénégal, Somalie (gouv. fédéral), Somalie-Somaliland, Tanzanie continentale et Tchad.

64. Il convient de noter qu'en plus des revues sectorielles conjointes, bon nombre de pays partenaires disposent d'un large éventail de mécanismes de suivi et de réorientation des interventions. Mais, pour cet indicateur, ce sont les revues sectorielles conjointes qui sont analysées.

## DES GROUPES LOCAUX DES PARTENAIRES DE L'ÉDUCATION PLUS INCLUSIFS (Indicateur 19)

Les résultats escomptés dans le secteur de l'éducation découlent d'interactions complexes entre de nombreux acteurs dans les pays<sup>65</sup>. Ils dépendent de la prise en compte des intérêts mutuels et du véritable désir des acteurs de travailler ensemble autour d'un programme commun appelant des actions concertées, la prise des responsabilités convenues et des partenariats efficaces et efficients. Au niveau des pays, les Groupes locaux des partenaires de l'éducation (GLPE) servent de mécanismes de coordination des groupes ou des partenariats<sup>66</sup>. Ils sont pilotés par le gouvernement et doivent être composés de représentants de tous les partenaires de développement (multilatéraux et bilatéraux), des organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales, des OSC, des organisations d'enseignants, des coalitions d'OSC, des groupes de proximité, des groupes autochtones, des associations de parents d'élèves et du secteur privé.

Le degré de participation et d'inclusion des parties prenantes dans un GLPE influe fortement sur son efficacité. La diversité

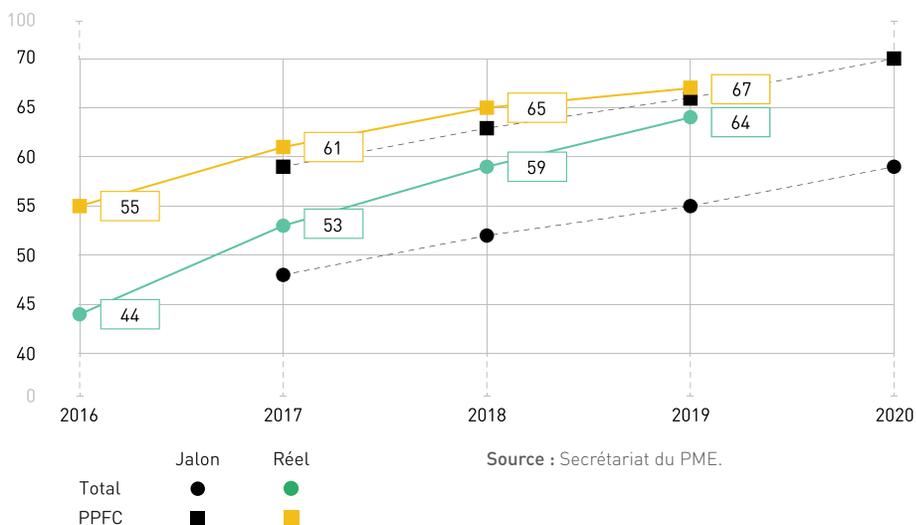
et la pluralité des parties prenantes tout au long du cycle politique peuvent aider à élargir la portée du dialogue et à sortir des perspectives habituelles des décideurs, planificateurs et bailleurs de fonds, et avoir un réseau plus large de données de suivi et d'éléments probants. Pour mieux mesurer les progrès réalisés par rapport à cet objectif, le cadre de résultats du PME évalue l'inclusion des OSC et des organisations d'enseignants dans les GLPE (Indicateur 19).

Au cours des quatre dernières années, le PME s'est efforcé d'aider les pays partenaires à élargir la participation et l'inclusion des parties prenantes dans les GLPE. Cela s'est traduit par une amélioration significative de la proportion de GLPE comptant des représentants des OSC et des organisations d'enseignants. La proportion de pays et d'États fédéraux comptant des représentants d'OSC et d'organisations d'enseignants dans leurs GLPE s'est accrue, passant de 44 % en 2016 (valeur de référence) à 64 % en 2019 (figure 3.4)<sup>67</sup>. Les PFC ont également connu une augmentation de la représentation globale de ces organisations pendant cette période, passant de 55 à 67 %.

FIGURE 3.4.

### LES GROUPES LOCAUX DES PARTENAIRES DE L'ÉDUCATION SONT DE PLUS EN PLUS INCLUSIFS.

Proportion de GLPE comprenant des représentants des organisations de la société civile et des organisations d'enseignants



65. UNESCO, *Rendre des comptes en matière d'éducation : tenir nos engagements; Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2017/18*, (Paris, UNESCO, 2017), <https://fr.unesco.org/gem-report/node/1464>.

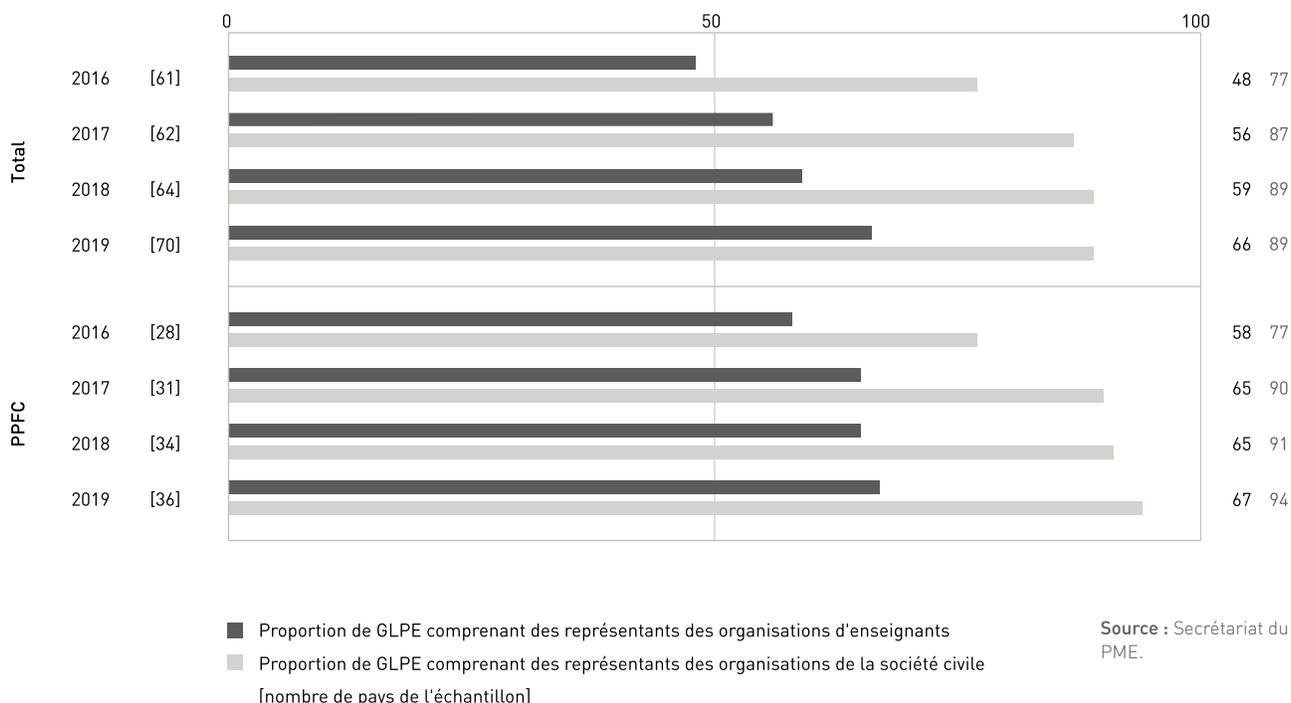
66. « Groupe local des partenaires de l'éducation » est un terme générique pour décrire les dispositions prises par les pays en vue de la gouvernance du dialogue sur les politiques dans le secteur de l'éducation. Le nom de ces groupes de partenaires de l'éducation ayant des fonctions de dialogue similaires varie selon les pays : groupe de coordination de l'éducation, groupe consultatif sur l'éducation, comité de développement du secteur de l'éducation et groupe de travail mixte sur le secteur de l'éducation.

67. Comme pour l'indicateur 18, l'on tient compte des GLPE des 61 pays partenaires qui faisaient partie de l'échantillon du cadre de résultats en 2015, année de référence. Étant donné que certains de ces pays (Pakistan, Somalie et Tanzanie) ont des États infranationaux dotés de leurs propres GLPE, le nombre total de GLPE est supérieur à 61.

FIGURE 3.5.

**LA REPRÉSENTATION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DES ORGANISATIONS D'ENSEIGNANTS DANS LES GLPE EST CONSTAMMENT EN HAUSSE.**

Proportion de GLPE comprenant des organisations de la société civile et des organisations d'enseignants



L'examen de la participation individuelle des OSC et des organisations d'enseignants depuis 2016 fait apparaître qu'elle s'est constamment améliorée dans les PPFC et les non-PPFC (figure 3.5). Bien que cette tendance soit positive, il est cependant très difficile d'évaluer leur degré de mobilisation ainsi que la volonté des gouvernements des pays partenaires à collaborer effectivement avec ces acteurs. Les évaluations du PME au niveau des pays ont permis d'analyser le degré de participation des acteurs concernés et il est apparu que les priorités thématiques des différentes OSC variaient à l'intérieur des pays et d'un pays à l'autre. Les résultats de ces évaluations ne donnent pas une idée claire des rôles que ces organisations remplissent généralement (par exemple, en matière de plaidoyer en faveur de certains groupes de population). Bien que peu documentée, la participation des OSC et des organisations d'enseignants dans les GLPE des pays partenaires a contribué à renforcer le dialogue sectoriel grâce à leur connaissance des pratiques quotidiennes dans les salles

de classe et les écoles, à leur compréhension de l'impact des différentes politiques sur les enseignants et à leur engagement dans le plaidoyer pour l'égalité entre les genres, l'équité et l'inclusion, entre autres.

**VERS UN PARTENARIAT PLUS EFFICACE**

L'Étude pour un partenariat efficace lancée par le Conseil d'administration en 2017, a révélé qu'il était nécessaire, compte tenu de la diversité des contextes nationaux, de définir et adopter des actions pouvant renforcer l'efficacité du Partenariat<sup>68</sup>. En conséquence, quatre principes ont été adoptés en décembre 2018 dans le but 1) d'accroître la responsabilité mutuelle au niveau décentralisé, 2) de renforcer l'appropriation par les gouvernements nationaux et accroître leurs capacités, 3) de rééquilibrer le modèle du PME au niveau des pays (en privilégiant les processus et la mise en œuvre sectoriels),

68. *Mise en application d'un partenariat efficace*, Partenariat mondial pour l'éducation, consulté en avril 2020, <https://www.globalpartnership.org/fr/who-we-are/construire-un-partenariat-efficace>.

**ENCADRÉ 3.6.****QUE DISENT LES ÉVALUATIONS AU NIVEAU DES PAYS DE LA RESPONSABILITÉ MUTUELLE ?**

Les évaluations du PME au niveau des pays ont examiné les progrès réalisés en matière de responsabilité mutuelle à travers le prisme du suivi et du dialogue sectoriels. Les principaux points à retenir sont résumés ci-dessous et décrits à l'Annexe D.

1. **Le dialogue sectoriel** est devenu plus fréquent, participatif et fondé sur des données probantes, particulièrement au stade de l'élaboration du plan. La représentation de groupes autres que les ministères et les partenaires de développement s'améliore, bien que leur degré d'inclusion dépende de la volonté des gouvernements de les associer aux mécanismes existants et de leur propre organisation interne. En conséquence, les GLPE s'affirment de plus en plus comme des organes consultatifs pertinents et influents. Cependant, les capacités de coordination des gouvernements restent inégales et le dialogue au niveau infranational est généralement faible, avec des retours d'information limités. Le rôle de l'agence de coordination prend alors tout son sens et est particulièrement efficace, malgré des capacités souvent limitées pour ce rôle. La qualité du dialogue sectoriel peut pâtir de la stabilité relative du personnel dans les ministères et les organisations partenaires ; de la multiplicité des cadres de dialogue dont les membres et les mandats se chevauchent ; du peu de temps consacré à la résolution des problèmes de mise en œuvre ; et de l'irrégularité de l'examen de l'exécution des fonctions acceptées par les partenaires en raison d'un alignement et d'une harmonisation médiocres des initiatives de ces partenaires avec les buts et priorités sectoriels.
2. **Les dispositifs et systèmes de suivi sectoriel** ont été mis en place ou réorganisés — sur la base de la création de cadres de résultats, de la collecte de données périodiques et d'un dialogue direct avec les parties prenantes — pour suivre la réalisation des indicateurs clés, bien que ceux-ci soient parfois considérés comme trop complexes, de niveau trop élevé, ou trop vagues pour un suivi efficace des progrès. Les ministères chargés de l'éducation identifient souvent une institution chef de file et des experts pour les tâches de suivi sectoriel, mais ils peuvent manquer de la capacité de collecte, d'analyse et de communication des données, ou de l'autorité et des ressources voulues pour coordonner et effectuer la collecte de données aux niveaux central et décentralisés. Les revues sectorielles conjointes sont devenues un élément central du suivi sectoriel dans un certain nombre de pays. Toutefois, dans bon nombre d'entre eux, les revues sectorielles conjointes sont irrégulières d'une année à l'autre et les progrès sont généralement inégaux. Cela s'explique, d'une part, par le manque d'engagement des gouvernements dans certains pays partenaires et, d'autre part, par la réticence des parties prenantes à conduire des revues sectorielles en l'absence de données de qualité, ce qui pourrait nuire à l'efficacité du dialogue stratégique et à la prise de décision.

Le rapport de synthèse complet sur les évaluations du PME au niveau des pays pour l'exercice 2019 est disponible sur ce site <https://www.globalpartnership.org/content/country-level-evaluations-final-synthesis-report-volume-1>.

et 4) de réduire les processus et les coûts de transaction du PME. Pour rendre ces principes opérationnels, une série de clarifications et d'adaptations du modèle du PME a été adoptée à la mi-2019, de même que deux initiatives pilotes axées sur le renforcement de la collaboration (voir ci-dessous) et la coordination des GLPE au niveau des pays. Les mesures prises à l'issue de l'*Étude pour un partenariat efficace* préconisaient notamment une application plus contextuelle du pré-requis du modèle de financement relatif aux plans sectoriels, de même que des modifications et clarifications des processus des financements, par exemple la sélection des agents partenaires, l'assurance qualité, le suivi et l'établissement des rapports. Ces mesures ont été formalisées dans des guides

pertinents et sont mises en application selon les besoins. Les principes de l'*Étude* continuent de guider l'élaboration du prochain plan stratégique du PME (PME 2025).

L'*Étude pour un partenariat efficace* a donné lieu à l'adaptation des rôles, responsabilités, pouvoirs, obligations de reddition et mécanismes d'appropriation des risques autour des processus du Partenariat au niveau des pays. Ces adaptations se sont traduites par des révisions de la Charte du PME, l'élaboration d'une matrice de redevabilité et une révision des mandats pour les rôles clés, notamment ceux des agences de coordination, des agents partenaires et du Secrétariat au niveau des pays. Soulignant que le PME est à la fois un partenariat et un fonds,

la matrice de redevabilité fait la distinction entre les obligations des parties prenantes en tant que partenaires du PME, et celles plus étroitement liées aux financements du PME. Pour s'assurer que les parties prenantes comprennent bien leurs rôles, responsabilités et obligations de redevabilité et pour promouvoir une compréhension commune du Partenariat et de ses efforts pour parvenir à de meilleurs résultats au niveau national, un document intitulé *A strategic communications and engagement framework for GPE at the country level* a été élaboré. Ce cadre oriente l'élaboration d'outils de communication destinés à mieux éclairer les actions du PME et les processus, rôles, responsabilités connexes et, plus largement, à soutenir le travail de renforcement des systèmes éducatifs par le biais d'outils de communication et de messages. Au-delà de la cible principale que représentent les GLPE, le cadre explore la manière dont une communication efficace peut atteindre les dirigeants, les influenceurs et les groupes de proximité pour soutenir et orienter les stratégies et l'impact dans le secteur éducatif. Pour mettre ces outils et messages à la disposition des partenaires nationaux, un portail de communication au service du Partenariat au niveau local devrait être ouvert sur le site Web du PME au cours du second semestre 2020.

Pour renforcer davantage le Partenariat au niveau des pays, le Conseil d'administration a convenu de diffuser et de soutenir les bonnes pratiques en matière d'accords et de cadres de partenariat, et de piloter un mécanisme convivial destiné à encourager la responsabilité mutuelle entre membres du GLPE, en gardant cependant à l'esprit que les fonctions, les structures et l'efficacité des GLPE varient en fonction des contextes, des besoins et des capacités des pays. En 2019, dans le cadre de la *Mise en application d'un partenariat efficace*, le PME a mis à l'essai un mécanisme d'auto-évaluation pour les partenaires nationaux afin de faciliter la réflexion et les actions visant à

optimiser le potentiel du dialogue sur les politiques éducatives et les mécanismes de coordination sectorielle. Il s'agit des *outils d'auto-évaluation et de retour d'information sur les performances des GLPE*<sup>69</sup> qui s'appuient sur les *principes de développement d'un GLPE efficace (Principles Toward Effective Local Education Groups)*<sup>70</sup>. L'outil d'évaluation a été développé en 2019 sur la base des recherches menées par le Secrétariat en 2018 sur un large éventail de disciplines et de domaines d'application, dans le but de comprendre les leviers de l'efficacité de la coordination et des partenariats multipartites.

## REVOIR NOS AMBITIONS À LA HAUSSE

Les résultats des indicateurs sur les revues sectorielles conjointes et les Groupes locaux des partenaires de l'éducation, de même que la mise à jour intermédiaire sur la qualité des plans du secteur de l'éducation font apparaître dans l'ensemble des progrès significatifs, bien que des améliorations soient encore possibles. Plus particulièrement, la qualité des revues sectorielles conjointes, point sur lequel le Partenariat a mis l'accent au cours de l'année écoulée, s'est considérablement améliorée. L'inclusion des organisations de la société civile et des organisations d'enseignants dans les Groupes locaux des partenaires de l'éducation continue de s'améliorer, bien que les organisations d'enseignants soient encore les plus susceptibles d'en être écartées. Au moment où le Partenariat réfléchit à de nouvelles orientations stratégiques dans le but d'accroître la capacité du PME à apporter des solutions plus adaptées aux besoins individuels des pays et à faciliter l'adoption d'une gestion adaptative, les approches innovantes du suivi sectoriel et du dialogue sur les politiques éducatives ainsi que du processus de planification constitueront un axe d'intervention important.

69. PME, *Outils d'auto-évaluation et de performances des GLPE* (Washington, DC : Partenariat mondial pour l'éducation, 2019), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/outil-dauto-evaluation-et-performances-des-glpe>.

70. PME, *Principes pour des Groupes locaux des partenaires de l'éducation efficaces* (Washington, DC : Partenariat mondial pour l'éducation, 2020), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/principes-pour-des-groupes-locaux-des-partenaires-de-leducation-efficaces>



Une élève de maternelle sourit à la caméra, École élémentaire de Felege Abay, Bahar Dar, Éthiopie.

Crédit : PME/Kelley Lynch



CHAPITRE

4

# Financements et partenariat

# APERÇU DES RÉSULTATS

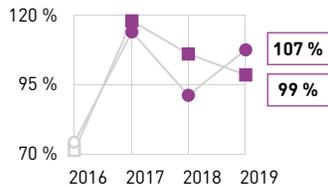
À L'ÉCHELON DES PAYS

## OBJECTIF 3

Des financements du PME efficaces et efficaces

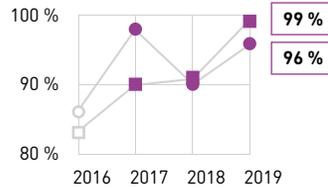
### #21

Les financements du PME ont atteint **107 % de leur cible** en matière de distribution scolaire.



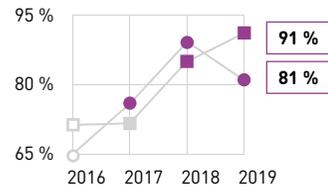
### #22

Les financements du PME ont atteint **96 % de leur cible** en matière de formation d'enseignants.



### #23

Les financements du PME ont atteint **81 % de leur cible** en matière de construction de salles de classe.



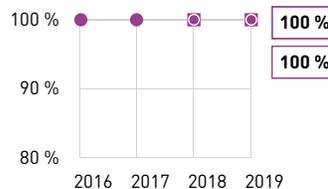
### #24a

**100 % des requêtes de financements** ont défini des cibles pour la part variable.



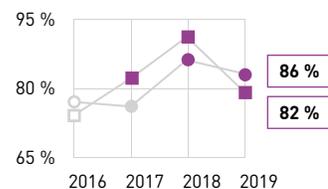
### #24b

**100 % des financements** ont atteint les cibles de la part variable.



### #25

**86 % des financements** étaient en bonne voie de mise en oeuvre.



\*Les valeurs pour les PPFC en 2016 et 2017 n'étaient pas applicables ; voir l'Annexe A pour plus de détails.

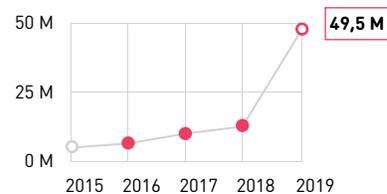
À L'ÉCHELLE MONDIALE

## OBJECTIF 4

Mobiliser des financements plus importants et de meilleure qualité

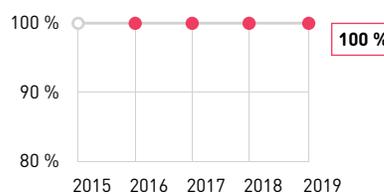
### #26

Les bailleurs de fonds non traditionnels ont apporté **49,5 millions de dollars** au PME.



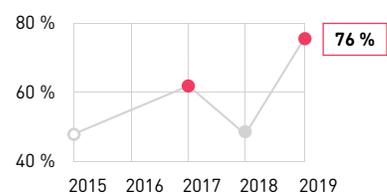
### #27

**100 % des annonces de contributions** ont été honorées.



### #28

**76 % des bailleurs de fonds** ont augmenté ou maintenu leur aide publique au développement pour l'éducation.



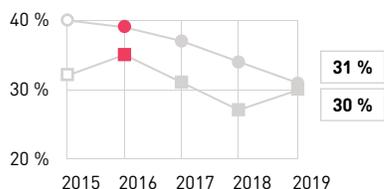
### #29

**36 % des financements du PME** sont alignés sur les systèmes nationaux.



### #30

**31 % des financements du PME** ont fait appel à des cofinancements ou à des mécanismes de mise en commun de financements dans le secteur.



\*Il n'y a pas eu de jalon pour 2016 et 2017 ; voir l'Annexe A pour plus de détails.



**OBJECTIF 5**

**Renforcer le partenariat**

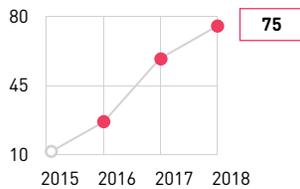
**#32**

Proportion des PP et des autres partenaires faisant état d'une plus grande clarté des rôles.

N/R

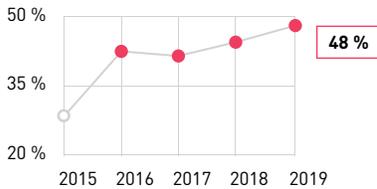
**#34**

75 actions de plaidoyer ont été conduites depuis 2016.



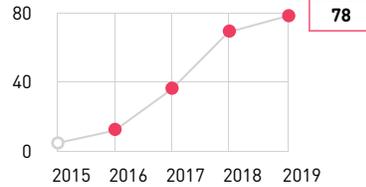
**#36**

48 % du temps de travail du personnel du Secrétariat a été consacré aux fonctions axées sur les pays.



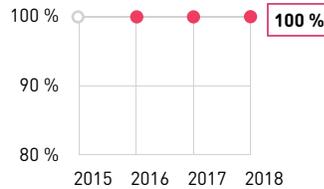
**#33**

78 produits du savoir de nature technique ont été réalisés depuis 2015.



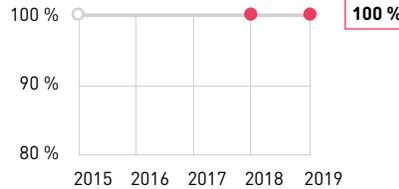
**#35**

100 % des problèmes importants identifiés lors d'un audit ont été résolus.



**#37**

100 % des rapports de résultats et des rapports d'évaluation ont été publiés.



\*Il n'y a pas eu de jalon pour 2016 et 2017 ; voir l'Annexe A pour plus de détails.

PRINCIPAUX RÉSULTATS

> Depuis sa création en 2002, le PME a alloué 5,5 milliards de dollars répartis entre 175 financements de mise en œuvre dans 63 pays en développement. En 2019, les pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits ont reçu 60 % des allocations au titre des financements de mise en œuvre, soit 137 millions de dollars. Les financements du PME sont répartis à parts presque égales entre ses trois buts stratégiques : 34 % à la qualité des apprentissages, 29 % à l'équité et 33 % au renforcement des systèmes.

> Les décaissements de financements pour l'année civile 2019 se sont élevés à 226 millions de dollars, ce qui traduit la baisse du montant approuvé au cours de la précédente période de reconstitution des ressources. Ils devraient toutefois augmenter à 600 millions de dollars en 2020.

> La performance globale des financements de mise en œuvre reste positive. Quelques financements affichent des retards qui résultent principalement de risques externes hors du contrôle du programme, tels que des conflits ou l'instabilité politique.

> Depuis l'approbation du nouveau modèle de financement en 2014, 24 financements ont adopté un dispositif basé sur les résultats. Les premières conclusions des évaluations au niveau des pays indiquent que le financement basé sur les résultats contribue à mettre davantage l'accent sur les résultats dans la planification sectorielle. Les pays en sont encore aux premières phases de la mise en œuvre, mais on constate que les stratégies de financement basé sur les résultats sont exécutées comme prévu, à quelques exceptions près.

> Au cours de l'exercice 2019, seuls 36 % des financements étaient alignés avec les systèmes des pays partenaires et 31 % étaient cofinancés ou financés par des fonds mis en commun à l'échelon sectoriel. Les indicateurs d'alignement et d'harmonisation restent nettement inférieurs aux jalons fixés.

> Les bailleurs de fonds non traditionnels (par exemple les fondations et les organismes non membres du CAD de l'OCDE) ont augmenté leur contribution au PME qui est passée de 5 millions de dollars pour l'exercice 2015 à 37 millions de dollars au titre de l'exercice 2019. Leur contribution totale depuis 2015 a atteint 50 millions de dollars pour l'exercice 2019.

## Financements et partenariat

La réalisation des buts du *Plan stratégique PME 2020* repose sur la mobilisation de ressources plus nombreuses et de meilleure qualité, ainsi que sur l'efficacité avec laquelle ces ressources sont utilisées. Au niveau mondial, le PME mobilise toute sa puissance en tant que partenariat pour augmenter les engagements en faveur de l'éducation. Au niveau des pays, le travail du PME consiste en partie à s'assurer que les financements octroyés contribuent à produire les résultats attendus. Le présent chapitre utilise les données les plus récentes pour examiner l'allocation géographique et thématique des financements de mise en œuvre du PME ainsi que leur performance et efficacité, telles que mesurées par les indicateurs du cadre de résultats du PME. Il décrit également les principales réalisations en matière de mobilisation des ressources, de production de connaissances et de plaidoyer.

### 4.1. Portefeuille de financements

#### FINANCEMENTS DU PME : VUE D'ENSEMBLE

Le PME offre divers types de financements à ses pays partenaires pour favoriser un meilleur apprentissage et une plus grande équité dans l'éducation (voir le [figure 4.1](#) et l'[Annexe E](#) pour plus de détails). À la fin du mois de décembre 2019, plus de 5,5 milliards de dollars avaient été alloués pour soutenir la planification et la mise en œuvre de PSE par le biais de trois types de financements. Le PME apporte également un soutien technique et financier dans ses domaines thématiques prioritaires. En 2019, deux nouveaux instruments, le mécanisme de partage de connaissances et d'innovation (KIX) et L'Éducation à voix haute<sup>71</sup>, ont été institués et rendus opérationnels. Le KIX fournit des financements aux niveaux mondial et régional pour investir dans la création de connaissances et l'innovation dans les pays partenaires. L'Éducation à voix haute finance des activités visant à renforcer la participation de la société civile tout au long du cycle d'élaboration des politiques d'éducation.

#### FINANCEMENTS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE PROGRAMMES SECTORIELS DE L'ÉDUCATION

##### Allocation et décaissements

Le financement pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation est le principal financement du portefeuille de financements du PME. De la création du PME en 2002 jusqu'en décembre 2019, le PME a alloué un total de 5,5 milliards de dollars au titre de 175 financements de mise en œuvre dans 63 pays partenaires. En décembre 2019, 35 financements de mise en œuvre pour un montant total de 1,1 milliard de dollars étaient en cours dans 31 pays partenaires ([figure 4.2](#)). Le montant total des décaissements annuels pour l'année civile 2019 s'élève à 226 millions de dollars.

Le décaissement annualisé moyen pour les financements de mise en œuvre s'élève à 294 millions de dollars en 2018 et 2019, un montant inférieur à la période de reconstitution des ressources précédente (481 millions de dollars, 2015-2017) en raison de la baisse du montant des financements approuvés

71. Le mécanisme de plaidoyer et de responsabilité sociale est devenu L'Éducation à voix haute.

FIGURE 4.1.

### LE PME PROPOSE DIFFÉRENTS INSTRUMENTS POUR FAIRE FACE AUX ENJEUX COMPLEXES DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION DANS LES PAYS PARTENAIRES.

Montant total des allocations depuis la création de chaque instrument (différentes années), en décembre 2019

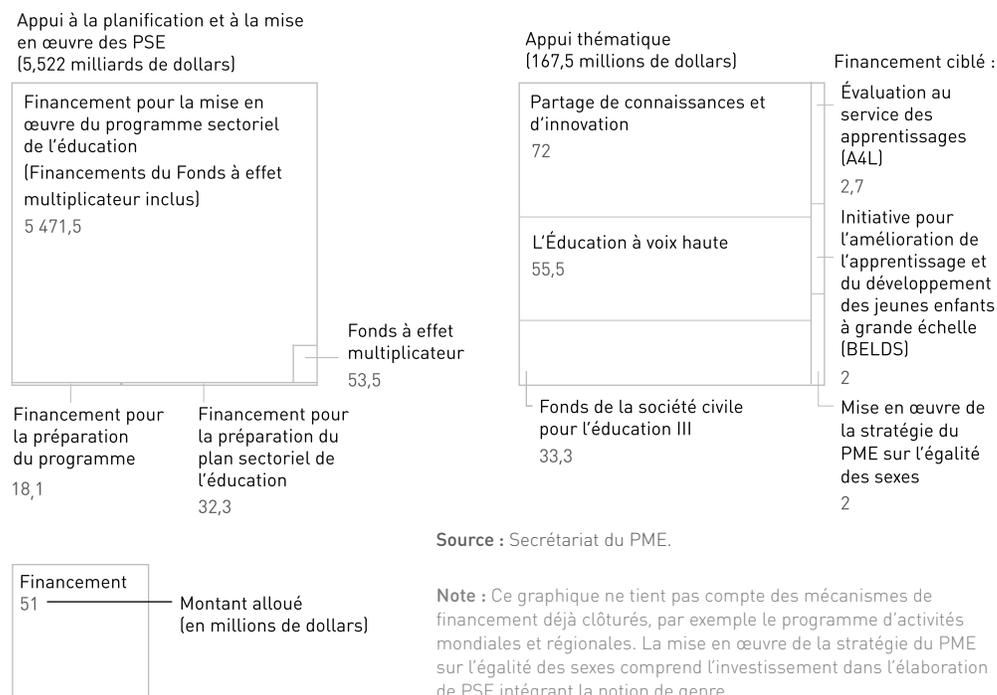


FIGURE 4.2.

### SOUTIEN ACTIF AUX PAYS PARTENAIRES GRÂCE À 35 FINANCEMENTS DE MISE EN ŒUVRE D'UN MONTANT TOTAL DE 1,1 MILLIARD DE DOLLARS.

Aperçu de l'allocation et des décaissements des financements de mise en œuvre, en décembre 2019

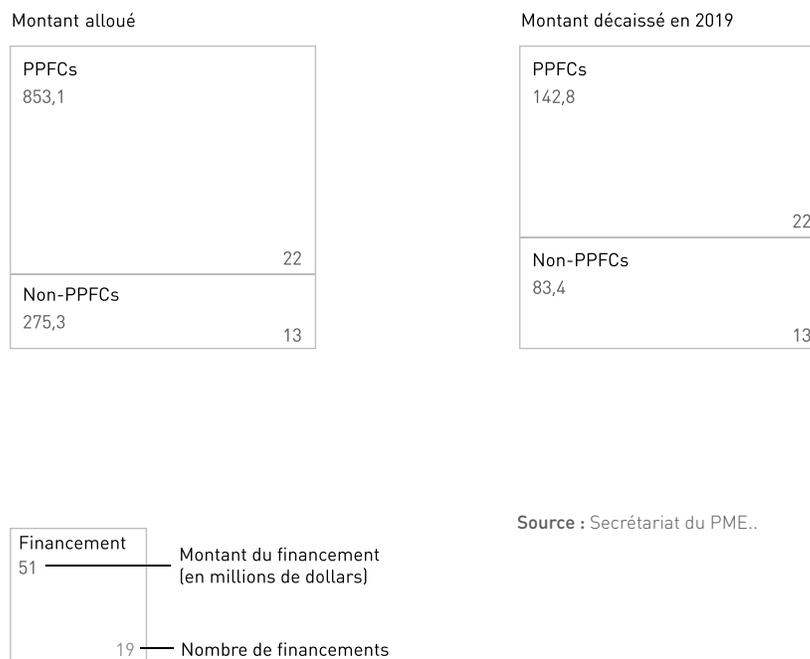
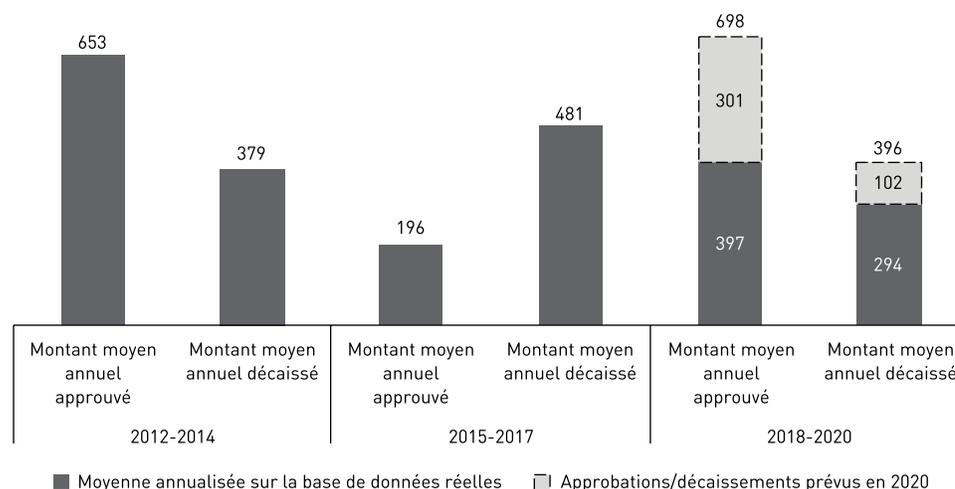


FIGURE 4.3.

**LA RÉCENTE BAISSÉ DU MONTANT MOYEN DES DÉCAISSEMENTS REFLÈTE LA BAISSÉ DU MONTANT DES FINANCEMENTS APPRUVÉS PENDANT LA PÉRIODE DE RECONSTITUTION DES RESSOURCES PRÉCÉDENTE.**

Moyenne annualisée des financements approuvés et décaissés, par période de reconstitution des ressources (en millions de dollars)



Source : Secrétariat du PME.

Note : Pour la période de reconstitution des ressources 2018-2020, la moyenne annualisée des financements approuvés tient compte des allocations effectivement approuvées pour 2018 et 2019 et de celles prévues pour 2020.

pendant cette période (figure 4.3). Cela s'explique par le fait que les décaissements sont généralement effectués sur une période de trois à cinq ans après l'approbation de la requête, en fonction de la durée du financement<sup>72</sup>. Ils devraient toutefois augmenter à 600 millions de dollars en 2020, portant le montant moyen des décaissements annuels pendant la période de reconstitution des ressources actuelle (2018-2020) à 396 millions de dollars.

Conformément à la formule d'allocation du Partenariat fondée sur les besoins<sup>73</sup>, une partie importante des financements

de mise en œuvre du PME est allouée aux pays partenaires dont les besoins sont les plus importants (voir la figure 4.4 et les Annexes F-I). Sur les 226,2 millions de dollars décaissés pendant l'année civile 2019, 60 % ont été alloués à des pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits. L'Afrique subsaharienne, la région qui présente les plus faibles taux d'achèvement et les taux les plus élevés d'enfants non scolarisés, a bénéficié de 85 % de l'ensemble des décaissements. La part des décaissements au profit de pays partenaires à faible revenu s'élève à 69 %.

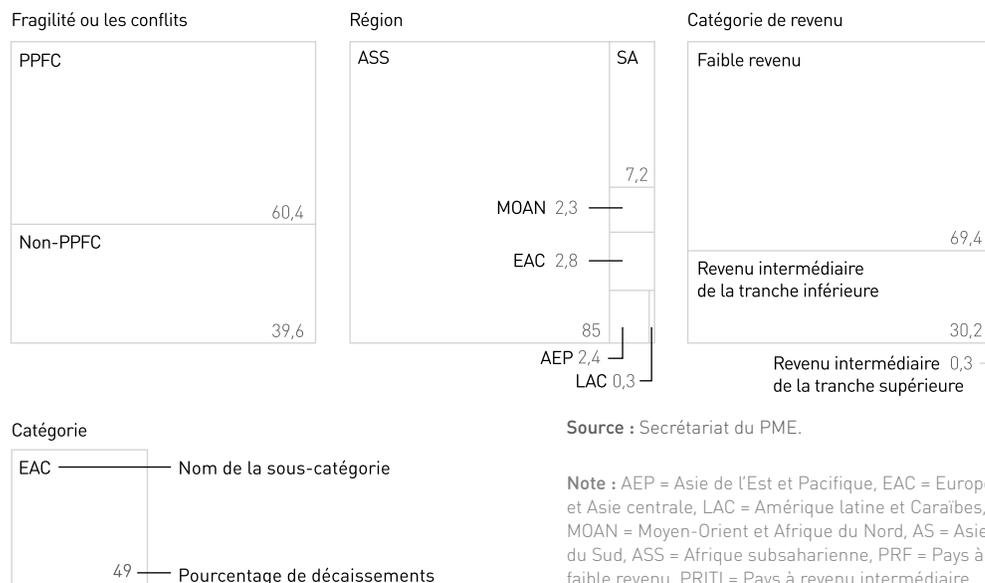
72. Pour de plus amples informations, voir l'Analyse des allocations au titre des financements (document du Conseil d'administration du PME BOD/2019/16 DOC 07, Réunion du Conseil d'administration, 10-12 décembre 2019, Nairobi, Kenya), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/analyse-des-allocations-au-titre-des-financements-decembre-2019>.

73. Pour de plus amples informations, voir le document Éligibilité, allocation et proportionnalité : recommandations du groupe de travail sur le financement stratégique (document du Conseil d'administration du PME BOD/2017/03 DOC 04, Réunion du Conseil d'administration, 1er mars 2017, Washington, DC), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/eligibilite-allocation-et-proportionalite-recommandations-du-groupe-de-travail-sur-le>.

FIGURE 4.4.

### UNE PART IMPORTANTE DES FINANCEMENTS DE MISE EN ŒUVRE DU PME EST ALLOUÉE AUX PAYS EN AYANT LE PLUS BESOIN.

Décaissement des financements de mise en œuvre par catégorie de PPFC, région et catégorie de revenu, année civile 2019



### ALLOCATION THÉMATIQUE DES FINANCEMENTS DE MISE EN ŒUVRE

Les 38 financements de mise en œuvre du PME en cours pendant l'exercice 2019 ont été alloués conformément à son plan stratégique (figure 4.5 et figure 4.6). À l'instar de l'année dernière, les financements de mise en œuvre en cours pendant l'exercice 2019 étaient alloués à hauteur de 34 % du montant total des activités à la qualité des apprentissage, 29 % à l'équité et 33 % au renforcement du système<sup>74</sup>.

Parmi les activités liées à l'apprentissage, celles relatives à la formation et la gestion des enseignants représentaient 46 % des allocations. Parmi les activités liées à l'équité, une grande partie (72 %) de l'investissement était allouée à la construction ou à la réhabilitation d'infrastructures scolaires. L'égalité des

genres a reçu un appui dans le cadre de 31 des 38 financements, le soutien ciblé à des activités spécifiques en faveur de l'égalité des genres étant chiffré dans 11 des financements, pour un montant de 54,9 millions de dollars<sup>75</sup>. Toutefois, les filles (et les garçons) tirent profit d'un grand nombre d'activités qui ne ciblent pas spécifiquement l'égalité des genres (par exemple la construction d'installations scolaires), mais qui en tiennent compte sans pour autant être considérées comme des activités liées à l'égalité des genres. Les activités qui visent à promouvoir l'accès à l'école des enfants non scolarisés ont été soutenues par 64 % des financements (14 financements sur 22) dans les PPFC, mais par seulement 31 % des financements (5 sur 16) dans les autres pays. Toutefois, la construction et la réhabilitation d'infrastructures scolaires sont également susceptibles de profiter aux enfants non scolarisés bien que ces avantages ne soient pas explicitement pris

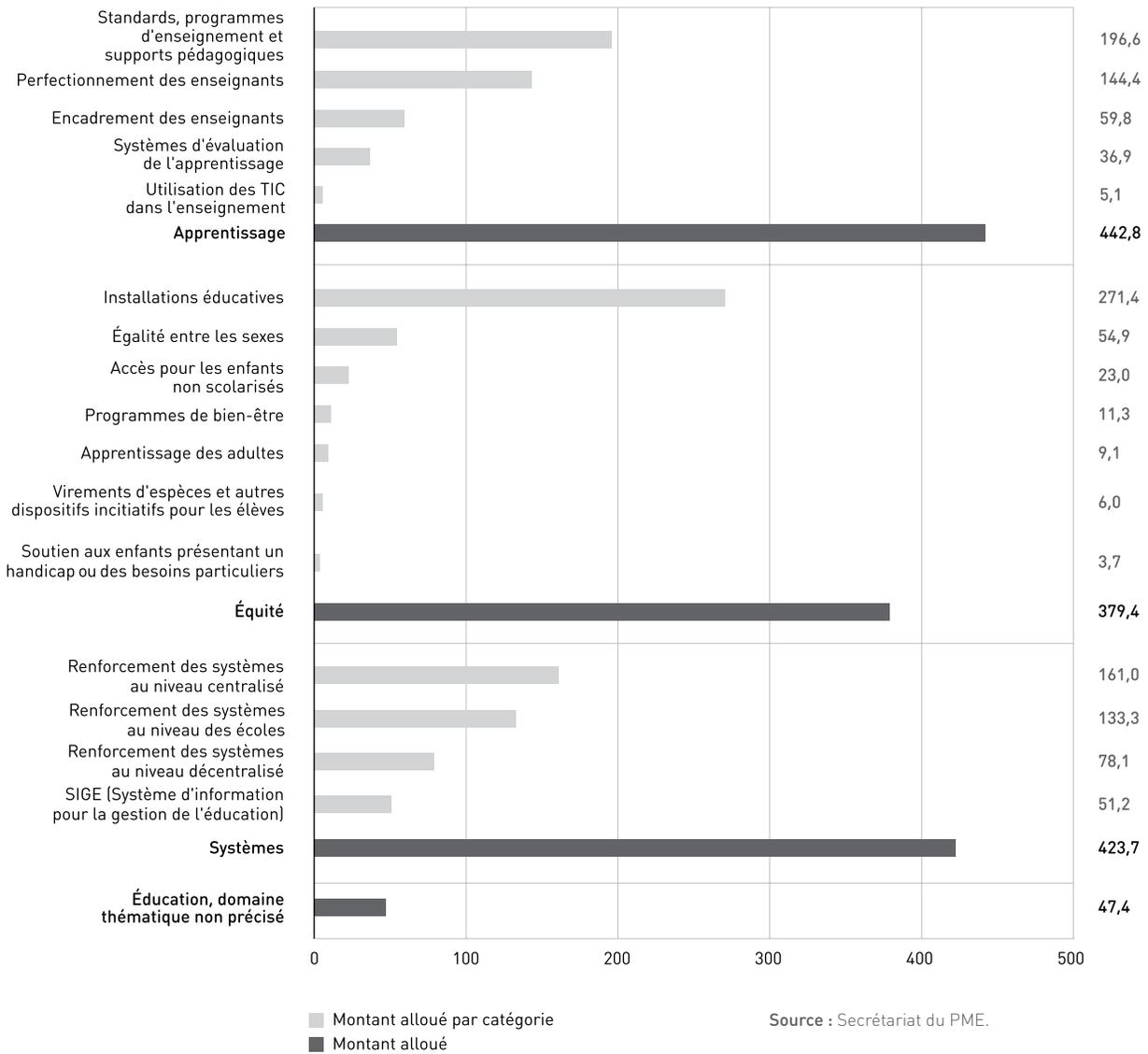
74. Les 3 % restants sont alloués à des « domaines thématiques non spécifiés ». Le financement des frais de gestion de projet et de supervision de l'agent partenaire est inclus dans cette catégorie.

75. Ce chiffre englobe uniquement les activités qui ciblent spécifiquement les filles ou l'égalité des genres (à l'exclusion des activités qui bénéficient également à d'autres groupes). Une étude thématique séparée (voir le Chapitre 1) a révélé que presque tous les financements de mise en œuvre examinés couvraient des activités favorisant l'égalité des genres dans l'éducation.

FIGURE 4.5.

**L'APPRENTISSAGE, L'ÉQUITÉ ET LE RENFORCEMENT DES SYSTÈMES REÇOIVENT DES ALLOCATIONS ÉQUIVALENTES DES RESSOURCES FINANCIÈRES DU PME.**

Répartition des financements de mise en œuvre du PME par activité thématique, exercice 2019 (en millions de dollars)



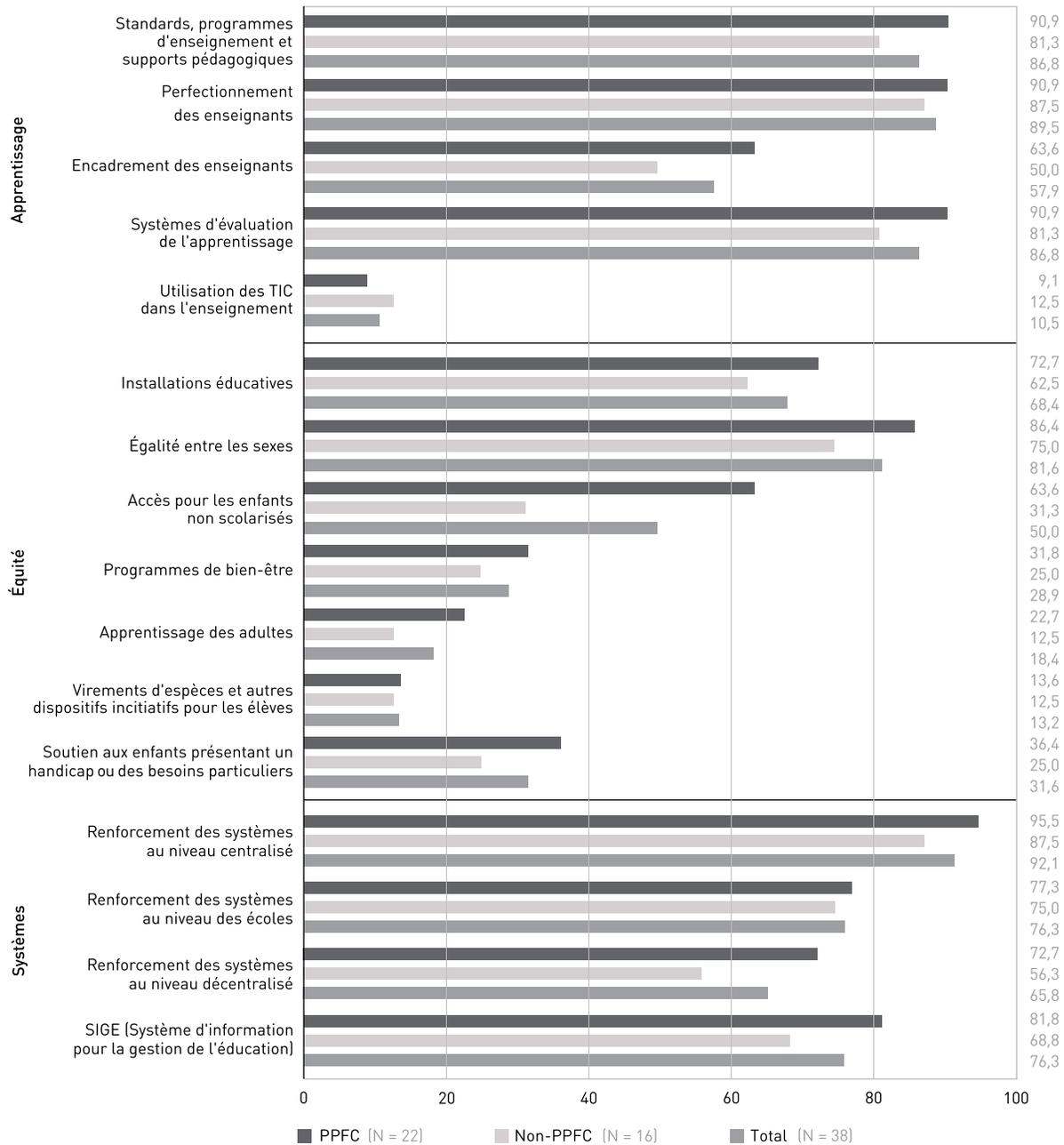
Source : Secrétariat du PME.

Note : Le graphique illustre l'allocation totale de l'ensemble des 38 financements de mise en œuvre en cours à la fin de l'exercice 2019.

FIGURE 4.6.

### LES FINANCEMENTS DE MISE EN ŒUVRE SOUTIENNENT LA RÉALISATION DES BUTS DU PLAN STRATÉGIQUE PME 2020.

Proportion des financements en cours consacrée à chaque activité thématique, exercice 2019

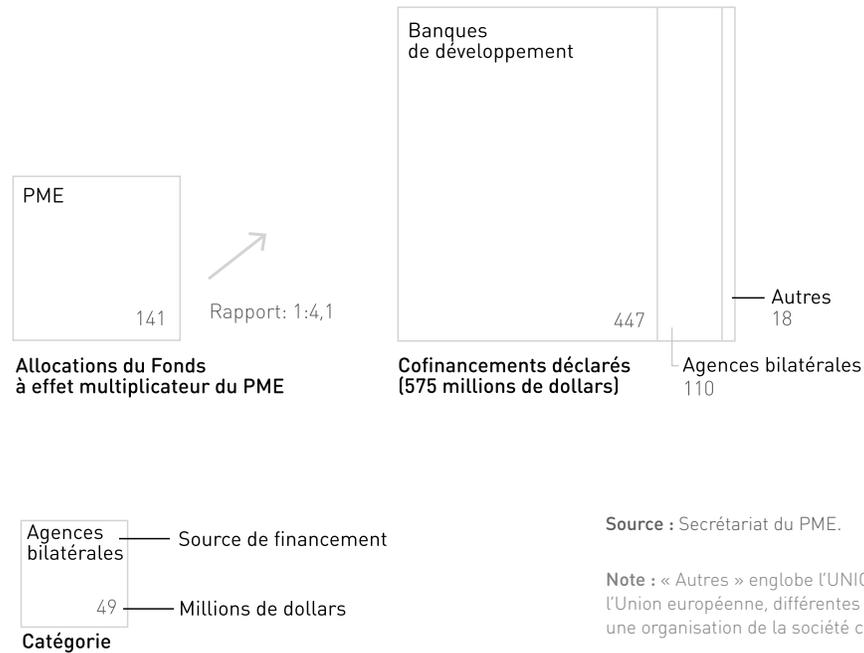


Source : Secrétariat du PME.

FIGURE 4.7.

### LE FONDS À EFFET MULTIPLICATEUR DU PME MOBILISE DES COFINANCEMENTS SUPPLÉMENTAIRES POUR FINANCER L'ÉDUCATION.

Total des allocations cumulées du Fonds à effet multiplicateur et cofinancements déclarés, en décembre 2019



en compte. Parmi les activités de renforcement des systèmes, 38 % des fonds ont été alloués à des activités de soutien au niveau central, 18 % à des niveaux décentralisés et 31 % au niveau des écoles. Les Annexes J à K contiennent un aperçu des activités thématiques et des sous-secteurs soutenus par chaque financement de mise en œuvre.

#### FONDS À EFFET MULTIPLICATEUR DU PME

Le Fonds à effet multiplicateur du PME est un instrument de financement novateur qui mobilise des investissements supplémentaires pour le secteur de l'éducation dans les pays partenaires. Pour avoir accès au financement du Fonds à effet multiplicateur, les pays doivent mobiliser au moins 3 dollars de nouveaux financements externes additionnels pour chaque dollar issu du Fonds. Depuis son lancement en 2018 et jusqu'en décembre 2019, 17 pays ont obtenu plus de 140 millions de dollars de financement du Fonds à effet multiplicateur. Ces fonds devraient mobiliser 575 millions de dollars de cofinancement en faveur d'une éducation de qualité auprès de différents partenaires de développement (figure 4.7). Sur ces 17 financements, six ont été approuvés pour un montant de 53,5 millions de dollars issus du Fonds à effet multiplicateur

en 2019, ce qui correspond à 239 millions de dollars de cofinancement pour l'éducation dans ces pays (voir l'Annexe L pour la liste des financements au titre du Fonds à effet multiplicateur).

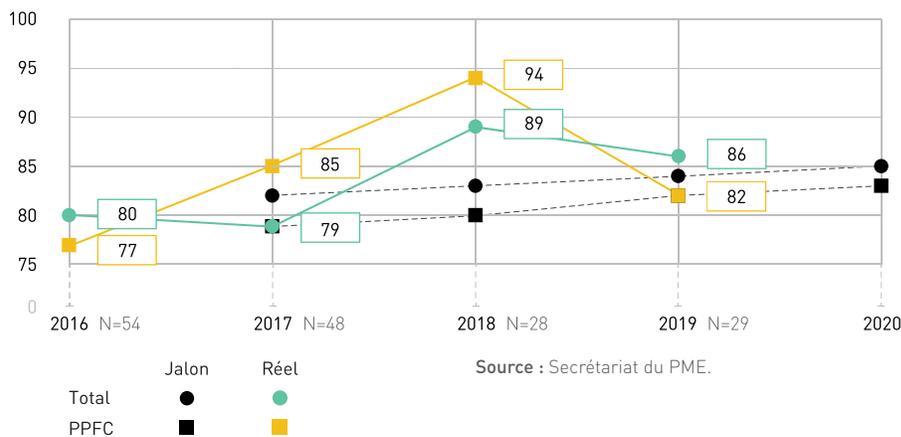
Les évaluations au niveau des pays du PME<sup>76</sup> ont analysé l'impact du Fonds à effet multiplicateur sur la chronologie et le montant des financements externes fournis par les partenaires de développement. Sur les 28 pays dans lesquels des évaluations ont été réalisées, six avaient reçu un financement du Fonds à effet multiplicateur ou en avaient fait la demande. Sur les six pays, le Fonds à effet multiplicateur a probablement influencé à la fois la chronologie et le montant des financements externes dans trois d'entre eux. En Mauritanie par exemple, la décision concernant le montant du prochain projet de la Banque mondiale a été prise en partie sur la base des exigences de cofinancement du Fonds à effet multiplicateur. Dans les trois autres pays toutefois, le Fonds à effet multiplicateur a probablement influencé la chronologie, mais pas le montant du financement externe. Dans ces pays, le financement des partenaires de développement à destination du secteur de l'éducation avait déjà été approuvé avant que la requête de financement au titre du Fonds à effet multiplicateur n'ait été formulée.

76. Universalia, *Évaluations au niveau des pays du Partenariat mondial pour l'éducation—Rapport de synthèse : Exercice 2019* (Montréal : Universalia, à paraître).

FIGURE 4.8.

### LA MISE EN ŒUVRE DE LA PLUPART DES FINANCEMENTS EST EN BONNE VOIE.

Proportion des financements de mise en œuvre dont l'état d'avancement est jugé en bonne voie



**Note :** Le nombre de financements de mise en œuvre pris en compte pour cet indicateur était inférieur pour les exercices 2018 et 2019 (28 et 29 respectivement) par rapport aux deux premières années du cadre de résultats actuel (54 pour l'exercice 2016 et 48 pour l'exercice 2017). Ceci s'explique par le grand nombre de financements clôturés pendant les exercices 2018 et 2019 (24 et 12 respectivement) ainsi que par l'absence d'évaluations à l'heure où nous rédigeons ce rapport pour les neuf financements mentionnés plus haut.

## 4.2. Performance des financements de mise en œuvre

Cette section présente la performance des financements de mise en œuvre du PME telle que mesurée par les cinq indicateurs du cadre de résultats correspondants (Indicateurs 21-25). Le Partenariat a réussi à maintenir une tendance positive pour ces cinq indicateurs. Toutefois, les données des indicateurs traduisent des difficultés dans l'exécution des activités planifiées lorsque des facteurs externes inattendus compromettent la mise en œuvre des projets. Ceci souligne l'importance, dans ces conditions, d'une conception flexible des financements ainsi que d'une supervision et d'un soutien accrus.

### ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES FINANCEMENTS (Indicateur 25)

Le cadre de résultats suit l'avancement général de la mise en œuvre des financements (Indicateur 25) en calculant la proportion des financements dont l'état d'avancement est jugé en bonne voie. Les financements qui devraient atteindre

tous leurs principaux objectifs, ou la plupart de leurs objectifs avant la fin de la période d'exécution du projet sont classés « en bonne voie »<sup>77</sup>.

Dans l'ensemble, la mise en œuvre des financements reste satisfaisante. Sur les 29 financements de mise en œuvre en cours pendant l'exercice 2019 et faisant l'objet de rapports<sup>78</sup>, 25 financements (86 %) étaient en bonne voie de mise en œuvre, ce qui est supérieur au jalon fixé pour 2019 (figure 4.8). Comparée à l'année précédente, la part des financements en bonne voie a légèrement diminué de 3 points de pourcentage, ce qui correspond à un financement.

Quatre financements ont été classés comme étant « en retard » dans leur mise en œuvre au cours de l'exercice 2019 (Tchad, République démocratique du Congo, Lesotho et Yémen). Les financements classés comme étant en retard sont ceux pour lesquels un ou plusieurs objectifs risquent de ne pas être atteints à la fin de la période du projet. La plupart des risques sont attribuables à des facteurs externes aux projets, comme l'instabilité politique (République démocratique du Congo), des grèves d'enseignants imprévues (Lesotho) et le conflit armé (Yémen)<sup>79</sup>. Au Tchad, la mise en œuvre a été retardée par des

77. La définition de l'échelle d'évaluation (en bonne voie, légèrement en retard ou en retard) peut être consultée dans la fiche méthodologique pour l'indicateur 25 (<https://www.globalpartnership.org/content/methodology-sheet-gpe-result-indicator-25>).

78. Le nombre de financements pris en compte est inférieur au nombre total de financements en cours en juin 2019 (38 financements, comme indiqué à la section 4.1) en raison de l'absence d'évaluations pour neuf financements pour lesquels la date de communication au Secrétariat des premiers rapports d'avancement n'est pas échue : Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Cabo Verde, Cameroun (financement accéléré), Sierra Leone, Somalie (gouv. fédéral), Somalie-Somaliland et Soudan du Sud.

79. PME, *Rapport 2019 sur la performance des financements du PME* (Washington : Partenariat mondial pour l'éducation, 2019), 17, <https://www.globalpartnership.org/fr/content/rapport-2019-sur-la-performance-des-financements-du-pme-decembre-2019>.

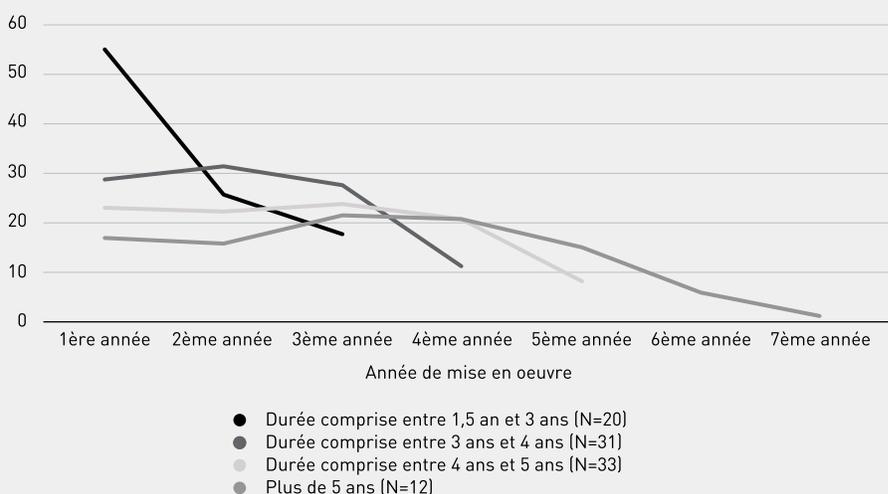
## DIFFICULTÉS DANS LES PPFC AYANT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES LIMITÉES : POINTS SAILLANTS D'UNE ANALYSE DES DÉCAISSEMENTS

Dans le cadre de son *Rapport 2019 sur la performance des financements*, le Secrétariat a réalisé une analyse pour comprendre les schémas de décaissement des financements de mise en œuvre du PME. L'analyse porte sur les 96 financements clôturés depuis le lancement du PME<sup>a</sup>. Les financements de mise en œuvre durent généralement entre trois et quatre ans<sup>b</sup> ; un financement qui s'étend sur plus de quatre ans a généralement été retardé ou prorogé. L'analyse a révélé que les financements clôturés après plus de quatre ans affichent en général des décaissements moins importants au cours des premières années par rapport aux financements plus courts, qui décaissent la plupart de leurs fonds en début de période (voir la figure ci-après). Le fait que les financements qui sont clôturés après plus de quatre ans n'affichent pas de pic de décaissement au cours des dernières années de mise en œuvre, en général les années suivant la prorogation ou la restructuration, indique peut-être que les difficultés rencontrées concernent davantage les modalités de mise en œuvre que la structure du programme en elle-même<sup>c</sup>. Le faible niveau de décaissement au cours de la première année de mise en œuvre est donc un signal précoce d'un potentiel futur retard qu'il convient de suivre de près.

L'analyse a également révélé que, bien que les décaissements soient plus lents dans les PPFC que dans les non-PPFC, les PPFC bénéficiant d'une meilleure capacité institutionnelle ont tendance à afficher des taux de décaissement supérieurs. Le rapport montre qu'une hausse d'un point de la valeur de l'*Évaluation de la politique et des institutions nationales* (EPIN)<sup>d</sup> pour un pays signifie que ce pays a 6,5 fois plus de chances que son financement dure moins de quatre ans et que les décaissements se fassent plus rapidement. Ces résultats reflètent des difficultés dans la mise en œuvre des financements dans les PPFC à faible capacité et soulignent l'importance d'adopter les bonnes modalités de mise en œuvre et un calendrier réaliste tenant compte du contexte du pays et de ses capacités institutionnelles.

### LES FINANCEMENTS QUI DURENT PLUS DE QUATRE ANS DÉCAISSENT DES MONTANTS PLUS FAIBLES AU COURS DES PREMIÈRES ANNÉES.

*Pourcentage moyen des décaissements selon la durée du financement*



Source : Secrétariat du PME.

- L'échantillon englobe tous les financements de mise en œuvre clôturés depuis le lancement du programme à l'exception de ceux clôturés récemment et de ceux qui ont duré moins de 1,5 an. Les premiers ont été exclus, car les fonds non décaissés pourraient être décaissés pendant la période de grâce, entre six mois et un an après la date de clôture du financement. Les seconds ont été exclus, car ils sont susceptibles d'être des financements accélérés (voir le *Rapport 2019 sur la performance des financements*, Annexe B pour en savoir plus sur la méthodologie d'analyse).
- Selon les *Directives relatives au dépôt d'une requête de financements pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation* – ESPIG (Washington, DC : Partenariat mondial pour l'éducation, 2019), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/directives-obtention-financement-pour-mise-en-oeuvre-programme>.
- Les modalités de mise en œuvre font référence à la fois aux modalités de l'aide (par exemple, projet, fonds commun) et aux dispositifs de mise en œuvre utilisés (par exemple, recours aux systèmes nationaux, processus de passation des marchés).
- Il s'agit de la notation des pays sur la base d'un ensemble de 16 critères répartis en quatre groupes : gestion économique, politiques structurelles, politiques d'inclusion sociale et d'équité, et gestion et institutions du secteur public. Cette analyse repose sur la moyenne pour les institutions et la gestion du secteur public.

**ENCADRÉ 4.2.****CONCLUSIONS DE L'EXAMEN DES RAPPORTS DE FIN D'EXÉCUTION DE PROJET : PERFORMANCE DES PROJETS DU PME**

Le Secrétariat a examiné les rapports de fin d'exécution de 30 financements de mise en œuvre clôturés pendant les exercices 2016 à 2018<sup>a</sup>. Les rapports de fin d'exécution sont préparés par les agents partenaires après l'achèvement des financements<sup>b</sup>. Les projets ont été approuvés avant le lancement du *Plan stratégique PME 2020*.

Parmi les 30 projets examinés, 25 étaient dotés d'un cadre de résultats formel avec des indicateurs de performance clés pour mesurer la réalisation de leurs objectifs de développement. L'examen a révélé que la majorité de ces projets affichaient une bonne performance par rapport à leurs objectifs et indicateurs : 20 projets sur 22 ont totalement ou partiellement atteint leur objectif d'améliorer les conditions d'apprentissage et d'enseignement ; 14 projets sur 17 ont totalement ou partiellement atteint leur objectif d'améliorer l'accès à l'éducation ; 8 projets sur 14 ont totalement ou partiellement atteint leur objectif d'améliorer l'équité ; et les 14 projets ont totalement ou partiellement atteint leur objectif de renforcer les capacités institutionnelles<sup>c</sup>. La façon de mesurer ces objectifs présentait toutefois d'importantes disparités, de nombreux indicateurs se focalisant sur les réalisations (par exemple, le nombre d'enseignants formés) plutôt que sur les résultats favorisés par les interventions.

Bien que dans les rapports de fin d'exécution il ne soit pas requis de fournir une évaluation des travaux du PME qui ne sont pas liés aux financements, l'examen a révélé que deux tiers des rapports reconnaissent le lien entre le projet et le PSE du pays, mais peu d'entre eux abordent explicitement la contribution du projet à la réalisation des résultats ciblés dans le plan. De même, la moitié des rapports font référence au rôle joué par les Groupes locaux des partenaires de l'éducation et les revues sectorielles conjointes dans la mise en œuvre, mais ils renseignent peu sur les aspects fonctionnels de ces mécanismes qui sont les plus efficaces. Les rapports de fin d'exécution ne permettent pas non plus de savoir dans quelle mesure le PME influence les ressources nationales consacrées à l'éducation.

Les futures exigences de suivi et d'évaluation pourraient se focaliser sur l'amélioration du cadre permettant de mesurer et de suivre les résultats et sur une évaluation systématique de ces aspects importants de l'action du PME pour mieux comprendre le rôle qu'ils jouent dans les résultats obtenus.

a. Bien que 36 projets aient été clôturés, seuls 30 d'entre eux disposaient d'une documentation complète au moment de l'examen. GPE, *Review of Completion Reports for the Global Partnership for Education's Education Sector Program Implementation Grants, 2016-2018* (Washington, DC: Partenariat mondial pour l'éducation, 2019), <https://www.globalpartnership.org/content/review-completion-reports-gpes-implementation-grants-2016-2018>.

b. Sur les 30 rapports de fin d'exécution, 10 ont été préparés par la Banque mondiale et ont fait l'objet d'un examen indépendant par son Groupe d'évaluation indépendant.

c. La performance a été évaluée comme suit : « totalement atteint », objectif atteint à 90-100 % ; « partiellement atteint », objectif atteint à 50-89 % ; « non atteint », objectif atteint à moins de 50 %.

goulets d'étranglement dans les travaux techniques précédant l'achat des manuels scolaires et la définition de critères pour le choix des sites de construction d'écoles, ainsi que par la mobilisation tardive de l'assistance technique<sup>80</sup>.

Trois des quatre financements étaient dans des PFC<sup>81</sup>. Les conclusions du *Rapport 2019 sur la performance des financements du PME* (voir l'encadré 4.1) indiquent que la mise en œuvre des financements dans les PFC ayant des capacités institutionnelles limitées est particulièrement difficile.

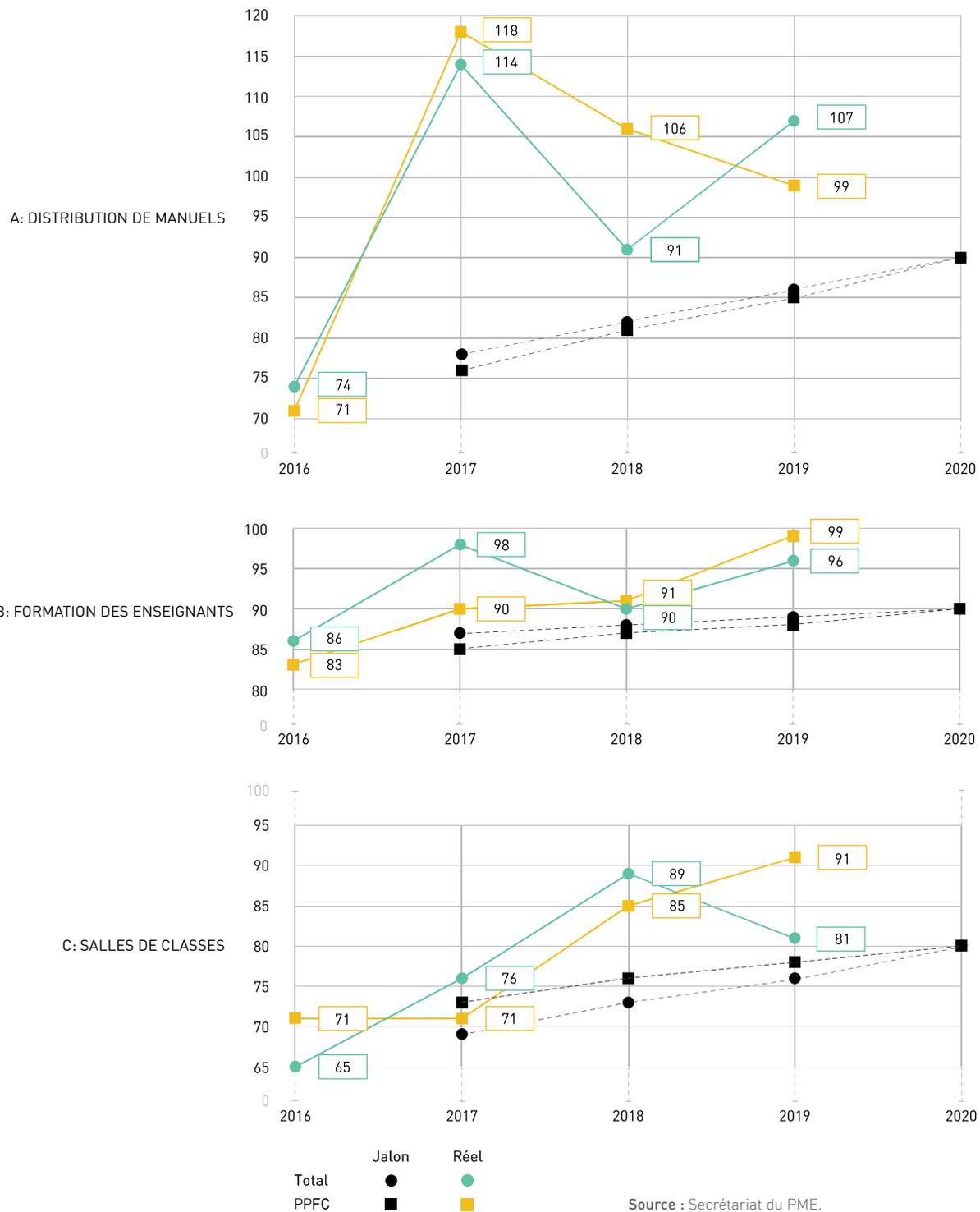
L'objectif de l'indicateur 25 est de mesurer la probabilité qu'un financement de mise en œuvre en cours atteigne ses principaux objectifs, mais il est également important de tenir compte des résultats des financements clôturés et de tirer les leçons de leur mise en œuvre pour guider les financements futurs. À cette fin, le Secrétariat a réalisé un examen des rapports de fin d'exécution des financements clôturés au cours des exercices 2016 à 2018 (voir les principales constatations dans l'encadré 4.2).

80. PME, *Rapport 2019 sur la performance des financements du PME, Annexe 2A*. <https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/document/file/2019%20Grant%20Performance%20Report%20%28DOC%2013%29%20-%20Annex.pdf>.

81. À savoir le Tchad, la République démocratique du Congo et le Yémen.

FIGURE 4.9.

LES TENDANCES SONT GLOBALEMENT POSITIVES POUR LA FOURNITURE DE MANUELS SCOLAIRES, LA FORMATION DES ENSEIGNANTS ET LA CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE.



## MANUELS SCOLAIRES, FORMATION DES ENSEIGNANTS ET CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE (Indicateurs 21-23)

Le cadre de résultats du PME suit la performance des financements de mise en œuvre en matière de distribution de manuels scolaires, de formation des enseignants et de construction de salles de classe (Indicateurs 21, 22 et 23 respectivement). Au cours de l'exercice 2019, les jalons annuels ont été atteints pour ces trois indicateurs, qui continuent à s'améliorer depuis l'année de référence (figures 4.9a, 4.9b et 4.9c). Au cours de l'exercice 2019, les financements de mise en œuvre octroyés par le PME aux pays partenaires ont permis de distribuer 48 400 203 manuels scolaires, de former 465 346 enseignants et de construire ou rénover 4 115 salles de classe.

Malgré cette tendance globale positive, certains financements ont atteint moins de 75 % de leurs objectifs annuels pendant l'exercice 2019. Deux financements ont atteint moins de 75 % de leurs objectifs annuels en matière de fourniture de manuels scolaires, sept financements ont atteint moins de 75 % de leurs objectifs annuels en matière de formation des enseignants et quatre financements ont atteint moins de 75 % de leurs objectifs annuels en matière de construction de salles de classe. Sur ces 13 financements, 6 ont atteint moins de 75 % de leurs objectifs annuels pour la deuxième année consécutive (les 7 autres n'étaient pas en cours ou n'avaient pas d'objectifs annuels pour l'exercice 2018)<sup>82</sup>. Tout comme les raisons des retards relevés dans la mise en œuvre d'une manière générale (voir l'indicateur 25), ces retards persistants sont principalement dus à des facteurs externes : par exemple, les problèmes de passage de marchés à la suite des sanctions économiques, dans le cas de l'Érythrée, et les problèmes de sécurité au Pakistan-Baloutchistan. Les enseignements tirés des projets achevés soulignent l'importance de la flexibilité dans la conception des projets pour permettre la réaffectation des fonds ou la révision des objectifs ainsi qu'une supervision et un soutien accrus lorsque des circonstances imprévues nuisent à la mise en œuvre des projets<sup>83</sup>. Les évaluations du PME au niveau des pays reconnaissent

également la diversité des contextes dans lesquels le PME opère et soulignent la nécessité d'une plus grande flexibilité à l'avenir pour s'adapter aux besoins contextuels<sup>84</sup>.

## FINANCEMENTS BASÉS SUR LES RÉSULTATS (Indicateur 24)

En 2014, le PME a adopté un modèle de financement basé sur les résultats qui permet de décaisser au moins 30 % du total des financements de mise en œuvre lorsque les cibles fixées par les pays sont atteintes. L'indicateur 24 du cadre de résultats du PME suit la proportion des requêtes de financements de mise en œuvre qui ont identifié des objectifs de performance dans les domaines de l'équité, de l'efficacité et de l'apprentissage (Indicateur 24a) et la proportion des financements ayant atteint plus de 75 % de leurs objectifs de performance dans ces domaines (Indicateur 24b).

Les indicateurs 24a et 24b ont été atteints à 100 % pour la quatrième année consécutive. Un nombre croissant de financements de mise en œuvre ont adopté le financement basé sur les résultats depuis l'opérationnalisation du modèle de financement actuel. À la fin de l'exercice 2019<sup>85</sup>, un total de 24 financements l'avaient adopté. Les financements accordés à 10 pays (Afghanistan, Bénin, Burundi, Myanmar, Népal, Ouzbékistan, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie continentale, et Zimbabwe) au cours de l'exercice 2019 ont adopté le financement basé sur les résultats. Quatre de ces pays sont classés dans la catégorie des PFFC<sup>86</sup>. Tous avaient fixé des cibles en matière d'équité, d'efficacité et d'apprentissage. Les parts variables basées sur les résultats de quatre de ces financements étaient supérieures à 30 % du montant total du financement<sup>87</sup>.

Au cours de l'exercice 2019, six financements comptaient un total de 17 indicateurs pour la part variable qui devaient être évalués<sup>88</sup>. Tous les financements ont atteint la plupart de leurs cibles, la valeur de l'indicateur 24b étant maintenue à

82. Six financements ont atteint moins de 75 % de leurs cibles annuelles pour la deuxième année consécutive : la Tanzanie continentale pour l'indicateur 21 (fourniture de manuels scolaires) ; le Lesotho, le Nigéria et le Pakistan-Baloutchistan pour l'indicateur 22 (formation des enseignants) ; et l'Érythrée et la Guinée pour l'indicateur 23 (construction de salles de classe). Quatre de ces financements ont atteint moins de 75 % de leurs cibles annuelles pour la troisième année consécutive : la Tanzanie continentale pour l'indicateur 21, le Nigéria pour l'indicateur 22 et l'Érythrée et la Guinée pour l'indicateur 23.

83. PME, *Rapport 2019 sur la performance des financements*, 24-25.

84. Universalis, *Évaluations au niveau des pays du Partenariat mondial pour l'éducation – Rapport de synthèse : Exercice 2019*.

85. Au total, 5 financements ont adopté le financement basé sur les résultats en 2016, 3 en 2017, 6 en 2018 et 10 en 2019. Voir l'Annexe M pour une liste complète des financements approuvés dans le cadre du modèle de financement actuel (y compris la proportion de la part fixe par rapport à la part variable).

86. Six financements de mise en œuvre approuvés au cours de l'exercice 2019 ont été exemptés du financement axé sur les résultats et n'ont donc pas été inclus dans le suivi de cet indicateur : quatre financements accélérés (Bangladesh, Cameroun, République centrafricaine et Soudan du Sud) et deux financements de mise en œuvre (Somalie-gouv. fédéral et Soudan du Sud) approuvés pour une approche ex-ante. Dans la modalité ex-ante, la part variable de l'allocation n'est pas liée à l'obtention de résultats. Des dérogations sont accordées dans certaines situations de fragilité où les capacités et les fonds sont particulièrement limités et où il est essentiel de répondre aux besoins éducatifs immédiats. Seule la part fixe d'un financement pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée a été approuvée au cours de l'exercice 2019. Ce pays soumettra à nouveau sa proposition pour la part variable.

87. Myanmar, Népal, Sénégal et Tanzanie continentale.

88. Cambodge, Éthiopie, Libéria, Madagascar, Mozambique et Népal.

### ENCADRÉ 4.3.

#### CONCLUSIONS DES ÉVALUATIONS AU NIVEAU DES PAYS ET D'UNE ÉTUDE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT BASÉ SUR LES RÉSULTATS

Le Secrétariat a récemment mené une étude sur la part variable<sup>a</sup>, qui a porté sur la conception, la mise en œuvre et les résultats des 22 premiers financements de mise en œuvre ayant une part variable. Une synthèse des évaluations au niveau des pays comporte également quelques conclusions sur la part variable<sup>b</sup>, tirées de l'expérience de huit financements qui en comportaient une.

Cette étude et les évaluations au niveau des pays s'accordent à dire que les parts variables favorisent le dialogue sur les politiques sectorielles, en particulier lors de la conception, de la mise en œuvre et de la vérification des résultats des programmes. La synthèse des évaluations au niveau des pays note que la part variable semble renforcer l'accent mis sur les résultats lors de la planification sectorielle, en traduisant les objectifs généraux du plan sectoriel en stratégies plus concrètes. Elle indique également que la part variable peut avoir une influence positive en favorisant un suivi plus systématique des plans sectoriels de l'éducation, renforçant potentiellement la mise en œuvre des plans.

Les stratégies et les cibles fixées pour la part variable dans les 22 financements inclus dans cette étude sont particulièrement pertinentes pour les dimensions de l'équité, l'efficacité et les résultats d'apprentissage. Deux tiers de ces stratégies lient le versement de la part variable à la réalisation d'un indicateur de niveau intermédiaire ou de résultat, ce qui semble bien répondre aux attentes du mécanisme. Les pays en sont encore aux premières phases de la mise en œuvre, mais on constate que, dans la plupart des pays, les stratégies de financement de la part variable sont exécutées comme prévu, malgré quelques retards dus à des restructurations.

Cette étude indique quelques domaines dans lesquels ce modèle pourrait être renforcé : coûts de transaction élevés, exigences en matière de capacité de conception et de mise en œuvre, et différenciation insuffisante par rapport à la diversité des contextes nationaux et des environnements opérationnels et de financement. Il recommande une approche plus différenciée pour les pays ayant une faible capacité de mise en œuvre et ceux ayant une part variable d'un faible montant, ainsi qu'une assistance technique renforcée pour la conception de la part variable.

a. Examen des premières étapes de la conception des programmes nationaux et des expériences de mise en œuvre du mécanisme de financement de la part variable du PME (2015-2019). Cette étude sera finalisée début 2020. <https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/document/file/2020-05-review-of-design-and-implementation-experiences-of-gpe-variable-part-financing-pdf>.

b. Universalia, *Évaluations au niveau des pays du Partenariat mondial pour l'éducation—Rapport de synthèse*.

100 %<sup>89</sup>. Au Népal, par exemple, l'Évaluation des aptitudes à la lecture dans les petites classes (EGRA) a été menée dans 3 046 écoles, dépassant l'objectif final (3 000) pour l'indicateur d'apprentissage. À Madagascar, 976 nouveaux enseignants ont été formés et recrutés, dépassant ainsi le jalon de 916 fixé pour la première année.

Cependant, quelques pays ont été confrontés à des difficultés de mise en œuvre qui ont retardé ou empêché l'atteinte des

cibles. Ainsi, le Mozambique n'a pas atteint sa cible finale en matière d'équité<sup>90</sup>. Bien que le pays ait réussi à faire reculer de 17 à 8 le nombre de districts ayant un ratio élèves/enseignant supérieur à 80, cela n'a pas suffi pour atteindre la cible fixée à deux districts<sup>91</sup>. En conséquence, 1,97 million de dollars sur les 4 millions de dollars initialement alloués a été décaissé pour la réalisation partielle de cet indicateur.

89. L'indicateur 24b calcule la proportion de financements considérés comme « performants » ou « très performants ». Un financement qui atteint 75 à 99 % de ses cibles est considéré comme performant ; un financement qui atteint 100 % de ses cibles est considéré comme très performant.

90. Le Mozambique s'était fixé une cible pour l'équité, deux pour l'efficacité et deux pour l'apprentissage, et a atteint 80 % de ses cibles (quatre sur cinq), dépassant le seuil (75 %) pour être considéré comme performant.

91. La réalisation partielle de cet indicateur est due en partie à la décision du gouvernement de ne pas réviser la cible après qu'une modification de la carte administrative a entraîné une augmentation du nombre de districts ayant un ratio élèves/enseignant élevé, qui est passé de 12 à 17, rendant la cible fixée plus difficile à atteindre.

En 2019, le Secrétariat a également publié une note d'orientation complète pour aider les pays à préparer les requêtes de financement contenant une part variable<sup>92</sup>. Les évaluations au niveau des pays et une étude sur la part variable font le point sur les réalisations et les enseignements tirés de quatre années de mise en œuvre du mécanisme de financement basé sur les résultats (voir l'encadré 4.3).

### 4.3. Efficacité de l'aide

Le PME s'est engagé à améliorer l'alignement et l'harmonisation de ses financements afin d'éviter la fragmentation de l'aide et d'exploiter son potentiel pour renforcer les systèmes nationaux. Le cadre de résultats du PME suit les progrès de l'alignement et l'harmonisation au moyen des indicateurs 29 et 30, respectivement. Au cours de l'exercice 2019, ces deux indicateurs sont restés bien en deçà de leurs jalons, ce qui indique que la majorité des financements de mise en œuvre sont encore faiblement alignés avec le système des pays partenaires et utilisent des modalités d'aide relativement fragmentées. Toutefois, ces dernières années, le Partenariat s'est efforcé de promouvoir l'alignement et l'harmonisation dans certains pays cibles et ces efforts ont commencé à porter leurs fruits.

### ALIGNEMENT (Indicateur 29)

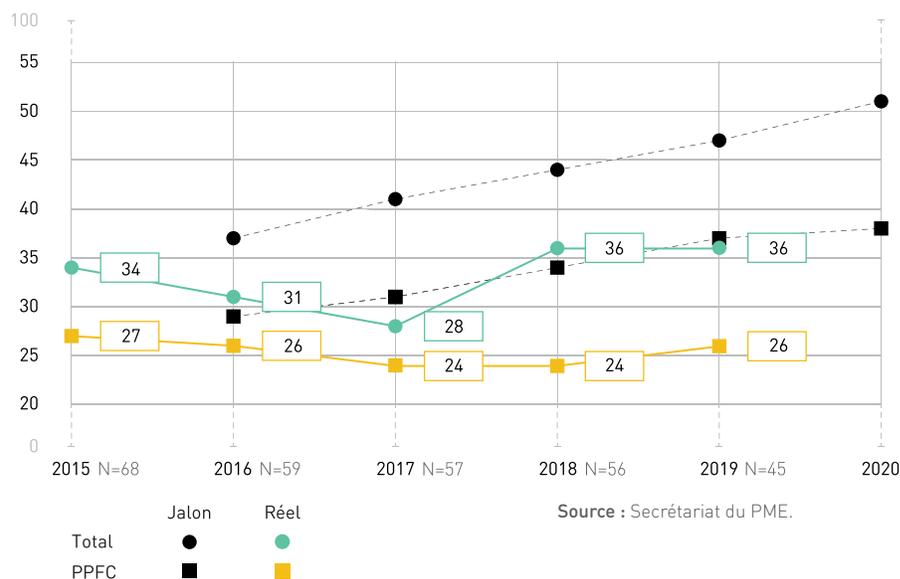
Lorsque l'aide extérieure est alignée avec les politiques et systèmes des pays partenaires, elle donne largement la possibilité de renforcer la capacité du système et de réduire les coûts de transaction. Le cadre de résultats suit donc la proportion des financements de mise en œuvre qui sont alignés avec les systèmes nationaux (Indicateur 29). Un financement est considéré comme « aligné » s'il répond à au moins sept des dix dimensions de l'alignement.

La majorité des financements étaient encore insuffisamment alignés au cours de l'exercice 2019. Dans l'ensemble, la proportion des financements qui étaient alignés est restée à 36 % alors que le jalon était de 47 %. Une augmentation de 8 points de pourcentage avait été enregistrée entre les exercices 2017 et 2018, la proportion étant alors passée de 28 % à 36 % (figure 4.10). Les progrès enregistrés dans les PPFC sont faibles, la valeur de l'indicateur n'ayant que légèrement augmenté, passant de 24 % à l'exercice 2018 à 26 % en 2019. Le jalon fixé pour l'indicateur 29 n'a pas été atteint pour l'ensemble des pays et pour les PPFC pour la quatrième année consécutive.

FIGURE 4.10.

#### LA PROPORTION DES FINANCEMENTS DE MISE EN ŒUVRE ALIGNÉS EST RESTÉE INCHANGÉE À 36 % POUR L'EXERCICE 2019.

Proportion de financements alignés sur les systèmes nationaux



92. PME, Note d'orientation sur le financement de la part variable du PME : Conception des plans et programmes sectoriels de l'éducation dans le cadre des financements basés sur les résultats (Washington, DC : Partenariat mondial pour l'éducation, 2019), <https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/2019-03-gpe-guide-part-variable.pdf>.

Si l'on tient compte du volume des financements alignés plutôt que du nombre de financements alignés<sup>93</sup>, la proportion de financements alignés est de 42 % pour l'exercice 2019. Entre les exercices 2015 et 2019, la proportion des financements alignés en ce qui concerne les volumes a évolué dans une fourchette comprise entre 42 et 50 %.

Le Secrétariat applique une feuille de route pour l'alignement depuis 2017. Dans le cadre de ces activités, 11 pays cibles présentant un potentiel d'amélioration de l'alignement ont été identifiés. Dans ces pays, le Secrétariat a renforcé l'appui au processus de formulation du financement afin d'encourager une plus grande utilisation des systèmes nationaux. Grâce aux efforts du Partenariat, deux financements approuvés récemment (au profit de la Tanzanie continentale et du Bénin) qui n'étaient pas alignés auparavant sont désormais alignés sur les systèmes nationaux.

## HARMONISATION (Indicateur 30)

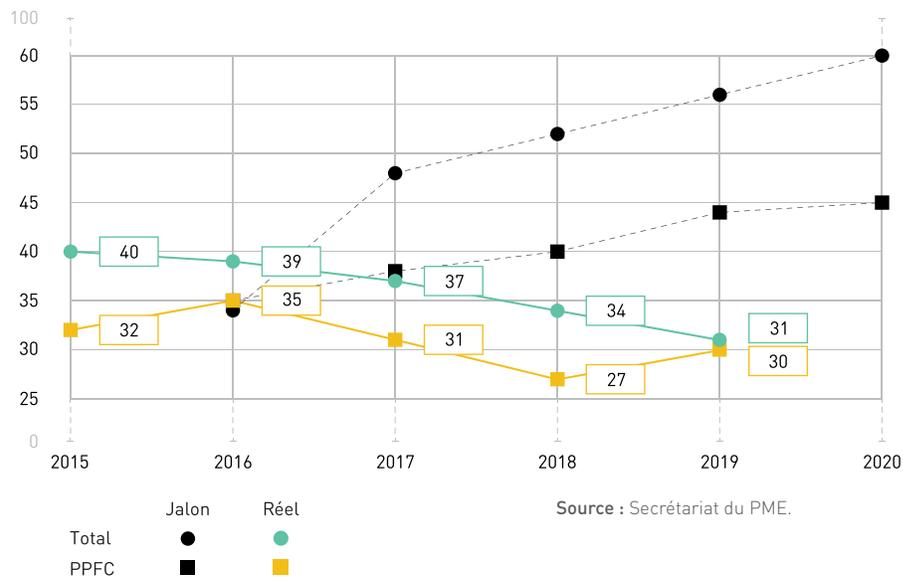
L'harmonisation, par le recours à des projets cofinancés ou à un financement sectoriel commun, reflète les efforts du Partenariat pour promouvoir la coordination entre les différents bailleurs de fonds et éviter la fragmentation de l'aide. Le cadre de résultats mesure le degré d'harmonisation des financements de mise en œuvre en calculant la proportion des financements qui sont soit cofinancés, soit déployés dans le cadre d'un mécanisme de mise en commun de financements sectoriels (Indicateur 30).

Dans l'ensemble, la proportion des financements passant par des mécanismes harmonisés a progressivement diminué, passant de 40 % à l'exercice 2015 à 31 % à l'exercice 2019 (figure 4.11). Cette diminution ne dénote pas forcément une détérioration significative au fil du temps. En effet quelques financements seulement ont changé de modalités entre

FIGURE 4.11.

### DANS L'ENSEMBLE, LA PROPORTION DES FINANCEMENTS DE MISE EN ŒUVRE QUI UTILISENT DES MÉCANISMES DE FINANCEMENT HARMONISÉS A DIMINUÉ PROGRESSIVEMENT DE 2016 À 2019.

Proportion des financements de mise en œuvre utilisant le cofinancement de projets ou des mécanismes de mise en commun des financements sectoriels



93. Étant donné que les montants des financements de mise en œuvre varient considérablement, l'examen des volumes de financements nous donne une autre perspective qui complète l'indicateur actuel, axé, lui, sur le nombre de financements.

**ENCADRÉ 4.4.****ALIGNEMENT, HARMONISATION ET CAPACITÉ D'ABSORPTION**

L'objectif stratégique 5 du plan stratégique actuel du PME vise à mobiliser des financements plus importants et de meilleure qualité. L'alignement et l'harmonisation jouent un rôle essentiel dans la réalisation de cet objectif, car des financements alignés et harmonisés contribuent non seulement à renforcer les capacités du système et à promouvoir la coordination entre les bailleurs de fonds, mais ils absorbent aussi davantage de fonds<sup>a</sup>. Les données des exercices 2016 à 2019 montrent que les financements alignés et harmonisés ont absorbé un plus grand volume de ressources que les financements non alignés et non harmonisés. (Voir l'Annexe N pour consulter la méthodologie et les données sous-jacentes utilisées dans cette analyse.) Les facteurs qui influencent l'absorption, comme les capacités institutionnelles et le type d'activités soutenues par le financement, ne sont pas pris en compte dans cette analyse. Par conséquent, aucun lien de causalité entre l'alignement et l'absorption ne peut être établi et leur relation doit être étudiée de manière plus approfondie. Bien que plusieurs facteurs influencent la capacité d'absorption, le degré d'absorption plus important des financements mis en commun au niveau du secteur reflète leur potentiel à fournir des financements à grande échelle. Pour l'exercice 2019, le taux moyen d'absorption des financements du PME alignés et mis en commun au niveau du secteur était supérieur de 93 % à celui des financements non alignés qui sont soit cofinancés, soit autonomes. Ainsi, pour 10 dollars de financement du PME décaissés par le biais de financements non alignés, 19 dollars sont décaissés par les financements alignés et mis en commun au niveau du secteur.

a. PME, *Revue du portefeuille 2017* (Washington, DC : Partenariat mondial pour l'éducation, 2018), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/revue-du-portefeuille-2017>; PME, *Revue du portefeuille 2018* (Washington, DC : Partenariat mondial pour l'éducation, 2018), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/revue-annuelle-du-portefeuille-du-gpe-2018-observations-cles-decembre-2018>.

**ENCADRÉ 4.5.****AMÉLIORER LES SYSTÈMES DE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES AU BURKINA FASO ET AU NÉPAL**

Les données de l'exercice 2019 montrent que les financements de mise en œuvre restent alignés à 100 % sur les plans sectoriels de l'éducation, mais que l'alignement sur les systèmes nationaux de gestion des finances publiques reste un défi, en particulier pour les financements non alignés. L'utilisation accrue des systèmes nationaux de gestion des finances publiques nécessite non seulement un engagement plus ferme en faveur de l'alignement de la part des bailleurs de fonds, mais aussi une bonne gestion des risques fiduciaires de la part des pays de même qu'une meilleure capacité nationale de gestion financière.

Les pays disposant d'un fonds commun aligné ont pris diverses mesures pour mieux gérer les risques liés à l'utilisation des systèmes nationaux de gestion des finances publiques et pour renforcer leurs capacités de gestion financière. Par exemple, le Burkina Faso a mis en place une aide budgétaire dédiée qui fonctionne comme un sous-compte séparé au sein du Trésor national, ce qui donne aux bailleurs de fonds davantage de possibilités de gérer les risques fiduciaires. Un audit externe du compte du fonds commun et un soutien technique à la gestion financière sont également fournis pour renforcer les capacités nationales. Au Népal, un fonds commun relie le financement axé sur les résultats à un programme national de gestion des finances publiques, visant notamment le renforcement de la surveillance fiduciaire et le développement des capacités pour une meilleure passation des marchés publics.

l'exercice 2015 et l'exercice 2019<sup>94</sup>. C'est le cas lorsqu'un ancien financement a été clôturé et qu'un nouveau a commencé. Dans les PFC, cette proportion est restée largement stable à environ 30 % depuis 2017. Les jalons fixés pour 2019, à la fois pour l'ensemble du portefeuille et pour les PFC, sont très loin d'avoir été atteints. L'augmentation du nombre de financements du Fonds à effet multiplicateur, qui nécessite un cofinancement d'autres partenaires pour accéder à l'allocation du pays, devrait contribuer à améliorer cet indicateur ; toutefois, cela n'a pas encore eu d'effet, car aucun de ces financements n'était déjà en cours à la fin de l'exercice 2019<sup>95</sup>.

Cependant, des changements prometteurs sont en cours dans plusieurs pays. En Tanzanie continentale, alors que le financement de mise en œuvre précédent (2014-2018) appliquait une modalité autonome de financement, le financement approuvé en 2019 dirige 51 % de ses ressources à un fonds commun visant à apporter un soutien budgétaire. Au Sénégal et au Bénin, les précédents financements du PME soutenaient des projets cofinancés tandis que ceux approuvés en 2019 sont financés par des fonds mis en commun à l'échelon sectoriel, soit la modalité la plus alignée. Ces financements en attente n'ont pas été pris en compte pour le calcul de la valeur de l'indicateur pour l'exercice 2019<sup>96</sup>, mais ils seront inclus dans la valeur de l'indicateur l'année prochaine.

#### 4.4. Financement des bailleurs de fonds

##### **AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT AU PROFIT DE L'ÉDUCATION** (Indicateur 28)

Les données les plus récentes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) montrent qu'au cours de l'année civile 2018, le montant en dollars de l'aide publique au développement (APD) consacrée à l'éducation a atteint un niveau record de 15 milliards de dollars et la tendance à la baisse de la part de l'éducation dans l'APD s'est inversée (voir l'Annexe O). Le montant en dollars de l'APD

versée au secteur de l'éducation a augmenté à un taux de croissance annuel de 7 % depuis 2015, début de la période de référence du cadre de résultats actuel. L'APD pour l'éducation provenant des pays non membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE a presque triplé entre 2015 et 2018, ce qui représente la moitié de l'augmentation de l'ensemble de l'APD destinée à l'éducation pendant cette période<sup>97</sup>. La tendance à la baisse de la part de l'éducation dans l'APD totale observée depuis 2009 s'est inversée, passant de 7,2 % en 2015 à 7,9 % en 2018. Toutefois, cette part reste bien inférieure au pic de 9,7 % atteint en 2009. L'augmentation de l'APD en faveur de l'éducation est prometteuse, bien que le niveau actuel soit bien inférieur aux 44 milliards de dollars qui sont nécessaires chaque année à tous les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire pour réaliser l'accès universel à l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire<sup>98</sup>.

L'indicateur 28 du cadre de résultats du PME mesure la proportion de bailleurs de fonds qui ont augmenté ou maintenu le montant en dollars de leur APD totale destinée à l'éducation par rapport à l'année de référence (2014). En 2018, 76,2 % des bailleurs de fonds du PME ont augmenté ou maintenu leur APD à l'éducation, dépassant ainsi de 22 % le jalon fixé. Cinq bailleurs de fonds du PME ont diminué leur APD à l'éducation, dont un qui l'a réduit de moitié par rapport à son volume de 2014<sup>99</sup>.

##### **CONTRIBUTIONS AU PME** (Indicateurs 26 et 27)

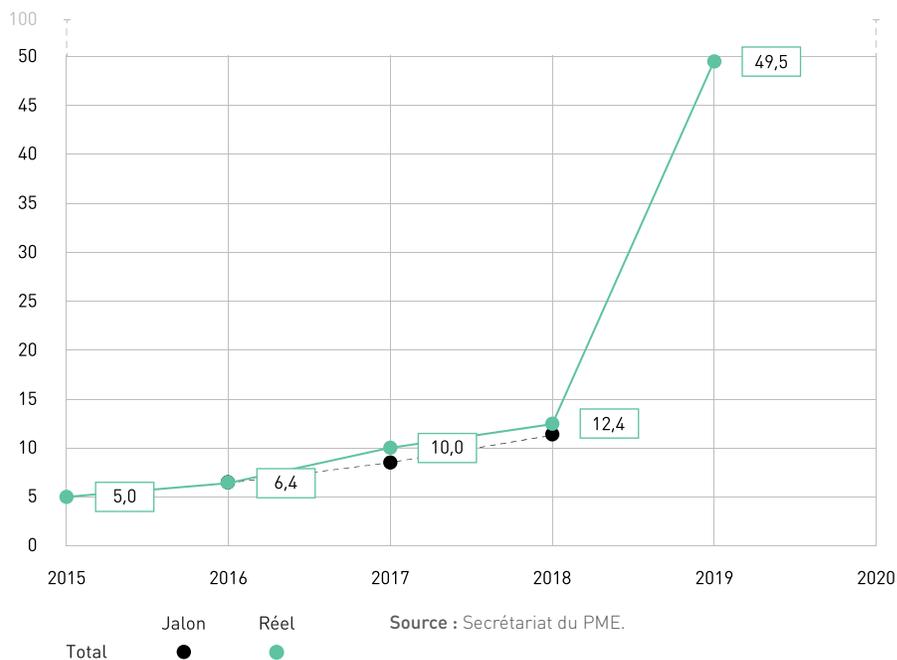
En 2019, les bailleurs de fonds ont contribué à hauteur de 566 millions de dollars au PME, soit la deuxième contribution annuelle la plus élevée depuis la création du PME (voir les Annexes P à R). En particulier, les contributions émanant de bailleurs de fonds non traditionnels (Indicateur 26) ont augmenté de manière spectaculaire, atteignant un niveau record. Avec les 33 millions de dollars versés par les Émirats arabes unis et les apports d'autres organisations, la contribution totale des bailleurs non traditionnels s'est élevée à 49,5 millions de dollars pour l'exercice 2019 (figure 4.12), contre

- 
94. Sur les 30 pays/États qui ont reçu plus de deux financements entre les exercices 2015 et 2019, sept ont changé de modalités. Quatre financements sont passés de la mise en commun au niveau du secteur ou d'un cofinancement à une modalité de financement autonome, et les trois autres sont passés d'une modalité de financement autonome à un cofinancement.
95. À la fin de l'exercice 2019, les financements au titre du Fonds à effet multiplicateur pour le Népal, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Sénégal, l'Ouzbékistan et le Zimbabwe avaient été approuvés, mais n'étaient pas encore en cours.
96. Ils étaient toujours en attente à la fin du mois de juin 2019, qui marque la fin de l'exercice 2019 et correspond à l'échéance interne pour la collecte des données du rapport sur les résultats.
97. L'augmentation du montant en dollars de l'APD en faveur de l'éducation au cours de cette période est due en grande partie à la hausse de l'APD destinée à l'éducation provenant de trois pays non membres du CAD (Koweït, Arabie saoudite et Turquie) et de quatre membres du CAD (Union européenne, Allemagne, Japon et États-Unis).
98. Prévisions de la Commission de l'éducation, *La génération d'apprenants : Investir dans l'éducation pour un monde en pleine évolution* (New York : Commission internationale sur le financement des opportunités éducatives dans le monde, 2016), <https://report.educationcommission.org/downloads>.
99. Australie, Finlande, Irlande, République de Corée et Royaume-Uni. L'Australie a réduit son APD en faveur de l'éducation de 53 % par rapport à 2014.

FIGURE 4.12.

### LA CONTRIBUTION DES BAILLEURS DE FONDS NON TRADITIONNELS AU PME A FORTEMENT AUGMENTÉ EN 2019.

Montant total versé par les bailleurs non traditionnels au PME, 2015-2019



Note : Le *Rapport sur les résultats 2019* indique que le montant de la contribution des bailleurs non traditionnels s'élevait à 11,4 millions de dollars en 2019. Ce montant a été revu à 12,4 millions de dollars en raison d'erreurs techniques.

12,4 millions de dollars pour l'exercice 2018<sup>100</sup>. La proportion des annonces de contribution au PME honorées par les bailleurs de fonds (Indicateur 27) s'est maintenue à 100 % pour la cinquième année consécutive<sup>101</sup>. Malgré cette tendance positive, des efforts supplémentaires sont nécessaires dans l'ensemble du Partenariat pour s'assurer qu'il atteigne la cible fixée pour la reconstitution de ses ressources d'ici à 2020, afin de réaliser les buts et objectifs du *Plan stratégique PME 2020*.

#### 4.5. Renforcer le Partenariat

(Indicateurs 32-37)

Au cours de l'exercice 2019, le Partenariat a renforcé son rôle dans les domaines de la création de connaissances et du plaidoyer en faveur de l'éducation, et a accru son efficacité et son efficacité organisationnelles, de même que sa

performance en ce qui concerne ses principales cibles de suivi et d'évaluation<sup>102</sup>.

Depuis le début de l'actuel cadre de résultats du PME (2015), le nombre cumulé de produits techniques élaborés par le Secrétariat en collaboration avec d'autres partenaires (Indicateur 33) s'élève à 78, dépassant ainsi le jalon fixé à 50. Au cours de l'exercice 2019, neuf produits techniques ont été élaborés par le Secrétariat ou par d'autres partenaires avec les financements du PME. Le Secrétariat a notamment élaboré quatre produits sur les revues sectorielles conjointes, dont un guide pratique et un outil d'auto-évaluation (voir le [Chapitre 3](#)).

L'indicateur 34 suit le nombre total d'initiatives de plaidoyer entreprises par le Partenariat. Avec 18 événements de promotion de l'éducation organisés durant l'exercice 2019, le nombre total d'initiatives de sensibilisation s'élève à 75, dépassant déjà la cible de 65 fixée d'ici 2020 au plus tard. Un peu moins de

100. Le *Rapport sur les résultats 2018* indique que le montant de la contribution des bailleurs non traditionnels s'élevait à 11,4 millions de dollars en 2018. Ce montant a été relevé à 12,4 millions de dollars après correction d'erreurs techniques.

101. Cet indicateur permet de suivre les versements effectués par les bailleurs de fonds par rapport à leurs engagements conformément aux accords de contribution signés, dans leurs monnaies nationales.

102. La collecte de données pour l'indicateur 32 (proportion de pays partenaires et d'autres partenaires faisant état d'une plus grande clarté des rôles, des responsabilités et des obligations de rendre compte dans le cadre des processus des pays partenaires) a été reportée en raison du processus de suivi en cours de l'*Étude pour un partenariat efficace*. La valeur de l'indicateur pourra être évaluée avec plus de précision lorsque le processus de suivi sera terminé.

la moitié (huit) des événements organisés au cours de l'exercice 2019 ont porté sur l'égalité des genres et l'éducation des filles. Par exemple, en novembre 2018, lors de la deuxième édition du Sommet des Premières dames d'Afrique visant à mettre fin aux mariages d'enfants et aux autres pratiques culturelles préjudiciables aux filles, organisé par l'Union africaine, le personnel du Secrétariat et les partenaires ont souligné le rôle central de l'éducation des filles dans l'élimination du mariage des enfants. Lors de la Conférence *Women Deliver* de 2019, la plus grande conférence au monde sur l'égalité des genres, le personnel du Secrétariat a collaboré à la création d'une plateforme destinée à réunir les partenaires afin de discuter du pouvoir de l'éducation.

Le PME continue de renforcer la surveillance fiduciaire et le soutien aux pays. Au cours de l'exercice 2019, des audits ont permis de mettre en évidence 23 problèmes significatifs. Ces problèmes ont reçu une réponse satisfaisante, maintenant la valeur de l'indicateur 35 à 100 %. La proportion du temps consacré par le personnel du Secrétariat à des activités axées sur les pays (Indicateur 36) augmente progressivement, étant passée de 28 % en 2015 à 48 % en 2019. Pour renforcer la responsabilisation mutuelle et améliorer les travaux du Partenariat, le PME s'investit activement dans le suivi-évaluation. Conformément à sa stratégie de suivi et d'évaluation<sup>103</sup>, le PME a rendu les 11 rapports d'évaluation prévus pour l'exercice 2019 et a atteint avec succès le jalon de 100 % fixé pour 2019 pour l'indicateur 37 (proportion de rapports sur les résultats et de rapports d'évaluation publiés au regard des cibles fixées). Les rapports publiés cette année comprennent un rapport sur les résultats, une évaluation programmatique et neuf évaluations au niveau des pays.

## FINANCEMENTS ET PARTENARIAT : PERSPECTIVES

Les données sur les contributions des bailleurs de fonds au secteur de l'éducation indiquent une tendance globalement positive. En effet, les contributions annuelles au PME ont atteint le deuxième niveau le plus élevé depuis la création du Partenariat. Le PME utilise ces ressources pour soutenir l'éducation des enfants dans les pays qui en ont le plus besoin, en donnant la priorité à ceux des pays à faible revenu et des PPFC. Le soutien total du PME à l'éducation dans les pays partenaires a dépassé 5,5 milliards de dollars en 2019. Dans l'ensemble, la mise en œuvre des financements est en bonne voie, et un examen des financements clôturés montre que la majorité d'entre eux ont obtenu des résultats satisfaisants par rapport à leurs objectifs.

Les plus grands défis pour le Partenariat en termes d'efficacité du financement sont l'alignement et l'harmonisation. La majorité des financements de mise en œuvre continuent d'utiliser des modalités d'exécution peu alignées avec les systèmes nationaux et relativement fragmentées. Il en résulte un risque d'augmentation des coûts de transaction et une occasion manquée de renforcer les systèmes nationaux. Compte tenu des différences considérables entre les pays dans l'organisation et le fonctionnement de modalités alignées, les efforts devront être poursuivis pour leur apporter un soutien contextualisé.

---

103. La stratégie peut être consultée sur le site suivant : <https://www.globalpartnership.org/fr/content/strategie-de-suivi-et-devaluation-du-gpe-juillet-2017>.

## Références

- Afghanistan, Ministry of Education. *Education Sector Analysis*. Kabul: Ministry of Education, 2016.
- African Union, Global Partnership for Education, UNICEF, African Early Childhood Network, World Bank Group, and Global Citizen. *Call to Action Statement: Early Childhood Education for All*. Washington, DC: Global Partnership for Education, 2020. <https://www.globalpartnership.org/content/call-action-early-childhood-education>.
- Daelmans, B., G. L. Darmstadt, J. Lombardi, M. M. Black, P. R. Britto, S. Lye, T. Dua, Z. A. Bhutta, and L. M. Richter. "Early Childhood Development: The Foundation of Sustainable Development." *The Lancet* 389, no. 10064 (2017): 9-11.
- Department for International Development. *Global Partnership for Education, Education Sector Program Implementation Grant (ESPIG), Programme Completion Report—Zambia*. Department for International Development, Lusaka, 2019.
- Education Commission. *The Learning Generation: Investing in Education for a Changing World*. New York: International Commission on Financing Global Education Opportunity, 2016. <https://report.educationcommission.org/downloads/>.
- GPE (Global Partnership for Education). "Board Decisions: Final." Meeting of the Board of Directors, December 10-12, 2019, Nairobi, Kenya. Global Partnership for Education, Washington, DC, 2019. <https://www.globalpartnership.org/content/board-decisions-december-2019>.
- . *Analysis of National Learning Assessment Systems: Manual*. Washington, DC: Global Partnership for Education, 2019. <https://www.globalpartnership.org/content/toolkit-analysis-national-learning-assessment-systems-anlas>.
- . *An Early Stage Review of Country Program Designs and Implementation Experiences with GPE's Variable Part Financing Mechanism (2015-2019)*. Global Partnership for Education. Accessed May 2020. <https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/document/file/2020-05-review-of-design-and-implementation-experiences-of-gpe-variable-part-financing.pdf>.
- . "Building an Effective Partnership Rollout." Global Partnership for Education. Accessed April 2020. <https://www.globalpartnership.org/who-we-are/building-effective-partnerships>.
- . "Eligibility, Allocation, and Proportionality: Recommendations from the Strategic Financing Working Group." Board paper BOD/2017/03 DOC 04, Meeting of the Board of Directors, March 1, 2017, Washington, DC. <https://www.globalpartnership.org/content/eligibility-allocation-and-proportionality-recommendations-strategic-financing-working-group>.
- . *Gender Equality Policy and Strategy 2016-2020*. Washington, DC: Global Partnership for Education, 2016. <https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/2016-06-gpe-gender-equality-policy-strategy.pdf>.
- . *GPE 2020: Improving Learning and Equity Through Stronger Education Systems*. Washington, DC: Global Partnership for Education, 2016. <https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/2018-05-gpe-2020-strategic-plan.pdf>.
- . *GPE 2020 Theory of Change*. Washington, DC: Global Partnership for Education, 2017. <https://www.globalpartnership.org/content/gpe-2020-theory-change>.
- . *GPE Funding Model: A Results-Based Approach for the Education Sector*. Washington, DC: Global Partnership for Education, 2015. <https://www.globalpartnership.org/content/gpe-funding-model>.
- . *GPE in Action*. Washington, DC: Global Partnership for Education, 2019. <https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/2019-10-02-gpe-in-action-brochure-en.pdf>.
- . "Grant Allocations Analysis." Board paper BOD/2019/16 DOC 07, Meeting of the Board of Directors, December 10-12, 2019, Nairobi, Kenya. <https://www.globalpartnership.org/content/grant-allocations-analysis-december-2019>.
- . *Grant Performance Report 2019*. Washington, DC: Global Partnership for Education, 2019. <https://www.globalpartnership.org/content/2019-grant-performance-report-december-2019>. Annexes available at: <https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/document/file/2019%20Grant%20Performance%20Report%20%28DOC%2013%29%20%2E%20%93%20Annex.pdf>.
- . *Guidance Note on GPE Variable Part Financing: Education Sector Planning and Program Design in the Context of Results-Based Financing*. Washington, DC: Global Partnership for Education, 2019. <https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/2019-03-gpe-guidance-note-variable-part.pdf>.
- . *Guidelines for Accelerated Support in Emergency and Early Recovery Situations*. Washington, DC: Global Partnership for Education, 2015. <https://www.globalpartnership.org/content/guidelines-accelerated-support-emergency-and-early-recovery-situations>.
- . *Guidelines for Education Sector Program Implementation Grants—ESPIG*. Washington, DC: Global Partnership for Education, 2019. <https://www.globalpartnership.org/content/global-partnership-education-program-implementation-grant-guidelines>.
- . *Joint Sector Reviews in the Education Sector: A Practical Guide for Organizing Effective JSRs*. Washington, DC: Global Partnership for Education, 2018. <https://www.globalpartnership.org/content/practical-guide-effective-joint-sector-reviews-education-sector>.
- . *List of GPE Partner Countries Affected by Fragility and Conflict*. Washington, DC: Global Partnership for Education, 2020. <https://www.globalpartnership.org/content/list-gpe-partner-countries-affected-fragility-and-conflict>.
- . *Monitoring and Evaluation Strategy*. Washington, DC: Global Partnership for Education, 2017. <https://www.globalpartnership.org/content/gpe-monitoring-and-evaluation-strategy-july-2017>.
- . *Operational Framework for Effective Support in Fragile and Conflict-Affected States*. Washington, DC: Global Partnership for Education, 2018. <https://www.globalpartnership.org/content/gpe-operational-framework-effective-support-fragile-and-conflict-affected-states>.
- . *Outcomes of the Education Data Solutions Roundtable (DRT)*. Washington, DC: Global Partnership for Education, 2019. <https://www.globalpartnership.org/content/outcomes-education-data-solutions-roundtable>.
- . *Portfolio Review 2017*. Washington, DC: Global Partnership for Education, 2018. <https://www.globalpartnership.org/content/2017-gpe-portfolio-review>.
- . *Portfolio Review 2018*. Washington, DC: Global Partnership for Education, 2018. <https://www.globalpartnership.org/content/gpe-annual-portfolio-review-2018-key-observations-december-2018>.

- . *Principles Towards Effective Local Education Groups*. Washington, DC: Global Partnership for Education, 2019. <https://www.globalpartnership.org/content/principles-toward-effective-local-education-groups>.
- . *Results Report 2019*. Washington, DC: Global Partnership for Education, 2019. <https://www.globalpartnership.org/content/results-report-2019>.
- . *Review of Completion Reports for the Global Partnership for Education's Education Sector Program Implementation Grants, 2016-2018*. Washington, DC: Global Partnership for Education, 2019. <https://www.globalpartnership.org/content/review-completion-reports-gpes-implementation-grants-2016-2018>.
- . "Strengthening Early Childhood Care and Education." Knowledge and Innovation Exchange (KIX) discussion paper, Global Partnership for Education, Washington, DC, 2019. <https://www.globalpartnership.org/content/strengthening-early-childhood-care-and-education-knowledge-and-innovation-exchange-kix-discussion-paper>.
- . "Tools for Local Education Groups—LEGs: LEG Self-assessment and Performance Feedback." Draft for piloting. Global Partnership for Education, Washington, DC, 2019. <https://www.globalpartnership.org/content/leg-self-assessment-and-performance-feedback-tools>.
- . "Webinar: Improving EMIS Data on Inclusive Education to Effectively Monitor SDG 4." Filmed October 31, 2019, in Washington, DC, at the Global Partnership for Education. <https://www.globalpartnership.org/events/webinar-improving-emis-data-inclusive-education-effectively-monitor-sdg-4>.
- GPE (Global Partnership for Education) and UNICEF. *Better Early Learning and Development at Scale (BELDS)*. Washington, DC: Global Partnership for Education, 2019. <https://www.globalpartnership.org/content/better-early-learning-and-development-scale-belds-flyer>.
- IIEP-UNESCO (International Institute for Educational Planning), UNICEF (United Nations Children's Fund), and GPE (Global Partnership for Education). *Mainstreaming Early Childhood Education into Education Sector Planning*. Course Reader for Module 1: *The Rationale for Investing in Pre-primary*. Paris: IIEP-UNESCO, New York: UNICEF, Washington, DC: GPE, 2019. <https://www.globalpartnership.org/content/rationale-investing-pre-primary>.
- IDA (International Development Association). *Project Appraisal Document on a Proposed Grant in the Amount of SDR 71.2 Million (US\$100 Million Equivalent) and a Proposed Grant from the Afghanistan Reconstruction Trust Fund in the Amount of US\$100 Million and a Proposed Grant from the Global Partnership for Education in the Amount of US\$98 Million to the Islamic Republic of Afghanistan for the EQRA Project*. Washington, DC: World Bank, 2018. <http://documents.worldbank.org/curated/en/835181538364643803/pdf/Afghanistan-Eqra-project-appraisal-document-pad-P159378-09112018.pdf>.
- McConnell, C., D. Doury, and I. Borisova. "Online Course on Early Childhood Education Planning Draws Enthusiastic Global Participation." *Education for All blog*. Global Partnership for Education, January 23, 2020. <https://www.globalpartnership.org/blog/online-course-early-childhood-education-planning-draws-enthusiastic-global-participation>.
- Miningou, E. W. "Quality Education and the Efficiency of Public Expenditure: A Cross-Country Comparative Analysis." Policy Research Working Paper Series 9077, World Bank, Washington DC, 2019. <https://ideas.repec.org/p/wbk/wbrwps/9077.html>.
- Psaki, S., K. McCarthy, and B. Mensch. "Measuring Gender Equality in Education: Lessons from 43 Countries." *Population and Development Review* 44, no. 1 (March 2018): 117-42. [https://knowledgecommons.popcouncil.org/departments\\_sbsr-pgy/485/](https://knowledgecommons.popcouncil.org/departments_sbsr-pgy/485/).
- Sherif, Y., A. Albright, and K. Miwa. "Our Joint Pledge to Increase Financing and Coordination and Improve Education for Refugees." *World Education Blog*. GEM Report, UNESCO, December 16, 2019. <https://gemreportunesco.wordpress.com/2019/12/16/our-joint-pledge-to-increase-financing-and-coordination-and-improve-education-for-refugees/>.
- UIS (UNESCO Institute for Statistics). "The Use of UIS Data and Education Management Information Systems to Monitor Inclusive Education." Information Paper 60, UNESCO Institute for Statistics, Montreal, 2016. <http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/ip60-use-of-uis-data-and-emis-to-monitor-inclusive-education.pdf>.
- UNESCO (United Nations Educational, Scientific, and Cultural Organization). *Accountability in Education: Meeting Our Commitments*. Global Education Monitoring Report 2017/18. Paris: UNESCO, 2017. <https://en.unesco.org/gem-report/report/2017/accountability-education>.
- . *Gender Review: Creating Sustainable Futures for All*. Global Education Monitoring Report, 2016. Paris: UNESCO, 2016.
- UNICEF. *Appui au relèvement du système éducatif en République Centrafricaine*. New York: UNICEF, 2019.
- Universalia. *Evaluation of the GPE's Support to Sector Plan Development: Including through Education Sector Plan Development Grants (ESPDG) in the Context of GPE 2020*. Final Desk Study Report. Montreal: Universalia, 2019. <https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/2019-05-28-gpe-evaluation-gpe-support-sector-plan-development.pdf>.
- . *Evaluation of the GPE's Support to Sector Plan Development: Including through Education Sector Plan Development Grants (ESPDG) in the Context of GPE 2020*. Multi-year Evaluation Report. Montreal: Universalia, forthcoming.
- . *GPE Country-Level Evaluations—Final Synthesis Report*. Montreal: Universalia, <https://www.globalpartnership.org/content/country-level-evaluations-final-synthesis-report-volume-1>.
- . *Summative Evaluation of GPE's Country-level Support to Education: Senegal*. Final report. Montreal: Universalia, 2019. <https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/document/file/2019-08-summative-evaluation-gpe-country-level-support-education-for-senegal-august-2019.pdf>.
- . *Summative GPE Country Program Evaluation: Rwanda*. Final evaluation report. Montreal: Universalia, 2019. <https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/document/file/2019-07-summative-gpe-country-program-evaluation-rwanda.pdf>.
- World Bank. *Emergency Project Paper on a Proposed Grant in the Amount of USD 41.7 Million to the Government of Mali for an Emergency Education for All Project*. Washington, DC: World Bank, 2013.
- . *Implementation Completion and Results Report on a Credit in the Amount of SDR 33.5 Million (US\$50.0 Million Equivalent) to the Federal Democratic Republic of Ethiopia for the First Phase of the General Education Quality Improvement Program (GEQIP I)*. Washington, DC: World Bank, 2014.

- . *Implementation Completion and Results Report (TF-17490) on a Global Partnership for Education Grant in the Amount of US\$38.5 million to the Royal Government of Cambodia for the Cambodia Global Partnership for Education Second Education Support Project (P144715)*. Washington, DC: World Bank, 2018.
- . *Implementation Completion and Results Report (TF-91947) on a Grant in the Amount of SDR 49.4 Million (US\$76.1 Million Equivalent) to the Republic of Benin for a Education for All—Fast Track Initiative Program (P110576)*. Washington, DC: World Bank, 2012.
- . *Implementation Completion and Results Report TF 14414 on a Grant in the Amount of US\$41.7 Million to the Republic of Mali for the Mali Emergency Education for All Project (P123503)*. Washington, DC: World Bank, 2018.
- . *Implementation Completion and Results Report TF 16842 and TF 16846 on a Grant in the Amount of US\$42.3 Million to the Government of Benin for the Benin Global Partnership For Education Program*. Washington, DC: World Bank, 2019.
- . *Implementation Completion and Results Report (TF-92097) on a Grant in the Amount of US\$57.4 Million to the Kingdom of Cambodia for an Education for All—Fast Track Initiative Education Sector Support Scale-up Action Program*. Washington, DC: World Bank, 2013.
- . *Implementation Status & Results Report for Education Sector Support Program (P125127) to the Republic of Mozambique, Seq. No. 18*. Washington, DC: World Bank, 2019.
- . *Implementation Status & Results Report for Ethiopia General Education Quality Improvement Project II (P129828), Seq. No. 12*. Washington, DC: World Bank, 2019.
- . *Implementation Status & Result Report for Kenya GPE Primary Education Development Project (P146797), Seq. No. 8*. Washington, DC: World Bank, 2018.
- . *Project Appraisal Document on a Proposed Grant in the Amount of SDR 71.2 Million (US\$100 Million Equivalent) and a Proposed Grant from the Afghanistan Reconstruction Trust Fund in the Amount of US\$100 Million and a Proposed Grant from the Global Partnership for Education in the Amount of US\$98 Million to the Islamic Republic of Afghanistan for the EQRA Project*. Washington, DC: World Bank, 2018.
- . *Project Appraisal Document on a Global Partnership for Education Fund Grant in the Amount of US\$88.4 Million to the Republic of Kenya for a Primary Education Development Project*. Washington, DC: World Bank, 2015.
- Zimbabwe, Ministry of Primary and Secondary Education. *Global Partnership For Education Support Programme*. Harare, 2016. [https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/programme\\_document\\_gpe\\_submission\\_for\\_2nd\\_grant\\_august\\_2016\\_zimbabwe.pdf](https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/programme_document_gpe_submission_for_2nd_grant_august_2016_zimbabwe.pdf).



# Annexes

# Annexe A

## INDICATEURS DU RAPPORT SUR LES RÉSULTATS 2020 DU PME<sup>1</sup>

### IMPACT

**But stratégique 1 :** Des résultats d'apprentissage meilleurs et plus équitables grâce à un enseignement et un apprentissage de qualité

Indicateur	Source des données	Périodicité	Base de référence		Jalon 2016	Jalon 2017	Jalon 2018	Jalon 2019	Cible 2020
1. Proportion de pays partenaires (PP) affichant une amélioration des acquis scolaires (éducation de base)	UNICEF, autres <sup>2</sup>	Rapports en 2018 et 2020	Total <sup>3</sup> :	65 %	s.o. <sup>4</sup>	s.o.	68 %	s.o.	70 % <sup>5</sup>
			PPFC <sup>7</sup> :	50 %	s.o.	s.o.	- <sup>6</sup>	s.o.	75 %
			Période de référence = années civiles 2000-2015 N = 20 PP (4 PPFC) pour lesquels des données d'évaluation sont disponibles						
2. Pourcentage d'enfants de moins de cinq (5) ans dont le développement est sur la bonne voie en termes de santé, d'apprentissage et de bien-être psychosocial <sup>8</sup>	UNICEF	Rapports en 2018 et 2020	Total :	66 %	s.o.	s.o.	70 %	s.o.	74 %
			PPFC :	62 %	s.o.	s.o.	s.o. <sup>9</sup>	s.o.	s.o.
			Filles :	68 %	s.o.	s.o.	71 %	s.o.	75 %
Période de référence = années civiles 2011-2014 N = 22 PP									

**But stratégique 2 :** Renforcement de l'équité, de l'égalité entre les sexes et de l'inclusion pour tous dans un cycle complet d'enseignement de qualité, en donnant la priorité aux plus démunis et aux plus marginalisés, notamment en raison de leur sexe, de leur handicap, de leur appartenance ethnique ou parce qu'ils se trouvent dans une situation de conflit ou de fragilité

3. Nombre cumulé d'enfants équivalents bénéficiant de l'aide du PME pour une année d'éducation de base (primaire et premier cycle du secondaire)	ISU, Secrétariat du PME	Tous les ans	Total :	7,2 millions	11,3 millions	17,3 millions	22,3 millions	s.o.	s.o.
					<b>13,2 millions<sup>10</sup></b>	<b>18,5 millions</b>	<b>22,2 millions</b>		
					PPFC :	5,6 millions	7,2 millions		
Filles :	3,4 millions	5,4 millions	8,3 millions	10,7 millions	s.o.	s.o.			
		<b>6,3 millions</b>	<b>8,8 millions</b>	<b>10,6 millions</b>					
		Période de référence = année civile 2015 N = 49 PP (24 PPFC)							

- Dans ce tableau, les indicateurs clés sont indiqués par une ligne verticale colorée dans la colonne de gauche.
- Notamment des évaluations internationales, régionales et nationales.
- Dans ce tableau, le terme « total » désigne les données relatives à l'ensemble des pays partenaires pour lesquels des données sont disponibles.
- Dans ce tableau, l'abréviation « s.o. » signifie « sans objet ».
- Les cibles pour 2020 (à la fois pour l'ensemble et pour les PPFC) ont été révisées sur la base d'un nouvel échantillon de référence, qui comprend 20 PP (dont quatre PPFC).
- Dans ce tableau, le signe « - » signifie que les données sont insuffisantes pour être publiées.
- Pays touchés par la fragilité et les conflits.
- L'expression « enfants de moins de cinq ans » désigne les enfants âgés de 36 à 59 mois.
- Au départ, l'indicateur 2 pour les PPFC prévoyait un jalon pour 2018 et une cible pour 2020, mais les données disponibles n'étaient pas suffisantes pour les calculer.
- Dans ce tableau, les valeurs en gras représentent les valeurs réelles, tandis que les valeurs sans gras représentent des jalons ou des cibles.

**But stratégique 2 :** Renforcement de l'équité, de l'égalité entre les sexes et de l'inclusion pour tous dans un cycle complet d'enseignement de qualité, en donnant la priorité aux plus démunis et aux plus marginalisés, notamment en raison de leur sexe, de leur handicap, de leur appartenance ethnique ou parce qu'ils se trouvent dans une situation de conflit ou de fragilité

Indicateur	Source des données	Périodicité	Base de référence	Jalon 2016	Jalon 2017	Jalon 2018	Jalon 2019	Cible 2020				
4. Proportion d'enfants qui achèvent : a) le primaire ; b) le premier cycle du secondaire	ISU	Tous les ans [avec un décalage de deux ans]	<b>(a) Primaire :</b>									
			Total :	72,5 %	73,7 % <b>73,2 %</b>	74,8 % <b>76,1 %</b>	76,0 % <b>76,7 %</b>	77,1 % <b>74,7 %</b>	78,3 %			
			PPFC :	68,1 %	69,3 % <b>68,5 %</b>	70,6 % <b>68,3 %</b>	71,9 % <b>69,8 %</b>	73,3 % <b>68,4 %</b>	74,6 %			
			Filles :	70,1 %	71,1 % <b>70,8 %</b>	72,3 % <b>73,9 %</b>	73,5 % <b>74,5 %</b>	74,7 % <b>73,1 %</b>	75,9 %			
			<b>(b) Premier cycle du secondaire :</b>									
			Total :	47,9 %	48,6 % <b>49,5 %</b>	49,5 % <b>50,2 %</b>	50,3 % <b>51,6 %</b>	51,2 % <b>52,0 %</b>	52,1 %			
			PPFC :	41,1 %	41,9 % <b>42,7 %</b>	42,7 % <b>42,8 %</b>	43,6 % <b>45,5 %</b>	44,5 % <b>45,2 %</b>	45,4 %			
			Filles :	45,7 %	46,9 % <b>47,0 %</b>	48,1 % <b>47,9 %</b>	49,3 % <b>49,6 %</b>	50,6 % <b>50,1 %</b>	51,8 %			
			Période de référence = année civile 2013 N = 61 PP (28 PPFC)									
			5. Proportion de PP du PME qui respectent les seuils établis pour l'indice de parité entre les sexes en ce qui concerne le taux d'achèvement des études dans : a) le primaire ; b) le premier cycle du secondaire	ISU	Tous les ans [avec un décalage de deux ans]	<b>(a) Primaire :</b>						
Total :	62 %	64 % <b>64 %</b>				65 % <b>66 %</b>	66 % <b>67 %</b>	68 % <b>69 %</b>	69 %			
PPFC :	54 %	54 % <b>57 %</b>				55 % <b>57 %</b>	57 % <b>57 %</b>	59 % <b>64 %</b>	61 %			
<b>(b) Premier cycle du secondaire :</b>												
Total :	49 %	52 % <b>54 %</b>				56 % <b>51 %</b>	59 % <b>54 %</b>	62 % <b>54 %</b>	66 %			
PPFC :	36 %	32 % <b>34 %</b>				38 % <b>39 %</b>	43 % <b>43 %</b>	48 % <b>46 %</b>	54 %			
Période de référence = année civile 2013 N = 61 PP (28 PPFC)												
6. Taux brut de scolarisation préscolaire	ISU	Tous les ans [avec un décalage de deux ans]				Total :	28,2 %	29,0 % <b>28,1 %</b>	29,8 % <b>37,2 %</b>	30,6 % <b>37,9 %</b>	31,4 % <b>41,1 %</b>	32,2 %
						PPFC :	22,6 %	23,3 % <b>22,1 %</b>	24,0 % <b>35,5 %</b>	24,6 % <b>35,1 %</b>	25,3 % <b>37,0 %</b>	26,0 %
						Filles :	27,5 %	28,3 % <b>27,5 %</b>	29,1 % <b>36,7 %</b>	29,9 % <b>37,3 %</b>	30,8 % <b>40,3 %</b>	31,6 %
			Période de référence = année civile 2013 N = 61 PP (28 PPFC)									

**But stratégique 2 :** Renforcement de l'équité, de l'égalité entre les sexes et de l'inclusion pour tous dans un cycle complet d'enseignement de qualité, en donnant la priorité aux plus démunis et aux plus marginalisés, notamment en raison de leur sexe, de leur handicap, de leur appartenance ethnique ou parce qu'ils se trouvent dans une situation de conflit ou de fragilité

Indicateur	Source des données	Périodicité	Base de référence	Jalon 2016	Jalon 2017	Jalon 2018	Jalon 2019	Cible 2020			
7. Taux de non-scolarisation pour : a) les enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire ; b) les enfants en âge d'être scolarisés dans le premier cycle du secondaire	ISU	Tous les ans [avec un décalage de deux ans]	<b>(a) Enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire :</b>								
			Total :	20,3 %	19,6 %	19,0 %	18,3 %	17,7 %	17,0 %		
					<b>19,8 %</b>	<b>19,4 %</b>	<b>19,4 %</b>	<b>19,2 %</b>			
			PPFC :	25,8 %	25,0 %	24,2 %	23,4 %	22,5 %	21,7 %		
					<b>25,0 %</b>	<b>25,9 %</b>	<b>23,7 %</b>	<b>23,6 %</b>			
			Filles :	22,7 %	21,9 %	21,1 %	20,2 %	19,4 %	18,6 %		
					<b>22,3 %</b>	<b>22,0 %</b>	<b>21,7 %</b>	<b>21,7 %</b>			
			<b>(b) Enfants en âge d'être scolarisés dans le premier cycle du secondaire :</b>								
			Total :	33,4 %	32,7 %	32,0 %	31,3 %	30,6 %	29,9 %		
					<b>32,4 %</b>	<b>32,9 %</b>	<b>31,8 %</b>	<b>30,4 %</b>			
			PPFC :	38,4 %	37,2 %	36,0 %	34,8 %	33,6 %	32,4 %		
					<b>36,6 %</b>	<b>40,8 %</b>	<b>37,6 %</b>	<b>33,4 %</b>			
Filles :	35,3 %	34,3 %	33,3 %	32,2 %	31,2 %	30,2 %					
		<b>34,2 %</b>	<b>34,1 %</b>	<b>33,9 %</b>	<b>32,0 %</b>						
Période de référence = année civile 2013 N = 61 PP (28 PPFC)											
8. Indice de parité entre les sexes du taux de non-scolarisation : a) dans le primaire ; b) dans le premier cycle du secondaire	ISU	Tous les ans [avec un décalage de deux ans]	<b>(a) Primaire :</b>								
			Total :	1,27	1,26	1,25	1,24	1,23	1,22		
					<b>1,28</b>	<b>1,30</b>	<b>1,27</b>	<b>1,29</b>			
			PPFC :	1,34	1,33	1,32	1,31	1,30	1,29		
					<b>1,37</b>	<b>1,40</b>	<b>1,40</b>	<b>1,40</b>			
			<b>(b) Premier cycle du secondaire :</b>								
			Total :	1,12	1,10	1,09	1,07	1,05	1,04		
					<b>1,11</b>	<b>1,08</b>	<b>1,14</b>	<b>1,11</b>			
			PPFC :	1,19	1,17	1,15	1,14	1,12	1,10		
					<b>1,19</b>	<b>1,14</b>	<b>1,16</b>	<b>1,13</b>			
			Période de référence = année civile 2013 N = 61 PP (28 PPFC)								
			9. Indice d'équité	UNICEF	Tous les ans	Total :	32 %	24 %	36 %	38 %	40 %
		<b>37 %</b>				<b>42 %</b>	<b>46 %</b>	<b>51 %</b>			
PPFC :	33 %	15 %				37 %	39 %	41 %	43 %		
		<b>37 %</b>				<b>41 %</b>	<b>48 %</b>	<b>52 %</b>			
Période de référence = années civiles 2010-2014 N = 59 PP (27 PPFC)											

## RÉSULTAT

**But stratégique 3 :** Des systèmes éducatifs efficaces et efficients offrant des services d'éducation équitables et de qualité pour tous

Indicateur	Source des données	Périodicité	Base de référence		Jalon 2016	Jalon 2017	Jalon 2018	Jalon 2019	Cible 2020
10. Proportion de pays partenaires ayant a) accru leurs dépenses publiques consacrées à l'éducation ; ou b) maintenu leurs dépenses dans le secteur à au moins 20 % de leurs dépenses publiques	PP, Secrétariat du PME	Tous les ans	Total :	78 % (a - 24 % ; b - 53 %)	76 %	83 %	85 %	88 %	90 %
					<b>79 %</b>	<b>65 %</b>	<b>70 %</b>		
			PPFC :	77 % (a - 32 % ; b - 45 %)	74 %	81 %	82 %	84 %	86 %
Période de référence = année civile 2015 N = 49 PP (22 PPFC)									
11. Répartition équitable des enseignants, mesurée par la relation (R2) entre le nombre d'enseignants et le nombre d'élèves par école dans chaque pays partenaire	PP, Secrétariat du PME	Rapports en 2018 et 2020	Total :	29 %	s.o.	s.o.	38 %	s.o.	48 %
						-			
			PPFC :	18 % <sup>11</sup>	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Période de référence = années civiles 2010-2014 N = 21 PP (11 PPFC) <sup>12</sup>									
12. Proportion de PP dont le ratio élèves/enseignant formé est inférieur au seuil fixé (<40) pour le primaire	ISU	Tous les ans [avec un décalage de deux ans]	Total :	25 %	27 %	29 %	31 %	33 %	35 %
					<b>29 %</b>	<b>24 %</b>	<b>30 %</b>	<b>34 %</b>	
			PPFC :	13 %	13 %	17 %	17 %	21 %	21 %
Période de référence = année civile 2013 N = 55 PP (24 PPFC)									
13. Incidence du redoublement et de l'abandon scolaire sur l'efficacité, mesurée par le coefficient d'efficacité interne au niveau du primaire dans chaque pays partenaire	PP, Secrétariat du PME	Rapports en 2018 et 2020	Total :	26 %	s.o.	s.o.	32 %	s.o.	42 %
						-			
			PPFC :	17 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	25 %
Période de référence = années civiles 2010-2014 N = 19 PP (12 PPFC)									
14. Proportion de pays partenaires communiquant à l'ISU des données sur au moins 10 des 12 principaux indicateurs internationaux du secteur de l'éducation (notamment les principaux indicateurs de résultats, de prestation de services et de financement définis par le PME)	ISU	Tous les ans [avec un décalage de deux ans]	Total :	30 %	30 %	38 %	43 %	54 %	66 %
					<b>43 %</b>	<b>30 %</b>	<b>34 %</b>	<b>30 %</b>	
			PPFC :	32 %	32 %	39 %	43 %	46 %	54 %
Période de référence = années civiles 2012-2013 N = 61 PP (28 PPFC)									
15. Proportion de pays partenaires dont le système d'évaluation des apprentissages dans l'éducation de base répond à des normes de qualité	ISU, UNESCO, Banque mondiale, PP	Rapports en 2018 et 2020	Total :	32 %	s.o.	s.o.	38 %	s.o.	47 %
						<b>48 %</b>			
			PPFC :	21 %	s.o.	s.o.	29 %	s.o.	36 %
Période de référence = années civiles 2011-2015 N = 60 PP (28 PPFC)									

11. La valeur révisée est 25 %.

12. La valeur de N révisée pour les PPFC est 12.

## OBJECTIFS À L'ÉCHELON DES PAYS

**Objectif stratégique 1** : Renforcer la planification et la mise en œuvre des politiques dans le secteur de l'éducation

Indicateur	Source des données	Périodicité	Base de référence	Jalon 2016	Jalon 2017	Jalon 2018	Jalon 2019	Cible 2020	
<b>(a) : Soutenir les plans sectoriels nationaux, basés sur des données probantes, qui mettent l'accent sur l'équité, l'efficacité et l'apprentissage</b>									
16.a Proportion a) de plans sectoriels de l'éducation (PSE) endossés ; ou b) de plans de transition de l'éducation (PTE) endossés répondant à des normes de qualité	Secrétariat du PME	Rapports en 2018 et 2020	Total :	58 % des PSE/PTE répondaient au moins au nombre minimum de normes de qualité	s.o.	s.o.	95 %	s.o.	100 %
			PSE :	56 % des PSE répondaient au moins à 5 normes de qualité sur 7	s.o.	s.o.	95 %	s.o.	100 %
			PTE :	67 % des PTE répondaient au moins à 3 normes de qualité sur 5	s.o.	s.o.	95 %	s.o.	100 %
			Période de référence = années civiles 2014-2015 N = 19 plans sectoriels (16 PSE et 3 PTE)						
16.b Proportion de PSE/PTE assortis d'une stratégie d'enseignement et d'apprentissage répondant à des normes de qualité	Secrétariat du PME	Rapports en 2018 et 2020	Total :	58 % des PSE/PTE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	s.o.	s.o.	95 %	s.o.	100 %
			PSE :	50 % des PSE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	s.o.	s.o.	95 %	s.o.	100 %
			PTE :	100 % des PTE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	s.o.	s.o.	95 %	s.o.	100 %
			Période de référence = années civiles 2014-2015 N = 19 plans sectoriels (16 PSE et 3 PTE)						
16.c Proportion de PSE/PTE accompagnés d'une stratégie de prise en compte des groupes marginalisés répondant à des normes de qualité (notamment du point de vue de l'égalité des sexes, du handicap et d'autres aspects propres au contexte considéré)	Secrétariat du PME	Rapports en 2018 et 2020	Total :	68 % des PSE/PTE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	s.o.	s.o.	95 %	s.o.	100 %
			PSE :	63 % des PSE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	s.o.	s.o.	95 %	s.o.	100 %
			PTE :	100 % des PTE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	s.o.	s.o.	95 %	s.o.	100 %
			Période de référence = années civiles 2014-2015 N = 19 plans sectoriels (16 PSE et 3 PTE)						
16.d Proportion de PSE/PTE accompagnés d'une stratégie d'amélioration de l'efficacité répondant à des normes de qualité	Secrétariat du PME	Rapports en 2018 et 2020	Total :	53 % des PSE/PTE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	s.o.	s.o.	95 %	s.o.	100 %
			PSE :	50 % des PSE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	s.o.	s.o.	95 %	s.o.	100 %
			PTE :	67 % des PTE répondaient au moins à 4 normes de qualité sur 5	s.o.	s.o.	95 %	s.o.	100 %
			Période de référence = années civiles 2014-2015 N = 19 plans sectoriels (16 PSE et 3 PTE)						
<b>(b) : Améliorer la mise en œuvre du plan sectoriel par le partage de connaissances et de bonnes pratiques, le renforcement des capacités et un meilleur processus de suivi et d'évaluation, en particulier dans les domaines de l'enseignement et de l'apprentissage, de l'équité et de l'inclusion</b>									
17. Proportion de pays partenaires ou d'États dotés d'une stratégie de collecte de données répondant à des normes de qualité	Secrétariat du PME	Tous les ans	s.o.	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	
				100 %	s.o. <sup>13</sup>	100 %	100 %	100 %	
Période de référence = exercice 2015 N = 1 requête ESPIG identifiée comme présentant un déficit de données au regard d'indicateurs majeurs									

13. Les trois pays qui ont soumis une requête d'ESPIG ont publié des données au niveau national, c'est pourquoi aucun d'entre eux n'a élaboré de stratégie en matière de données.

**Objectif stratégique 2 :** Encourager la responsabilité mutuelle grâce à une concertation sur l'action à mener et un travail de suivi sectoriel efficaces et inclusifs

Indicateur	Source des données	Périodicité	Base de référence	Jalon 2016	Jalon 2017	Jalon 2018	Jalon 2019	Cible 2020	
<b>(a) :</b> Promouvoir une concertation sur l'action à mener et un suivi sectoriel inclusifs et fondés sur des données probantes, par l'intermédiaire des groupes locaux de partenaires de l'éducation (GLPE) et à l'aide du processus de revue sectorielle conjointe, sous l'égide des pouvoirs publics et avec la participation de la société civile, des organisations d'enseignants, du secteur privé et de l'ensemble des partenaires de développement									
18. Proportion de revues sectorielles conjointes (JSR) répondant à des normes de qualité	Secrétariat du PME	Tous les ans	Total :	29 % des JSR répondaient au moins à 3 normes de qualité sur 5	41 %	53 %	66 %	78 %	90 %
			PPFC :	25 % des JSR répondaient au moins à 3 normes de qualité sur 5	45 %	32 %	27 %	71 %	90 %
				38 %	51 %	64 %	77 %		
Période de référence = année civile 2015 N = 35 JSR (dont 20 dans des PPFC)				36 %	18 %	38 %	75 %		

**(b) :** Renforcer la capacité de la société civile et des organisations d'enseignants à réfléchir à l'action à mener et à assurer un travail de suivi sectoriel sur la base de faits probants dans les domaines de l'équité et de l'apprentissage, en s'appuyant sur la responsabilité sociale pour obtenir de meilleurs résultats

19. Proportion des Groupes locaux des partenaires de l'éducation comptant des représentants a) de la société civile et b) des enseignants	Secrétariat du PME	Tous les ans	Total :	44 % (a - 77 %; b - 48 %)	s.o.	48 %	52 %	55 %	59 %
			PPFC :	55 % (a - 77 %; b - 58 %)	s.o.	59 %	63 %	66 %	70 %
						61 %	65 % (a. 91 %; b. 65 %)	67 % (a. 94 %; b. 67 %)	
Période de référence = exercice 2014 N = 61 GLPE (dont 28 dans des PPFC)									

**Objectif stratégique 3 :** Soutien efficient et efficace des financements du PME à la mise en œuvre de plans sectoriels qui mettent l'accent sur l'amélioration de l'équité, de l'efficacité et de l'apprentissage

**(a) :** Les financements du PME sont utilisés pour améliorer le suivi national des résultats, notamment en matière d'acquis scolaires

20. Proportion de financements soutenant les SIGE/systèmes d'évaluation de l'apprentissage	Secrétariat du PME, Agents partenaires	Rapports en 2018 et 2020	Total :	38 %	s.o.	s.o.	50 %	s.o.	60 %
			PPFC :	34 %	s.o.	s.o.	94 %	s.o.	51 %
						43 %	100 %		
Période de référence = exercice 2015 N = 53 ESPIG en cours à la fin de l'exercice 2015 (dont 29 dans des PPFC)									

**(b) :** Les financements du PME sont utilisés pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage dans les systèmes d'éducatifs nationaux

21. Proportion de manuels achetés et distribués grâce aux financements du PME, par rapport au total prévu	Secrétariat du PME, Agents partenaires	Tous les ans	Total :	74 %	s.o.	78 %	82 %	86 %	90 %
			PPFC :	71 %	s.o.	114 %	91 %	107 %	90 %
						76 %	81 %	85 %	
Période de référence = exercice 2016 N = 13 ESPIG (dont 9 dans des PPFC)						118 %	106 %	99 %	
22. Proportion d'enseignants ayant bénéficié d'une formation grâce aux financements du PME, par rapport au total prévu	Secrétariat du PME, Agents partenaires	Tous les ans	Total :	86 %	s.o.	87 %	88 %	89 %	90 %
			PPFC :	83 %	s.o.	98 %	90 %	96 %	90 %
						85 %	87 %	88 %	
Période de référence = exercice 2016 N = 30 ESPIG (dont 17 dans des PPFC)						90 %	91 %	99 %	

**Objectif stratégique 3** : Soutien efficient et efficace des financements du PME à la mise en œuvre de plans sectoriels qui mettent l'accent sur l'amélioration de l'équité, de l'efficacité et de l'apprentissage

Indicateur	Source des données	Périodicité	Base de référence	Jalon 2016	Jalon 2017	Jalon 2018	Jalon 2019	Cible 2020
------------	--------------------	-------------	-------------------	------------	------------	------------	------------	------------

**(c)** : Les financements du PME sont utilisés pour améliorer l'équité et l'accès aux systèmes éducatifs nationaux

23. Proportion de salles de classe construites ou rénovées grâce aux financements du PME, par rapport au total prévu au titre de ces financements	Secrétariat du PME, Agents partenaires	Tous les ans	Total :	65 %	s.o.	69 % <b>76 %</b>	73 % <b>89 %</b>	76 % <b>81 %</b>	80 %	
			PPFC :	71 %	s.o.	73 % <b>71 %</b>	76 % <b>85 %</b>	78 % <b>91 %</b>		80 %
			Période de référence = exercice 2016 N = 25 ESPIG (dont 17 dans des PPFC)							

**(d)** : Le modèle de financement du PME est mis en œuvre de manière efficace pour que les pays atteignent les objectifs qu'ils se sont fixés en matière d'équité, d'efficacité et d'apprentissage

24. Proportion des requêtes de financement du PME pour la mise en œuvre de programmes qui ont été approuvées à compter de 2015 : a) recensant les objectifs des indicateurs de performance du modèle de financement sur l'équité, l'efficacité et l'apprentissage ; b) atteignant les objectifs des indicateurs de performance du modèle de financement sur l'équité, l'efficacité et l'apprentissage	Secrétariat du PME	Tous les ans	Total :	(a) s.o. (b) s.o. <sup>14</sup>	(a) 95 % (b) 90 %				
			PPFC :	(a) s.o. (b) s.o.	(a) 90 % (b) 90 %				
			Période de référence = exercice 2015 N = a) 3 requêtes d'ESPIG ; b) 0 ESPIG en cours assorti de ces indicateurs de performance n'était censé être évalué durant l'exercice 2015						

**(e)** : Les financements du PME sont évalués du point de vue de la bonne exécution des programmes

25. Proportion des financements du PME pour la mise en œuvre de programmes jugés en bonne voie de réalisation	Secrétariat du PME, Agents partenaires	Tous les ans	Total :	80 %	s.o.	82 % <b>79 %</b>	83 % <b>89 %</b>	84 % <b>86 %</b>	85 %	
			PPFC :	77 %	s.o.	79 % <b>85 %</b>	80 % <b>94 %</b>	82 % <b>82 %</b>		83 %
			Période de référence = exercice 2016 N = 54 ESPIG en cours à la fin de l'exercice (dont 29 <sup>15</sup> dans des PPFC)							

14. Les données sur la performance ne sont pas disponibles pour l'exercice 2015, car aucune requête d'ESPIG identifiant des indicateurs d'équité, d'efficacité et de qualité des apprentissages ne doit être évaluée au titre de la réalisation des objectifs durant cet exercice.

15. La valeur révisée est 31.

## OBJECTIFS À L'ÉCHELLE MONDIALE

### Objectif stratégique 4 : Mobiliser des financements plus importants et de meilleure qualité

Indicateur	Source des données	Périodicité	Base de référence	Jalon 2016	Jalon 2017	Jalon 2018	Jalon 2019	Cible 2020	
<b>(a) : Encourager la mobilisation de financements internationaux accrus, pérennes et mieux coordonnés au profit de l'éducation en diversifiant et en augmentant le groupe de base des bailleurs de fonds internationaux et les sources de financement du PME</b>									
26. Financements reçus par le PME de sources non traditionnelles (secteur privé et nouveaux bailleurs de fonds du PME)	Secrétariat du PME	Tous les ans	5,0 millions d'USD	6,4 millions d'USD	8,5 millions d'USD	11,3 millions d'USD	s.o.	s.o.	
				<b>6,4 millions d'USD</b>	<b>10 millions d'USD</b>	<b>12,4 millions d'USD</b>			
Période de référence = exercice 2015									
27. Pourcentage d'annonces de contribution honorées par les bailleurs	Secrétariat du PME	Tous les ans	100 % des annonces ont été honorées	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	
				<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>		
Période de référence = exercice 2015									
28. Proportion des bailleurs de fonds du PME qui ont : a) accru leur financement destiné à l'éducation ; ou b) maintenu leur financement	CAD-OCDE	Tous les ans	48 % (a - 38 %; b - 10 %)	s.o.	50 %	52 %	54 %	56 %	
					<b>62 %</b>	<b>48 %</b>	<b>76 %</b>		
Période de référence = années civiles 2010-2014 N = 21 bailleurs									
<b>(b) : Plaider pour une plus grande harmonisation des financements du partenariat et de ses partenaires internationaux ainsi que pour un meilleur alignement de ces financements sur les plans sectoriels de l'éducation pilotés par les pays et sur les systèmes nationaux</b>									
29. Proportion des financements du PME alignés sur les systèmes nationaux	Secrétariat du PME	Tous les ans	Total :	34 % des ESPIG respectent au moins 7 critères d'alignement sur 10	37 %	41 %	44 %	47 %	51 %
					<b>31 %</b>	<b>28 %</b>	<b>36 %</b>	<b>36 %</b>	
			PPFC :	27 % des ESPIG respectent au moins 7 critères d'alignement sur 10	29 %	31 %	34 %	37 %	38 %
		<b>26 %</b>	<b>24 %</b>	<b>24 %</b>	<b>26 %</b>				
Période de référence = exercice 2015 N = 68 ESPIG en cours à un moment quelconque de l'exercice 2015 (dont 37 dans des PPFC)									
30. Proportion des financements du PME utilisant a) le cofinancement de projets ou b) des mécanismes de mise en commun des financements par secteur	Secrétariat du PME	Tous les ans	Total :	40 % des ESPIG sont cofinancés ou financés par des fonds mis en commun à l'échelon sectoriel	34 %	48 %	52 %	56 %	60 %
				(a - 26 %; b - 13 %)	<b>39 %</b>	<b>37 %</b>	<b>34 %</b>	<b>31 %</b>	
			PPFC :	32 % des ESPIG dans les PPFC sont cofinancés ou financés par des fonds mis en commun à l'échelon sectoriel	32 %	38 %	40 %	44 %	45 %
	(a - 22 %; b - 11 %)	<b>35 %</b>	<b>31 %</b>	<b>27 %</b>	<b>30 %</b>				
Période de référence = exercice 2015 N = 68 ESPIG en cours à un moment quelconque de l'exercice 2015 (dont 37 dans des PPFC)									
<b>(c) : Soutenir des financements nationaux accrus, efficaces et équitables pour l'éducation par un effort de sensibilisation au niveau transnational, une responsabilité mutuelle et un appui à des mécanismes transparents de suivi et d'établissement de rapports</b>									
31. Proportion de missions dans les pays portant sur les questions de financement national	Secrétariat du PME	Tous les ans	Total :	47 %	51 %	54 %	58 %	61 %	65 %
					<b>70 %</b>	<b>70 %</b>	<b>83 %</b>	<b>96 %</b>	
			PPFC :	62 %	65 %	65 %	65 %	65 %	65 %
		<b>81 %</b>	<b>76 %</b>	<b>86 %</b>	<b>98 %</b>				
Période de référence = exercice 2015 N = 57 missions (dont 34 auprès de PPFC)									

**Objectif stratégique 5 : Renforcer le partenariat**

Indicateur	Source des données	Périodicité	Base de référence	Jalon 2016	Jalon 2017	Jalon 2018	Jalon 2019	Cible 2020	
<b>(a) : Promouvoir et coordonner au niveau national un ensemble cohérent de rôles, responsabilités et obligations de rendre compte entre les pouvoirs publics, les partenaires de développement, les agents partenaires, la société civile, les organisations d'enseignants et le secteur privé par le biais des groupes locaux de partenaires de l'éducation (GLPE) et grâce à un renforcement du modèle opérationnel</b>									
32. Proportion a) de pays partenaires et b) d'autres partenaires signalant une clarification des rôles, responsabilités et obligations de rendre compte dans le cadre des processus nationaux du PME	Secrétariat du PME	Tous les ans	<b>Ensemble des répondants</b>						
			PP :	s.o.	s.o.	65 %	70 %	75 %	80 %
						<b>65 %</b>	<b>n/r<sup>16</sup></b>	<b>n/r</b>	
			Autres partenaires :	s.o.	s.o.	65 %	70 %	75 %	80 %
						<b>63 %</b>	<b>n/r</b>	<b>n/r</b>	
			<b>Répondants dans les PPFC</b>						
PP :	s.o.	s.o.	65 %	70 %	75 %	80 %			
			<b>58 %</b>	<b>n/r</b>	<b>n/r</b>				
Autres partenaires :	s.o.	s.o.	65 %	70 %	75 %	80 %			
			<b>55 %</b>	<b>n/r</b>	<b>n/r</b>				
Période de référence = exercice 2016 N = 70 répondants dans 28 PP (dont 40 dans 16 PPFC)									
<b>(b) : Utiliser efficacement les échanges de connaissances et de bonnes pratiques au niveau mondial et transnational afin d'améliorer les systèmes et politiques d'éducation, en particulier dans les domaines de l'équité et de l'apprentissage</b>									
33. Nombre de produits du savoir de nature stratégique, technique ou autre mis au point et diffusés grâce au financement ou à l'appui du PME	Secrétariat du PME	Tous les ans	4	6 <sup>17</sup>	21	37	50	64	
				<b>13</b>	<b>36</b>	<b>69</b>	<b>78</b>		
Période de référence = exercice 2015									
<b>(c) : Élargir le rôle de mobilisation et de sensibilisation du partenariat en travaillant avec les partenaires au renforcement des engagements et des financements mondiaux pour l'éducation</b>									
34. Nombre d'événements de plaidoyer entrepris avec des partenaires et d'autres parties prenantes externes pour soutenir la réalisation des buts et objectifs stratégiques du PME	Secrétariat du PME	Tous les ans	11 <sup>18</sup>	s.o.	26	38	51	65	
					<b>26</b>	<b>57</b>	<b>75</b>		
Période de référence = exercice 2016									
<b>(d) : Améliorer l'efficacité et l'efficience organisationnelles du PME en créant des mécanismes plus solides d'examen de la qualité, de gestion du risque, d'appui aux pays et de contrôle fiduciaire</b>									
35. Proportion de questions importantes identifiées lors d'un audit qui ont été résolues de manière satisfaisante	Secrétariat du PME	Tous les ans	100 %	s.o.	100 %	100 %	100 %	100 %	
					<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>		
Période de référence = exercice 2016 N = 12 rapports d'audit									
36. Proportion du temps de travail du personnel du Secrétariat consacré aux fonctions axées sur les pays	Secrétariat du PME	Tous les ans	28 %	32 %	36 %	40 %	45 %	50 %	
				<b>42 %</b>	<b>41 %</b>	<b>44 %</b>	<b>48 %</b>		
Période de référence = exercice 2015 N = 2 254,74 semaines de travail au total									
<b>(e) : Investir dans le suivi et l'évaluation pour établir des données probantes sur les résultats du PME, renforcer la responsabilité mutuelle et améliorer les activités du partenariat</b>									
37. Proportion des rapports de résultats et des rapports d'évaluation publiés par rapport aux objectifs fixés	Secrétariat du PME	Tous les ans	100 %	s.o.	s.o.	100 %	100 %	100 %	
						<b>100 %</b>	<b>100 %</b>		
Période de référence = exercice 2015 N = 1 rapport de résultats et 1 rapport d'évaluation									

16. Veuillez noter que « n/r » signifie « non rapporté ».

17. La cible de l'exercice 2016 a été définie par les indicateurs de l'organisation, qui, par définition, ne comprennent pas les produits du savoir élaborés par les partenaires au moyen de financements du PME (produits du savoir au titre du Programme d'activités mondiales et régionales).

18. La valeur révisée est 14.

## Annexe B

### NOTES TECHNIQUES SUR LES DONNÉES DES INDICATEURS

- › **1. Année et valeurs de références :** L'année 2015 est l'année de référence retenue de manière générale pour le cadre de résultats, qui présente le degré de réalisation des buts et objectifs du *Plan stratégique PME 2020* pour la période 2016-2020. Dans certains cas, l'année de référence a été fixée à 2016 en raison de la disponibilité des données. Les valeurs de référence de dix indicateurs ont été révisées dans le Rapport sur les résultats 2015-2016 en raison de la disponibilité de nouvelles données : 1, 9, 10, 20, 21, 22, 23, 25, 30 et 37 ; l'indicateur 35 a aussi été mis à jour, passant de « en cours d'évaluation » à 100 %.
- › **2. Jalons et cibles :** Des cibles pour l'année 2020 et des jalons permettant d'établir si le PME est en bonne voie d'atteindre ses objectifs ont été fixés, en 2015, pour chaque indicateur. Les indicateurs 3 et 26 ont, pour leur part, été calculés sur la base des ressources octroyées par les bailleurs de fonds et des financements alloués pour la période 2016-2018 (conformément à la reconstitution des ressources du PME pour la période 2015-2018). Compte tenu des nouveaux financements et des nouvelles modalités d'allocation de financements au titre du nouveau cycle de reconstitution (2018-2020), il n'était pas possible de calculer des jalons ou des cibles comparables pour la période 2019-2020.
- › **3. Périodicité :** Selon leur nature, les données sur la base desquelles repose chaque indicateur peuvent être établies sur la base de l'année civile ou de l'exercice budgétaire du Secrétariat du PME (juillet à juin). Le cadre de résultats précise la période utilisée pour chaque indicateur.
- › **4. Sources des données :** Ces sources varient ; le cadre de résultats utilise les données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), de l'UNICEF et d'autres partenaires, en plus des données produites par le Secrétariat du PME.
- › **5. Unités d'analyse :** Les indicateurs sont établis à l'aide de différentes unités d'analyse — par exemple, les enfants, les pays partenaires, les financements, les bailleurs de fonds, les rapports techniques, etc.
- › **6. Échantillon :** Lorsque les pays partenaires sont l'unité d'analyse considérée, l'échantillon est généralement constitué par des pays qui faisaient partie de cette catégorie au cours de l'année de référence, c'est-à-dire 2015 (61 pays). Lorsque l'unité d'analyse est un financement (indicateurs 20, 21, 22, 23, 24, 25, 29 et 30), un plan de l'éducation, une revue sectorielle conjointe, un Groupe local des partenaires de l'éducation ou une mission (respectivement, indicateurs 16, 18, 19 et 31), tous les financements en cours lors de l'exercice ou de l'année de référence sont inclus dans l'échantillon.
- › **7. Cycle d'établissement des rapports :** Certains indicateurs sont présentés chaque année, alors que d'autres ne le sont qu'une année sur deux.
- › **8. Tolérance :** Une marge de « tolérance » de 1 % est appliquée à l'évaluation de la réalisation des jalons et des cibles des indicateurs d'impact (voir point 10 ci-dessous) établis sur la base des données de l'ISU de sorte que, si les réalisations du PME atteignent un niveau s'écartant de moins de 1 point de pourcentage du jalon ou de la cible, cette cible ou ce jalon est réputé avoir été atteint « dans les limites de tolérance ».
- › **9. Ventilation :** Différents types de ventilation sont retenus selon la nature de l'indicateur. En règle générale, lorsque les pays partenaires sont l'unité d'analyse, les données sont présentées séparément pour les pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits (PPFC). Lorsque les enfants sont l'unité d'analyse, les données sont ventilées par genre.
- › **10. PPFC :** Bien que le PME révise la liste des pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits chaque année, c'est la liste de 2016 qui est retenue pour la ventilation des indicateurs puisque la base de référence, les jalons et les cibles fixés pour 2020 sont basés sur cette dernière. Cependant, la liste des PPFC de 2019 est retenue pour la ventilation des indicateurs du niveau des financements (indicateurs 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 29 et 30), par souci de cohérence avec les autres publications du PME (par exemple, l'examen du portefeuille du PME).
- › **11. Indicateurs clés :** Dans le cadre de résultats du PME, un sous-ensemble de 12 « indicateurs clés » présente les résultats essentiels que le Partenariat s'efforce d'atteindre. Ces indicateurs clés sont identifiés par une ligne verticale sur leur gauche dans les tableaux des données du cadre de résultats présentés à l'annexe A.
- › **12. Résultats :** Il y a trois catégories de résultats globaux pour chaque indicateur : atteint, partiellement atteint et non atteint. Lorsqu'un indicateur a des jalons différents selon les cycles d'éducation, les jalons de l'indicateur sont représentés comme étant partiellement atteints si les jalons ont été atteints pour le primaire, mais ne

l'ont pas été pour le premier cycle du secondaire. Les jalons de l'indicateur sont représentés comme étant non atteints si les jalons ont été atteints pour le premier cycle du secondaire, mais ne l'ont pas été pour le primaire. Ils sont représentés comme étant atteints si le jalon général est atteint, même si le jalon pour un (des) groupe(s) particulier(s) (par exemple, PPFC et/ou filles) n'est pas atteint.

- › **13. Données actualisées :** De nouvelles données sont disponibles pour certains indicateurs du cadre de résultats. Lorsqu'elles sont fondées sur des données produites en interne, les données actualisées pour les années déclaratives 2016 et 2017 ont été utilisées dans les graphiques et le texte du présent rapport. Les indicateurs 4, 5, 6, 7, 8, 12 et 14 du cadre de résultats utilisent des données provenant de l'ISU. À mesure que de nouvelles données deviennent disponibles, les méthodes d'imputation sont révisées et les données démographiques sont mises à jour. L'ISU révisé les valeurs des indicateurs. Cette révision porte aussi sur

les données des années précédentes. Par exemple, les valeurs communiquées par l'ISU en 2016 concernant le taux d'achèvement des études primaires dans les pays partenaires en 2015 peuvent être différentes de celles communiquées en 2017, à mesure que des données plus fiables deviennent disponibles pour 2015. Les données actualisées qui ont été publiées pour 2019 sont utilisées dans le texte et les graphiques de tout le présent rapport sur les résultats. Cependant, pour éviter de trop fréquentes révisions des bases de référence, jalons et cibles, le PME ne révisera pas rétroactivement les données utilisées pour ces indicateurs dans son cadre de résultats (exception faite des bases de référence dont il est question dans la note 1 ci-dessus).

- › **14. Notes méthodologiques :** Des notes méthodologiques expliquant chaque indicateur sont disponibles sur le site web du PME à l'adresse <https://www.globalpartnership.org/fr/content/indicateurs-du-cadre-de-resultats-notes-methodologiques>.

## Annexe C

### PAYS PARTENAIRES DU PME EN MARS 2020

**Pays à faible revenu :** Afghanistan ; Bénin ; Burkina Faso ; Burundi ; Érythrée ; Éthiopie ; Gambie ; Guinée ; Guinée-Bissau ; Haïti ; Libéria ; Madagascar ; Malawi ; Mali ; Mozambique ; Népal ; Niger ; Ouganda ; République centrafricaine ; République démocratique du Congo ; Rwanda ; Sierra Leone ; Somalie ; Soudan du Sud ; Tanzanie ; Tadjikistan ; Tchad ; Togo ; Yémen.

**Petits États insulaires ou enclavés en développement :** Bhoutan ; Cabo Verde ; Dominique ; Grenade ; Guyana ; Lesotho ; Maldives ; São-Tomé-et-Principe ; Sainte-Lucie ; Saint-Vincent-et-les-Grenadines.

**Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure :** Bangladesh ; Cambodge ; Cameroun ; Comores ; Côte d'Ivoire ; Djibouti ; Ghana ; Honduras ; Kenya ; Mauritanie ; Moldova ; Mongolie ; Myanmar ; Nicaragua ; Nigéria ; Ouzbékistan ; Pakistan ; Papouasie-Nouvelle-Guinée ; République du Congo ; République kirghize ; RDP lao ; Sénégal ; Soudan ; Timor-Leste ; Viet Nam ; Zambie ; Zimbabwe.

**Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (qui ne sont plus admissibles à un financement du PME) :** Albanie ; Géorgie.

#### Pays pouvant adhérer au PME

**Pays à faible revenu :** Syrie

**Petits États insulaires ou enclavés en développement :** Eswatini ; États fédérés de Micronésie ; Îles Marshall ; Îles Salomon ; Kiribati ; Samoa ; Tonga ; Tuvalu ; Vanuatu.

**Pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure :** Arménie ; Bolivie ; Cisjordanie et bande de Gaza ; Indonésie ; Sri Lanka ; Tunisie ; Ukraine.

**Pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure :** El Salvador ; Guatemala ; Inde ; Maroc ; Philippines ; République arabe d'Égypte.

#### Liste des PPFC inclus dans les échantillons des rapports sur les résultats de 2016 à 2018

Cette liste se base sur la liste harmonisée des situations de fragilité de la Banque mondiale ou sur la liste des pays touchés par des conflits de l'UNESCO. La première est la liste des pays admis à bénéficier des ressources de l'IDA i) ayant reçu une note de 3,2 ou moins à leur Évaluation de la politique et des institutions nationales (EPIN) et/ou ii) ayant fait l'objet d'une mission de l'ONU et/ou d'une mission régionale de maintien ou de rétablissement de la paix durant les trois années précédentes [Banque mondiale [2017], *note d'information : World Bank Group's Harmonized List of Fragile Situations*, p. 3]. La seconde est une liste de pays qui ont recensé plus

**Tableau C.1.**  
PPFC du PME, exercice 2016

Afghanistan
Burundi
Comores
Côte d'Ivoire
Érythrée
Éthiopie
Gambie
Guinée-Bissau
Haïti
Libéria
Madagascar
Mali
Népal
Nigéria
Ouganda
Pakistan
République centrafricaine
République démocratique du Congo
Rwanda
Sierra Leone
Somalie
Soudan
Soudan du Sud
Tchad
Timor-Leste
Togo
Yémen
Zimbabwe

Note : Sur les 61 PP du cadre de résultats. Applicable pour les indicateurs 1 à 17 et 31.

**Tableau C.2.**  
PPFC du PME, exercice 2019

Afghanistan
Burundi
Cameroun
Comores
Côte d'Ivoire
Djibouti
Érythrée
Éthiopie
Gambie
Guinée-Bissau
Haïti
Libéria
Mali
Mozambique
Niger
Nigéria
Ouganda
Pakistan
Papouasie-Nouvelle-Guinée
République centrafricaine
République démocratique du Congo
République du Congo
Rwanda
Somalie
Soudan
Soudan du Sud
Tchad
Timor-Leste
Togo
Yémen

Note : Sur les 61 PP du cadre de résultats. Applicable aux indicateurs 18 à 25, 29 et 30.

de 1 000 décès causés par des combats (incluant les victimes civiles et militaires) au cours des dix années précédentes, ou plus de 200 décès causés par des combats au cours de l'une ou l'autre des trois années précédentes selon la base de données du programme PRIO d'Uppsala sur les données relatives aux conflits (UNESCO [2017], *Global Education Monitoring Report*, p. 427). La liste de 2019 se base sur la liste de la Banque mondiale pour l'exercice 2019 et sur le *Rapport mondial de suivi sur l'éducation* de l'UNESCO 2018. La liste de 2016 se fonde sur la liste de la Banque mondiale pour l'exercice 2016 et sur le *Rapport mondial de suivi sur l'éducation* de l'UNESCO 2015.

## Annexe D

### PRINCIPALES CONCLUSIONS DES ÉVALUATIONS RELATIVES À LA RESPONSABILITÉ MUTUELLE DANS LES PAYS

Les évaluations réalisées par le PME dans les pays examinent le renforcement de la responsabilité mutuelle au niveau du dialogue et du suivi sectoriel. Les principales conclusions pour ces deux domaines sont décrites dans la présente annexe.

› 1. Conclusions sur le renforcement de la responsabilité mutuelle par le dialogue sectoriel

- › **Concertation déséquilibrée tout au long du cycle d'élaboration des politiques :** Il est possible qu'un dispositif de dialogue sectoriel soit déjà pleinement intégré à l'architecture nationale du secteur de l'éducation ; néanmoins, l'élaboration et l'évaluation d'un plan sectoriel de l'éducation incitent à l'organisation d'un dialogue sectoriel plus fréquent et participatif. Or la poursuite de ce dialogue au-delà de la phase de planification peut être améliorée.
- › **Inclusion certes meilleure, mais encore inégale :** Les mécanismes de dialogue sectoriel s'améliorent du fait d'une meilleure représentation des acteurs gouvernementaux, des organisations de la société civile et des intervenants non gouvernementaux. L'inclusion permet de clarifier divers points de vue, d'harmoniser les contributions par rapport aux priorités nationales et de faire le lien entre les sous-secteurs et les échelons nationaux/infranationaux. Cela dit, le degré d'inclusion dépend fortement de la volonté des États et des ministères de l'Éducation à collaborer avec les groupes constitutifs et de la manière dont ces groupes sont organisés en interne.
- › **Amélioration du rôle moteur de l'État malgré le manque de capacités :** Le rôle moteur des pays dans le dialogue sectoriel s'améliore du point de vue de la direction des principaux organismes de concertation, de la fréquentation des réunions des Groupes locaux des partenaires de l'éducation (GLPE), de la transparence des échanges d'informations et de la facilitation des rapports entre les différents groupes constitutifs. Cependant, on observe encore des inégalités en ce qui concerne le rôle moteur et les capacités des autorités nationales en matière de coordination. Il existe parfois aussi de la confusion quant aux acteurs chargés de diriger la concertation.
- › **Insuffisance des liens entre acteurs nationaux/infranationaux :** Le dialogue sectoriel peut être trop centralisé et caractérisé par des relations insuffisantes entre l'échelon national et les niveaux infranationaux, et entre les différents niveaux

infranationaux. Les retours d'information des échelons inférieurs vers les échelons supérieurs ne sont pas systématiquement organisés.

- › **Pertinence et influence accrues des GLPE, bien que des améliorations opérationnelles soient encore possibles :** La qualité du dialogue sur les politiques éducatives s'améliore au fil du temps, parce qu'il repose davantage sur des données probantes et en raison des efforts visant à approfondir des questions thématiques spécifiques. En conséquence, les GLPE s'affirment de plus en plus comme des organes consultatifs pertinents et influents dans la prise de décisions. Parallèlement, le dialogue sectoriel est souvent mis à mal par la stabilité relative du personnel dans les ministères et les organisations partenaires ; la multiplicité des cadres de dialogue dont les membres et les mandats se chevauchent ; le peu de temps consacré à la résolution des problèmes de mise en œuvre ; et l'irrégularité de l'examen de l'exécution des fonctions acceptées par les partenaires en raison d'un alignement et d'une harmonisation médiocres des initiatives de ces partenaires avec les priorités sectorielles.
- › **Rôle central des agences de coordination :** Dans les pays disposant de capacités limitées, le rôle de l'agence de coordination est apprécié ; mais parfois, bien que des agences soient intéressées à assumer ce rôle, elles ne disposent pas des capacités suffisantes pour le faire.

› 2. Conclusions sur le renforcement de la responsabilité mutuelle par le travail de suivi sectoriel

- › **Niveaux variables de suivi sectoriel et d'utilisation des cadres de résultats :** De nombreux pays ont mis en place ou réorganisé leurs dispositifs de suivi des résultats du secteur de l'éducation. Ils ont pour cela créé des cadres de résultats et régulièrement collecté des données grâce aux systèmes d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE) et aux échanges directs avec les différents acteurs afin de vérifier que les indicateurs clés étaient atteints. Cependant, beaucoup de pays ne disposent toujours pas d'un système de suivi cohérent et commun et rencontrent des difficultés à produire des données de qualité permettant le suivi. Par ailleurs, les cadres et les indicateurs de résultats sont parfois perçus comme trop complexes, trop ambitieux ou insuffisamment

spécifiques pour pouvoir suivre les progrès avec efficacité.

› **Défaut de leadership et de capacités opérationnelles**

**au niveau national :** Les ministères de l'Éducation identifient généralement une institution chef de file et des experts en charge du travail de suivi sectoriel. Toutefois, un manque de clarté quant aux rôles et responsabilités concrets en matière de collecte des données et d'établissement de rapports peut faire apparaître, dans la pratique, des failles en matière de leadership et d'opérationnalisation. Il est également possible que l'organisation chef de file ne dispose pas de capacités suffisantes pour la collecte, l'analyse et la gestion des données, ni de l'autorité et des ressources nécessaires pour collecter les données au niveau central et à l'échelle locale. Il en résulte une mauvaise qualité des données du point de vue de l'exhaustivité, de la validité et de la cohérence, et une dépendance à l'égard de soutiens extérieurs pour assurer le travail de suivi sectoriel.

› **Complexités des systèmes de suivi intégrés,**

**décentralisés :** Des systèmes de suivi décentralisés font leur apparition, dotés de mécanismes de collecte des informations depuis les salles de classe jusqu'aux échelons supérieurs. Ils s'accompagnent d'efforts accrus pour la recherche d'informations de qualité aux fins du suivi. Cependant, le travail de suivi à l'intérieur de systèmes décentralisés (ou fédéraux) de gestion de l'éducation présente encore des difficultés particulières. Il peut notamment y avoir un manque de retours d'informations permettant d'utiliser les données issues de zones décentralisées dans l'élaboration des politiques, et de partager des informations sur les meilleures pratiques en matière de suivi. Simultanément, on observe que les échelons infranationaux ne disposent pas de capacités régulières qui leur permettraient de poursuivre la collecte des données tout au long de l'année.

› **Progrès irréguliers du travail de suivi sectoriel**

**au moyen des revues sectorielles conjointes :** Les revues sectorielles conjointes sont un aspect central du travail de suivi sectoriel dans de nombreux pays, parce qu'elles créent un espace dédié à l'examen des progrès et au recueil des points de vue des acteurs, tout en permettant de s'accorder sur les stratégies de changement de cap. Les revues

sectorielles conjointes acquièrent davantage de valeur lorsqu'elles sont étroitement associées aux processus de planification, d'établissement de budgets et de rapports. Il n'existe cependant pas de modèle clair pour le suivi de l'éducation au moyen des revues sectorielles conjointes. Cela est en partie dû à l'absence d'engagement des autorités en faveur de revues régulières et à l'inquiétude des acteurs quant à la réalisation de revues sectorielles conjointes qui nécessiteraient beaucoup de ressources mais sur lesquelles, en l'absence de données de qualité, la concertation stratégique et la prise de décisions ne pourraient pas reposer.

› **Des revues sectorielles conjointes qui ne sont pas nécessairement conjointes :**

Il ne fait aucun doute que le travail de suivi au moyen des revues sectorielles conjointes permet à davantage d'acteurs de tous horizons de se faire entendre et d'exprimer leurs points de vue. Toutefois, les revues sectorielles conjointes peuvent se caractériser par une faible représentation de certains groupes d'acteurs et n'abordent pas systématiquement l'importance de la contribution des partenaires de développement dans la réalisation des objectifs du secteur de l'éducation, ni la façon dont ils améliorent (ou affaiblissent) les efforts nationaux en matière de suivi, parce qu'ils maintiennent leurs propres modalités de mise en œuvre et de suivi centrées sur leurs projets.

› **Des revues sectorielles conjointes qui s'améliorent :**

Les pays ont entrepris une réflexion sur la façon d'améliorer l'orientation, le format et l'efficacité organisationnelle de leurs revues sectorielles conjointes, en commençant par une intégration plus rigoureuse des rapports sur les données provenant des niveaux infranationaux, la production d'analyses thématiques approfondies et les modalités d'établissement de rapports plus inclusifs et efficaces par les parties prenantes. On observe cependant dans de nombreux pays un manque de cohérence dans la conduite des revues sectorielles conjointes d'une année sur l'autre et des progrès irréguliers. Le rôle des revues sectorielles conjointes est diminué lorsqu'elles ne produisent pas de recommandations applicables ou lorsque peu d'efforts sont déployés pour prioriser et adopter rapidement les recommandations dans les cycles de mise en œuvre des plans et d'établissement des budgets.

## Annexe E

### FINANCEMENTS DU PME PAR TYPE ET PAR MONTANT

Tableau E.1. Allocations et décaissements cumulés, par type de financement et par exercice, de la date de création du PME jusqu'en juin 2019

Exercice	Cumulé			
	Type	Nombre	Montant (en millions d'USD)	Part du montant (%)
<b>Appui à la planification et à la mise en œuvre des PSE</b>				
Financement pour la préparation du plan sectoriel de l'éducation (ESPDG)	102	30,9	0,6 %	27,4
Financement pour la préparation du programme (PDG)	76	15,1	0,3 %	14,5
Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG)	163	5 372,3	96,5 %	4 396,1
<b>Appui thématique</b>				
Fonds de la société civile pour l'éducation III	1	33,3	0,6 %	28,8
Partage de connaissances et d'innovations	-	60,0	1,1 %	0,0
L'Éducation à voix haute	-	55,5	1,0 %	2,2
<b>Total</b>	<b>342</b>	<b>5 567,1</b>	<b>100 %</b>	<b>4 469,0</b>

Tableau E.2. Allocations et décaissements cumulés, par type de financement et par année civile, de la date de création du PME jusqu'en décembre 2019

Année civile	Cumulé			
	Type	Nombre	Montant (en millions d'USD)	Part du montant (%)
<b>Appui à la planification et à la mise en œuvre des PSE</b>				
Financement pour la préparation du plan sectoriel de l'éducation (ESPDG)	105	32,3	0,6 %	29,3
Financement pour la préparation du programme (PDG)	90	18,1	0,3 %	15,5
Financement pour la mise en œuvre du programme sectoriel de l'éducation (ESPIG)	175	5 471,5	96,3 %	4 486,0
<b>Appui thématique</b>				
Fonds de la société civile pour l'éducation III	1	33,3	0,6 %	32,6
Partage de connaissances et d'innovations	-	72,0	1,3 %	6,0
L'Éducation à voix haute	-	55,5	1,0 %	9,9
<b>Total</b>	<b>371</b>	<b>5 682,7</b>	<b>100 %</b>	<b>4 579,3</b>

## Annexe F

### DÉCAISSEMENTS CUMULÉS DES FINANCEMENTS ESPIG DANS LES PPFC ET LES NON-PPFC

Tableau F.1. Décaissements cumulés par type de pays, PPFC ou autres, depuis la date de création du PME jusqu'au 30 juin 2019

	Décaissements cumulés (en dollars)	Décaissements cumulés (%)
Non-PPFC	2 234 570 044	50,8 %
PPFC	2 161 519 310	49,2 %
<b>Total</b>	<b>4 396 089 355</b>	<b>100,0 %</b>

Tableau F.2. Décaissements cumulés par type de pays, PPFC ou autres, depuis la date de création du PME jusqu'au 31 décembre 2019

	Décaissements cumulés (en dollars)	Décaissements cumulés (%)
Non-PPFC	2 251 735 341	50,2 %
PPFC	2 234 273 530	49,8 %
<b>Total</b>	<b>4 486 008 870</b>	<b>100 %</b>

## Annexe G

### DÉCAISSEMENTS CUMULÉS DES FINANCEMENTS ESPIG PAR RÉGION

Tableau G.1. Décaissements cumulés par région au 30 juin 2019

Région	Décaissements cumulés (en dollars)	Décaissements cumulés (%)
Asie de l'Est et Pacifique	295 262 382	6,7 %
Europe et Asie centrale	134 111 083	3,1 %
Amérique latine et Caraïbes	123 081 505	2,8 %
Moyen-Orient et Afrique du Nord	104 810 878	2,4 %
Asie du Sud	406 034 144	9,2 %
Afrique subsaharienne	3 332 789 363	75,8 %
<b>Total</b>	<b>4 396 089 355</b>	<b>100,0 %</b>

Tableau G.2. Décaissements cumulés par région au 31 décembre 2019

Région	Décaissements cumulés (en dollars)	Décaissements cumulés (%)
Asie de l'Est et Pacifique	295 262 382	6,6 %
Europe et Asie centrale	137 190 927	3,1 %
Amérique latine et Caraïbes	123 380 659	2,8 %
Moyen-Orient et Afrique du Nord	106 654 461	2,4 %
Asie du Sud	420 341 682	9,4 %
Afrique subsaharienne	3 403 178 760	75,9 %
<b>Total</b>	<b>4 486 008 870</b>	<b>100,0 %</b>

## Annexe H

### DÉCAISSEMENTS DES FINANCEMENTS ESPIG PAR PAYS, EXERCICE 2019

FIGURE H.1.

#### DÉCAISSEMENTS CUMULÉS EN JUIN 2019 (EN MILLIONS D'USD)

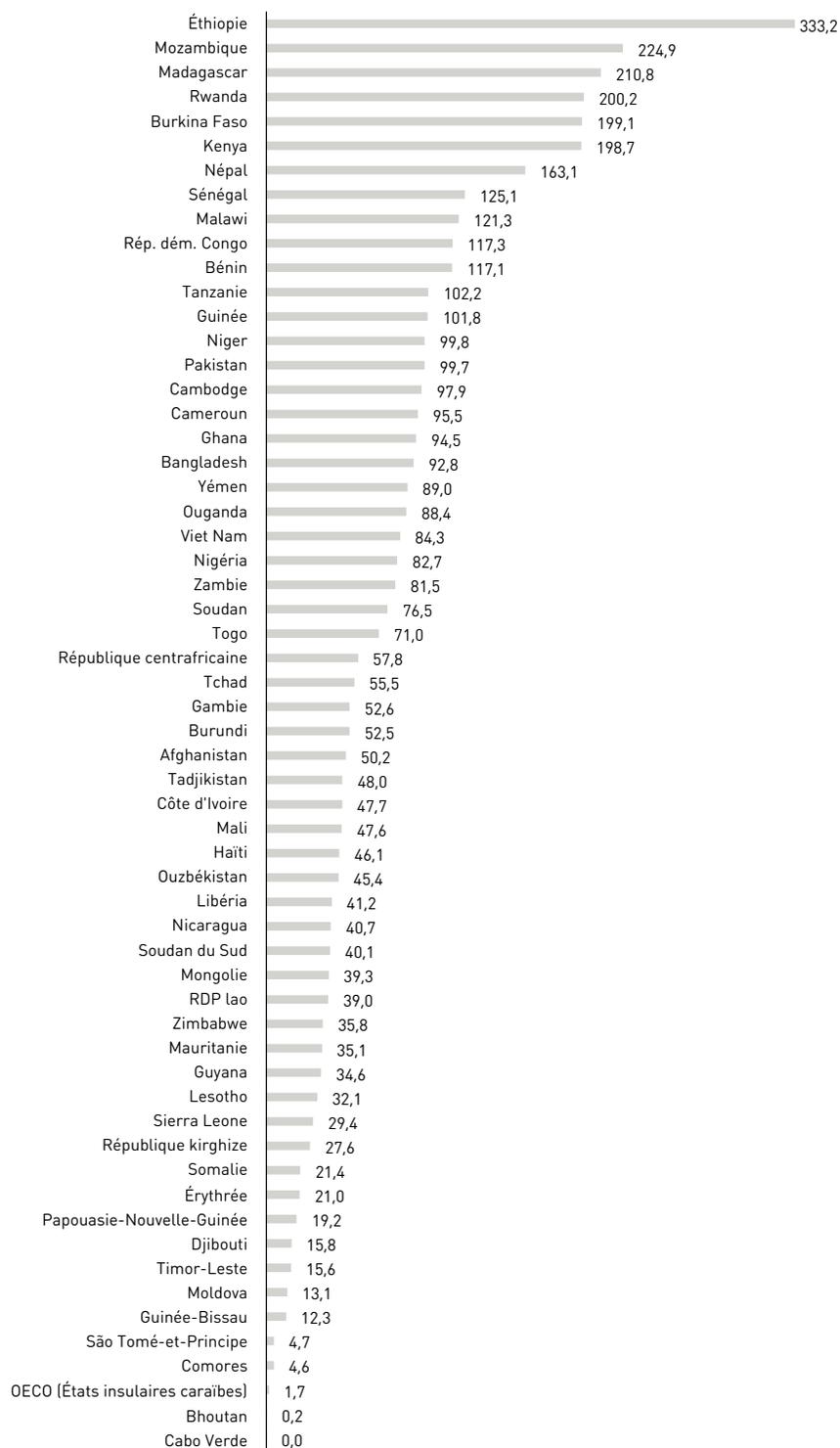
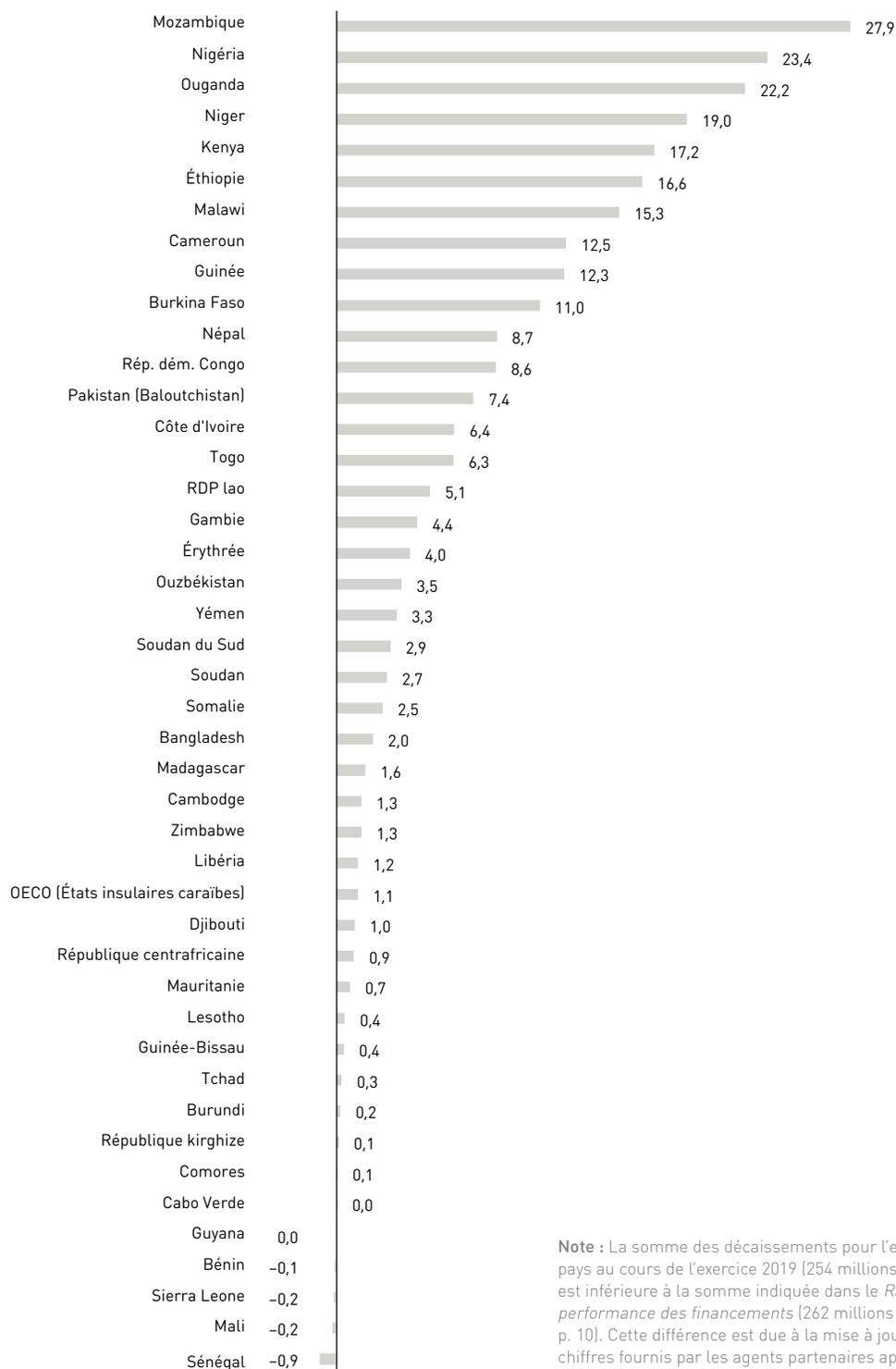


FIGURE H.2.

DÉCAISSEMENTS, EXERCICE 2019 (EN MILLIONS D'USD)



**Note :** La somme des décaissements pour l'ensemble des pays au cours de l'exercice 2019 (254 millions de dollars) est inférieure à la somme indiquée dans le *Rapport sur la performance des financements* (262 millions de dollars, p. 10). Cette différence est due à la mise à jour des premiers chiffres fournis par les agents partenaires après la clôture de l'exercice.

# Annexe I

## DÉCAISSEMENTS DES FINANCEMENTS ESPIG PAR PAYS, ANNÉE CIVILE 2019

FIGURE I.1.

### DÉCAISSEMENTS CUMULÉS EN DÉCEMBRE 2019 (EN MILLIONS D'USD)

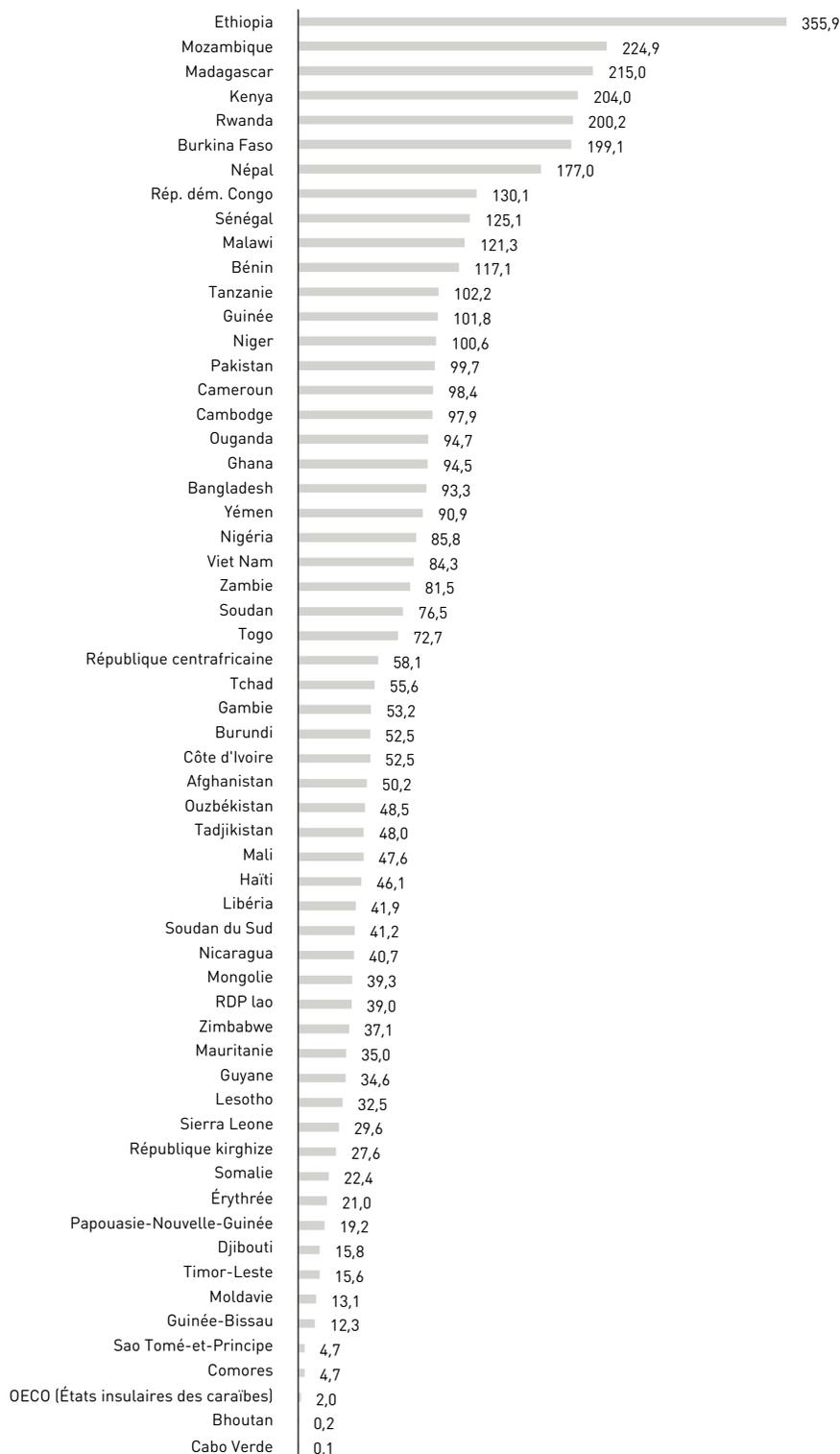
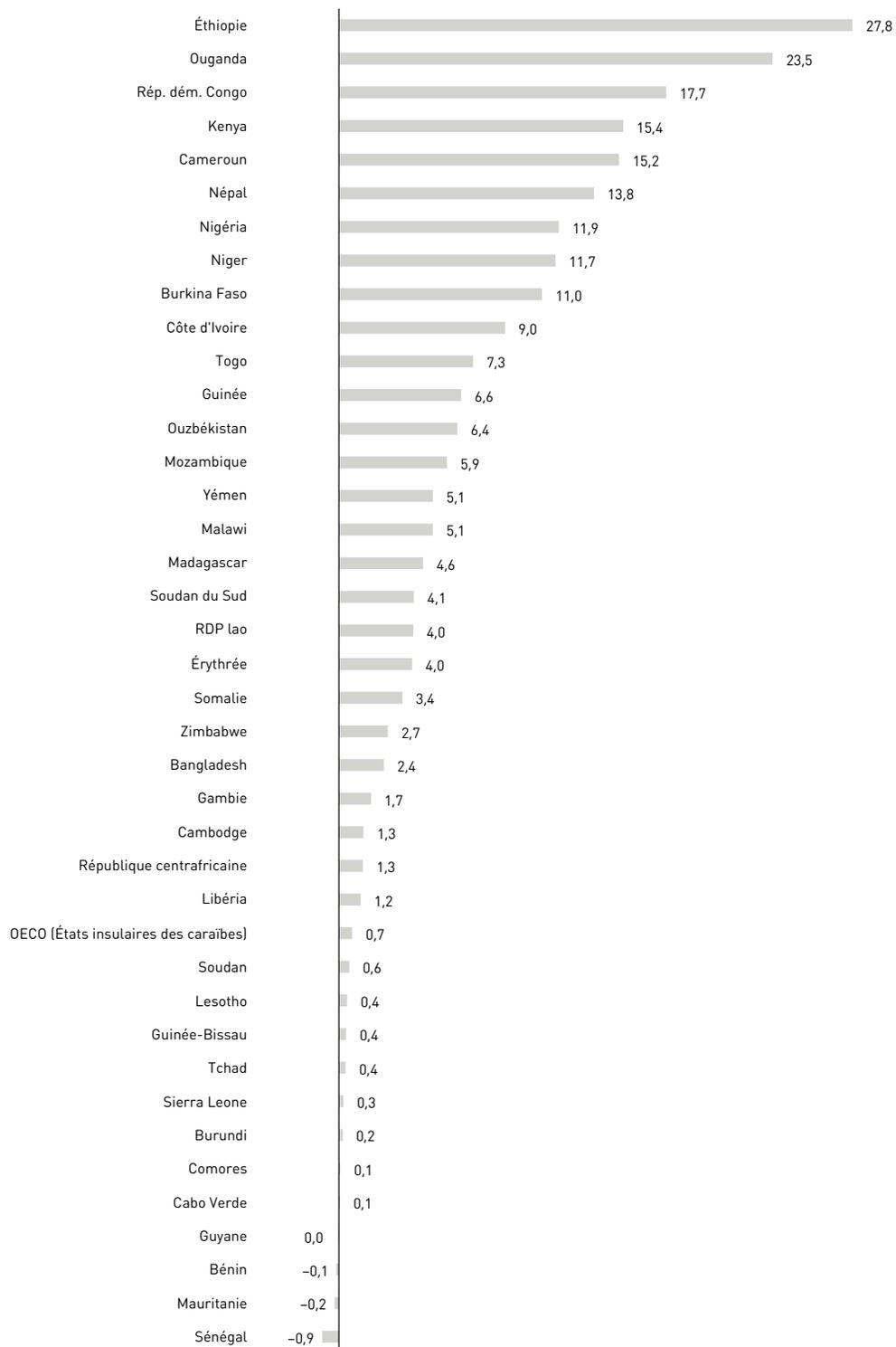


FIGURE I.2.

DÉCAISSEMENTS PENDANT L'ANNÉE CIVILE 2019 (EN MILLIONS D'USD)



## Annexe J

### ACTIVITÉS THÉMATIQUES SOUTENUES, PAR OBJECTIF STRATÉGIQUE ET PAR PAYS/ÉTAT FÉDÉRAL<sup>1,2</sup>

Tableau J.1. Domaines thématiques codés dans le portefeuille des financements ESPIG en cours, exercice 2019 : Équité

Pays/État fédéral	Note	PPFC	Établissements et infrastructures scolaires	Transferts monétaires et autres mesures incitatives pour les élèves et des familles	Égalité des genres	Accès à l'éducation pour les enfants non scolarisés	Apprentissage des adultes	Programmes de bien-être	Enfants présentant un handicap et des besoins particuliers
Bangladesh	Financement accéléré		Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Bhoutan			Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui
Cabo Verde			Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
Cambodge			Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non
Cameroun	Financement accéléré	PPFC	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Non
République centrafricaine	Financement accéléré	PPFC	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non
Tchad		PPFC	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Comores		PPFC	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui
Rép. dém. Congo		PPFC	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
Côte d'Ivoire		PPFC	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Non
Érythrée		PPFC	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Gambie		PPFC	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui
Guinée			Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Guinée-Bissau		PPFC	Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
Kenya			Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
RDP lao			Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Oui
Lesotho			Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Libéria		PPFC	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Madagascar			Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Malawi			Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
Nigéria		PPFC	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non
OECD			Non	Non	Oui	Non	Non	Non	Non
Pakistan	Baloutchistan	PPFC	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non
Sierra Leone			Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non
Somalie	Gouv. fédéral	PPFC	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui
Somalie	Puntland	PPFC	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui
Somalie	Somaliland	PPFC	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Soudan du Sud		PPFC	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non
Tanzanie	Zanzibar		Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui
Togo		PPFC	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non
Ouganda		PPFC	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui
Ouzbékistan			Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Yémen		PPFC	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Zimbabwe	ESPIG + Fonds à effet multiplicateur	PPFC	Oui	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui

1. Note : Quatre financements du fonds commun (Afghanistan, Burkina Faso, Éthiopie et Népal) ne sont pas repris dans ce tableau.
2. Voir l'Annexe 7-B de la *Revue annuelle du portefeuille 2018* pour la définition de chaque activité thématique. PME, *Revue annuelle du portefeuille 2018* (Washington, DC : Partenariat mondial pour l'éducation, 2018), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/revue-annuelle-du-portefeuille-du-gpe-2018-observations-cles-decembre-2018>

Tableau J.2. Domaines thématiques codés dans le portefeuille des financements ESPIG actifs, exercice 2019 : Apprentissage

Pays/État fédéral	Note	PPFC	Formation des enseignants	Normes, programme et matériel d'apprentissage	Systèmes d'évaluation des acquis scolaires	Gestion des enseignants	Utilisation des TIC
Bangladesh	Financement accéléré		Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Bhoutan			Oui	Oui	Oui	Non	Non
Cabo Verde			Oui	Oui	Oui	Non	Non
Cambodge			Oui	Non	Oui	Oui	Non
Cameroun	Financement accéléré	PPFC	Oui	Oui	Non	Non	Non
République centrafricaine	Financement accéléré	PPFC	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Tchad		PPFC	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Comores		PPFC	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Rép. dém. Congo		PPFC	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Côte d'Ivoire		PPFC	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Érythrée		PPFC	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Gambie		PPFC	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Guinée			Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Guinée-Bissau		PPFC	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Kenya			Oui	Oui	Oui	Oui	Non
RDP lao			Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Lesotho			Oui	Oui	Non	Non	Non
Libéria		PPFC	Non	Non	Oui	Non	Non
Madagascar			Non	Non	Oui	Non	Non
Malawi			Oui	Non	Non	Non	Non
Nigéria		PPFC	Oui	Oui	Oui	Non	Non
OECD			Oui	Oui	Oui	Non	Non
Pakistan	Baloutchistan	PPFC	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Sierra Leone			Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Somalie	Gouv. fédéral	PPFC	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Somalie	Puntland	PPFC	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Somalie	Somaliland	PPFC	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Soudan du Sud		PPFC	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Tanzanie	Zanzibar		Oui	Oui	Oui	Non	Non
Togo		PPFC	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Ouganda		PPFC	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Ouzbékistan			Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Yémen		PPFC	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Zimbabwe	ESPIG + Fonds à effet multiplicateur	PPFC	Oui	Oui	Oui	Oui	Non

Tableau J.3. Domaines thématiques codés dans le portefeuille des financements ESPIG en cours, exercice 2019 : Renforcement du système

Pays/État fédéral	Note	PPFC	Renforcement des capacités de gestion (planification, S&E)	Renforcement des capacités de gestion au niveau décentralisé	Renforcement des capacités de gestion, SIGE	Renforcement des capacités de gestion au niveau des écoles
Bangladesh	Financement accéléré		Oui	Oui	Oui	Oui
Bhoutan			Oui	Oui	Non	Oui
Cabo Verde			Non	Non	Oui	Non
Cambodge			Oui	Oui	Oui	Oui
Cameroun	Financement accéléré	PPFC	Oui	Oui	Non	Oui
République centrafricaine	Financement accéléré	PPFC	Oui	Oui	Oui	Oui
Tchad		PPFC	Oui	Oui	Oui	Non
Comores		PPFC	Oui	Oui	Oui	Oui
Rép. dém. Congo		PPFC	Oui	Non	Non	Non
Côte d'Ivoire		PPFC	Oui	Oui	Non	Oui
Érythrée		PPFC	Oui	Non	Oui	Oui
Gambie		PPFC	Oui	Non	Oui	Non
Guinée			Oui	Oui	Oui	Oui
Guinée-Bissau		PPFC	Oui	Oui	Oui	Oui
Kenya			Oui	Oui	Oui	Oui
RDP lao			Oui	Oui	Oui	Oui
Lesotho			Oui	Oui	Non	Oui
Libéria		PPFC	Non	Non	Oui	Non
Madagascar			Non	Non	Non	Non
Malawi			Oui	Oui	Oui	Oui
Nigéria		PPFC	Oui	Oui	Oui	Oui
OECD			Oui	Non	Non	Oui
Pakistan	Baloutchistan	PPFC	Oui	Non	Oui	Oui
Sierra Leone			Oui	Non	Oui	Oui
Somalie	Gouv. fédéral	PPFC	Oui	Oui	Non	Oui
Somalie	Puntland	PPFC	Oui	Oui	Oui	Oui
Somalie	Somaliland	PPFC	Oui	Oui	Oui	Oui
Soudan du Sud		PPFC	Oui	Non	Oui	Oui
Tanzanie	Zanzibar		Oui	Non	Non	Oui
Togo		PPFC	Oui	Oui	Oui	Oui
Ouganda		PPFC	Oui	Oui	Oui	Oui
Ouzbékistan			Oui	Non	Oui	Non
Yémen		PPFC	Oui	Oui	Oui	Oui
Zimbabwe	ESPIG + Fonds à effet multiplicateur	PPFC	Oui	Oui	Oui	Oui

## Annexe K

### SOUS-SECTEURS DE L'ÉDUCATION SOUTENUS, PAR PAYS/ÉTAT FÉDÉRAL 2019<sup>1</sup>

**Tableau K.1. Sous-secteurs de l'éducation codés dans le portefeuille des ESPIG en cours, exercice 2019**

Pays/État fédéral	Note	PPFC	Protection et éducation de la petite enfance	Primaire	Secondaire	Éducation des adultes
Bangladesh	Financement accéléré		Oui	Oui	Oui	Non
Bhoutan			Oui	Oui	Non	Non
Cabo Verde			Oui	Oui	Oui	Non
Cambodge			Non	Oui	Non	Non
Cameroun	Financement accéléré	PPFC	Non	Oui	Non	Non
République centrafricaine	Financement accéléré	PPFC	Oui	Oui	Non	Non
Tchad		PPFC	Non	Oui	Non	Oui
Comores		PPFC	Non	Oui	Non	Non
Rép. dém. Congo		PPFC	Oui	Oui	Non	Non
Côte d'Ivoire		PPFC	Oui	Oui	Non	Non
Érythrée		PPFC	Oui	Oui	Oui	Oui
Gambie		PPFC	Oui	Oui	Oui	Non
Guinée			Oui	Oui	Oui	Oui
Guinée-Bissau		PPFC	Non	Oui	Non	Non
Kenya			Non	Oui	Non	Non
RDP lao			Oui	Oui	Non	Non
Lesotho			Oui	Oui	Oui	Non
Libéria		PPFC	Oui	Oui	Non	Non
Madagascar			Oui	Oui	Non	Non
Malawi			Non	Oui	Non	Non
Nigéria		PPFC	Oui	Oui	Non	Non
OECD			Non	Oui	Non	Non
Pakistan	Baloutchistan	PPFC	Oui	Oui	Oui	Non
Sierra Leone			Oui	Oui	Non	Non
Somalie	Gouv. fédéral	PPFC	Non	Oui	Non	Non
Somalie	Puntland	PPFC	Non	Oui	Non	Non
Somalie	Somaliland	PPFC	Oui	Oui	Non	Non
Soudan du Sud		PPFC	Oui	Oui	Non	Non
Tanzanie	Zanzibar		Oui	Oui	Non	Non
Togo		PPFC	Oui	Oui	Non	Oui
Ouganda		PPFC	Oui	Oui	Oui	Non
Ouzbékistan			Oui	Oui	Oui	Non
Yémen		PPFC	Oui	Oui	Oui	Oui
Zimbabwe	ESPIG + Fonds à effet multiplicateur	PPFC	Oui	Oui	Oui	Non

1. Quatre financements du fonds commun (Afghanistan, Burkina Faso, Éthiopie et Népal) ne sont pas repris dans ce tableau. Les codes des sous-secteurs de l'éducation sont conformes à la Classification internationale type de l'éducation, la taxonomie et les définitions de la Banque mondiale pour le secteur, et les codes du CAD/OCDE.

## Annexe L

### FINANCEMENTS DU FONDS À EFFET MULTIPLICATEUR, DÉCEMBRE 2019

Pays/États fédéraux	Date de soumission de la manifestation d'intérêt (mois - année)	Allocation maximale par pays approuvée pour le Fonds à effet multiplicateur (en millions d'USD)	Cofinancement estimé (en millions d'USD)	Date d'approbation du financement (mois - année)
République kirghize	Sept. 17	5	30	
Népal	Sept. 17	15	68	Mars 19
Sénégal	Sept. 17	10	35,9	Avr. 19
Ouzbékistan	Sept. 17	10	59,85	Janv. 19
Tanzanie [Zanzibar]	Sept. 17	2,5	16,69	
Ghana	Oct. 17	15	50	
Zimbabwe	Oct. 17	10	50	Août 18
Djibouti	Mai 18	5	15	Juil. 19
Mauritanie	Mai 18	5	25	
Zambia	Mai 18	10	30	
Tadjikistan	Juin 18	10	58	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Juil. 18	3,52	10,56	Mars 19
Honduras	Mars 19	10	30	
Maldives	Mai 19	1	10	
Éthiopie	Mai 19	20	60	
Timor-Leste	Juin 19	5	15	
Soudan	Oct. 19	3,62	10,98	
<b>Total</b>		<b>140,64</b>	<b>574,98</b>	

## Annexe M

### LISTE DES FINANCEMENTS APPROUVÉS DANS LE CADRE DU MODÈLE DE FINANCEMENT ACTUEL<sup>1</sup>

Pays/États fédéraux	PPFC	Agent partenaire	Date d'approbation du financement	Montant du financement <sup>a</sup>	Montant de la tranche variable	% de la tranche variable	Modalité de décaissement de la part variable <sup>b</sup>	Remarques
<b>Exercice 2015/2016</b>								
Mozambique		Banque mondiale	23 mai 15	57 900 000	17 370 000	30 %	Ex post	
Népal	PPFC	Banque mondiale	23 mai 15	59 300 000	17 800 000	30 %	Ex post	
Rwanda	PPFC	DFID	23 mai 15	25 200 000	7 560 000	30 %	Ex post	
Rép. dém. Congo	PPFC	Banque mondiale	15 juin 16	100 000 000	30 000 000	30 %	Ex post	
Malawi		Banque mondiale	15 juin 16	44 900 000	13 470 000	30 %	Ex post	
OECD		Banque mondiale	15 juin 16	2 000 000	s.o.	s.o.	s.o.	Uniquement la part fixe ; exemption pour les petits États insulaires <sup>c</sup>
<b>Total</b>				<b>289 300 000</b>	<b>86 200 000</b>			
<b>Exercice 2017</b>								
Zimbabwe	PPFC	UNICEF	2 déc. 16	20 580 000	s.o.	s.o.	Ex post	Deux requêtes, pour la part fixe et la part variable
Éthiopie	PPFC	Banque mondiale	2 déc. 16 15 fév. 17	100 000 000	30 000 000	30 %	Ex post	Approbation de la part fixe, 2 fév. 17 ; approbation de la part variable, 15 fév. 17
Lesotho		Banque mondiale	15 fév. 17	2 300 000	s.o.	s.o.	Ex ante	Approche ex ante pour les petits financements
<b>Total</b>				<b>122 880 000</b>	<b>30 000 000</b>			
<b>Exercice 2018</b>								
Somalie (Puntland)	PPFC	UNICEF	21 août 17	5 600 000	s.o.	s.o.	Ex ante	Préapprobation pour l'approche ex ante
Libéria	PPFC	Banque mondiale	29 sept. 17	11 900 000	3 570 000	30 %	Ex post	
Burkina Faso		AFD	6 déc. 17	33 800 000	10 140 000	30 %	Ex post	
Tanzanie (Zanzibar)		SIDA	6 déc. 17	5 761 000	s.o.	s.o.	Ex post	Requêtes distinctes pour les parts fixe et variable
Cambodge		UNICEF et UNESCO	22 fév. 18 22 mai 18	20 600 000	6 200 000	30 %	Ex post	Approbation de la part fixe, 22 fév. 18 ; approbation de la part variable, 22 mai 18
Côte d'Ivoire	PPFC	Banque mondiale	22 fév. 18	52 100 000	15 630 000	30 %	Ex post	Allocation maximale par pays supplémentaire de 28 millions USD, répartis en 19,6 millions USD pour la part fixe et 8,4 millions USD pour la part variable, approuvée en mai 2019
Gambie	PPFC	Banque mondiale	22 fév. 18	5 300 000	s.o.	s.o.	Ex ante	Préapprobation pour l'approche ex ante
Guinée-Bissau	PPFC	Banque mondiale	22 fév. 18	4 700 000	s.o.	s.o.	Ex ante	Approche ex ante pour les petits financements
Madagascar		Banque mondiale	22 fév. 18	46 800 000	14 100 000	30 %	Ex post	
Cabo Verde		UNICEF	22 mai 18	1 400 000	s.o.	s.o.	s.o.	Uniquement la part fixe – Exemption pour les petits États insulaires

1. Les financements accélérés ne sont pas repris dans la liste.

Pays/États fédéraux	PPFC	Agent partenaire	Date d'approbation du financement	Montant du financement <sup>a</sup>	Montant de la tranche variable	% de la tranche variable	Modalité de décaissement de la part variable <sup>b</sup>	Remarques
Tchad	PPFC	UNICEF et UNESCO	22 mai 18	27 844 830	8 354 000	30 %	Ex post	
Comores	PPFC	UNICEF	22 mai 18	2 300 000	s.o.	s.o.	Ex ante	Approche ex ante pour les petits financements
Somalie Somaliland	PPFC	Save the Children	22 mai 18	7 680 000	s.o.	s.o.	Ex ante	Préapprobation pour l'approche ex ante
Bhoutan		Save the Children	28 juin 18	1 800 000	s.o.	s.o.	Ex ante	Approche ex ante pour les petits financements
<b>Total</b>				<b>227 585 830</b>	<b>57 994 000</b>			
<b>Exercice 2019</b>								
Sierra Leone		UNICEF	3 août 18	17 200 000	5 200 000	30 %	Ex post	
Somalie-gouv. fédéral	PPFC	CARE	3 août 18	17 900 000	s.o.	s.o.	Ex ante	Approche ex ante pour situation de fragilité
Zimbabwe	PPFC	UNICEF	3 août 18	39 400 000	11 820 000	30 %	Ex post	18,82 millions USD (part variable + fonds à effet multiplicateur) ont été approuvés pour ce cycle. 39,4 millions USD au total, en ajoutant la part fixe (20,58 millions USD) approuvée à l'exercice 2017. Ils sont maintenant fusionnés en un seul financement.
Afghanistan	PPFC	Banque mondiale	19 nov. 18	100 000 000	30 000 000	30 %	Ex post	
Myanmar	PPFC	Banque mondiale	19 nov. 18	73 700 000	24 000 000	33 %	Ex post	
Soudan du Sud	PPFC	UNICEF	19 nov. 18	35 700 000	s.o.	s.o.	Ex ante	Approche ex ante pour situation de fragilité
Ouzbékistan		BM	31 jan. 19	10 000 000	3 000 000	30 %	Ex post	
Bénin		Banque mondiale	21 mars 19	19 400 000	5 820 000	30 %	Ex post	
Burundi	PPFC	AFD	21 mars 19	25 600 000	7 680 000	30 %	Ex post	
Népal		Banque mondiale	21 mars 19	24 200 000	9 758 000	40 %	Ex post	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	PPFC	Save the Children	21 mars 19	7 399 000	s.o.	s.o.	s.o.	Requête pour la part fixe approuvée à l'exercice 2019. Requête pour la part variable à soumettre de nouveau.
Tanzanie continentale		SIDA	21 mars 19	90 000 000	28 000 000	31 %	Ex post	
Sénégal		AFD	25 avr. 19	42 600 000	15 803 226	37 %	Ex post	Montants du financement convertis d'euros en dollars. Financement approuvé en euros pour 37 200 000 euros.
<b>Total</b>				<b>503 099 000</b>	<b>141 081 226</b>			

a. Le montant pour les financements alloués au cours des exercices 2017 et 2018 inclut l'allocation de supervision.

b. L'approche ex ante implique que l'allocation de la part variable n'est pas liée à l'obtention effective de résultats. Cette approche n'est acceptée qu'à titre exceptionnel : situation de fragilité, faibles capacités et financement indisponible, et besoins éducatifs critiques à court terme.

c. Les petits États insulaires sont également exemptés d'une allocation de financements fondée sur les résultats, en raison d'une faible allocation maximale par pays, conformément à la décision du Conseil d'administration de juin 2018.

## ANALYSE DES MODALITÉS DE FINANCEMENT ET DE LA CAPACITÉ D'ABSORPTION

### › 1. Contexte et objectifs

La *Revue du portefeuille 2018* (p. 28) a montré que l'absorption annuelle moyenne de tous les financements alignés était supérieure de 35 % à celles des financements non alignés, compte tenu des différences dans le montant des financements. Cette analyse a deux objectifs : premièrement, elle a pour but de vérifier si la capacité d'absorption de tous les financements alignés au cours des exercices 2016, 2017 et 2019 était supérieure ; deuxièmement, elle cherche à comparer la capacité d'absorption selon les différentes modalités de financement.

### › 2. Méthodologie<sup>1</sup>

Comme le montre le tableau N.1, l'absorption annuelle moyenne des financements alignés est supérieure à celle des financements non alignés pour toutes les années considérées. Mais le montant moyen des financements alignés s'est avéré plus important que les financements non alignés pour toutes les années considérées.

**Tableau N.1. Absorption annuelle moyenne et montant moyen du financement pour les projets alignés et non alignés, exercices 2016-2019**

	Alignement	Nombre de financements	Absorption annuelle moyenne par financement (USD)	Montant moyen des financements par financement (USD)
Exercice 2016	Alignés	18	17 776 780	61 077 778
	Non alignés	41	7 124 938	32 080 301
Exercice 2017	Alignés	16	13 904 577	64 206 250
	Non alignés	41	6 177 223	31 415 736
Exercice 2018	Alignés	20	16 880 936	58 380 050
	Non alignés	36	6 811 578	31 831 186
Exercice 2019	Alignés	16	10 419 701	45 244 438
	Non alignés	29	5 635 919	34 393 270

**Note :** L'absorption annuelle moyenne correspond au décaissement annuel moyen total divisé par le nombre de financements. Ce tableau prend en compte les financements en cours et clôturés à la fin de chaque exercice.

Pour tenir compte de la différence dans le montant des financements, on utilise la formule suivante :

Différence (%) entre les absorptions annuelles du groupe A et du groupe B<sup>2</sup>

$$\frac{\text{Absorption annuelle moyenne du groupe A} \times \text{montant moyen du financement du groupe B}}{\text{Absorption annuelle moyenne du groupe B} \times \text{montant moyen du financement du groupe A}} - 1$$

Des comparaisons similaires peuvent être effectuées entre les sous-catégories de modalités de financement, à savoir mise en commun à l'échelon sectoriel, cofinancement et financement autonome. Comme le montre la figure N.1, la mise en commun à l'échelon sectoriel est

1. Il s'agit de la méthodologie également utilisée pour la *Revue du portefeuille 2018*.

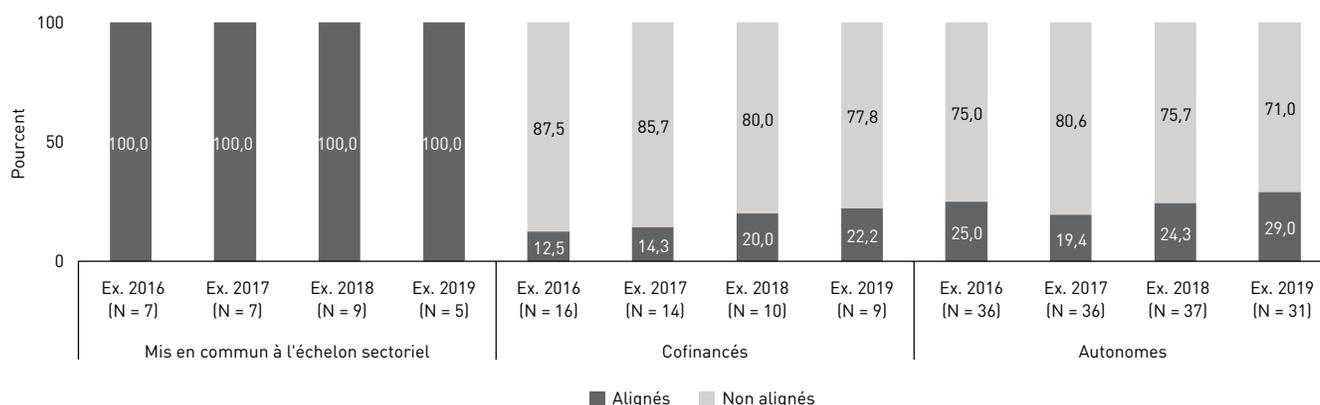
2. Le calcul vise à tenir compte des différences dans les montants des financements :

$$\left( \frac{\text{Absorption annuelle moyenne du groupe A}}{\text{Montant moyen du financement du groupe A}} - \frac{\text{Absorption annuelle moyenne du groupe B}}{\text{Montant moyen du financement du groupe B}} \right) \div \frac{\text{Absorption annuelle moyenne du groupe B}}{\text{Montant moyen du financement du groupe B}}$$

la modalité la mieux alignée pour toutes les années considérées. Par conséquent, la capacité d'absorption de la modalité la mieux alignée, c'est-à-dire les financements mis en commun à l'échelon du secteur est comparée aux autres modalités de financement des financements non alignés. Comme le montre le tableau N.3, en moyenne, les financements mis en commun à l'échelon du secteur ont une capacité d'absorption supérieure à celle des financements non alignés. Mais le montant moyen des financements mis en commun à l'échelon du secteur se trouve être plus important que celui des financements non alignés d'autres modalités. La formule susmentionnée permet de prendre en compte les différences dans les montants des financements.

FIGURE N.1.

**PROPORTION DE FINANCEMENTS ALIGNÉS ET NON ALIGNÉS, PAR MODALITÉ, EXERCICES 2016-2019**



**Tableau N.2. Absorption annuelle moyenne et montant moyen du financement en fonction de l'alignement et de la modalité de financement, Exercice 2019**

Alignement	Modalité de financement	Nombre de financements	Absorption annuelle moyenne par financement (USD)	Montant moyen de l'ESPIG par financement (USD)
Alignés	Autonomes	9	7 797 985	37 245 667
	Cofinancés	2	2 973 354	51 500 000
	Mis en commun à l'échelon sectoriel	5	18 117 328	57 140 000
	Total de l'ensemble des modalités	16	10 419 701	45 244 438
Non alignés	Autonomes	22	5 390 558	32 963 856
	Cofinancés	7	6 407 055	38 885 714
	Mis en commun à l'échelon sectoriel	0	s.o.	s.o.
	Total de l'ensemble des modalités	29	5 635 919	34 393 270

Note : s.o. = sans objet.

› **3. Résultats**

(1) Capacité d'absorption pour les exercices 2016-2019

Comme le montre le tableau N.3, la capacité d'absorption des financements alignés était supérieure à celle des financements non alignés.

**Tableau N.3. Différence dans l'absorption annuelle des financements alignés et non alignés**

	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019
Différence (%) dans l'absorption annuelle des financements alignés et non alignés	31 %	10 %	35 %	41 %

(2) Capacité d'absorption pour les différentes modalités de financement

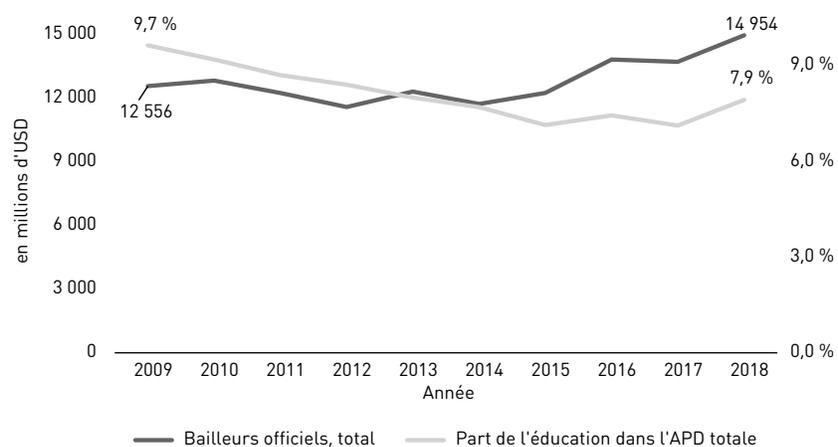
Comme le montre le tableau N.4, la performance de l'absorption pour les financements alignés mis en commun à l'échelon sectoriel était supérieure à celle pour les financements non alignés, qu'ils soient autonomes ou cofinancés.

**Tableau N.4. Différence dans l'absorption annuelle des financements alignés mis en commun à l'échelon sectoriel et des modalités non alignées**

	Financements autonomes non alignés	Cofinancements non alignés	Total des financements non alignés
Différence (en %) dans l'absorption annuelle des financements alignés mis en commun à l'échelon sectoriel et des différents types de financements non alignés	94 %	92 %	93 %

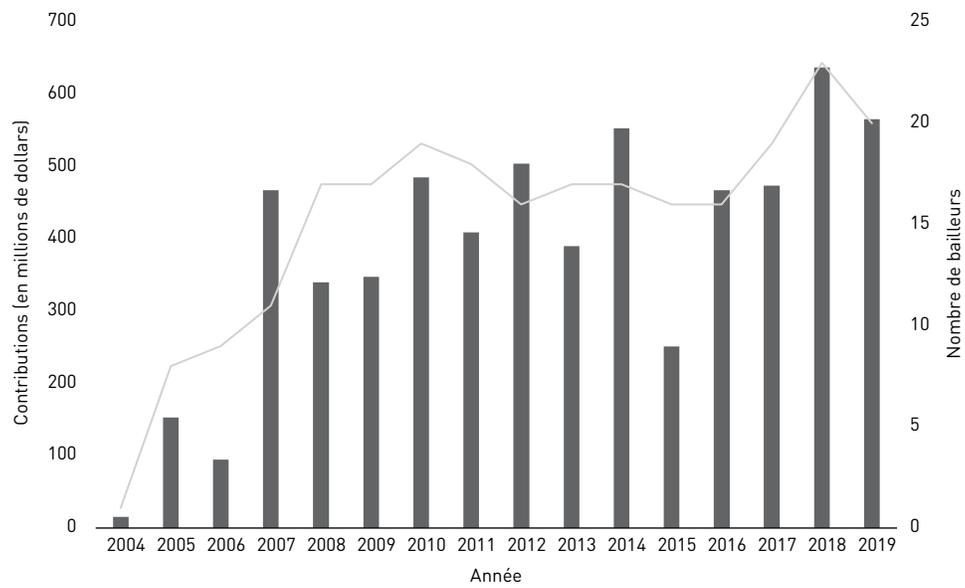
## Annexe O

### MONTANT DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD) DESTINÉE À L'ÉDUCATION ET PART DE L'ÉDUCATION DANS L'APD TOTALE, 2009-2018 (EN MILLIONS D'USD)



## Annexe P

### CONTRIBUTIONS DES BAILLEURS DE FONDS AU PME, 2004-2019



## Annexe Q

### CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES AU PME (EXERCICE FISCAL)

FIGURE Q.1.

#### CONTRIBUTION CUMULÉE DES BAILLEURS DE FONDS, JUIN 2019 (EN MILLIONS D'USD)

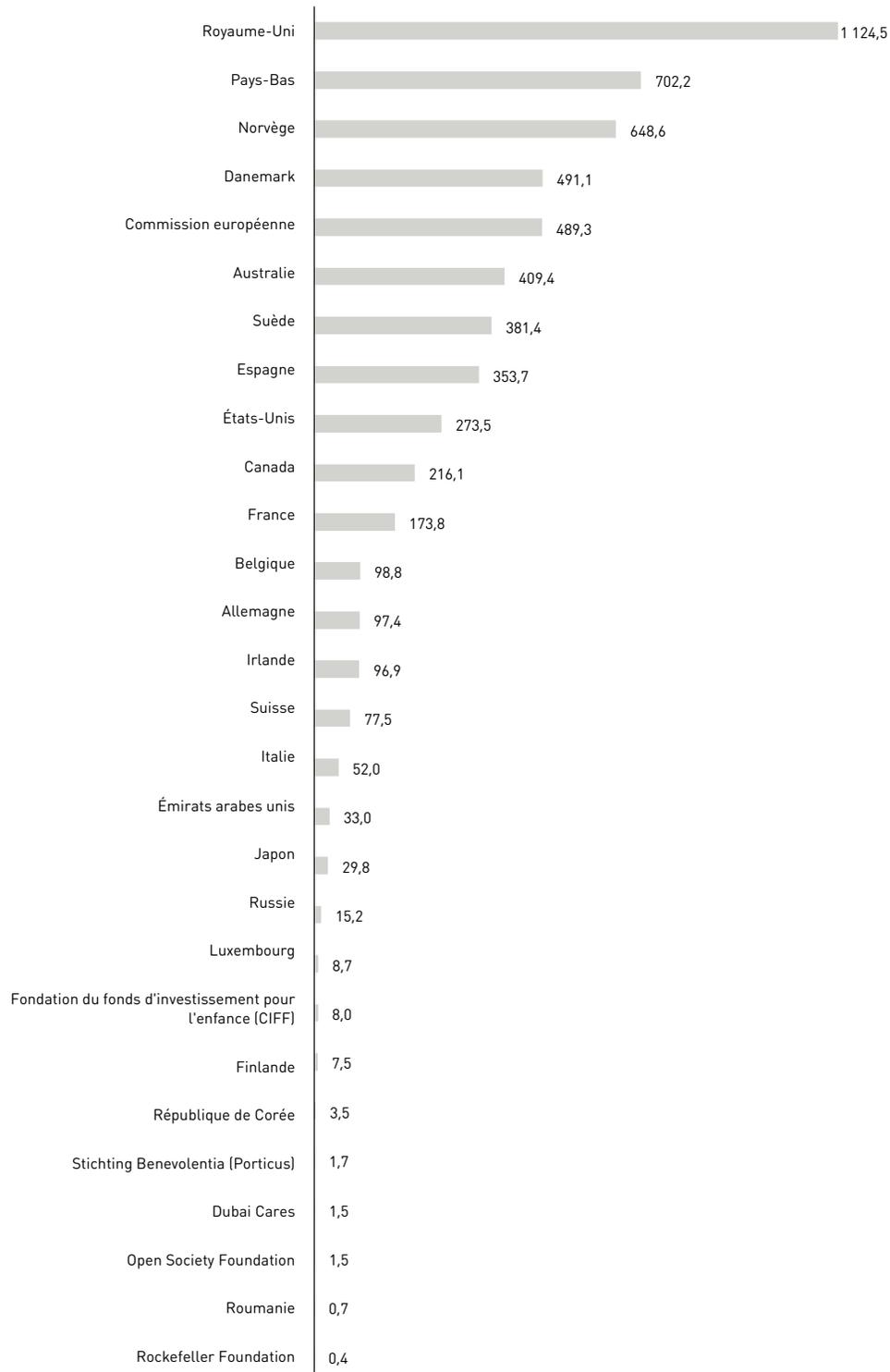
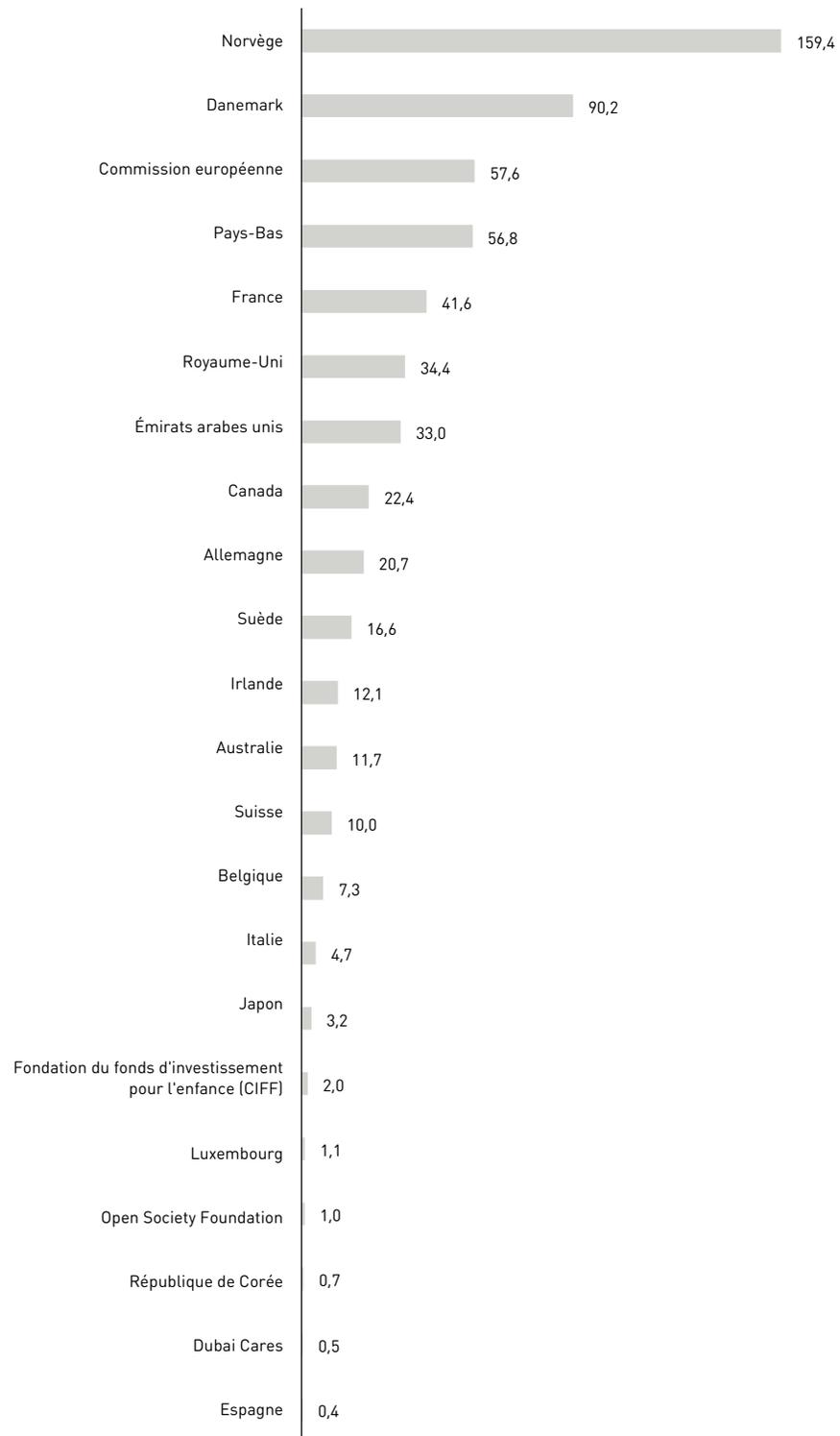


FIGURE Q.2.

CONTRIBUTION DES BAILLEURS DE FONDS, EXERCICE 2019 (EN MILLIONS D'USD)



## Annexe R

### CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES AU PME (ANNÉE CIVILE)

FIGURE R.1.

#### CONTRIBUTION CUMULÉE DES BAILLEURS DE FONDS, DÉCEMBRE 2019 (EN MILLIONS D'USD)

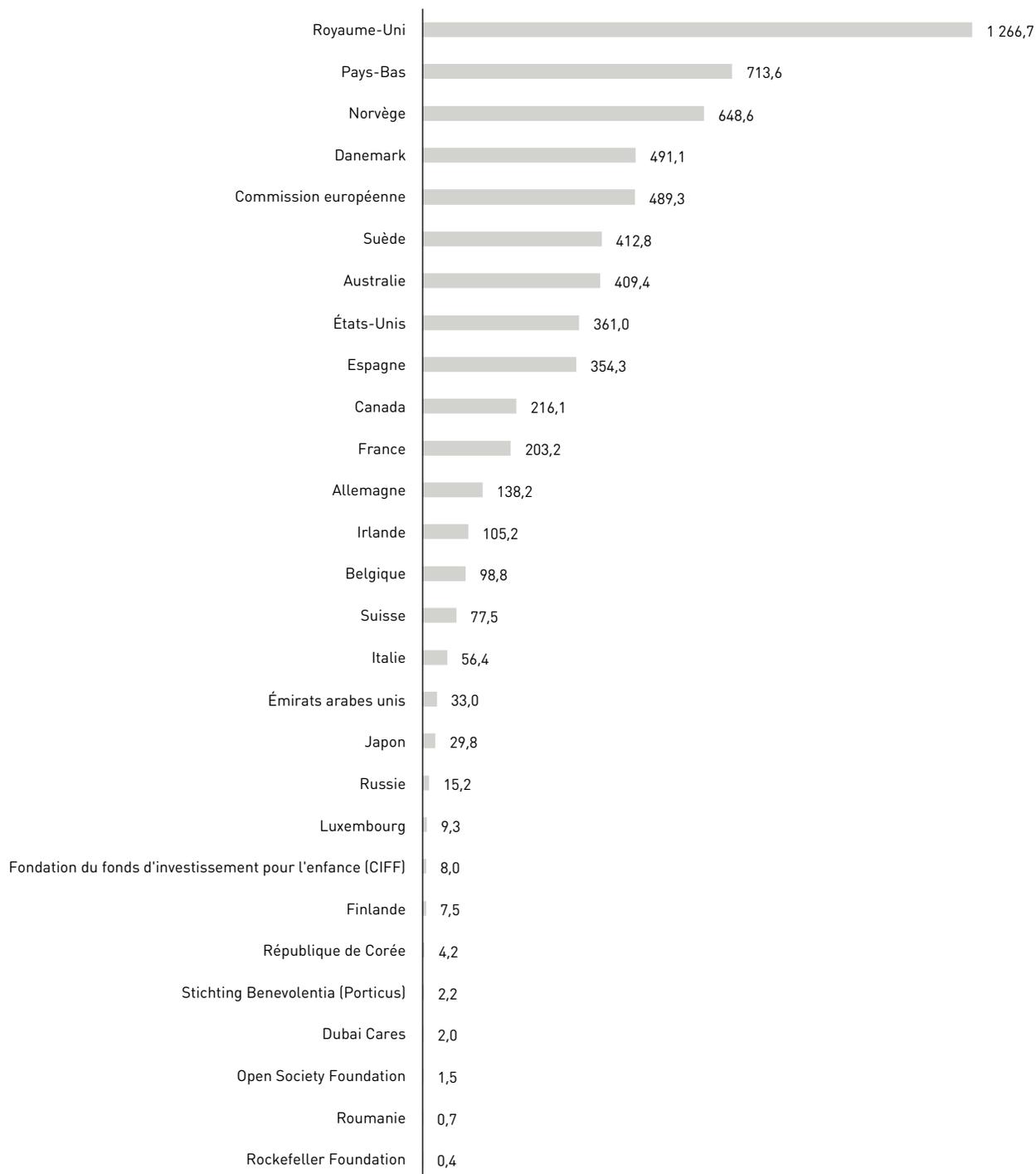
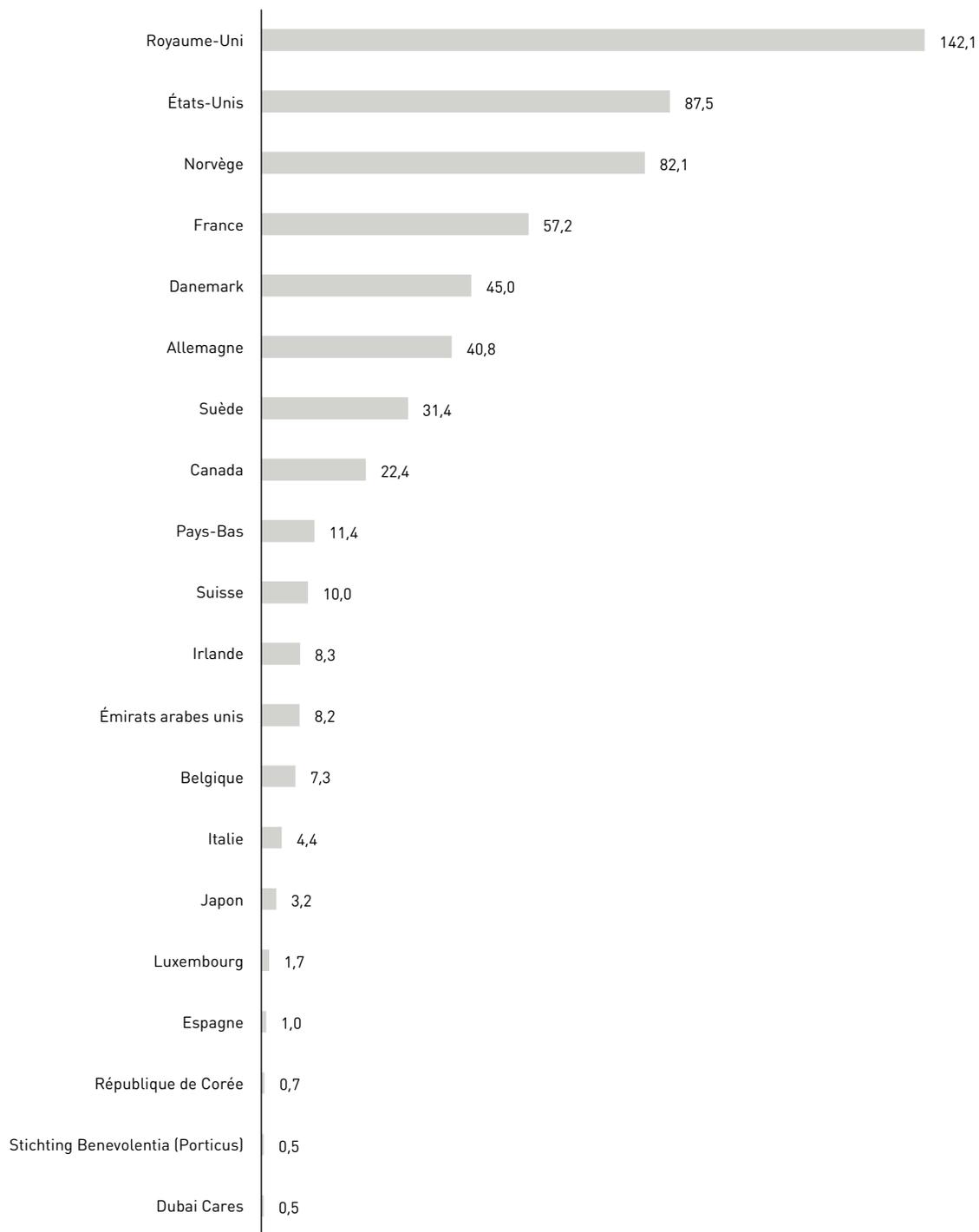


FIGURE R.2.

CONTRIBUTION DES BAILLEURS DE FONDS, ANNÉE CIVILE 2019 (EN MILLIONS D'USD)





**PARTENARIAT MONDIAL**  
*pour L'ÉDUCATION*

#### **BUREAUX**

Washington, D.C.  
1850 K Street NW  
Suite 625  
Washington, DC 20006  
États-Unis

Bruxelles  
Avenue Marnix 17, 2ème étage  
B-1000, Bruxelles  
Belgique

France  
66 Avenue d'Iéna  
75116 Paris  
France

#### **ADRESSE POSTALE**

**Partenariat mondial pour l'éducation**  
MSN IS 6-600  
1818 H Street NW  
Washington, DC 20433  
États-Unis

[www.globalpartnership.org](http://www.globalpartnership.org)

**FACEBOOK** [globalpartnership](https://www.facebook.com/globalpartnership)

**TWITTER** [gpforeducation](https://twitter.com/gpforeducation)